


· BIBLIOTECA ·
· LVCCHESI · PALLI ·



HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

PERSÉCUTIONS

DE L'ÉGLISE

VI

ON TROUVE CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES :

Ouvrages du même Auteur, même format.

Considérations sur divers points de la morale chrétienne : 2 vol. 5 »

Considérations sur l'état ecclésiastique : 1 vol. 1 50

Considérations sur la Passion : 1 vol. 1 50

Dissertation sur la spiritualité de l'ame, sur la liberté de l'homme, sur la loi naturelle et sur la révélation : 1 vol. 1 80

Dissertation sur la vérité de la Religion : 1 vol. 2 »

Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu, suivie de l'excellence de la Religion : 1 vol. 2 40

Dissertation sur les Prophéties : 1 vol. 1 50

Explication des Evangiles : 2 vol. 6 »

— Le même ouvrage : 4 vol. in-18. 4 »

— Le même ouvrage : 4 vol. in-12. 6 »

Œuvres du P. de la Colombière, contenant ses Sermons, ses Réflexions chrétiennes sur divers sujets de piété, ses Méditations sur la Passion, sa Retraite et ses Lettres spirituelles : 7 vol. in-12. 9 »

— Le même ouvrage, même caractère, sur petit papier. 6 »

ŒUVRES DU P. DE LIGNY.

— Ses **Sermons** : 2 vol. in-12. 4 50

— **Histoire de la vie de Jésus-Christ**, avec le texte latin de la *Vulgate* : 2 volumes in-8. 5 »

Œuvres spirituelles du P. Judde, recueillies par l'Abbé Lenoir-Duparc : 5 vol. in-12. 7 »

Œuvres de Massillon : 2 vol. grand in-8 à deux colonnes. 16 »

— Le même ouvrage, *belle édition*, Paris, Méquignon : 13 vol. in-8.

Œuvres Théologiques du Chanoine Muzzarelli : 7 vol. in-12. 16 »

— *Chaque volume se vend séparément* 2 50.

ŒUVRES DU P. NOUET : 27 vol. in-12. 40 »

Chaque Partie se vend séparément :

— **Conduite dans les voies de Dieu** : 2 vol. in-12. 3 20

— **Méditations et Entretiens pour tous les jours de l'année** : 11 vol. in-12. 22 »

— **Lectures spirituelles** : 7 vol. in-12. 15 »

— **Retraites** : 6 vol. in-12. 12 »

— **Méditations spirituelles** à l'usage des personnes qui veulent avancer dans la perfection : 1 vol. in-12. 2 »

Lyon.—Imp. d'Ant. Perisse.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

PERSÉCUTIONS

DE L'ÉGLISE

PAR P. BELOUINO.



SIXIÈME VOLUME.



PERISSE FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
DE N. S. P. LE PAPE ET DE SON ÉM. MGR LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE.

LYON
ANCIENNE MAISON
GRANDE-RUE MERCIÈRE, 49,
ET RUE CENTRALE, 60.

PARIS
NOUVELLE MAISON
RUE SAINT-SULPICE, 38,
ANGLE DE LA PLACE.

1854

TROISIÈME ÉPOQUE.

SUITE.

CHAPITRE XVI.

Persécutions de l'Église, depuis la prise de Carthage par les Vandales, en 439, jusqu'à celle de Rome par les mêmes en 455.

La capitale de l'Afrique, la ville qui si longtemps avait lutté avec Rome, et l'avait mise à deux doigts de sa perte; cette cité si puissante que le colosse romain avait eu tant de peine à vaincre, Genséric venait de s'en rendre maître par un coup de main. Il avait violé la foi jurée, il avait forfait aux traités signés avec l'empire. Le barbare n'y regardait pas de si près; ce n'était pas la justice que voulait son ambition, c'était le succès. Celui qu'il venait d'obtenir était capital. C'était le complément de sa conquête. La prise de Carthage lui assurait la domination de toute l'Afrique.

Aussitôt qu'il fut maître de Carthage, Genséric dé-

pouilla les habitants de leurs richesses. Il publia un édit qui ordonnait que chacun vînt lui apporter ce qu'il avait d'or, d'argent, de pierreries et d'objets précieux. Pour forcer les citoyens à obéir, il employa les plus violents supplices, de sorte qu'en peu de temps il fut maître de la fortune de tous les particuliers. Il y avait à Carthage un grand nombre d'officiers impériaux et un sénat célèbre, Genséric bannit la plupart des sénateurs et des personnes de qualité, et les força de se réfugier en Italie. Mais il ne se borna pas à faire cette guerre cruelle aux hommes, il s'attaqua aussi à Dieu, et transporta dans cette ville la persécution qu'il faisait aux catholiques dans les provinces déjà soumises à son obéissance. Carthage avait pour évêque Quodvultdeus. Genséric le fit prendre avec une grande partie de son clergé. Il fit mettre tous ces hommes de Dieu nus et dépouillés de toutes choses sur des vaisseaux tellement avariés qu'ils n'avaient pas chance de tenir la mer. En cet état il les chassa du port de Carthage. Il espérait qu'ils n'iraient pas loin sans sombrer; mais la miséricorde divine fit qu'ils abordèrent heureusement à Naples, où le saint Evêque finit plus tard sa vie en méritant le titre glorieux de confesseur (Victor Vitensis, *Hist. perséc. Vendal.*, p. 8).

Genséric ayant chassé de Carthage l'évêque Quodvultdeus, s'empara de la principale église où les évêques de Carthage résidaient habituellement, et la donna à ceux de sa secte. Elle se nommait l'église *restituée* ou de sainte Perpétue. Il s'empara également de toutes les autres qui étaient dans l'intérieur de la ville, pour les donner aux ariens, avec leurs richesses et leurs revenus, à l'exception de quelques-unes qui furent affectées à des usages profanes. Il fit de même à l'égard de la plupart de celles

qui étaient situées hors l'enceinte de la ville. Il prit notamment celles de saint Cyprien, bâties l'une sur le tombeau de ce saint martyr, l'autre au lieu où il avait souffert. Un auteur africain de ce temps-là du nombre de ceux qui furent chassés par les Vandales, et qui écrivait vers l'an 453, parlant de ce qui arriva aux Philistins qui retenaient l'Arche : « Que les rois, dit-il, que les nations qui se sont emparées des vaisseaux sacrés, et qui ne veulent pas les rendre, tremblent en entendant ceci et en voyant ce qu'ont à craindre ceux qui osant s'attaquer à ce Dieu dont le nom est au-dessus de tout autre nom, le déshonorent dans les vases dédiés à son honneur. » Mais tournant ailleurs ses plaintes contre les catholiques mêmes dont les iniquités avaient fait tomber la colère de Dieu sur les choses les plus saintes : « Malheur, dit-il, aux hommes dont les péchés sont cause que les étrangers foulent aux pieds les sacrifices mêmes qui avaient toujours servi de remède pour le salut. Les lamentations de Jérémie nous apprennent avec quel gémissement, quelles larmes, quels sanglots ce prophète a déploré la profanation du tabernacle du Seigneur, la cessation des fêtes, la transgression du sabbat, l'abolition de toutes les solennités, le massacre d'une partie des prêtres et des princes du peuple, des enfants, des vieillards, des jeunes hommes et des jeunes filles et la captivité de ceux qui avaient échappé à l'épée. Voilà quelles sont aujourd'hui nos plaies, quels sont nos maux. Voilà quelle est notre confusion et notre opprobre. Voilà les malheurs que l'énormité de nos crimes nous ont attirés. Mais quoique nos blessures soient encore plus grandes, nous ne voulons pas en guérir. Nous sommes brisés et couchés contre terre et nous nous croyons debout. Nous sommes chassés de notre pays et

exilés et nous demeurons insensibles. Nous ne faisons aucune satisfactions pour nos crimes, nous n'en témoignons aucune douleur. La main de Dieu s'appesantit sur nous, et nous ne demandons pas seulement pardon. Nos héritages et nos maisons sont passés à des étrangers; et ces punitions ne nous font pas même verser des larmes; de si grands châtiments ne nous font point embrasser la pénitence, retirons-nous des péchés que nous avons commis contre le Seigneur. Gémissons de l'injure que nous avons faite à ses mystères. Remédions à notre orgueil par l'humilité. Ne négligeons pas le temps qui nous est donné pour faire pénitence, de peur qu'après avoir éprouvé dans le temps sa miséricorde, sa patience, notre impénitence ne nous fasse éprouver sa colère durant toute l'éternité. « Qui peut, dit Victor, se ressouvenir sans verser des larmes, de l'édit par lequel Genséric ordonna que les catholiques porteraient les corps au tombeau sans rien dire, et sans la solennité ordinaire des hymnes et du chant des psaumes. Il bannit encore les ecclésiastiques qui étaient restés à Carthage après l'expulsion de Quodvultdeus. Dieu ne laissa pas de faire servir à sa gloire la barbarie des Vandales, car, par la haine qu'ils avaient pour le nom romain, ils détruisirent entièrement à Carthage les théâtres, le temple de la mémoire, et ce qu'on appellait la rue de la céleste déesse des Carthaginois. »

Ainsi que nous l'avons dit, la prise de Carthage acheva de ruiner la puissance romaine en Afrique, ou du moins leur suprématie. Si nous devions nous en rapporter aux termes d'un auteur contemporain, il faudrait dire qu'ils perdirent alors entièrement cette grande province (*Tironis Prosperi chronicon cum Hieronymiano à Scaligero editum, in thesauro temporum* : Amstel., anno 1658.) Ce-

pendant Victor de Vite (l. 1, p. 5.) dit que Valentinien en garda tant qu'il vécut une grande partie, même la plus considérable pour l'étendue; toute la Mauritanie, la Tripolitaine, et une part de la Numidie, où sans doute était Cirthe (Voy. note A). Cet auteur n'indique comme appartenant alors aux Vandales, que la Proconsulaire ou Zeugitane, la Byzacène, l'Abaritaine, la Gétulie, et une portion de la Numidie. Procope (*De bello Vandalico*, l. 1, c. 5, p. 190 a. b.) dit que Genséric distribua à ses soldats la Proconsulaire où était Carthage, afin de les avoir incessamment près de lui, et qu'il se réserva le reste du territoire, attribuant les revenus à son domaine. Il donna à ses enfants les personnes les plus riches et les plus qualifiées, à titre d'esclaves.

Pendant que les Vandales désolaient l'Afrique, la persécution recommençait en Arménie. Varane venait de mourir en 439, et son fils Yesdedjerd ou Hazguerd IIe du nom était monté sur le trône des Perses. Depuis 140 ans, la malheureuse Arménie était le champ de bataille sur lequel les Perses et les Romains se combattaient. Une haine très vive existait entre les Arméniens et les Perses, surtout depuis que les premiers s'étaient faits chrétiens à peu près en même temps que les Romains. Dès lors l'Arménie avait montré sa préférence pour l'alliance ou pour la domination romaine.

Nous avons vu dans le volume précédent comment Ardachir était monté sur le trône d'Arménie, du consentement des princes du royaume et avec l'agrément du roi des Perses. En 428, les mêmes princes ou Hakarars, rêvant une indépendance chimérique, consentirent à ce que Varane, successeur de Yesdedjerd 1er, détrônât leur roi.

Ils restèrent les commandants du pays, mais sous la dépendance du roi des Perses. Ce changement fut l'œuvre d'un certain nombre de meneurs, car la majorité des seigneurs et du clergé ne le vit qu'avec peine. Malgré la liberté que la Perse accordait aux Arméniens relativement au culte, il était aisé de voir où allaient les tendances de ces nouveaux maitres. Les Mages envahissaient l'Arménie, bâtissaient partout des Pyrées, et cherchaient à répandre partout, et leurs mœurs dissolues, et leurs impiétés idolâtriques. Dans cette disposition d'esprit, les mécontents entretenaient d'incessantes relations avec les Romains, sur l'appui desquels ils comptaient. Un nombre considérable de membres influents du clergé et de seigneurs émigrait sur les terres de l'empire. Dans de telles conditions, il était impossible que la paix durât entre les deux empires. Les Perses voulaient les Arméniens corps et âmes. Ce n'était que contraints, qu'ils avaient, après les victoires de Théodose, accordé la liberté de conscience.

Les choses en étaient là, quand Hazguerd arriva au trône. En 441, la querelle de deux prétendants suffit pour faire éclater la guerre. Tigrane et Arsace, fils d'Arsace, mort depuis déjà un certain nombre d'années, avaient été institués tous deux héritiers des états de leur père ; mais le prince défunt avait assigné à Tigrane une portion quadruple de celle d'Arsace. Ce dernier implora le secours de l'Empire, et finit par lui faire donation. Tigrane incapable de résister aux Romains, se retira chez le roi de Perse, auquel il fit cession de ses droits. Théodose ayant accepté, fit bâtir sur les états qu'on lui concédait une forteresse nommée Théodosiopolis.

Hazguerd qui poursuivait dans le Chorasan, un sujet

rebelle, apprit à son retour que Théodose s'emparait de l'Arménie, et se prépara à lui faire la guerre.

Elisée Vartabed prétend qu'il envahit les terres de l'empire, qu'il s'empara même de Nisibe, dans laquelle il fit un immense butin. Les Romains vinrent à sa rencontre mais Anatolius, général des troupes de Théodose, acheta honteusement la paix au lieu de la conquérir. Ses présents et ses concessions firent que la guerre finit sans combattre. Hazguerd obtint tout ce qu'il demanda. Théodose que nous avons vu refuser si généreusement à Varane de lui rendre ses sujets chrétiens réfugiés dans l'empire, ne montra pas la même magnanimité à l'égard d'Hazguerd auquel il renvoya tous ces malheureux.

Débarrasé de la crainte d'une guerre avec les Romains, Hazguerd commença à persécuter à outrance les chrétiens de ses états et particulièrement de l'Arménie. Beaucoup furent jetés en prison, virent leurs biens confisqués. Quelques-uns furent mis à mort. Mais bientôt le tyran s'étant aperçu qu'il n'atteignait pas son but qui était la destruction du christianisme, qu'au contraire il le propageait en forçant ceux qui le pratiquaient à émigrer de tous côtés, réunit en conseil les Satellites de la gauche. C'était une milice farouche que des liens indissolubles attachaient au culte païen, et qui pour le souverain étaient prêts à tout faire, quoi qu'il pût commander. Les mages aussi furent mandés. Ces conseillers lui dirent : « Héros » roi ! les dieux t'ont donné le royaume et la victoire, ils » ne te demandent pas en retour des hommages terres- » tres, ils n'en ont pas besoin. Ils veulent seulement que » tu travailles à ranger sous une seule loi et religion les » peuples soumis à ton sceptre, et tu peux être assuré » alors que les Grecs eux-mêmes ne tarderont pas à de-

» venir tes co-religionnaires. Lève des troupes sans nul » retard, assemble des armées nombreuses, marche » contre le pays du Couchuns, fais passer tes guerriers » au-delà de la porte de Dafilé, de Balkh, et séjourne toi-» même sur la frontière. Quand tu auras enfermé toutes » les troupes chrétiennes avec leurs chefs dans ces royau-» mes lointains et inhospitaliers, ta volonté sera faite. » Nous avons découvert dans les mystères de la magie que » tu reviendras vainqueur du pays du Couchuns, et que » les Grecs alors ne pourront échapper au joug de la » Perse. Mais la chose la plus importante, ô roi, c'est de » détruire à jamais la secte chrétienne! » (E. V. T. K. G. p. 9.) (1).

Ces conseils dictés par la ruse et par l'ambition des prêtres, dont le premier ministre Mihir-Nerseh, était le partisan dévoué, entraient trop bien dans les vues secrètes du roi, pour qu'il ne les suivît pas. Immédiatement il rendit l'édit suivant, qui fut envoyé dans toutes les provinces et dans les états tributaires.

« A toutes les nations qui composent mon royaume, » aux arik et aux anarik (2) salut et bienveillance. Que » l'abondance et la santé règnent parmi vous; nous nous » portons bien nous-même avec l'aide des dieux. Sans » vous donner la moindre peine, nous sommes entrés en » armes dans le pays des Grecs, et là, sans même en venir

(1) Cette indication E. V. T. K. G. signifiera toujours : *Elisée Vartabed, traduit en français par Grégoire Kabaragi Garabed* (V. note B).

(2) Arik, du nom de province *Arie*, désigne les Persans proprement dits, libres, vaillants et maîtres : Anarik disigne les nations toujours lâches et vaincues et conséquemment tributaires. On pourrait donc traduire en deux mots : libres et tributaires.

» aux mains, nous avons, par la douceur et l'amitié, sou-
» mis toute la terre au joug de notre empire. Soyez heu-
» reux et que votre joie soit sans terme. Mais au reçu de
» ce présent édit, rassemblez sur-le-champ la cavalerie,
» et allez m'attendre au pays d'Abar où j'irai vous rejoin-
» dre; car nous avons résolu de marcher au pays de l'O-
» rient, avec l'aide des dieux, et de conquérir le royaume
» du Couchuns. »

Cet édit fut donc expédié dans toutes les provinces et spécialement en Arménie, en Georgie, en Lepnik, en Albanie, en Carduques, en Zotek et en Agznik, ainsi que dans plusieurs autres pays qui, à cause de leur éloignement, ne fournissaient pas d'ordinaire de contingent aux armées persanes. Dans toutes ces contrées on se hâta d'obéir et de lever des troupes pour obéir à l'édit. Tous les pays que nous venons d'indiquer, étaient catholiques romains. De toutes parts on se mit en marche, avec les sentiments d'obéissance et d'affection qu'on devait au souverain dont on ignorait les infernales intentions. Chefs et soldats emportaient avec eux leurs livres saints. Des prêtres suivaient les différents corps. Tout en obéissant à leur souverain et même en l'aimant, comme c'était leur devoir, ces guerriers regrettaient dans leur cœur d'avoir à servir un maître qui combattait des chrétiens, et qui avait humilié leurs frères en Jésus-Christ, dans la personne de Théodose et de ses sujets.

Hazguerd fut gonflé d'orgueil et de satisfaction quand il vit cette multitude de troupes que son édit avait assemblées autour de lui. Il combla de grands présents les chefs et les soldats, et marcha contre les Couchuns (les Huns). Deux années il fit la guerre contre eux sans succès remarquables, mais enfin vers la onzième année de son

règne, 450, il dévasta plusieurs de leurs provinces, et s'empara d'une assez grande partie de leur territoire. Il y fit même bâtir une ville, où il établit sa résidence provisoire.

Enivré de ses triomphes, Hazguerd ordonna des sacrifices publics dans toute l'étendue de ses états, et permit aux mages de piller et de confisquer à leur profit les biens des habitants chrétiens. Son orgueil ne connaissait plus de bornes, il se croyait un dieu, ou du moins voulait se faire passer pour tel. Parfois il se cachait, afin que les mages publiassent qu'il était en conversation avec les immortels. Le nom seul de Jésus-Christ le faisait entrer dans une fureur étrange. Sans cesse il se moquait de ce Dieu qui s'était laissé maltraiter, crucifier et mourir. « Mais, lui dit un jour un très jeune prince arménien, d'où savez-vous, mon roi, toutes ces choses touchant Notre-Seigneur? — D'où je le sais? répondit Hazguerd; ne me suis-je pas fait lire le livre de votre croyance erronée? — Et pourquoi, répondit le jeune prince, n'avez-vous fait lire que jusque-là; si vous aviez été plus avant, vous auriez vu la résurrection, l'apparition de Jésus ressuscité à ses disciples, son ascension au ciel où il est assis à la droite de Dieu; la promesse de son second avénement, la résurrection merveilleuse du genre humain, le jugement dernier et la récompense équitable! » Le roi se prit à rire et dit, d'un ton dédaigneux : « Mensonge que tout cela, mensonge. » Mais le héros chrétien lui repartit sans s'émouvoir : « Si vous regardez comme croyable son supplice dans le temps, vous pouvez croire avec plus de certitude encore à sa gloire immortelle et à son terrible avènement dernier. » (E. V. T. K. G., p. 13.)

Hazguerd ne put contenir sa fureur, et faisant charger

de chaînes le jeune prince qui se nommait Karekin, il le tint en prison pendant deux ans, au bout desquels il rendit contre lui un arrêt de mort.

Dans le chapitre qui suit celui auquel nous venons d'emprunter ces détails, Elisée Vortabed dit qu'il va raconter les persécutions d'Hazguerd. Nous ne pouvons nous dispenser de citer le langage de cet écrivain consciencieux, il entraîne la conviction du lecteur.

« Quoique l'Ecriture nous défende de parler mal des princes, nous ne pouvons pas cependant applaudir celui qui déclare la guerre au ciel. Je ne puis taire les persécutions qu'Hazguerd a fait souffrir à l'Eglise chrétienne; mais je vais les décrire sans exagération, sans esprit de dénigrement, sans me permettre de conjectures, sans emprunter les récits des conteurs : je dirai ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu moi-même lorsque j'étais sur les lieux. Il me semble encore encore entendre résonner à mes oreilles le son de sa voix insolente. De même qu'une tempête violente fond sur la vaste mer, ainsi ce roi impie remuait et ébranlait les milices innombrables qui s'étaient rangées sous ses ordres. Il faisait examiner toutes les religions et toutes les doctrines qu'il confrontait avec la magie et l'astrologie chaldéennes, sans en excepter même le culte chrétien. Puis il disait avec emportement : « Cherchez, examinez, nous adopterons la meilleure; » mais c'était pure hypocrisie, car il voulait qu'on ne suivît que celle qu'il avait dans la tête. » (E. V. T. K. G., p. 16.)

Durant tout le temps de sa guerre contre les Couchuns, ce prince impie employa toutes sortes de moyens pour corrompre ceux qui composaient son armée. Il comblait de dignités, et élevait en grades tous ceux que leur lâcheté portait à obéir à ses volontés perverses. C'était surtout à

l'égard des Arméniens qu'il agissait ainsi. Beaucoup qui avaient résisté à la violence, ne résistèrent pas de même à ses séductions, et succombèrent à l'appât de l'or et des dignités. Quelques-uns reçurent de riches présents, des métairies : « Si vous embrassez la foi des Mages, leur disait-il, si vous reconnaissez nos dieux pour les dieux véritables, et que vous abjuriez vos erreurs, je vous promets de vous faire d'aussi grands personnages que mes ministres, et même de vous élever plus haut qu'eux. » (E. V. T. K. G., p. 18.)

Cependant, comme nous l'avons dit un peu plus haut, voyant que cette conduite à l'égard des chrétiens ne produisait pas les effets qu'il attendait et que le christianisme s'étendait de plus en plus, la onzième année de son règne en 450, il fit publier dans tous ses états l'édit suivant :

« Que toutes les nations et tous les peuples soumis à mes ordres cessent sur-le-champ de suivre leurs fausses religions ; qu'ils reviennent à l'adoration unique du soleil, et le confessent Dieu en lui offrant des sacrifices ; qu'ils soient toujous prêts à se rendre où les appellera le service du feu, et qu'ils observent strictement la loi des mages. » (E. V. T. K. G., p. 19.)

Hazguerd envoya des courriers qui portèrent cet édit dans toutes les provinces de son royaume, même les plus reculées. Très probablement que la promulgation de cet édit fut suivie de violentes persécutions ; Elisée Vartabed ne nous le dit pas. L'année suivante, 451, douzième de son règne, le roi fit faire une immense levée d'hommes dans tous ses états et fit contre les Huns une campagne qui eut encore plus de succès que les précédentes. Il crut qu'il était redevable au soleil de ces nouveaux triomphes, et revint avec plus de violence que jamais à ses projets im-

pies. « Quelle reconnaissance ne devons-nous pas, disait-il, aux dieux de la Perse, pour cette éclatante victoire? Tout le monde a fui devant moi, et personne n'a osé se montrer en armes sur mon passage! » Alors les mages et les devins élevèrent la voix et dirent: « Les dieux qui vous ont donné l'empire et la victoire ne vous demandent rien des choses précieuses de la terre, ils veulent seulement que votre zèle religieux anéantisse dans vos royaumes tout culte qui n'est pas celui de Zoroastre. » Ce discours, approuvé du roi, fut applaudi des grands et surtout de mages et des docteurs. Il fut décidé, séance tenante, qu'on enfermerait toute la cavalerie d'Arménie, de Géorgie, d'Allaink et tous ceux qui faisaient dans le camp profession de christianisme sous la porte du défilé de Bahlawe ou de Balkh. Les gardiens de ce passage reçurent l'ordre d'en garder soigneusement l'entrée. « Que ceux qui viennent à nous de l'occident aient un libre accès, dit Hazguerd, mais que de l'orient à l'occident le passage soit impraticable. » (E. V. T. K. G., p. 20.)

C'est ainsi que ce prince parvint à enfermer les troupes chrétiennes dans un défilé sans issue. De tous côtés elles étaient entourées de peuples féroces, chez lesquels il n'était pas possible d'aller chercher un asile. Maître des chrétiens, le tyran en fit mettre un grand nombre à la torture pour les forcer à adorer le feu et à abjurer le christianisme; mais ces vaillants guerriers ne se laissèrent pas vaincre. « Le ciel et la terre nous sont témoins, s'écriaient tout d'une voix les troupes chrétiennes, que nous avons fidèlement rempli les obligations du service royal, et que nous n'avons pas confondu la faiblesse avec la vaillance; vos châtiments sont donc injustes, ô roi, et vous vous montrez cruel envers nous. » (*Loco cit.*, p. 21.)

Les plaintes devenaient générales ; mais rien ne pouvait fléchir Hazguerd, qui jurait qu'il n'épargnerait aucun des chrétiens qui ne se serait pas soumis à ses ordres.

Peu après il fit arrêter quatre des principaux chefs, les mit à la torture et les fit battre de verges au milieu du camp. Après cette exécution, il les fit jeter enchaînés dans un cachot. Craignant que le mécontentement qu'excitait sa tyrannie n'occasionnât un soulèvement, il dit qu'il pardonnait à tous les autres, affectant de regarder les quatre chefs comme les meneurs et les auteurs des murmures qui avaient eu lieu.

Douze jours après, il invita à sa table un grand nombre des chefs des troupes chrétiennes, et les reçut avec une affabilité extraordinaire, désignant à chacun sa place lui-même. Il espérait par cette feinte douceur les gagner à lui, et les amener à manger des viandes consacrées au soleil. Les chrétiens virent le piége et refusèrent de manger de ces viandes. Hazguerd n'eut pas l'air d'insister, et fit servir d'autres mets. Après le repas, les invités durent passer de la salle du banquet dans la salle nommée impériale. Ceux qui avaient refusé de manger des viandes consacrées au soleil, furent arrêtés dans une galerie ; on leur attacha les mains derrière le dos, avec les bretelles de leurs pantalons, et on les conduisit en prison. Pendant deux ou trois jours ils y furent privés de nourriture, torturés et soumis à des infamies telles que l'historien Elisée n'ose pas les raconter. La plupart furent bannis et privés de leurs dignités. Quant aux troupes chrétiennes, on les dissémina par petit corps, dans d'affreux déserts, pour y combattre des ennemis qui en massacrèrent un grand nombre. Celles qui ne furent pas décimées par le glaive, périrent victimes de la faim et de la misère, car le roi eut

l'atroce barbarie de leur refuser les rations qu'on avait habitude d'accorder aux guerriers en campagne.

Ceux qui survivaient souffraient avec patience pour Jésus-Christ et redoublaient de prières. L'office divin que célébraient les prêtres qui les accompagnaient, était leur consolation.

Après toutes ces vexations, Hazguerd ourdit une trame plus dangereuse encore. Il envoya pour gouverneur en Arménie un de ses fidèles serviteurs, nommé Tenchabouh, qui y pénétra avec le décret royal, contenant le salut et la paix simulée du grand roi. Sous prétexte de diminuer les impôts et les charges du service des cavaliers, il fit une description exacte du pays et un dénombrement général de tous ses habitants. Quoiqu'il colorât ses secrètes intentions de fausses apparences, bientôt sa malice éclata, car : 1° la liberté de l'Eglise fut assujettie à l'impôt; 2° tous les religieux qui vivaient dans le célibat, au fond des cloîtres, furent comptés dans le dénombrement; 3° les tributs déjà fort élevés devinrent exorbitants; 4° Tenchabouh intrigua si bien, qu'il jeta des ferments de discorde dans la maison des princes arméniens, et sema la désunion dans toutes les familles. Le but du gouverneur persan était de désunir les fidèles, de disséminer les ecclésiastiques, de mettre en fuite les religieux et de ruiner les classes inférieures que la pauvreté devait contraindre, selon lui, à embrasser la religion des mages. Le dernier abus de pouvoir que se permit le favori d'Hazguerd fut le pire de tous : il destitua l'intendant général ou gouverneur d'Arménie (Vahan l'Amadouni) qu'on regardait comme le père et le chef de tous les chrétiens, en l'accusant calomnieusement de négligence dans l'exercice de ces hautes fonctions, et lui substitua

un Persan (Mouchgan), auquel il adjoignit un mage, dont il fit le juge suprême du pays, afin d'éclipser la splendeur de notre Eglise et de donner au magisme de nouvelles occasions de s'étendre,

Quoique cette oppression pesât lourdement sur toutes les classes, comme on n'avait pas directement attaqué l'Eglise, les peuples subissaient sans se révolter les charges exorbitantes des impôts; je dis exorbitantes, car, où le gouvernement pouvait équitablement exiger cent piastres, Tenchabouh trouvait moyen d'en arracher deux cents. Les évêques, les prêtres, les curés furent soumis à de fortes taxes, et les contributions ne se prélevaient pas seulement sur les terres bâties ou labourées; elles s'étendaient jusque sur les ruines et les terrains incultes. Et l'avidité du fisc ne s'arrêtait pas là encore : elle soumettait à l'impôt le plus onéreux les denrées, les outils, les revenus, les pensions, les produit des montagnes, des plaines et des forêts. C'était un vrai pillage de brigands, plutôt qu'une mesure administrative. Aussi les Persans se demandaient-ils à eux-mêmes avec étonnement d'où pouvaient sortir tant de trésors, et comment un pays pressuré de la sorte pouvait subsister.

Lorsque la cour de Perse se fut aperçue que, malgré toutes ces exactions, elle était inhabile à dompter le courage des Arméniens, elle prit la résolution de jeter le masque et de donner ouvertement à l'assemblée des mages l'ordre d'écrire, au nom des ministres d'Hazguerd, un manifeste qui contint les principes de leur fausse doctrine. Ce manifeste était ainsi conçu :

« Mihr-Nerseh, visir et grand ordonnateur de Jeran et
» Danieran (de la nation persane et des peuples tributai-
» res), aux grands Arméniens, salut très cordial

» Vous saurez que tout homme qui habite sous le ciel
» et qui ne suit pas la religion de Mazdiezn (du roi,
» l'adorateur du Dieu d'Ormizt), est sourd, aveugle et
» trompé par les dews (démons) de l'Ahriman.

» Lorsque le ciel et la terre n'existaient point encore,
» Zervan, le grand dieu, offrit des sacrifices pendant
» l'espace de mille années; en disant : Peut-être qu'il me
» naîtra un fils du nom d'Ormizt, qui fera le ciel et la
» terre. Son ventre conçut alors deux enfants, l'un pour
» les *sacrifices*, et l'autre pour dire : *peut-être*. Lorsqu'il
» sentit les deux jumeaux remuer dans son ventre, il dit :
» Celui qui viendra au monde le premier aura mon empi-
» re. Celui qui avait été conçu pour l'incrédulité lui fendit
» le ventre et sortit dehors. Qui est-tu? lui demanda Zer-
» van. — Ton fils Ormizt, répond-il. — Mon fils est éclatant
» de lumière et répand une douce odeur, répliqua Zervan,
» Tandis que tu es noir comme les ténèbres, et que tu
» as la mine d'un mauvais sujet. — Et comme il pleurait
» amèrement, son père, touché de ses larmes, lui donna
» l'empire pour mille ans, et le nomma Arhmen. Il engen-
» dra ensuite l'autre fils, qu'il nomma Ormizt, et il ôta
» l'empire à Arhmen pour en investir Ormizt, en lui
» disant : Jusqu'ici je vous ai fait des sacrifices, c'est
» maintenant à votre tour de m'en offrir. Alors Ormizt
» créa les cieux et la terre; mais Arhmen, au contraire,
» créa le mal. Toutes les créatures furent partagées entre
» les deux frères et divisées ainsi : les anges appartinrent
» à Ormizt, et Arhmen eut pour son lot les dews. Tous les
» biens qui descendent d'en haut sur la terre depuis le
» temps de la création jusqu'à nous, sont l'ouvrage
» d'Ormizt, et tous les maux qui accablent les hommes
» sont l'œuvre d'Arhmen. Aussi tout ce qu'il y a de bon

» en ce monde vient d'Ormizt, et tout ce qu'il y a de mal, » de son frère Arhmen. Ormizt a créé l'homme ; mais les » peines, les maladies et la mort remontent à Arhmen. » Les malheurs publics et particuliers, les guerres et les » entreprises désastreuses émanent du mauvais principe ; » mais le bonheur, la royauté, la gloire, les honneurs, » la santé du corps, la beauté du visage, l'éloquence, les » longs jours de la vie découlent du bon principe. Tout ce » qui n'est pas pur et parfait découvre le mélange des » deux principes.

» Tout homme qui avance que Dieu a créé la mort, et » que le bien et le mal découlent de la même source, est » dans l'erreur. Les chrétiens y sont surtout, lorsqu'il » disent que Dieu est susceptible de jalousie, et qu'il » créa la mort pour punir l'homme d'avoir mangé une » figue cueillie sur l'arbre défendu. Une pareille jalousie » qui serait absurde d'homme à homme peut-elle exister » dans un Dieu ? Celui qui parle ainsi est sourd, aveugle » et trompé par les dews. Mais les chrétiens donnent dans » une erreur bien plus grande encore. Ils disent que Dieu, » qui a fait le ciel et la terre, est venu parmi nous, et » qu'il est né d'une certaine femme nommée Marie, dont » le mari s'appelait Joseph ; beaucoup de gens ont été » trompés par cet homme qui se disait Dieu. Si les Grecs, » par un effet de leur profonde ignorance et d'une manie, » suivent cette doctrine erronée et se privent des lumières » de notre religion parfaite, ils en porteront le dommage. » Mais vous, qui êtes sujets de la Perse, pourquoi tom- » bez-vous dans le même délire ? pourquoi suivez-vous » ces erreurs ? Embrassez la religion de votre maître, » de votre maître qui doit répondre de vous devant » Dieu.

» N'ayez pas foi à vos chefs que vous nommez Naza-
» réens, parce qu'ils sont très menteurs et très fourbes.
» Ce qu'il vous enseignent par leurs paroles ils le démen-
» tent par leurs œuvres. Manger de la viande, disent-ils,
» n'est pas péché, et pourtant ils n'en mangent pas!
» Prendre femme est, disent-ils, une chose convenable,
» et cependant ils ne veulent pas seulement regarder les
» personnes de l'autre sexe! Ce n'est pas commettre un
» péché que d'amasser honorablement des richesses,
» disent ces hommes, et ils ne cessent de prêcher et de
» vanter la pauvreté. Ils préconisent le malheur et dé-
» crient la prospérité; ils se moquent du nom de la bonne
» fortune, et tiennent à mépris toute espèce de gloire;
» ils aiment à se vêtir d'habits grossiers et préfèrent les
» choses viles à celles qui sont précieuses; ils louent la
» mort et méprisent la vie; ils ne font pas de cas de la fé-
» condité de l'homme, et vantent au contraire la stérilité:
» en sorte que si leurs disciples les écoutaient, ils n'au-
» raient plus aucun commerce avec les femmes, ce qui
» amènerait bientôt la fin du monde.

» Mais je ne prétends pas dans cet écrit vous détailler
» toutes leurs doctrines, car ils disent une foule de choses
» bien autrement absurdes que celles que je viens de vous
» rapporter. Ils prêchent, par exemple, que Dieu a été
» mis en croix par les hommes, qu'il est mort, qu'il a été
» enseveli et qu'ensuite il est ressuscité et monté aux
» cieux. Or vous devez déjà être en position de juger la
» valeur de cette indigne doctrine. Les démons qui sont
» méchants ne peuvent être ni pris ni tourmentés par les
» hommes; comment donc cela est-il supposable lorsqu'il
» s'agit du souverain Créateur de toutes les créatures?
» Cette chose, pour vous autres chrétiens, est fort hon-

» teuse à dire, et, pour nous, cette doctrine est aussi
» absurde qu'elle est incroyable.

» Il ne vous reste plus, ô Arméniens, que deux choses
» à faire; l'une de répondre à cette lettre article par ar-
» ticle, l'autre de venir en toute diligence à notre sublime
» Porte, et de vous présenter à notre grand tribunal. »

Voici les noms des évêques qui firent réponse à cette lettre :

Joseph, évêque d'Ararad, Sahag de Daron, Melide de Manazguerd, Eznige de Pagrévant, Sourmag des Peznunik; Dadjad des Daïk, Tatgie de Passen, Kasson du Daroupéran, Jérémie de Martasdan, Evghagh de Martagh, Ananias des Siounik, Moucha des Arzirounik, Sahag des Richedounik, Basile des Moges, Kat de Vanant, Elisée des Amadounik, Frère des Antzvatzik, Jérémie des Abahounik.

Tous ces archevêques, beaucoup d'évêques, et chorévêques et un grand nombre d'ecclésiastiques d'un rang distingué, s'étant réunis dans la capitale *Ardachade*, du consentement des princes et du peuple, écrivirent au roi une réponse ainsi conçue :

« Joseph, évêque, du consentement de toute l'assem-
» blée depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, à
» Mirh-Nerseh, le grand ministre des Perses, et de ceux
» qui ne le sont point, salut respectueux et pacifique,
» ainsi qu'à tous les grands officiers de l'armée du héros.
» Depuis le temps de nos ancêtres nous avons coutume,
» conformément au précepte divin, de prier sans cesse pour
» le roi et de demander à Dieu qu'il lui accorde de longs
» jours et un règne prospère, afin que, jouissant des
» bienfaits de cette longue tranquillité, nous puissions
» servir Dieu en repos et en sécurité pendant tout le cours
» de notre vie présente.

» Quant au contenu de la lettre que vous nous avez » envoyée, voici notre réponse : Il y a déjà quelque temps » qu'un certain chef de vos mages, parfaitement instruit » de votre doctrine religieuse, et que vous estimez vous-» même au-dessus de l'humaine nature, se convertit au » Dieu vivant, créateur du ciel et de la terre; il discuta » votre religion article par article, et vous en démontra » l'erreur. Comme on manquait de bonnes raisons à lui » opposer, on le lapida par ordre du roi Ormizt. S'il vous » est agréable d'entendre notre réponse, donnez-vous » la peine de lire ce livre qui n'est pas difficile à trouver » chez vous, et vous serez parfaitement instruit.

» Notre religion n'est pas une petite secte imperceptible » prêchée dans quelque couvent ignoré, elle est répandue » par toute la terre, à l'Occident, à l'Orient, au Midi, au » Nord, dans les îles et dans les pays du milieu, tout est » plein de chrétiens. Ce n'est pas par l'appui des hommes » qu'elle s'est ainsi étendue par tout l'univers, elle porte en » elle-même la cause de son solide établissement. Ce n'est » pas en la comparant aux autres cultes méprisables qu'on » en reconnaît la sublimité, c'est en l'étudiant avec atten-» tion ; alors on voit qu'elle a reçu du ciel sa constitution » immuable sans intermédiaire humain.

» Dieu est seul et unique, il n'y en a pas d'autre ni au-» dessus ni au-dessous de lui. Il n'a reçu de personne son » principe divin ; il existe éternellement par lui-même, » non pas dans un lieu, parce qu'il est seul lieu en lui-» même, non pas dans une période, parce que les temps et » les périodes n'ont d'existence que par lui. Non-seule-» ment il est antérieur aux cieux, mais son antiquité in-» finie passe l'imagination des hommes et des anges. Il » ne se revêt point d'une forme empruntée aux éléments;

» nul regard ne la vu, nulle main ne l'a touché, et nul
» esprit, et je n'entends pas seulement celui des hommes
» corporels, mais celui même des anges, ne l'a pu com-
» prendre; il se communique seulement à l'âme de ceux
» qui l'adorent et qui sont dignes de cette faveur par la
» pureté de leur foi; jamais il ne peut tomber sous nos
» sens, ni être perceptible à l'esprit des êtres terrestres.

» Son nom est le Créateur du ciel et de la terre, même
» avant que le ciel et la terre existassent; comme il exis-
» tait de soi-même, ainsi son nom est de soi-même. Il est
» en dehors du temps et sans période, et quand il lui a
» plu, il a donné le principe de l'existence à tous les êtres
» qu'il a créés, non de quelque chose, mais de rien; car
» lui seul est la chose, et toutes choses existent en lui et
» par lui. La création de l'univers n'a pas même été pour
» lui une idée venue après; avant de le créer, il voyait
» comme dans un miroir tous les êtres dans son éternelle
» connaissance, comme maintenant il voit par avance
» toute action bonne ou mauvaise que peut faire l'homme.
» Ainsi, lorsqu'il n'existait encore rien, Dieu connaissait
» déjà les êtres incréés qui se présentaient à son esprit
» divin, non pas confusément, mais avec ordre et symé-
» trie, soit homme, soit ange, mais parfaitement distinct,
» les espèces et les individus, qui allaient naître dans son
» espèce.

» Comme il est essentiellement un pouvoir actif, notre
» méchanceté même ne pouvait arrêter ses bienfaits. Il en
» a été réellement ainsi, et nous avons eu le bras de notre
» créateur pour juge.

» Les mêmes mains qui ont créé le monde, ont gravé
» sur la table de pierre la loi pacifique et sainte qui con-
» tient toute notre doctrine sublime. Cette loi nous oblige

» avant tout de reconnaitre qu'il n'y a qu'un seul Dieu,
» créateur de tous les êtres visibles et invisibles; ce Dieu
» ne se compose pas comme le vôtre de deux principes,
» l'un bon et l'autre mauvais, il est un, et purement bon.

» Mais s'il vous semble qu'il y a des êtres mauvais parmi
» les créatures de Dieu, ayez la complaisance d'entendre
» notre réponse sincère. Les démons ou dews sont mau-
» vais; vous dites: il y a aussi des dews bons que vous et
» nous appelons anges. Si les dews l'avaient voulu, ils
» auraient été bons, et si les anges l'avaient voulu, ils
» eussent été mauvais; car les uns et les autres ont été
» créés libres. Il en est ainsi parmi les hommes et, sou-
» vent même parmi les enfants du même père; les uns
» sont d'une humeur soumise et docile; les autres sont
» pires que des démons. Bien plus, ce mélange de bien et
» de mal se rencontre chez le même homme, et l'on dirait
» deux êtres distincts, dont l'un est bon et l'autre mau-
» vais. Un homme bon peut devenir mauvais en certaine
» circonstance, et retourner ensuite au bien; il n'a pas
» pourtant en lui deux natures, mais une.

» A ce que vous dites que pour une figue Dieu a fait la
» mort, je réponds: un petit morceau de parchemin vaut
» moins qu'une figue; mais si l'on écrit une ordonnance
» du roi sur ce parchemin et qu'un audacieux ose le dé-
» chirer, ce crime emporte la peine capitale. S'ensuit-il
» que le prince soit à blâmer pour cela, et pourrai-je le
» taxer d'injustice? Nullement, et bien loin d'avancer une
» telle chose, j'expliquerai aux autres la raison pour la-
» quelle ce châtiment est convenable et mérité. En défen-
» dant à sa créature de toucher au fruit de l'arbre de
» science, Dieu ne fit point preuve de jalousie: au contraire,
» il prévint l'homme des suites fatales qu'aurait sa dés-

» obéissance, et en le prévenant ainsi, il lui manifesta
» son amour. Quand l'homme viola le précepte divin, il
» encourut naturellement la peine de mort.

» Mais dites-vous, comment Dieu peut-il naître d'une
» femme ?

» Cet article de notre foi ne devrait pas vous étonner si
» fort, car votre Arhmen et votre Ormizt sont nés du
» père et non pas de la mère, chose bien autrement en
» contradiction avec les lois de la nature; et comme si cette
» croyance n'était pas déjà assez absurde, votre dieu
» Miher est non-seulement né d'une femme, mais, ce qui
» est bien autrement ridicule, il est né du commerce
» incestueux avec sa propre mère. Si vous eussiez un peu
» mis de côté la prééminence dont vous vous enorgueil-
» lissez et que vous fussiez entré avec nous dans une dis-
» cussion amicale (je sais que sur tout autre objet que
» celui de notre culte vous êtes réellement savant), vous
» n'eussiez pas traité de fable l'origine de notre Seigneur,
» né de la sainte Vierge, mais vous eussiez confessé qu'un
» mystère plus grand que l'univers, créé de rien, est cette
» merveilleuse rédemption, qui nous a sauvés de l'escla-
» vage du péché par une inexplicable bonté divine.

» Quand nous disons que Dieu a créé l'univers, com-
» prenez bien que nous voulons dire, qu'il a donné l'être,
» au moyen de sa seule parole, à toutes les créatures qu'il
» renferme. Dieu qui a fait ce grand corps de l'univers
» sans la moindre peine, en a également un soin continuel,
» comme un tendre père. Il a créé l'homme; incorruptible
» de sa nature, il a fait son ouvrage à son image, pur et
» sans corruption; mais l'homme pécha et se corrompit
» volontairement, et ensuite il ne put remonter à son pre-
» mier état; car il était fait de terre, il rentra dans sa

» propre nature. Ce ne fut pas par l'effet d'une force étran-
» gère ou d'un mauvais principe, ou d'Ahrimen, qu'il fut
» poussé à mal agir et qu'il en reçut le châtiment, mais à
» cause de sa propre faiblesse, qui le porta à enfreindre
» l'ordre de Dieu. C'est ainsi que la partie servile fut punie
» par la peine de mort dont elle avait le germe.

» Or, si un Dieu mauvais a fait la mort et détruit les
» créatures du Dieu bon, je vous demande quelle est la
» substance de la mort, et si elle est perceptible à la vue?
» Certainement elle ne l'est pas. Si le mauvais Dieu était
» ce que vous dites, on ne pourrait à d'autre appliquer
» l'épithète de bon; mais plutôt un créateur à demi dans
» chaque chose créée, et partant corruptible; car il n'y a
» que l'ouvrage d'un Dieu corruptible qui puisse être défait
» et détruit par un autre, et il serait impossible alors de
» lui donner la qualité d'incorruptible et de parfait. Dieu
» nous préserve d'accepter une telle doctrine, et de croire
» avec vous qu'un Dieu méchant ait gâté l'œuvre du Dieu
» bon. Comment pouvez-vous admettre ce principe absur-
» de? Un même état ne peut avoir deux maîtres, vous le
» savez; et, à plus forte raison une simple créature ne
» peut être dépendante de deux dieux. Si deux rois ve-
» naient par malheur à régner sur le même état, cet état
» serait bientôt sur le penchant de sa ruine et se dissou-
» drait de lui-même.

» Ce monde que nous habitons est matériel. Ses élé-
» ments, pris séparément, sont distincts et doués de
» qualités contraires; le créateur de ces matières hostiles
» est le seul qui puisse les mettre en harmonie. Ainsi la
» chaleur est tempérée par le moyen de l'air, et l'air glacé
» est à son tour adouci par le feu. Ainsi la poudre fine de
» la terre est délayée et pétrie par l'humidité de l'eau, et

» l'eau, qui est fluide, est arrêtée par le limon durci de
» la terre; si les éléments n'étaient pas de nature opposée
» et s'ils étaient d'accord ensemble, il aurait pu arriver,
» que quelque pauvre esprit faible les aurait pris pour
» des dieux et adorés de préférence au Créateur; mais
» celui qui a créé toutes choses, avait pris d'avance ses
» mesures pour prévenir un tel abus: il a mis les éléments
» en opposition, afin que l'homme pût reconnaître qu'ils
» avaient un modérateur, et que ce modérateur était *un*,
» et non pas deux. D'après l'ordre de leur Créateur, ces
» quatre éléments, qui composent tout sur la terre, cau-
» sent tour-à-tour l'influence des quatre saisons, et font
» leur service annuel, comme des créatures intelligentes
» nécessairement attelées à un joug commun. Ils obéis-
» sent à la volonté de leur Créateur sans murmurer et
» sans se disputer les honneurs de la préséance.

» Telle est notre explication, et nous la croyons assez
» claire pour que tout le monde puisse la comprendre,
» parce que le feu s'unit substantiellement aux trois autres
» éléments. On trouve du feu en abondance dans les
» pierres et dans le fer, mais très peu dans l'air et dans
» l'eau. Il n'existe nulle part à l'état séparé, et n'est point
» comme les autres, qui existent en masse. L'eau qui
» forme un corps séparé, se mêle à doses plus ou moins
» fortes, avec les trois autres éléments. Il en entre beau-
» coup dans la terre et dans ses diverses productions;
» très peu dans l'air et dans le feu. L'air pénètre le feu, et
» dans l'eau et dans la terre; avec la coopération de l'eau
» et du feu, l'air est la grande puissance végétative qui
» nourrit toutes les productions terrestres.

» Ainsi les éléments se mêlent et ils sont comme un
» corps sans se confondre et sans altérer leur nature indi-

» viduelle ; aucun d'eux ne s'arrête au milieu de sa tâche,
» ni ne s'écarte des autres dans un esprit d'opposition ; ils
» subsistent ensemble par l'ordre de Dieu, qui préside
» à tous ces mélanges, et les dispose de manière à peupler
» par une foule d'êtres vivants et à continuer d'une ma-
» nière inaltérable et uniforme le système de l'univers.

» Si Dieu prend tant de soin du monde, qui n'est
» qu'une matière inintelligente, sa sollicitude est bien plus
» grande encore pour ce monde raisonnable et pensant,
» qui est l'homme.

» Un de vos plus anciens sages a dit que « le dieu Miher
» naquit d'une mère, laquelle était de race humaine ; il
» n'en est pas moins roi, fils Dieu et allié vaillant des
» septièmes dieux. » S'il vous convient de croire une fable
» aussi absurde qui s'accorde avec vos mœurs et les auto-
» rise à certains égards, vous en êtes les maîtres ; quant à
» nous, il nous est impossible d'ajouter la moindre
» croyance à de pareils contes. Nous sommes disciples du
» grand prophète Moïse, à qui Dieu parla dans le buisson
» d'Horeb et dans Sinaï, et devant lequel il écrivit la loi à
» la vue de tous, et la lui donna. Dans cette loi donnée à
» Moïse, il est dit que le monde est matériel et créé, tandis
» que Dieu est immatériel ; que Dieu a créé de rien la ma-
» tière, le ciel avec tous les corps célestes, puis la terre
» avec tous les végétaux qui la couvrent et les animaux
» qu'elle nourrit. Les anges habitent le ciel, et les hom-
» mes la terre, qui sont des êtres seuls doués de raison ;
» mais Dieu incompréhensible est plus grand et plus élevé
» que la terre et les cieux.

» Les créatures qui ne sont point douées de raison exé-
» cutent passivement ses ordres sans pouvoir s'écarter
» des bornes qui leur sont tracées ; mais l'homme et l'ange

» sont des agents libres, parce qu'ils sont doués de raison.
» Toutes les créatures supérieures sont au service des
» anges, et les inférieures qui peuplent la terre, sont as-
» sujetties au service de l'homme. Si les hommes et les
» anges obéissent ponctuellement à Dieu, ils sont immor-
» tels et fils de Dieu; mais s'ils transgressent et violent ses
» préceptes, s'ils font tout le contraire de la volonté de
» Dieu, ils seront précipités dans l'abîme et dépouillés de
» leur dignité. Dieu doit à sa justice et à sa gloire de ré-
» compenser le juste et de punir l'impie, les pécheurs
» seront châtiés à cause de leurs crimes et couverts de
» confusion.

» Si vous faites fausse route par ignorance, comment,
» moi, qui sais de bonne source que vous vous égarez,
» puis-je vous suivre dans votre voie et me plonger à votre
» suite dans l'erreur? Si je me fais disciple de votre erreur
» et de votre ignorance, nous tomberons bientôt, vous et
» moi, dans la perdition irrévocable, et mon sort, à cet
» égard, sera pire que le vôtre, car j'aurai pour juge la
» parole de Dieu qui dit expressément: « Tout serviteur
» qui ne connaît pas la volonté de son maître et qui fait
» quelque chose de mal, sera puni d'un châtiment léger;
» mais que celui qui sait parfaitement la volonté de son
» maître et qui pèche contre lui délibérément et sachant ce
» qu'il fait, sera puni avec la dernière rigueur. »

» Je vous en conjure, vous et tous ceux qui sont sous
» vos ordres, ne faites pas que nous soyons châtiés en-
» semble d'une manière plus ou moins rude, mais, vous
» et moi, le peuple, avec le héros-roi, soyons tous dis-
» ciples des livres divins. Puissions-nous ainsi éviter les
» châtiments de Dieu, nous sauver de l'enfer, et nous
» éloigner du feu éternel; après avoir agi vertueusement

» dans cette vie passagère, nous hériterons des biens cé-
» lestes et nous jouirons d'un bonheur sans bornes !

» Si vous vouliez mettre vos préjugés de côté, vous vous seriez bientôt familiarisés avec ce qui vous semble étrange, et la force de la vérité vous persuaderait. Écoutez seulement ceci. Un des anges des troupes immortelles s'étant révolté, il fut chassé des cieux et vint dans notre monde, où, par d'artificieux discours et des promesses fallacieuses, il fit naître dans le cœur de l'homme le désir insensé d'être mieux qu'il n'était. S'adressant à lui comme à un enfant sans expérience et d'une volonté flexible, il lui fit accroire que s'il mangeait du fruit d'un arbre dont l'approche même lui était défendue, il deviendrait Dieu. Et l'homme, oubliant l'ordre exprès du Seigneur, se laissa séduire; mais bien loin d'atteindre à la gloire qu'il avait rêvée, il perdit son privilége d'immortalité, fut expulsé du paradis, et relégué dans ce monde corruptible où vous habitez maintenant. En proie à un délire digne de pitié, vous suivrez, ô Perses, les suggestions de ce même astucieux conseiller, non pas en mangeant du fruit de l'arbre défendu, mais en adorant les créatures de préférence au Créateur, en rendant un culte à des éléments insensibles, en offrant des repas à des démons sans ventre, et en vous éloignant de celui qui est le maître et le principe de toutes les choses créées.

» Encore ce méchant conseiller ne s'arrête-t-il pas à cela, il veut vous faire pires qu'il n'est. Ce n'est pas que les démons puissent mener quelqu'un à la perdition par force et par violence, mais ils persuadent les hommes ignorants par des suggestions artificieuses, et, au moyen de la flatterie, leur adoucissent la pente du péché. C'est ainsi qu'un bon nombre d'hommes, après être

» pris dans leurs piéges, deviennent ensuite leurs satel-
» lites, et ils séduisent leurs camarades, non pas par
» violence, mais par insinuations fallacieuses, à commet-
» tre toutes sortes de crimes, tels que l'astrologie, la
» magie, la fornication, le vol, le brigandage et mille au-
» tres abominations.

» Mais la justice venge la société en punissant les mal-
» faiteurs de mort. Pour cela, il ne faut pas dire qu'il y a
» deux dieux, dont l'un a fait les juges équitables et l'autre
» les juges prévaricateurs. Car, de même, un homme,
» aussi bien dans une époque, peut devenir méchant, ou
» d'un abîme de méchanceté devenir homme parfait dans
» l'autre époque. Donc on ne donne pas aux juges impar-
» tiaux qui punissent les malfaiteurs la qualification de
» méchants et de malfaiteurs. On dit au contraire que ce
» sont des hommes équitables et des bienfaiteurs de l'hu-
» manité. Cependant, la nature est une et non pas double,
» et c'est de cette unité que découle un double effet, l'un
» funeste, l'autre rémunérateur. Si, parmi les hommes,
» on suit cette règle d'institution royale, pour bien
» gouverner un état, à plus forte raison devons-nous
» croire qu'elle préside aux jugements de Dieu, qui ne
» veut bien que le salut, et non la mort d'aucun. Il a dé-
» cerné en effet contre les grands coupables la peine de
» mort, mais il comble de grâces et couronne d'une gloire
» immortelle tous ceux par qui la vertu d'obéissance a
» été pratiquée.

» Or, ce Dieu que votre langue sans frein blasphème
» insolemment, est le créateur de toutes choses et le Dieu
» véritable. Vous ne gardez pas non plus de ménagements
» envers notre Seigneur Jésus-Christ, dont vous changez
» le nom sacré en celui de fils de Panthor, et que vous

» décriez en le traitant de séducteur! Vous foulez aux
» pieds l'immense bienfait de la rédemption, ce qui ne
» peut que vous perdre, vous et les peuples de vos états,
» et vous exposer à encourir la juste vengeance du Sei-
» gneur qui vous plongera dans le feu inextinguible de
» l'enfer, vous et tous ceux qui ont consenti, avant,
» pendant et après, à vos croyances erronées.

» Pour nous, notre ferme croyance est que le même
» Dieu a créé le monde, a pris lui-même un corps dans
» le sein de la vierge Marie, sans participation d'homme,
» suivant les prédictions des Prophètes. De même que de
» rien il a créé le monde, ainsi, sans causes charnelles,
» il a reçu son corps de la Vierge pure, en réalité et non
» en apparence. Il est le vrai Dieu, et s'est fait vrai
» homme. Il n'a pas altéré, ni sa divinité ni son huma-
» nité; il est resté toujours le même, toujours un. Comme
» nous ne pouvions le voir, étant de sa nature divine invi-
» sible, ni l'approcher, n'étant pas approchable, il est
» venu à nous en prenant la nature humaine, afin que
» nous puissions nous ranger sous sa nature divine. Il n'a
» pas réputé à déshonneur de se revêtir du corps humain
» qu'il avait créé, mais il l'honora au contraire comme
» son propre ouvrage. Il ne communiqua pas à la nature
» qu'il avait prise l'honneur de l'immortalité, par degrés et
» peu-à-peu comme aux anges incorporels, mais il investit
» tout d'un coup la nature, du corps, de l'esprit et de
» l'âme réelle, et les réunit à sa personne divine. Ainsi en
» Jésus-Christ est toujours unité et jamais duité. Nous ne
» connaissons donc en lui, qu'une divinité qui existait
» avant la création du monde; c'est encore la même aujour-
» d'hui.

» Jésus-Christ qui, par son incarnation, a sauvé le

» monde, s'est livré volontairement à la mort. L'incarnation et la rédemption sont pour nous des mystères ; mais » cela est fort clair pour la divinité. Jésus-Christ s'incarna » dans le sein d'une vierge immaculée, il naquit, fut » emmaillotté et mis dans une crèche. Des mages vinrent » l'adorer du fond de l'Orient. Il fut allaité comme un » enfant ordinaire et grandit ; à l'âge de trente ans, il fut » baptisé dans le fleuve du Jourdain, par Jean, fils de la » stérile Elisabeth. Il a fait beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple d'Israël. Il fut trahi par les prêtres » et condamné par Ponce-Pilate. Il fut crucifié, mourut » et fut enseveli. Il ressuscita le troisième jour, et apparut » à ses douze apôtres ainsi qu'à plus de cinq cents personnes. Après avoir demeuré avec eux durant quarante » jours, il monta au ciel sur la montagne des Oliviers, en » présence de ses disciples, et s'assit sur le trône auprès » de son père. Il a promis de venir une seconde fois avec » beaucoup de pompe pour ressusciter tous les morts, » renouveler ce monde et juger les justes et les pécheurs, » en donnant aux uns la récompense et aux autres le châtiment qu'ils ont mérité ; ceux qui ne croient pas à son » Evangile et qui repoussent ses bienfaits seront punis » avec les malfaiteurs.

» Il n'est pas possible d'ébranler en nous cette foi, ni » de nous faire quitter cette croyance. Ni les anges, ni les » hommes, ni le feu, ni l'eau, ni l'épée, ni les plus cruels » supplices du monde ne peuvent rien à cet égard. Nous » vous abandonnons nos corps et nos biens, faites-en tout » ce que vous voudrez. Si vous nous laissez cette croyance, » nous ne reconnaîtrons que vous pour Seigneur de la » terre, comme nous ne reconnaissons que Jésus-Christ » pour Dieu du ciel, car il n'est point d'autre Dieu que lui.

» Si cette déclaration solennelle vous irrite et si vous per-
» sistez dans vos desseins, écoutez nos résolutions : nos
» corps sont dans ta main, traite-les suivant ton plaisir ;
» à toi les tortures, à nous l'acceptation ; tu peux lever le
» glaive, nous présenterons nos cous.

» Nous ne valons pas mieux que nos ancêtres qui ont
» eu l'honneur de sacrifier leurs biens et leur vie pour ce
» véridique témoignage ; fussions-nous immortels et qu'il
» nous fût possible de mourir pour l'amour de Jésus-
» Christ, nous ne ferions pas moins volontiers, puisqu'il
» était immortel et qu'il nous a aimés jusqu'à mourir pour
» nous ; car c'est sa mort qui nous a délivrés de la mort
» éternelle. Il n'a pas épargné pour nous son immortalité ;
» nous qui ne sommes que des mortels nous mourrons
» bien volontiers pour son amour, persuadés qu'il dai-
» gnera nous recevoir dans son royaume céleste. Nous
» mourrons donc volontiers en échangeant ces corps pé-
» rissables contre la vie immortelle.

» Qu'on ne nous parle plus ; comme à des enfants, de
» renoncer au christianisme ; nos vœux ne sont pas avec
» les hommes qui sont toujours trompeurs, mais avec
» Dieu qui ne trompe point. Ces vœux, il est impossible
» de les abolir, ni maintenant, ni plus tard, ni au bout
» de quelques siècles, ni dans les siècles des siècles. »
(E. V. T. K. G., p. 24.)

Les évêques que nous avons nommés, avaient signé cette mémorable lettre et tout le peuple réuni à eux avait approuvé. Chacun, dans cette solennelle assemblée, s'était engagé par serment à maintenir, au péril de sa vie, cette profession de foi.

Lorsque cette lettre fut arrivée à la cour, on la lut dans la grande salle où l'empereur donnait ses audiences. Les

dignitaires de l'armée, les principaux fonctionnaires étaient présents. Presque tous admiraient en secret la sainte hardiesse des évêques ; mais personne n'osait manifester ces sentiments. Le chef des mages et le premier ministre dirent au roi que les Arméniens étaient des sujets rebelles et que la lettre des évêques approuvée par l'assemblée du peuple, en était la preuve. Outré de fureur, Hazguerd s'écria. « Je sais qu'il y a des insolents, de ces hommes » qui doutent de notre loi, et qu'une sorcellerie égare et » fait courir après des doctrines mensongères et trom- » peuses. Mais moi, j'ai résolu de ne pas épargner les » plus terribles châtiments à ceux qui agissent de la sorte. » Je ne ferai exception de personne, pas même des grands » qui m'approchent le plus près, et je déclare que j'em- » ploierai les supplices et les tortures jusqu'à ce qu'on ait » abandonné de gré ou de force la loi pernicieuse des » chrétiens. »

Alors le vieux ministre, nourri dans l'art subtil des plus dangereuses fourberies, adressa au prince irrité un discours ainsi conçu : « A quoi bon vous donner, ô héros » roi, dit-il, tant d'inquiétude et d'embarras. Si l'empe- » reur des Grecs lui-même n'ose enfreindre vos moindres » ordres, si les Huns sont devenus vos esclaves obéissants, » quels sont les téméraires qui oseront enfreindre vos lois? » Commandez souverainement dans votre empire, et tout » ce que vous souhaiterez, s'accomplira sur-le-champ. » (E. V. T. K. G., p. 47.)

Aussitôt le roi fit entrer dans l'assemblée son grand chancelier, et lui dicta un ordre violent plein d'expressions furieuses, et dans lequel il commandait aux princes Arméniens de le venir trouver sur-le-champ. Il dicta lui-même les noms de ceux qu'il connaissait, les voici : les

princes Vassag, de la maison de Sunik; Nerchabouh, de la maison d'Arzrounik; Ardag, de la maison Richedunik; Katechau, de la maison Korkorounik; Vartan, de la maison de Mamigonian; Ardag, de la maison Mogh; Manegh, de la maison d'Abahounik; Vahan, de la maison d'Amahounik; Kide, de la maison de Vahevounik; Chémavon, de la maison d'Andzevazik.

Il y en avait près de la moitié dans l'armée auprès du roi; quelques autres étaient préposés à la garde des portes de Derbend, contre les Couchuns du nord. Enfin il y en avait quelques-uns qui étaient des moines, et qui demeuraient en Arménie *dans leurs familles* (peut être à cause de la persécution).

Quand cet ordre arriva en Arménie, tous les princes qui s'y trouvaient, jurèrent entre les mains de Joseph, leur évêque, de rester fidèles jusqu'à la mort à la foi chrétienne. Ils se mirent en route pour la Perse. Ils marchaient hâtivement; car il leur tardait de voir leurs parents, leurs amis qui souffraient déjà pour la foi, parce que, se trouvant près du roi, ils avaient été immédiatement livrés à sa fureur.

Ce fut le samedi de la grande semaine de Pâques, qu'ils arrivèrent à la porte royale et se présentèrent au souverain. Leurs ennemis furent étonnés au plus haut point en voyant l'air de calme et de sérénité qui se montrait sur leur visage. Ceux qui souffrent persécution pour la justice sont assistés du Seigneur, il leur prête sa force, il les soutient de sa grâce.

Dans cette circonstance, le roi omit vis-à-vis des princes Arméniens le cérémonial accoutumé. Au lieu de les envoyer recevoir à la porte royale par ses officiers, il les fit brusquement introduire, et se présentant furieux dans

l'assemblée il leur dit. « J'en jure par le soleil, ce grand
» Dieu qui éclaire le monde et qui par sa chaleur vivifie
» tous les êtres, si demain, à la naissance du jour, cha-
» cun de vous, avec moi, à la première apparition de cet
» astre merveilleux, ne fléchit pas le genoux devant lui et
» ne confesse pas sa divinité, je lui ferai subir les suppli-
» ces les plus cruels, jusqu'à ce que, bon gré, mal gré,
» il exécute mes ordres. » (*Loc. cit.*, p. 50.)

Les princes Arméniens n'étaient pas hommes à se laisser intimider par ces menaces furibondes. Que leur importaient les supplices? ils croyaient en Dieu. Ils combattaient pour sa cause. Levant les yeux au ciel ils implorèrent la grâce de Jésus-Christ qui a promis à ses disciples persécutés de leur dicter leur langage devant leurs ennemis. Ils répondirent au roi. « Veuillez permettre, héros roi,
» que nous répondions brièvement, en présence de cette
» honorable assemblée, et daignez nous entendre vous-
» même avec calme. Nous rappellerons d'abord à votre
» souvenir quc Chabouk (II. l'an 305), roi des rois, qui
» fut trisaïeul de votre grand-père Hazguerd (Ier, l'an 399),
» fut par la volonté de Dieu, mis en possession du pays
» d'Arménie, qui professait alors cette même religion
» que nous professons maintenant. Nos pères et les aïeux
» de nos grands-pères sont toujours demeurés fidèles à la
» Perse; ils ont rempli tous leurs devoirs avec exactitude,
» et se sont scrupuleusement acquittés de tout ce qui con-
» cernait leur service militaire. Souvent ces rois, vos
» aïeux, les comblèrent d'honneurs, proportionnément à
» leur mérite, et cet état de choses a duré ainsi jusqu'à
» vous, qui avez recueilli leur trône comme votre héri-
» tage. Nous qui sommes ici devant vous, héros roi, nous
» vous avons rendu les mêmes services, et peut-être

» avons-nous beaucoup plus fait pour vous que nos ancê-
» tres ne firent jamais pour les vôtres. » Cela dit, nos princes rappelèrent hardiment leur fidélité et leur vaillance supérieure à celle de leurs pères; ils parlèrent des impôts écrasants qu'on levait en Arménie, impôts infiniment plus lourds que ceux que l'on payait aux anciens rois de Perse, puis ils ajoutèrent : « Depuis les premiers temps,
» notre sainte Eglise était libre d'impôts; vous l'y avez
» soumise, et nous ne nous y sommes pas opposés, parce
» que nous aimons votre dynastie. Or, d'où naît votre
» colère? veuillez nous en dire le motif. Notre religion
» nous empêche-t-elle de vous servir de mieux en mieux? »
(*Loc. cit.*, p. 50.)

Hazguerd transporté de rage répondit à ce discours en détournant la tête de l'air du mépris le plus profond. « Le
» trésor royal est souillé par les contributions qu'il lève
» sur votre pays. Votre or est impur, et ces services que
» vous vantez sont plus qu'inutiles, car vous vous égarez,
» faute de vouloir vous instruire dans notre religion qui
» est la vraie. Vous méprisez les dieux, vous faites mourir
» le feu, vous infectez l'eau, vous enterrez les morts dans
» la terre; vous souillez ainsi tous les éléments; et ainsi,
» quand vous manquez d'exécuter toutes ces pratiques en
» rigueur, vous donnez une nouvelle vigueur et du con-
» tentement au génie du mal, à Ahrimen. Ce qui est en-
» core une faute plus énorme, c'est que vous ne vous ap-
» prochez que rarement des femmes, ce qui réjouit gran-
» dement les démons, et que vous refusez obstinément de
» suivre les doctrines des mages. Vous êtes à mes yeux
» comme des brebis égarées et dispersées sur la vaste
» surface de la terre. Cela m'afflige jusqu'au fond du
» cœur, et je crains que les dieux offensés ne se vengent

» sévèrement de moi à cause de vous. Or, si vous voulez » vivre, sauver vos âmes et retourner en Arménie com- » blés d'honneurs, songez à vous conduire demain comme » je l'ai prescrit. » (*Loc. cit.*, p. 52).

Les princes Arméniens, loin de se laisser intimider ou gagner par ces paroles répondirent au roi en ces termes : « Assez, Sire, assez ! ne nous parlez plus de cette chose- » là. Le christianisme n'est ni une institution humaine, » ni une faveur du soleil, que par inadvertance vous qua- » lifiez du titre de Dieu, et qui non-seulement ne l'est » point, mais qui n'est pas même vivant. Les églises ne » sont pas des dons royaux, ni l'œuvre de la sagacité, ni » l'invention le butin des soldats, ni l'effet de la fourberie » trompeuse des démons, ni le produit des élémens. L'E- » glise ne tient point son établissement de toutes ces cho- » ses. C'est une grâce toute gratuite de Dieu offerte, non » pas à quelques hommes seulement, mais à tout le genre » humain, à tous les peuples doués de raison et habitant » toutes les contrées qui sont sous le ciel. Les fondements » de cette Eglise sont posés sur une pierre solide, ceux » qui sont ici-bas ne peuvent l'ébranler, et ceux qui sont » en haut ne peuvent la remuer. Il n'est pas donné à » l'homme de vaincre une chose à laquelle ni le ciel ni la » terre ne peuvent nuire. Maintenant, usez-en envers nous » selon votre désir. Vos supplices nous trouverons prêts, » et nous saurons, non-seulement souffrir, mais mourir. » Qu'il vous plaise de nous interroger séparément sur cet » article et vous recevrez la même réponse, ou même une » réponse plus ferme encore de chacun de nous, sans » craindre vos menaces. » (*Loc. cit.*, p. 53.)

Ce généreux langage fit sortir le tyran de lui-même : sa rage brisant la contrainte qu'il s'imposait, il dévoila ses

pensées les plus intimes dans le discours violent qui lui échappa. Tel un vase qui répand, quand il éclate, les dangereux poisons qu'il contenait. Triplant et quadruplant son serment par le soleil, Hazguerd s'écria : « Vos paroles » n'ébranleront pas ma résolution, et vous ne l'obtien» drez pas sitôt cette mort dont vous êtes enthousiastes. » Vous tous qui êtes là, et ceux qui sont dans mon armée, » je vous ferai charger de fers, puis je vous ferai déporter » dans le Ségestan au travers des contrées impraticables » où vous périrez chemin faisant par suite du hâle et de » l'excessive chaleur. Ceux qui resteront seront jetés dans » des forteresses et dans des cachots effroyables. J'enverrai » dans votre pays une armée innombrable avec des élé» phants, et vos femmes et vos enfants seront transportés » par mon ordre dans le Khouzistan et Suzian en exil. » Quant à vos églises et aux oratoires où sont les tombeaux » de vos martyrs, je les ferai raser et réduire en cendres. » Si quelqu'un d'entre vous se hasarde de s'y opposer, je » le ferai écraser sans pitié sous les pieds de mes élé» phants. Vous voilà prévenus, pensez-y bien, tout ce que » j'ai dit sera exécuté. » (E. V. T. K. G. p. 54).

Hazguerd chassa ensuite de sa présence les princes Arméniens, et les commit à la garde de ses bourreaux qui eurent ordre de veiller sur eux sans les enchaîner. Les chrétiens furent dans la désolation quand ils virent le sort qu'on faisait à ces généreux soldats de Jésus-Christ. Ils firent tous les efforts possibles pour les délivrer. Ils s'adressèrent à ceux des grands officiers du roi, qu'ils crurent bien disposés en leur faveur, leur firent de riches présents, et leur payèrent des sommes considérables. Mais rien ne put calmer la fureur du roi, qui ne voulut abso-

lument rien entendre. Les chrétiens durent perdre de ce côté toute espérance.

Il y avait à la cour un eunuque qui faisait partie du conseil du roi, et qui était en secret chrétien et fort attaché à sa religion. Les souffrances et les dangers des saints confesseurs le touchaient beaucoup. Lorsqu'il eut acquis la certitude que le roi ne manquerait pas d'exécuter ses desseins contre eux, et contre l'Arménie qu'il voulait ruiner entièrement, il vint trouver les princes prisonniers et leur indiqua, dit Elisée, le seul moyen de sortir de leur cruelle position, et de sauver leur pays. C'était de paraître céder aux volontés du roi, en faisant semblant de se convertir au culte du soleil.

Les circonstances politiques, leur dit-il, vous servent admirablement. Les Couchuns viennent de faire une irruption sur le territoire du royaume, ils ont ravagé plusieurs provinces, déjà le roi pour les combattre a fait partir toute la cavalerie : lui-même s'apprête à la suivre. Dans ces circonstances difficiles, il n'aura pas d'autres troupes à envoyer en Arménie, que celles que vous commandez. Une fois dans votre pays, vous prendrez conseil des circonstances et vous vous en remettrez à la providence du Dieu qu'intérieurement vous n'abandonnerez pas. Au fond vous ne cesserez pas d'être fidèles à vos devoirs. Hazguerd sera trompé par de faux semblants et voilà tout.

Comme nous allons le voir, les princes d'Arménie suivirent ce conseil. Tout nous porte à croire qu'ils le firent de bonne foi et que Dieu leur tint compte de l'excellence de leurs intentions. Cependant, nous ne pouvons laisser passer un pareil fait sans réflexions. Certes, l'eunuque, donneur de conseils, était un pauvre théologien, et la cons-

cience des princes d'Arménie était, il faut en convenir, bien peu éclairée.

De tous temps les apparences ont été au nombre des devoirs des chrétiens. Dans le récit des combats des martyrs, nous avons vu cent fois les persécuteurs chercher à vaincre les disciples de Jésus-Christ en leur proposant de paraître simplement abandonner leur foi, soit en paroles, soit en faisant des choses indifférentes au fond, mais qui auraient mis les apparences contre eux. Nous avons toujours vu les martyrs refuser généreusement de se prêter à ces subterfuges et mourir dans leur refus. Ces subterfuges sont des crimes. L'apparence de l'apostasie, c'est une apostasie. Avec cette doctrine des réticences mentales, les martyrs auraient toujours pu éviter les supplices, et de fait, les lâches et les parjures se seraient, aussi bien que les vrais fidèles, abrités sous cette protection. Dieu veut que nous paraissions ce que nous sommes. Nous n'avons pas le droit d'abaisser devant ses ennemis l'étendard de sa croix qu'il nous a chargés de porter, de défendre et de planter dans notre sang, s'il le faut. Nous ne devons pas donner à nos frères ce scandale de la désertion même apparente. Qui sait si elle n'est qu'apparente d'ailleurs? Qui triomphe? le démon et les persécuteurs puisqu'ils ont obtenu ce qu'ils demandent. Quel est le vaincu? N'est-ce pas le chrétien qui a courbé la tête, qui a incliné devant le démon la croix du Fils de Dieu? Alors pourquoi n'y aurait-il pas dans le monde une religion officielle, la païenne par exemple, imposée par une tyrannie et suivie ostensiblement par tout le monde; puis une autre, la vraie, ne se montrant pas et suivie seulement dans le fond des consciences. Peut-on dire que dans des circonstances exceptionnelles, de graves intérêts compromis puissent excuser cette conduite

des chrétiens? jamais. Faites ce que Dieu commande, obéissez au devoir. La providence pourvoiera au reste. Dieu sait ce qui convient au cours des évènements, il laisse opprimer la justice et les bons parfois, il ne les abandonne jamais entièrement. Leurs intérêts sont en sûreté dans ses mains.

Elisée approuve les Princes arméniens, il a tort évidemment; cependant nous sommes très content de trouver chez lui cette erreur. C'est une preuve de plus qu'il faut mettre leur conduite sur le compte, non pas de la lâcheté, mais d'une foi mal éclairée et suivant avec de bonnes intentions de faux principes.

Nous ne pouvions nous dispenser ici de ces réflexions. Comme nous le verrons bientôt, tout le peuple d'Arménie fit voir en croyant ses princes apostats, une désolation qui prouve combien fut grand le scandale qu'ils occasionnèrent. Maintenant avons-nous vu clair dans ce grand évènement? L'historien ne cherche-t-il pas à dissimuler une faute grave chez ces princes? Nous ne le croyons pas, mais Dieu seul le sait. Peut-être furent-ils lâches et apostats, et se relevèrent-ils en présence de la désolation de l'Arménie et devant les reproches et les exhortations de leurs évêques? Si le fait eut lieu ainsi, ce que nous hésitons à croire, pourquoi Elisée ne l'avoue-t-il pas? L'humanité a ses faiblesses et aucun homme n'est assez grand, assez saint pour s'élever, en son nom d'homme, contre les faiblesses de son semblable. Il n'en a le droit qu'au nom de Dieu et de la règle. Il y a considérablement de martyrs au ciel qui eurent des faiblesses, des apostasies à se reprocher, et qui les rachetèrent par un glorieux triomphe. Pierre n'a-t-il pas renié trois fois son divin Maître? Sublime leçon que Dieu a voulu donner aux hommes en leur faisant voir que

les plus élevés ne sont pas exempts de chutes, et que d'un autre côté il ne faut jamais désespérer de la miséricorde divine qui a des trésors de pardon pour tous les crimes de l'humanité, qui viennent se laver dans le repentir et dans la grâce.

Après avoir examiné leur position sous toutes les faces, les Princes arméniens adressèrent à Dieu cette prière: « Seigneur de l'univers, vous connaissez le secret des » cœurs, et les pensées les plus obscures deviennent clai- » res devant vous; vos jugements n'ont pas besoin pour » se former de la vue des objets sensibles, ni de l'opinion » des hommes, car, vos yeux voient nos actions avant » que nous ayons agi. Nous épanchons notre âme devant » vous; recevez, Seigneur, notre mystérieuse prière et » daignez l'accomplir, selon votre sainte volonté, afin » que l'éternel ennemi des hommes qui combat contre » nous, par le moyen de son satellite couronné, ne retire » de cette lutte impie que rage et confusion. Ébranlez, Sei- » gneur, l'obstination de ce roi impie; arrêtez ses des- » seins, fléchissez sa volonté inexorable, et faites-nous » retourner en paix dans le sein de votre sainte Eglise. » Ayez la bonté, Seigneur, de nous accorder cette grâce, » et faites que nous ne voyions pas les pillages et les sacca- » gements dont ce cruel ennemi menace votre Église. » (E. V. T. K. G., p. 56.)

Ensuite les Princes bien résolus intérieurement à être fidèles à leur foi, envoyèrent l'eunuque qui les avait conseillés à Hazguerd, pour lui dire qu'ils étaient résolus à obéir à ses ordres. Ce prince fut ravi de joie à cette nouvelle. Il fit venir immédiatement les princes Arméniens qui devant lui firent semblant d'adorer le soleil, et lui

offrirent des sacrifices, suivant les coutumes et les lois des mages.

Hazguerd, pour les récompenser, leur fit de magnifiques cadeaux, leur octroya d'immenses concessions de terres, ajouta des honneurs à leurs dignités héréditaires, et les nomma aux premiers emplois. Non content de cela, il les chargea d'exécuter eux-mêmes ses desseins contre leurs compatriotes et contre les autres peuples chrétiens. En conséquence, il mit sous les ordres de ces princes, une troupe considérable de cavalerie persanne, puis une autre troupe, composée de plus de sept cents docteurs mages commandés par un grand pontife de cette loi. Plein de confiance dans la fidélité des princes, Hazguerd partit pour aller faire la guerre aux Couchuns.

Les mages suivaient l'armée des Princes comme une troupe de démons acharnés, et rêvant la réussite de leurs plans, se partageaient par avance les provinces qu'ils allaient avoir à gouverner; car l'ordre royal ne regardait pas seulement l'Arménie, il s'étendait à la Géorgie, à l'Agouank, à la Lepnik, à l'Agzhik, à la Gortik, à la Ztotek, à la Tasan, et aux autres contrées de la Perse, où on professait le christianisme. Les instructions que le roi avait données aux mages, étaient celles-ci. « A dater de navasart (du 15 août au 15 septembre) qui est le premier » de la nouvelle année, jusqu'à l'autre navasart, dans tous » les états du grand roi, on supprimera toute profession et » le nom du christianisme. Les églises seront fermées et » leurs portes scellées; les ornements des sanctuaires » chrétiens, suivant les registres et par écrit, seront confisqués au profit du trésor royal. Les chants des psaumes, les lectures des prophètes seront abolis, et les » prêtres chrétiens n'auront plus l'audace d'instruire le

» peuple dans leurs maisons. Les moines et les religieuses » sortiront de leurs monastères et quitteront leur costume » pour prendre celui des laïques. Les femmes de distinc- » tion et les familles des princes devront donner l'exemple, » et suivre les premiers le culte des mages. Les fils et les » filles des paysans et des notables de chaque lieu iront » se faire instruire sur la place publique, près des mages, » dans la religion de Zoroastre. Les lois qui concernent le » mariage selon le canon des chrétiens, sont abrogées. Au » lieu de prendre une seule femme, les hommes en pren- » dront plusieurs, ce qui fera croître et multiplier la na- » tion arménienne. Les pères pourront épouser leurs filles, » les frères leurs sœurs, les fils leurs mères, les petits- » fils leur aïeule. Aucun animal destiné à la nourriture de » l'homme, soit brebis, soit chèvre, soit bœuf, soit porc » ou volaille, ne pourra être tué sans avoir été d'abord » offert aux dieux. On ne fera point de pâte sans levain. » On ne jettera ni fiente ni immondices dans le feu. On ne » se lavera point les mains sans urine de bœuf. On ne » tuera ni les loutres, ni les renards, ni les lièvres. Les » serpents, les lézards, les grenouilles, les fourmis et au- » tres animaux nuisibles ne vivront pas; mais la quantité » et le nombre des animaux qu'on aura détruits seront » notés avec exactitude par le poids royal. Tout ce qui con- » cernera le service des immolations et des sacrifices, la » disposition et la quantité des cendres, l'ordre des fêtes » et de l'époque annuelle, sera écrit et annoté dans les re- » gistres royaux. Ces premières dispositions indispensa- » bles seront exécutées dès à présent par tout le monde » jusqu'à la fin de la présente année, et le reste des obser- » vances les plus minutieuses de la loi à l'avenir. » (E. V. T. K. G., p. 59.)

Dans cette armée qui marchait contre l'Arménie, il y avait plusieurs peuples chrétiens, qui tombèrent dans une extrême désolation en voyant l'apostasie apparente des princes Arméniens. Dans l'amertume de leur douleur et les yeux pleins de larmes, ils vinrent trouver les princes et les prêtres qui les accompagnaient, et leur parlèrent en ces termes : « Qu'allez-vous faire maintenant de votre » sainte Bible? où transporterez-vous les ornements sacrés » du service divin? Oublierez-vous les bénédictions spiri- » tuelles et les paroles du prophète? Vous avez fermé les » yeux pour ne pas lire dans les livres saints, et bouché vos » oreilles pour ne pas les entendre; mettrez-vous aussi » de côté la voix de votre conscience? Imposerez-vous si- » lence à vos souvenirs et à vos remords? Qu'allez-vous » faire de la parole du Seigneur? Quiconque me reniera » devant les hommes, a-t-il dit, je le renierai aussi de- » vant mon Père qui est aux cieux et devant tous les saints » anges. Vous étiez les docteurs des prédications apostoli- » ques, maintenant vous êtes les disciples de l'erreur et » du mensonge des mages. Vous craigniez et vous ensei- » gniez la vérité, et maintenant c'est le mensonge et l'er- » reur que vous prêchez. Vous annonciez le Dieu créateur » des êtres et maintenant vous reconnaissez les créatures » pour dieux.

» Vous avez été baptisés du baptême de feu du Saint- » Esprit, vous allez être maintenant marqués au sceau du » feu, de la fumée et de la cendre. Vous aviez horreur du » mensonge, et vous y voilà plongés par-dessus la tête. » Vous avez eu pour nourriture le précieux corps et le pré- » cieux sang du Christ; maintenant vous allez vous repaître » des viandes impures des sacrifices. De temples du Saint- » Esprit que vous étiez, vous voilà devenus les autels où

» l'on sacrifie aux démons. Vous vous étiez revêtus de Jé-
» sus-Christ à votre naissance, et vous vous êtes dépouil-
» lés de ce vêtement glorieux pour aller danser et sauter
» devant le soleil comme les dews. Vous étiez héritiers du
» ciel et vous avez pris librement pour partage l'enfer. La
» menace du feu éternel était surtout pour les idolâtres,
» pourquoi voulez-vous donc participer à leur triste sort?
» C'est pour eux que s'engraisse le ver éternel, et c'est
» vous qui nourrissez aujourd'hui vos corps pour lui
» servir de pâture. C'est pour eux que s'épaississent les
» ténèbres extérieures, pourquoi vous y êtes-vous jetés,
» vous qui êtes des enfants de lumière? Depuis très long-
» temps ces peuples sont aveugles, vous ne l'ignorez pas,
» et cela ne vous a pas empêchés de courir sur leurs traces.
» C'était pour eux que la fosse était creusée, pourquoi
» avez-vous couru en avant pour vous y précipiter avec
» eux? Comment parviendrez-vous à apprendre tant de
» noms de tous ces dieux qu'ils adorent, puisque ces dieux
» n'existent nulle part? Dieu vous avait déchargés des
» fardeaux pesants, et voici que, par votre propre folie,
» vos épaules s'affaissent sous les poids les plus lourds.
» La grâce vous avait délivrés de tout cela dès votre en-
» fance, et voilà que vous chargez vos bras des chaînes
» insupportables de la servitude. Le ciel est en deuil pour
» vous sur vos têtes, et la terre s'attriste sous vos pas. Les
» anges et les martyrs sont également irrités de votre
» perfidie. Je déplore votre destin, je plains vos proches
» et je gémis sur vous. Si vous aviez été affranchis de
» l'esclavage par un homme, et que vous l'eussiez quitté
» ingratement ensuite pour vous engager au service d'un
» autre maître, il n'est pas douteux que vous n'eussiez
» mis le premier en colère. Or, comment concilierez-vous

» votre désertion actuelle avec le premier commande-
» ment qui dit : Je suis Dieu et il n'y a pas d'autre Dieu
» que moi. Je suis un Dieu jaloux et je fais porter aux
» enfants, jusqu'à la septième génération, le châtiment
» qu'ont attiré les péchés de leur père. Si les enfants
» innocents sont châtiés à cause des iniquités de leur
» père, combien ne le seront-ils pas davantage lorsqu'ils
» joindront à ce fardeau, déjà si lourd, celui de leurs pro-
» pres péchés ?

» Vous étiez pour nous comme un rempart qui nous
» abritait du danger lorsqu'il survenait quelque évène-
» ment sinistre : auprès de vous, nous trouvions le repos
» et la sécurité ; maintenant, ce rempart est abattu de
» fond en comble ! Vous étiez notre gloire devant les
» ennemis de la vérité ; et maintenant vous êtes, devant
» eux, notre opprobre ! Tant qu'ils vous ont supposé de
» l'attachement pour notre foi, ils ont montré quelques
» égards pour nous ; mais maintenant, et à cause de vous,
» ils vont certainement nous traiter sans miséricorde.
» Ainsi, vous ne répondrez pas seulement de vous-mêmes
» devant le tribunal de Dieu, mais vous répondrez de tous
» ceux qui, à cause de vous, seront condamnés au sup-
» plice. » (E. V. T. K. G., p. 62.)

Les Princes arméniens, n'osant découvrir ce qu'ils avaient dans le cœur, souffraient les angoisses du désespoir le plus violent. Chacun croyait à leur apostasie et en éprouvait la plus violente indignation. Les prêtres qui étaient dans l'armée, n'étaient pas initiés aux desseins secrets qui les avaient fait agir ; ils envoyèrent en Arménie, un courrier, qui vint, les yeux en pleurs, et les vêtements déchirés, apporter à l'assemblée des évêques, l'affreuse nouvelle de l'apostasie des princes. Aussitôt les évêques,

partirent pour leurs diocèses respectifs. Leurs vicaires et les prêtres envoyés par eux, allèrent dans tout le pays exhorter la population à se lever en masse pour repousser la force par la force.

« Que les mains du frère, disait l'instruction des évêques, soient tournées contre le frère qui a abjuré. Que le père n'ait point pitié de son fils, ni le fils de son père. Que la femme ne craigne point d'en venir aux mains avec son mari et que le serviteur se révolte contre son maître. La loi humaine n'est plus en vigueur ; c'est la loi divine qui règne à sa place, et c'est d'après cette loi que les coupables seront punis. » (E. V. T. K. G. p. 666.)

Tout le monde entendit cet appel et y répondit ; les hommes et les femmes, enfants et vieillards, tous se levèrent pour une cause si sainte et vinrent, le casque en tête et le glaive en main, se mettre à la disposition de leurs pasteurs.

Il faut, pour apprécier sainement ce soulèvement de l'Arménie chrétienne, bien considérer que les rois de Perse n'étaient pas les souverains, mais les tyrans de l'Arménie, et qu'ils visaient à deux choses à la fois, à détruire la religion chrétienne et la nationalité chez ce peuple. La loi divine qui commande l'obéissance aux pouvoirs, n'entend certes pas que ce commandement bénéficie au premier usurpateur venu, qui, violant toute justice, voudra réduire un peuple en servitude et renverser ses institutions. Il y a des révoltes saintes. Les Machabées, chez les Juifs, les Arméniens contre les Perses, les Vendéens contre les bourreaux de la France, ont droit à l'admiration et aux respects du monde.

Cependant les princes Arméniens et les Mages qui les accompagnaient avaient fait si grande diligence, qu'au

lieu de mettre six mois à leur voyage comme le roi les y avait autorisés, ils n'en avaient mis que quatre et encore pas entiers. L'armée vint camper dans une grande bourgade nommée Augegh. Elle construisit une enceinte de fortifications autour de son camp.

Il y avait vingt-cinq jours que cette armée restait dans l'inaction, quand le chef des mages, suivi de plusieurs autres mages et d'une grande quantité de soldats, vint un dimanche devant une église au moment où on allait célébrer les saints offices, et voulait la faire abattre. Saint Léon, prêtre, se trouvait en ce moment sur les lieux avec d'autres prêtres et beaucoup de notables habitants du pays. Ils ignoraient les secrets desseins des princes d'Arménie, et par conséquent ne savaient pas quelles étaient les forces que le chef des mages pouvait appeler à son aide; mais saisis d'un saint amour de Dieu, ils tombèrent avec de grands cris, à coups de pierres et de bâtons, sur les mages et sur leur troupe, et les mirent en fuite. Les vaincus se retirèrent épouvantés dans leur camp, tandis que les chrétiens vainqueurs chantaient tranquillement les louanges du Seigneur dans l'église qu'ils venaient de sauver par leur courage. Le bruit d'un si éclatant succès se répandit dans toute l'Arménie, et de toute part on accourait au lieu où ce premier exploit venait de couronner les défenseurs de la religion. Il y avait quelque chose de sublime et de navrant à la fois dans ce spectacle d'un peuple entier qui courait aux armes avec l'énergie que donne le désespoir; mais qui, loin de ses demeures, de ses champs, de ses travaux, venait sans expérience et en pleine confusion affronter de terribles luttes. Les uns gémissaient, les autres au contraire laissaient voir toute l'énergie que peut donner le désespoir. Les enfants et les

femmes partageaient encore plus que les hommes ces sentiments divers qui naissent dans d'aussi cruelles circonstances. Au milieu de cette multitude, on voyait les prêtres, l'Evangile à la main, implorant le secours de Dieu et excitant les hommes à se montrer courageux et intrépides défenseurs de leur foi.

Le chef des mages fut tellement épouvanté de ce soulèvement, qu'il vint conjurer Vassag et les principaux officiers du camp de se soustraire à une mort certaine, en retournant à la cour. « Laissez-moi, disait-il, puisque c'est » moi qui suis chargé de cette mission, laissez-moi écrire » au grand roi de renoncer à ses projets sur l'Arménie; » il est impossible, à moins que nos dieux ne s'en mêlent, » que la loi de Zoroastre prenne racine en ce pays-ci. Le » sentiment de la nation est trop prononcé pour pouvoir » s'y méprendre. Si le camp n'eût été composé que de » mages, nous étions tous infailliblement massacrés. Non-» seulement ces chrétiens sont furieux contre les étran-» gers, mais ils n'entendent épargner, à ce qu'il paraît, » ni leurs frères, ni leurs fils, ni personne de leur pa-» renté; ils ne songent pas seulement à s'épargner eux-» mêmes. Ces gens-là n'ont pas peur des édits et ne s'ef-» fraient point des supplices; on ne saurait les corrompre » à prix d'or, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'ils » préfèrent la mort à la vie. Quel est donc l'homme qui » puisse les contraindre?

» J'ai entendu dire à mes pères que du temps du roi des » rois Chabouh II, quand cette religion commençait à se » développer dans l'empire de Perse et par-delà, vers » l'Orient, nos principaux docteurs de la loi conseillèrent » au roi, de peur de voir l'entière destruction de la loi » des mages dans ses états, de publier un édit sévère qui

» abolit le christianisme dans tout son royaume. Plus il » redoublait d'efforts pour arrêter cette religion dans son » cours, plus elle faisait de progrès; elle arriva jusqu'au » pays de Couchuns, et de là s'étendit du côté du midi, » aussi loin que les Indes. Et les chrétiens qui habitaient » les provinces de Perse, étaient si hardis qu'ils élevaient » dans toutes les villes des églises qui surpassaient en » magnificence les palais du roi. Ils bâtissaient aussi des » oratoires qu'ils nommaient tombeaux des martyrs, pour » illustrer leurs églises. Et il n'y avait point de lieu habité » ni désert où ils ne construisissent des couvents. Sans » qu'il nous fût possible de savoir d'où ils recevaient des » secours, ils se multipliaient en nombre et croissaient » en richesses. La source de leur opulence nous était in- » connue, mais nous savions du reste que tout l'univers » courait après leur doctrine. Or, le roi Chabouh montra » de la sévérité; il fit arrêter beaucoup de chrétiens et les » condamna au dernier supplice. Mais rien ne réussit; » leur nombre ne diminua seulement pas, et le roi, après » des fatigues excessives et de violents accès de colère, » s'aperçut qu'il n'avançait pas. Il ferma toutes les églises » du pays de Perse et fit mettre les scellés sur les portes; » ils transformèrent en églises leurs maisons, et partout » ils purent célébrer leurs rites. Bien plus, ils préten- » daient qu'ils étaient eux-mêmes les plus nobles cha- » pelles du Seigneur, et que le temple de leur corps était » fort au-dessus des bâtiments construits de moellons et » de pierres. Les haches des bourreaux se sont émoussées; » mais leur cou ne s'est pas lassé de se présenter au sup- » plice; les exacteurs se sont fatigués d'emporter les ri- » chesses et les trésors, fruit du pillage des chrétiens, et » la fortune de ceux-ci se grossissait de jour en jour. Le

» roi était transporté de colère, et les bourreaux de fureur ; mais les chrétiens calmes, joyeux même, se présentaient aux supplices les plus horribles, supportaient patiemment toutes les privations, se consolaient de la perte de leurs biens, et couraient à la mort comme les brebis courent en foule le soir à la porte de leur bergerie. Enfin, le roi lassé fit cesser les persécutions ; il défendit aux mages de persécuter les chrétiens, et proclama pour tous les peuples qu'il gouvernait une entière liberté de conscience. Ainsi le mage, le manikien, le juif, le chrétien, et les sectateurs de toutes les religions qui existaient dans le royaume de Perse, furent libres de servir le dieu à leur manière. Cette mesure conciliatrice fit cesser les troubles et la terre se reposa. Car, lorsque la Perse est agitée, toutes les contrées de l'Occident le sont aussi, et l'Arabie, et la Syrie, et Dag-juges Tan avec elles.

» Nous savons tout cela par tradition; mais ce que j'ai vu de mes yeux me paraît plus fort, ajouta donc le chef des mages en adressant la parole à Vassag, toi qui es marzban (gouverneur) de ce pays, tu aurais dû, avant toutes choses, instruire la cour de la force des réunions des chrétiens et avec quel mépris ils reçoivent les ordres du roi, car tu dois les connaître. Il est certain que si nous ne nous fussions pas dépêchés de fuir, pas un de nous ne serait encore vivant. Si des hommes sans armes nous ont traités ainsi, que sera-ce si les milices se joignent à eux ? Qui pourra résister à cette fougue audacieuse ? Moi, je ne savais pas d'abord l'accord unanime de ce peuple ; car autre chose est de voir ou d'entendre. Toi qui as été élevé dans cette loi depuis ton enfance, toi qui savais la fermeté de ces hommes et qui n'ignorais

» pas que le sang coulerait si nous mettions la main sur » leurs églises, pourquoi n'as-tu pas dit sincèrement au » roi tout cela? car c'est toi qui étais le premier parmi » tous les princes de la nation, et tu étais, de plus, gou- » verneur du pays. Pourquoi as-tu manqué à un devoir » aussi essentiel? Tu es savant sur tout autre point; mais » sur celui-ci tu as gravement erré. Si tu ne l'as pas fait » par inadvertance, alors il est évident que tu es du com- » plot, et que c'est par ton conseil qu'ils m'ont attaqué, » moi et les miens. S'il en est réellement ainsi et que tu » répugnes à accepter la loi des mages, ne sois pas hon- » teux par crainte du roi. Je vais écrire à la cour, au sou- » rain pontife des mages, au garde-des-sceaux et au pre- » mier ministre : ils tâcheront d'amener le roi à vouloir » bien adoucir la rigueur du premier ordre, et de per- » mettre à chacun de suivre sa conscience. Par ce moyen, » on s'habituera peu à peu à la loi des mages, et ceux qui » voudront l'embrasser obéiront du moins volontairement » à l'ordre du roi. Car le pays fut remis entre nos mains. » Les révoltés assurément dévasteront les contrées et se « disperseront ensuite chez les nations étrangères, et » quand ce pays sera dépeuplé, la cour vous en voudra et » vous en rendra responsable. »

Le marzban, Vassag, lui répondit : « Vos pensées sont » justes et vos conseils excellents; mais, croyez-moi, j'i- » gnorais cette première attaque; elle s'est faite à mon » insu et j'en suis désespéré. Toutefois, faites ce que je » vais vous dire. Veuillez avoir un peu de patience, et ne » parlez de vos intentions à personne, excepté aux hom- » mes que je vous indiquerai, jusqu'à ce que j'aie réuni » une force imposante et que j'aie travaillé à désunir les » Arméniens. Si je viens à bout de mes projets, je vous

» réponds que le commandement royal sera exécuté. »

Ayant dit cela, il envoya l'ordre à tous ceux qui habitaient sa principauté de Sunik de lever des troupes en toute hâte et de venir renforcer ceux qui se trouvaient au camp des mages; il dit ensuite au chef des mages : « Maintenant écrivez à la cour qu'elle envoie hiverner en Arménie les dix mille hommes de cavalerie qui sont en quartier au pays d'Albanie. Quand nous les aurons sous la main, nul n'osera s'opposer à la volonté du roi. » Mais le chef des mages répondit : « Vous voyez autrement que » moi dans cette affaire et vos plans sont contraires aux » miens. Si nous employons la violence et que nous excitions une guerre intestine, le pays sera ravagé; nous » serons punis sévèrement, et cela occasionnera un très » grand dommage pour le royaume. » (E. V. T. K. G., p. 68.)

Le marzban Vassag, ne se rendit pas à ces conseils : c'était dans le cœur et vraiment qu'il avait apostasié et embrassé la foi de Zoroastre. Il chercha à séduire ses compatriotes par ses discours mensongers, à les gagner par ses libéralités. Il donnait de grands festins, auxquels il invitait beaucoup de monde et profitait de ces occasions, pour faire l'éloge des édits du roi. Il prodiguait les trésors que le roi de Perse avait mis à sa disposition pour gagner par des présents les principaux du pays. Les évêques qui voyaient ces coupables manœuvres, étaient dans la désolation ; cependant le courage ne leur manqua pas, ils se réunirent pour remédier au mal. Leur adresse et leur patience, vinrent à bout de séparer le camp des fidèles, de celui des apostats. Ils invitèrent à une de leurs réunions qu'ils tenaient la nuit, le généralissime Vartan, et après avoir reçu ses aveux et l'assurance qu'il leur donna de sa

fidélité constante à la vraie foi, ils prièrent sur lui, et le reçurent dans leur communion. Ce fut Vartan qui rallia tous ceux qui restaient fidèles à Jésus-Christ.

Ici nous ne pouvons nous empêcher de revenir sur le doute que nous avons manifesté déjà. Les princes Arméniens n'avaient-ils pas tous vraiment apostasié. Pourquoi cette timidité, cette longue hésitation? Pourquoi donc aux frontières de leur pays, ne se déclarent-ils pas, et attendent-ils les exhortations si pressantes de leurs évêques? Pourquoi laissent-ils si longtemps la malheureuse Arménie désolée de leur défection, et tremblante en les croyant au nombre de ses ennemis?

Vartan et les siens, s'étaient séparés des mages et du traitre Vassag. On n'était pas encore en hostilité flagrante, mais on s'observait, et la moindre étincelle pouvait allumer l'incendie. C'est ce qui eut lieu. Vassag et le chef des mages avaient distribué les prêtres du soleil dans les maisons des princes apostats, et là ils sacrifiaient des victimes, et contraignaient les chrétiens à en manger la chair. Ils les forçaient à adorer avec eux le soleil. Déjà le pays frémissait d'indignation. Un dimanche, les femmes des officiers des adorateurs du feu se permirent d'éteindre les cierges qui brûlaient autour de l'autel, à l'église, et déchirèrent les vêtements des religieuses qui étaient venues assister aux saints offices. Devant un tel sacrilége, les évêques irrités vinrent, l'Evangile en main, trouver le généralissime Vartan, et, sans lui demander audience, pénétrèrent jusqu'à lui. « Au nom du saint Evangile, lui dirent-
» ils, nous sommes ici pour vous adjurer de nous dire,
» vous et les princes qui vous entourent, si c'est par vos
» ordres et de votre consentement que le marzban Vassag
» et le chef des mages se portent aux abominations que

« vous connaissez comme nous ; s'il en est ainsi, com-
» mencez par nous faire couper la tête, avant de porter
» vos mains sacriléges sur la sainte Eglise. Mais s'ils font
» ce mal malgré vous, nous venons vous en demander
» vengeance dès aujourd'hui. »

Alors tous les princes qui étaient présents se levèrent et dirent tout haut, en s'adressant à Dieu : « Seigneur, vous
» qui connaissez le cœur des hommes et qui n'avez pas
» besoin de témoignage pour les juger, vous savez bien
» que nous ne sommes pas de cœur séparés de vous; s'il
» n'en est pas ainsi, condamnez-nous, dès à présent, sui-
» vant notre péché. Mais, si nous sommes fermes dans la
» foi et fidèles à notre alliance avec l'Evangile, soyez au-
» jourd'hui notre soutien, Seigneur, et livrez en nos
» mains les ennemis de la vérité pour que nous les trai-
» tions comme ils le méritent. » (E. V. T. K. G., p. 75).

Alors les princes se prosternèrent devant le livre des évangiles, et les évêques leur donnèrent la bénédiction. Un seul de ceux qui étaient présents ne voulut pas se joindre aux autres, mais sur-le-champ la fureur populaire fit justice de sa lâche apostasie. Il fut lapidé. L'Arménie tout entière courut aux armes sans crainte des édits terribles du roi. La nuit entière fut employée à armer tous les guerriers, à les préparer au combat. Au jour naissant toute la multitude des fidèles était divisée en trois corps, qui vinrent de trois côtés à la fois attaquer le camp des Perses. Malgré la résistance qu'ils y trouvèrent, les chrétiens furent entièrement vainqueurs. L'armée des persécuteurs fut en grande partie détruite. Beaucoup de Perses perdirent la vie. On fit un grand nombre de prisonniers de distinction, qui furent envoyés dans les châteaux-forts.

Le traître Vassag, fait prisonnier dans cette bataille, ju-

rait aux vainqueurs que désormais il demeurerait fidèle jusqu'à la mort à la foi chrétienne. Il disait pour sa justification, qu'il ne s'était séparé des Arméniens que par crainte, que son repentir égalait sa faute. Puis il se jetait aux pieds des évêques, implorant son pardon, et déclarant se soumettre aux pénitences les plus rigoureuses qu'on voudrait lui imposer. Il jurait sur l'Evangile qu'il était sincère dans l'expression de son repentir. Les vainqueurs ne voulurent pas le faire mourir, et, poussant la générosité jusqu'à l'excès, ils lui pardonnèrent. Nous ne tarderons pas à voir combien ils eurent lieu de s'en repentir.

Les Arméniens élevaient vers le ciel leurs voix reconnaissantes et disaient : « Nous sommes prêts à subir les plus » cruels supplices, nous souffrirons avec joie la persécu- » tion et la mort pour la sainte doctrine de l'Eglise que nos » pères nous ont enseignée ; nous ne renonçons pas aux » mérites que nous assure l'incarnation de notre Sei- » gneur ; nous sommes admis aux espérances que nous » donne la foi par notre baptême en Jésus-Christ, et nous » ne balancerons pas, à son exemple, à subir le dernier sup- » plice pour nous régénérer dans un baptême de sang. Car » nous ne reconnaissons pas d'autre père que le saint » Evangile, ni d'autre mère que l'Eglise apostolique et » catholique. Nul ne sera assez puissant pour nous en sé- » parer. » (E. V. T. K. G., p. 77.)

Dans l'enivrement du succès, l'Arménie tout entière semblait n'avoir qu'une âme comme elle n'avait qu'une foi. Mus d'un seul sentiment, tous ces hommes qui combattaient pour leur Dieu, ne faisaient qu'un peuple de frères. Chacun ne voyait autour de soi que des égaux ; car le danger commun avait réuni tout le monde dans une admirable fraternité. On ne distinguait plus le maître du domes-

tique. Tous étaient des soldats de Jésus-Christ. L'égalité de l'Evangile avait passé son niveau sur toute cette multitude. Il n'y avait plus de fortune privée, l'or, l'argent, les richesses, tout appartenait à la cause si sainte pour laquelle on était debout. C'était comme un peuple de saints. Ils ne se faisaient certe pas illusion. S'ils n'étaient pas secourus ou miraculeusement assistés, ils ne pouvaient pas avoir l'espérance de résister longtemps à l'immense puissance du roi des Perses. Tous savaient cela, et faisaient généreusement dans leur cœur l'offrande de leur vie. Ils s'écriaient : « Mourons en braves : ne songeons qu'à acquérir » un grand nom et à sauver notre âme. Que Jésus vive » toujours en nous ; Jésus qui saura bien nous tirer du » tombeau comme ceux qui sont morts dans les siècles » passés ; Jésus qui saura rendre à chacun selon ses » œuvres. » (E. V. T. K. G., p. 78.)

Profitant de ces dispositions admirables du peuple arméniens, les évêques et les princes donnèrent l'ordre de se réunir de nouveau. On se prépara à combattre par le jeûne et par la prière. Jour et nuit les églises étaient remplies du chant des psaumes, et incessamment les prêtres y expliquaient les livres saints et y exhortaient les fidèles. Il s'agissait de marcher contre les villes et contre les châteaux que tenaient les Perses dans le pays. Rien ne résista aux assaillants. Les chrétiens prirent d'abord la grande cité d'Ardachad avec ses bourgs, puis la ville de Karni avec son inabordable forteresse, l'Anie, l'Ardakersse avec ses bourgs, Jergaïnort et Arhinni avec ses bourgs, Pardzapougne, Khoranisde, Dzakhanisde, l'inaccessible Olagan avec leurs bourgs, Arpanial et Vanavan avec ses bourgs, Kirial et Gaboud et Oroden et Vasagachad avec ses bourgs. (Loc. cit. p. 79.)

A mesure que les chrétiens chassaient les Perses d'une ville, ils y détruisaient tous les objets qui servaient au culte idolâtrique. Partout l'Arménie fut purgée de cette abomination et partout on vit la croix s'élever sur les ruines des Pyrées et des autels païens. Dans l'Est, du côté des montagnes, des guerriers qui n'avaient pas attendu les ordres du généralissisme Vartan, combattaient avec les mêmes succès, et rétablissaient partout les emblêmes du culte chrétien sur les débris du culte de Zoroastre.

Durant que tous semblaient concourir à assurer l'affranchissement de l'Arménie chrétienne, le généralissime d'Albanie et l'archevêque vinrent trouver le général Vartan, pour le conjurer d'envoyer des troupes à leur secours. « Venez au plus tôt, disaient-ils, car l'armée des
» des Perses, en garnison dans le défilé de Djgor où elle
» surveillait les Huns, dirent-ils, est retournée et entrée
» dans notre province ; et une troupe nombreuse de cava-
» lerie, expédiée par le roi pour la renforcer, l'accompa-
» gne. Avec eux sont trois cents docteurs-mages qui ont
» déjà semé la division dans la province et séduit plusieurs
» d'entre nous. Ils se préparent à profaner nos églises et,
» s'autorisant de l'ordre du roi, ils violentent les popula-
» tions, et leur disent : — Si vous acceptez volontairement
» la loi de Zoroastre, vous aurez des présents et des hon-
» neurs, et le roi vous déchargera complètement de vos
» impôts; mais si vous n'acceptez pas notre croyance de
» bon gré, nous sommes autorisés à élever dans les villes
» et dans les campagnes des pyrées et y allumer des feux
» de *Vram*, des appartements pour nous loger, et à
» établir des mages dans tout votre pays en qualité de
» magistrats. Si quelqu'un s'avise de s'y opposer, le

» peine de mort est déjà portée contre lui, et sa femme
» et ses enfants quitteront leur patrie pour devenir es-
» claves du roi. » (E. V. T. K. G., p. 81.)

A cette triste nouvelle du danger de leurs frères, les princes et le peuple entier tombèrent dans une grande désolation, mais furent loin de perdre courage. On expédia partout des courriers, afin qu'on se réunît en conseil pour prendre sans délai les mesures les plus opportunes. « Ayez bon courage, dit Vartan aux envoyés d'Albanie, tachez d'amuser l'ennemi par des promesses feintes, par des semblants de négociations, afin de nous donner le temps de marcher à votre secours. »

Dans la position critique où se trouvaient les affaires de l'Arménie, le conseil décida d'envoyer une ambassade à Théodose-le-Jeune, pour lui demander du secours, et pour se soumettre à son obéissance, s'il fallait l'acheter à ce prix. Le prince Knounie Adom, accompagné de plusieurs seigneurs du pays, porta la lettre suivante à l'empereur.
« Joseph, évêque, et tous les évêques, mes confrères,
» conjointement avec les troupes d'Arménie, Vassag
» marzban, Nerchabouh de Rimpostian, le généralissime
» Vartan, et tous les princes, à l'empereur Théodose Cé-
» sar, ainsi qu'à toute son armée, salut et prospérité.
» Nous savons que vous régnez sur la mer et sur la
» terre par votre bonté pacifique, et que rien de terrestre
» ne peut mettre obstacle à votre royauté. Les véridiques
» annales de nos ancêtres nous apprennent que vos vail-
» lants et vertueux prédécesseurs, après avoir subjugué
» l'Europe, ont subjugué l'Asie, et que depuis le pays de
» Sérique ou Sérés (Chine), jusqu'aux confins du Gaté-
» téron (Cadix), personne n'a pu se soustraire à leur
» obéissance. Alors nous aussi étions à eux, et les Césars

» daignaient nommer le pays d'Arménie leur grand et
» délicieux fief; par cette intime liaison, notre père et
» notre roi Dritad a reçu depuis de vous de touchants
» témoignages de bienveillance, lorsque, pendant ses
» jeunes années, il échappa aux mains régicides de ses
» oncles qui venaient de tuer son père Kosroès, et qu'il
» se réfugia auprès de vous, César. C'est par votre assis-
» tance qu'il a ainsi régné sur le royaume de son père;
» c'est par vous que, pendant son règne, il a reçu la foi
» en Jésus-Christ du saint pontife de Rome (en y allant
» avec le premier patriarche saint Grégoire illuminateur),
» par lequel toutes les contrées sombres du nord de l'A-
» sie ont vu le jour de l'Evangile; et voici que mainte-
» nant les fils de l'Orient veulent l'éteindre et nous aveu-
» gler de nouveau. Comptant sur l'appui de votre puis-
» sance invincible, César, nous avons déjà fait quelque
» chose en nous opposant à l'exécution de leurs ordres;
» mais il nous reste encore plus à faire. Nous nous prépa-
» rons à la lutte, car nous préférons la mort avec Dieu,
» que la vie avec la tache d'apostats, et si vous voulez
» nous prêter la main, nous sauverons doublement notre
» vie, c'est-à-dire celle de l'âme et celle du corps. Si vous
» mettez la moindre lenteur dans cette affaire pressante,
» cette flamme pourra gagner d'autres pays que le nôtre. »
(E. V. T. K. G., p. 82.)

Théodose reçut parfaitement les députés, et s'occupa activement avec son sénat des moyens de terminer à l'amiable toute cette affaire, et d'empêcher que les églises d'Orient ne fussent détruites. Mais la mort l'enleva inopinément, le 28 juillet de cette année 450. Marcien, successeur de Théodose, eut la lâcheté d'abandonner l'Arménie à son destin, et envoya en Perse, une ambassade, pour

promettre qu'il ne donnerait aucun secours ni d'hommes ni d'argent aux Arméniens.

Quand on reçut cette nouvelle en Arménie, on perdit tout espoir d'être secouru; mais le courage demeura au fond des cœurs. Les princes et les évêques encourageaient les troupes et ne désespéraient pas du salut de la religion et de la patrie. Nous sommes prêts à donner et à recevoir la mort pour défendre notre pays et notre foi, s'écriaient-ils; il dépend de Dieu de faire suppléer au petit nombre par la valeur, et d'accomplir de grandes choses par le moyen des faibles. » (E. V. T. K. G., p. 85.) On appela aux armes tout ce qui était en état de les porter. L'armée fut divisée en trois corps. Le premier corps sous les ordres de Nerchabouh Rimpostian, fut chargé de défendre l'Arménie du côté de l'Aderbeidjan, province frontière des Perses. Le second corps commandé par le généralissime Vartan, devait marcher par la frontière de la Géorgie, pour combattre l'armée du gouverneur de Djgor qui était en Albanie, pour y détruire les églises. Le troisième corps, à la tête duquel était malheureusement Vassag, prince de Sunik, traître malgré tous ses serments, eut pour mission de défendre l'intérieur du pays.

Ce traitre eut soin de prendre avec lui ceux des princes, qu'il savait devoir être facilement apostats; c'étaient : le prince Bagradounik, le prince de Korkorounik, le prince d'Abahounik, ceux de Vahevounik, de Balounik, de Kapelian, et d'Ourzan. Avec le corps d'armée que commandaient sous ses ordres tous ces apostats, Vassag alla s'embusquer dans les forts imprenables de son pays, du côté de l'Albanie; puis de là il envoya un messager à l'armée persane près de Derbend. La lettre qu'il adressait aux ennemis, contenait ce passage : « J'ai éloigné, ajou-

» tait-il, le premier corps d'armée du côté de Her et de
» Zarrévant, vers Aderbeidjan ; j'ai le second sous mes or-
» dres, et je saurai bien l'empêcher de nuire en rien aux
» armées du roi. D'ailleurs, j'ai eu soin de disséminer les
» hommes de guerre dans l'intérieur du pays. Obligé de
» donner à Vartan le troisième corps pour marcher sur
» l'Albanie, j'ai du moins fait en sorte qu'il fût le moins
» nombreux possible. Ne craignez pas d'aller à sa ren-
» contre ; je suis sûr que vous les vaincrez facilement ;
» vous avez l'avantage du nombre. » (E. V. T. K. G., p. 86.)

Ce fut au Marzban Sépoukt, qu'il adressa ses instructions. Celui-ci, ayant reçu les avis de Vassag, et sachant qu'en effet, le généralissime d'Arménie marchait contre lui avec un corps d'armée peu nombreux, réunit ses troupes, et partant du pays de Djgor, franchit le Gour (la rivière de Cyrus). Il rencontra Vartan et les siens près de la frontière de la Géorgie, tout près de la ville de Khalkal résidence d'hiver des rois d'Albanie. Il établit là son camp, et se prépara au combat contre Vartan.

Le généralissime arménien, n'avait que très peu de monde, les deux tiers de moins que les Perses, qui avaient aussi l'avantage du terrain. Malgré cela, il ne perdit pas courage, et s'adressant au Dieu des armées, il lui dit :
« Soyez juge entre nous et nos adversaires (psaume 34) ;
» combattez contre eux ; prenez votre arc et votre bou-
» clier pour notre cause qui est la vôtre. Jetez le trouble
» et l'épouvante dans les légions de ces impies ; qu'ils se
» dissipent et se dispersent devant le signe auguste de la
» sainte croix. Quoique nous ne soyons qu'une poignée
» de combattants, accordez-nous une éclatante victoire
» sur cette immense multitude. Ce n'est pas pour obtenir
» une gloire périssable, ce n'est pas pour nous enrichir

» de splendides dépouilles que nous vous demandons la
» victoire, ô Seigneur; c'est afin que ceux qui ne vous
» connaissent pas, de même que ceux qui vous connais-
» sent, écoutent désormais la prédication du saint Evan-
» gile, et sachent que vous êtes le Seigneur de la vie et
» de la mort, et que c'est de votre volonté que viennent
» la victoire et la défaite. Il nous est égal de mourir pour
» votre amour, et, si nous donnons la mort à ces infi-
» dèles, nous serons les vengeurs de la vérité. » (E. V. T. K. G., p. 87.)

Après avoir prié ainsi, les Arméniens fondirent sur les Perses, qu'ils défirent entièrement et auxquels ils tuèrent beaucoup de monde. Un prince Arménien du nom de Mousche, de la division Timaksian, fut tué dans cette bataille. Le reste de la grande armée persane, se retira dans le Chahasdan, dans les forteresses du Derbend.

Après cette grande victoire, les Arméniens s'emparèrent des dépouilles des morts, et firent un immense butin en or, argent et armes. Ensuite ils marchèrent vers l'Albanie, et prirent les forteresses qu'occupaient les Perses. Partout où ils rencontraient ces troupes de mages, qui étaient venus pour asservir leur patrie et y détruire la foi, ils les massacraient sans aucune miséricorde, et jetaient leurs cadavres pour qu'ils servissent de pâture aux oiseaux de proie et aux bêtes féroces. Beaucoup de princes d'Albanie et une grande multitude de peuple vinrent joindre les Arméniens pour combattre avec eux, et concourir à la délivrance commune.

Après beaucoup d'autres succès, Vartan conclut avec les Huns un traité d'alliance fort avantageux pour la cause qu'il défendait. Mais à peine venait-il de signer ce traité, qu'il reçut un messager qui apportait la nouvelle

désastreuse de la trahison de Vassag. Après s'être séparé des chrétiens, cet abominable apostat, avait ravagé plusieurs provinces d'Arménie, notamment les Karni, Eramon, Tershanagerd, la grande bourgade de Vartanachad, les forts d'Olagan, de Parakhod, d'Arteans, le bourg de Dzohguerd, le fort d'Armavir, les bourgs de Gouache, d'Aroudje, d'Achenag, tous les environs d'Arakaz, la province et la ville Ardachad, avec les contrées et les bourgs environnants. Dans sa rage contre la religion qu'il venait de trahir, ce traître démolit les églises, pilla les ornements, mit les prêtres aux fers, les jeta en prison, et réduisit en esclavage leurs familles.

A ces tristes nouvelles, Vartan reprit le chemin de l'Arménie. Instruit de sa marche, Vassag et ses adhérents prirent la fuite. L'apostat se retira dans les forteresses du Siounik son domaine; mais bientôt, presque toutes furent emportées d'assaut par Vartan ou par les siens. Ce généralissime qui prévoyait bien l'issue que devait avoir la révolte de l'Arménie, aurait désiré, avec le roi de Perse, un arrangement amiable. Pour arriver à ce résultat, il fit venir un des principaux prisonniers d'entre les Perses, lui fit le tableau des malheurs, des dévastations qu'entraînait la guerre, puis il le chargea d'aller près d'Hazguerd porter des propositions de paix. Ce monarque était déjà instruit des désastres qu'avaient éprouvés ses troupes, et Vassag lui en avait raconté les détails. Il revenait humilié de sa guerre d'Orient contre les Huns. Au récit que lui fit l'envoyé de l'état de la cause royale en Arménie, il fut extrêmement troublé, et rejeta tous ces désastres, sur ses conseillers qui lui avaient dicté en quelque sorte son courroux.

« Quel mal ai-je donc fait, disait-il ? ai-je jamais causé

» du tort, je ne dis pas à une nation et à une famille, » mais à un simple individu? Est-ce qu'il n'y a pas dans » ce pays des héros, soumis à mon sceptre, quantité de » doctrines et de religions, que chacun exerce en toute » liberté? Qui jamais les a forcés de se soumettre à une » seule loi, celle des mages? Quant à la religion chré- » tienne, comme les chrétiens sont les plus fermes et » les plus fidèles observateurs de leur loi, nous estimons » que c'est un meilleur culte que tous les autres, et per- » sonne ici n'aura la liberté de jeter sur cette profession » de foi la moindre tache, car je pense qu'elle peut mar- » cher de pair avec notre loi à nous, qui sommes de la » race des dieux. Je tiens de mes aïeux qui ont occupé » avant moi ce grand trône que, de leur temps, les » chrétiens étaient estimés des rois et du peuple; car » alors on fit examiner tous les cultes qui existaient dans » l'empire, et il fut reconnu que celui des chrétiens était » le plus pur et le plus sublime. Ce fut pour ce motif » qu'ils furent chéris et respectés à la cour et dans tout » le royaume; mes pères les élevèrent en dignité, et les » comblèrent de marques de munificence à la cour; ils » pouvaient entrer librement en Perse et en sortir de » même, et ils allaient partout tête levée. Ceux qui sont » les premiers des prêtres chrétiens, et qu'on appelle évê- » ques, étaient bien vus à la cour, et recevaient souvent » des présents du roi, comme de vigilants magistrats et » de fidèles préfets. Souvent on leur confiait les adminis- » trations dans les provinces éloignées, et les affaires du » royaume marchaient bien.

» Mais vous, ajouta Hazguerd, en jetant un regard de » colère à ses courtisans, vous ne m'avez pas rappelé » ces faits; au contraire, vous m'avez toujours fatigué

» les oreilles de toute sorte de noirceurs, vous m'avez
» fait faire ce que je ne voulais pas, et, vous le voyez, il
» en est résulté des dommages irréparables, dans mon
» empire, entre deux ennemis implacables. Durant mon
» voyage lointain je n'ai pu rien terminer concernant la
» guerre, et voilà qu'ici vous excitez des querelles dans
» ma maison, vous me mettez encore sur les bras une
» nouvelle guerre, qui sera pire que celle des ennemis du
» dehors. »

Un des favoris du roi, qui était présent à cette étrange scène, ouvrit enfin la bouche et dit pour complaire au roi irrité : « Tout ce que vous venez de nous dire n'est que
» trop vrai, ô roi; mais il est vrai aussi que vous pouvez
» tout subjuguer selon votre volonté, et que rien ne peut
» se soustraire à votre puissance, car les dieux vous ont
» accordé de réussir dans toutes vos entreprises. Ne nous
» faites donc pas de la peine, et n'accablez pas nos âmes
» sous le poids de votre déplaisir. Peut-être la fin de cette
» entreprise sera-t-elle plus facile que le commencement?
» Ayez patience et indulgence, laissez à ces chrétiens le
» libre exercice de leur culte, et par ce moyen vous rame-
» nerez bien sûr les rebelles à l'obéissance. »

Le roi applaudit à ce conseil, et bientôt fait venir devant lui les chrétiens de toutes les nations qui étaient dans son armée, ceux qu'il avait mis aux arrêts : il avait fait jeter les uns en prison, les autres avaient subi de rudes châtiments, tous avaient eu défense de servir Dieu, et quelques-uns avaient même été forcés par le roi à adorer le soleil. Les cœurs de toutes ces pauvres milices chrétiennes étaient tristes. Or, Hazguerd ordonna ce même jour qu'ils suivissent désormais en toute liberté les anciens usages de leur loi, et qu'ils recommençassent à célébrer

leurs cérémonies religieuses. Il fit plus, ceux des apostats qui hésitaient de se soumettre à la grande pénitence et qui différaient de rentrer dans le sein de l'Église, y furent, par ses soins, reconduits de force, laissant aux prêtres chrétiens la liberté d'en user, comme il leur plairait, avec eux. Les pensions qui avaient été supprimées furent rendues à chacun ; ceux qui avaient été expulsés ou chassés des banquets ou des festins de la cour, y revinrent. Enfin tout fut rétabli sur l'ancien pied ; le roi ayant repris pour ses grands sujets chrétiens son ancienne condescendance, leur permit de venir, comme autrefois à la cour, et il leur parlait en toute amitié.

Après cette amnistie solennelle et ce pardon général accordé en présence de sa capitale et de toute l'armée, il expédia des édits concernant les chrétiens dans tout son empire, notamment en Arménie, en donnant l'ordre qu'on élargît tout prisonnier retenu dans les fers pour cause de religion ; il ordonnait en outre qu'on rendît aux chrétiens leurs biens confisqués, ainsi que les terres, patrimoines, donations, acquisitions faites à prix d'argent, qui étaient aliénés. « Car nous avons donné l'ordre, disait le roi, que chaque chose retourne à son maître. »

En retour de ces ordonnances, le roi demandait qu'on lui donnât des garanties de la fidélité des insurgés arméniens, et leur promettait avec serment, et sous la garantie de tous les grands de son royaume, que tout serait oublié, et qu'il ne chercherait en aucune manière à tirer vengeance de l'insurrection. Il terminait en disant : « Vous avez jusqu'ici suivi religieusement votre loi, observez-la plus religieusement encore, je ne vous demande plus désormais qu'une chose, c'est de me servir avec fidélité. »

Cet édit fut publié dans toute l'Arménie et dans beaucoup d'autres pays où l'on professait la religion chrétienne.

En même temps le fourbe Hazguerd, dans une vue maligne, expédiait secrètement des courriers au César de Constantinople pour s'assurer s'il était bien vrai que les Grecs eussent refusé de s'immiscer dans les affaires des chrétiens, ni directement ni indirectement. Lorsque Hazguerd eut reçu de la cour de Constantinople l'assurance qu'il demandait, il commença à rentrer dans son ancienne voie, car il se figurait que, si son premier dessein avait échoué, c'était la faute des circonstances, ou de ses généraux, et qu'une seconde tentative serait plus heureuse.

Les Arméniens rassemblés en conseil ayant reçu la lettre d'Hazguerd, lettre qui ne parlait que de paix, mais qui n'en renfermait pas moins un venin mortel, s'étonnèrent d'abord du changement de l'esprit du roi ; puis, s'apercevant de son dessein, ils se dirent les uns aux autres : « Combien cette fourberie royale est audacieuse et maladroite ! mais voilà deux et trois fois qu'Hazguerd échoue dans de pareilles ruses, et il n'est pas encore honteux ? Son but est visiblement de nous désunir et de relâcher les nœuds qui nous lient. Est-il possible d'ajouter foi à ses discours frivoles ? Quel bien avons-nous vu ou entendu dire qu'il ait fait aux églises de Perse ? Comment les méchants peuvent-ils faire du bien aux bons ? Celui qui marche dans les ténèbres, peut-il guider les autres dans le sentier de la lumière et de la vérité ? Comme la justice ne peut naître de l'injustice, aussi la vérité ne peut surgir du mensonge. Il n'y a point de paix à attendre d'un cœur qui aime la discorde et la perturbation. Nous qui sommes des élus par la grâce de Dieu, et affermis par la foi et l'espérance en Jésus-Christ ; nous qui avons confessé et con-

fessons toujours fermement que le Christ est vrai Dieu, qu'il est venu parmi nous, qu'il est né d'une vierge, dans le sein de laquelle il a pris un corps semblable au nôtre, corps qu'il a uni à sa divinité; qu'il s'est chargé de nos péchés, qu'il a été mis sur la croix, puis dans le sépulcre, qu'il est ressuscité et monté au ciel en présence de ses disciples, et qu'il est assis à la droite du Père; nous qui croyons à son surprenant et glorieux avènement dernier, où il ressuscitera les morts, renouvellera la vieillesse des créatures, et rendra aux justes et aux pécheurs, selon leurs œuvres, nous ne nous trompons pas comme des enfants, nous ne nous égarons pas comme des imprudents, et nous ne nous laissons point séduire comme des ignorants; nous sommes prêts à subir toutes les vexations, et nous invoquons sans cesse la clémence de Dieu, afin qu'il nous accorde de finir nos jours dans la même foi, dans laquelle nous sommes nés, et que nous devions ce bonheur à notre courage, et non à notre faiblesse. Maintenant tout l'Orient et tout l'Occident savent que Hazguerd a déclaré la guerre au vrai Dieu et qu'il veut nous massacrer injustement, en récompense des nombreux services que nous lui avons rendus. Nous prenons à témoin les cieux avec tous les êtres célestes, et la terre avec tous les êtres terrestres, que nous ne sommes pas coupables, non pas même dans nos pensées, ni d'intention. Au lieu de nous récompensèr par des dons et par des largesses, le roi veut nous priver de notre véritable vie, et il est impossible que nous le permettions ni présentement ni plus tard. Comment pourrions-nous croire les paroles de paix d'une bouche indigne qui nous forçait naguère à l'apostasie? Par quelles bonnes actions a-t-il mérité la grâce du ciel dans son cœur, si prompt pour nous annoncer cette bonne

nouvelle? Si celui qui blasphémait habituellement le nom de Jésus-Christ et qui entraînait les fidèles à l'apostasie, nous fait aujourd'hui quelques concessions, assurément c'est malgré lui, et nous ne devons pas les accepter légèrement. Celui qui jurait par ses faux dieux d'exterminer les prêtres de Jésus-Christ en leur faisant souffrir toutes sortes de supplices, vient nous prodiguer l'éloge; il est clair que ce n'est que fourberie et astuce, et pour nous tendre un piége secret. Nous ne devons donc pas le croire, ni accepter sa mensongère amnistie.» (E. V. T. K. G., p. 98.)

Hazguerd voyant que ses ruses n'avaient pas réussi, fit revenir près de lui son ancien ministre, homme méchant et plein d'artifices, et lui donna l'ordre de se mettre en campagne avec une nombreuse armée, et beaucoup d'éléphants pour soumettre l'Arménie. Il arriva bientôt à Païdagaran, et répandit ses troupes dans toutes les contrées environnantes. Ce satrape cruellement ennemi des chrétiens, avait le titre de Mihir-Nerseh; ce fut entre ce ministre et le roi que fut concerté le plan, qui avait pour but la destruction de l'Arménie.

Le ministre fit venir près de lui l'apostat Vassag, et le prenant par l'ambition, lui fit espérer le trône d'Arménie, s'il parvenait à jeter la désunion entre ses concitoyens en faveur du roi des Perses. Ce traître réussit; il détacha de la cause de Dieu une grande quantité de ceux qui combattaient pour elle. Voici les noms des principaux d'entre ses complices : Le prince de Réchedounik Ardag, le prince de Korkorounik Katichau, le prince de Vahévounik Kide, le prince de Bagradounik Dirotz, le prince de Abahounik Manedg, les princes de Kapegenik Arden, d'Agik, Endjoug, d'Ourdzik, Nerseh, de Balounik, Varaz-Chabouh, Manen, seigneur d'Amadounik, et plusieurs nobles an-

ciens de la race royale, qu'on appelle Osdanik. Il attira dans sa défection, beaucoup d'autres personnages considérables, et une grande partie de la population de ses domaines. Il envoyait partout ses suppôts, qui, l'Evangile en main, juraient à tout le monde, que le roi de Perse n'attaquait pas la religion des Arméniens, qu'il laissait à chacun le libre exercice de son culte et qu'il promettait la paix, pourvu qu'on ne se mît pas du parti des insurgés et qu'on les repoussât. Il fit plus, malheureusement, il eut l'infâme habileté de rompre le traité que l'Arménie avait faite avec l'Albanie. « Il écrivit au pays des Grecs, à un certain Vassag de la famille des Mamigoniens, qui sont au service des Grecs dans l'Arménie-Mineure, en leur donnant des renseignements faux et mensongers sur la révolution arménienne. Malheureusement, à cette époque, cet homme était général des troupes grecques dans l'Arménie romaine, sur la frontière de Perse dans le territoire d'Arzeroum. Vassag trouva dans ce Vassag grécisé tout ce qu'il fallait pour en faire son complice et son coopérateur dans ses méchants desseins, car c'était un homme sans conscience. Il lui écrivit et lui assura que toute l'Arménie le suivait et acceptait les propositions du roi de Perse, à la réserve de Vartan et d'une poignée de rebelles qui marchaient encore sous ses ordres. Le Grec Vassag envoya cette lettre à Constantinople, et cette lettre accompagnée de ses propres commentaires, aliéna les évêques et l'armée impériale qui portaient auparavant une vive sympathie à la sainte cause arménienne.

Les apparences semblaient justifier en effet les déclarations de Vassag; il employait le ministère des prêtres qui, l'Evangile et la croix dans les mains, faisaient passer des mensonges pour des vérités. Comment ne pas le croire,

cet homme qui se disait lui et ceux de son parti les plus zélés chrétiens et les plus dévoués patriotes de l'Arménie; cet homme qui jurait au nom du roi que l'amnistie n'avait rien de fictif, qu'elle était sincère et complète, et que chacun pouvait professer librement le culte chrétien, puisque le marzban ou le gouverneur-général le permettait au nom du roi? Comment le monde n'eût-il pas été la dupe d'une aussi exécrable perfidie? Les Grecs ne désiraient que de recevoir de bonnes nouvelles de l'Arménie. Vassag leur en donnait d'aussi satisfaisantes qu'il était possible, et rejetait tout le tort sur Vartan et ses compagnons.

Il mettait en œuvre les mêmes artifices auprès des peuples des régions montagneuses de la mer Noire, les Lazes, les Gortik, les Ardzag, les Kaldik, et il les engageait fortement à repousser de leur territoire tous les partisans de Vartan qui s'y réfugiaient. » (E. V. T. K. G., p. 109.)

Par suite des machinations détestables de Vassag, les Huns seuls restèrent fidèles à l'alliance, et aucun secours n'arriva à Vartan et aux siens. Le ministre comblait de présents et d'honneurs Vassag et les prêtres apostats qui étaient avec lui. A qui croire? à qui obéir? A Vassag, ou à Vartan? Chacun d'eux parlait au nom de la religion, de la patrie; on ne savait à quel parti s'arrêter. Dans le pays de Siunik, Vassag avait deux neveux qui étaient des religieux de grand mérite et de grande vertu. Il écrivit contre eux à la cour, et obtint tout pouvoir contre eux. Il les bannit et leur fit défense de jamais remettre les pieds dans le royaume, sous peine de mort. Il chassa des terres qui dépendaient de lui tous les religieux qui osaient lui reprocher son abominable conduite.

Le Mihir-Nerseh, voyant le succès qu'obtenait ce mons-

tre d'iniquité, mettait en lui toute sa confiance. Il fut instruit par lui de tout ce qui concernait les préparatifs de la guerre du côté des Arméniens, et ayant assemblé les généraux et les commandants des milices, il leur ordonna de suivre en tout les instructions de Vassag. Puis, ayant laissé l'armée et tous les généraux sous les ordres de Mouchgan-Niusalavourd, il s'en retourna à la cour, afin de rendre compte au roi de ce qu'il avait fait. Il fit valoir la sagesse de sa propre conduite et critiqua amèrement les frauduleuses machinations de Vassag comme indignes d'un grand officier de la cour de Perse, quoique ces machinations eussent eu pour résultat la division des troupes arméniennes. « S'il nous a rendu service en cela, dit-il en » terminant son rapport au roi, ce n'a été que pour cou» vrir sa lâche défection et ses anciens crimes. » Après avoir écouté attentivement les observations de son premier ministre, Hazguerd conçut une indignation terrible contre Vassag. « Je jure par nos dieux, s'écria-t-il, que » si ce misérable échappe à cette grande guerre, je lui » ferai subir une cruelle mort pour payer toutes ses infa» mies. » (E. V. T. K. G., p. 114.)

Vartan et les siens se préparèrent à combattre. Il remplaça les princes défectionnaires par d'autres. Voici les noms de ceux qui étaient attachés de cœur à la cause de la foi.

Nerchabouh d'Ardzrounik, Khorén, de Khorkhorounik, le généralissime Vartan le Mamigonien, Ardag de Balounik, Vahan d'Amadounik, et la troupe de Vahevounik, Tatoul, Himaïag et Khazrig de Timaksians, Tatoul de Vanantatzik, Archavir d'Archarounik, Schimavon d'Antzevatzik, Dadjad de Kintounik, Adom de Knounik, Kosrof de Kapeliank, Garen de Saharounik, Nerseh de Katcperounik, Parseman

de Mantagounick, Arsen de Indzaezik, Aïrouk de Silgounik, Vren de Dachradzik, Abrsam d'Ardzrounik, Schah l'écuyer royal, Khours le Srouvadzdiank, ainsi que les Kogkianks, Aggeatziks et Dirbadouniks et les troupes de Rechedouniks ; puis enfin tous les officiers royaux avec leurs soldats. Ce fut dans la plaine d'Ardaze qu'on nomme Avaraïr, que les chefs se réunirent afin de se concerter sur les opérations de la guerre.

L'évêque Joseph et le prêtre Léonce, ainsi que beaucoup d'autres membres du clergé, vinrent au milieu du camp. Vartan parla ainsi à ses soldats, après les avoir passés en revue : « Je me suis déjà trouvé à beaucoup de batailles, où plus d'un de vous qui m'écoutez étiez avec » moi. Dans quelques-uns de ces combats, nous avons » remporté la victoire ; dans d'autres nous avons subi des » défaites ; mais nous avons été plus souvent vainqueurs » que vaincus. Dans toutes ces occasions, cependant, il » ne s'agissait que d'une gloire terrestre, parce que nous » combattions par l'ordre du roi temporel ; le déserteur » et le fugitif étaient réputés vils et ignobles en ce monde, » et ils subissaient une mort sans pitié que le roi leur faisait donner pour les punir de leur lâche conduite ; » celui qui se comportait vaillamment, au contraire, était » décoré du titre de brave, et cet honneur rejaillissait sur » toute sa famille ; il recevait en outre des présents magnifiques de la part du roi temporel et mortel. Nous portons tous des cicatrices qui nous ont valu des distinctions et des récompenses ; mais je regarde comme des » choses de néant ces actes d'héroïsme, aussi bien que » tous ces honneurs et toutes ces dignités, car ce sont choses passagères et périssables. Si nous avons fait preuve » de courage pour complaire à un roi mortel, combien

» n'en devons-nous pas montrer davantage dans la cause » de notre roi immortel, qui est maître des vivants et » des morts, et qui juge et récompense tous les hommes » suivant leurs œuvres. Quand nous prolongerions notre » vie jusqu'à une extrême vieillesse, il faudrait pourtant » à la fin quitter notre enveloppe mortelle. Hâtons-nous » plutôt d'aller chez le Dieu vivant, dont nous ne serons » jamais séparés.

» Je vous en prie, ô mes braves compagnons, je vous » en conjure humblement, car plusieurs d'entre vous me » sont supérieurs en vaillance et en dignité de famille, » marchez sur les traces de vos valeureux pères. Et puis- » que vous m'avez choisi volontairement pour votre géné- » ralissime, écoutez attentivement mes paroles, et puis- » sent-elles trouver de la sympathie dans le cœur des chefs » et des soldats ! Ne nous laissons effrayer et tourner le dos » ni par la grande multitude de ces païens, ni par les » épées tranchantes des hommes mortels; si Dieu nous » donne la victoire, nous les ferons tous passer par les » armes, afin que la sainte cause de la vérité se relève; » si au contraire les jours de notre vie sont tranchés par » la mort, dans ces batailles saintes, nous nous résigne- » rons sans murmure. Mais surtout, ô mes frères d'ar- » mes, que jamais la moindre lâcheté ne se montre ni » dans nos conseils, ni au milieu de nos actes de bra- » voure. J'ai toujours présente à la mémoire, et quel- » ques-uns d'entre vous s'en rappellent ainsi que moi, » l'action par laquelle nous trompâmes et nous déçûmes » cet impie Hazguerd comme un enfant simple. En appa- » rence, et par politique, nous souscrivîmes à ses vo- » lontés sacriléges; mais en secret, et dans le fond de » notre pensée, Dieu est témoin que nous lui étions fidè-

» les. Nous ne feignîmes pas ainsi par peur de la mort, » notre seule intention était de délivrer nos proches et » notre patrie qui couraient le plus grand danger. Nous » voulions nous réunir à eux, afin de pouvoir opposer » une résistance ferme à ce roi impie ou par la guerre ou » par la paix, afin de conserver la religion sainte que » nos pères ont reçue de Dieu. Maintenant si nous n'a- » vions pas le bonheur de pouvoir venir en aide ni à » l'Arménie, ni à nos familles, il est impossible que, » pour leur amour, nous échangions Dieu pour l'homme.

» Récemment, dans deux ou trois batailles, nous » avons, avec l'aide puissant de Dieu, remporté des » victoires éclatantes. Nous avons battu et dispersé » comme de la paille des troupes du roi, massacré sans » merci les mages, et purgé le pays en plusieurs endroits » de l'abomination de l'idolâtrie; enfin nous avons foulé » aux pieds et effacé l'ordre exécrable de Hazguerd. L'a- » gitation de la mer s'est apaisée, les flots montagneux » se sont aplanis, l'écume s'est anéantie, et la rage bru- » tale de notre tyran s'est calmée. Celui qui tonnait sur » les nuages en nous parlant, descendit de sa hauteur » accoutumée et se fit humble devant nous; celui qui » croyait avec une seule parole de commandement venir » à bout de ses projets impies contre la sainte Eglise, le » voilà arrivé à se mesurer avec nous les armes, l'archet, » la lance et l'épée à la main. Il croyait, dans sa vile » pensée, que nous avions revêtu le christianisme comme » un vêtement. Est-ce qu'il peut changer la couleur de la » chair? et quand même il y parviendrait, notre change- » ment ne serait pas moins impossible; car les bases de » notre croyance sont posées sur la pierre immuable, » non pas sur la terre, mais au haut du ciel, où il n'y

» a ni pluie qui tombe, ni tempêtes qui soufflent, ni
» torrents qui inondent, où rien, en un mot ne peut
» l'ébranler. D'ailleurs, s'il est vrai que nous tenons à
» la terre par nos corps, il ne l'est pas moins que nous
» nous sommes bâti au ciel cet édifice de Jésus-Christ
» où nul ne peut porter les mains..

» Courage donc, ô mes amis ! attachez-vous ferme-
» ment à notre vrai général en chef qui n'oubliera pas
» vos actes de vertu. Courage, vertueux compagnons !
» c'est une grâce divine, où son pouvoir le plus su-
» blime se réveille, qu'il a accordé à notre faible nature
» humaine, et non pas aux anges, mais à nous, pour
» mourir comme témoins de la divinité de Jésus-Christ.
» Si nous avons exterminé les ennemis de la loi divine,
» depuis peu, de notre légitime révolution, nous avons
» obtenu pour nous et pour nos familles, un glorieux
» renom dont on se souviendra dans l'Eglise, et nous
» aurons lieu d'espérer une récompense céleste de Notre-
» Seigneur, récompense proportionnée à la pureté de nos
» motifs et à l'héroïsme de nos actions. Mais si nous
» avons le bonheur de mourir en défendant cette sainte
» cause, quelle couronne ne nous est pas promise? Mou-
» rir pour sceller l'Evangile de notre sang, comme a
» fait Jésus-Christ, que les êtres célestes se montrent
» jaloux d'imiter; mourir pour la religion! Ah! cette
» grâce insigne ne sera pas accordée à tous; mais seule-
» ment à ceux que le Seigneur a prédestinés; elle ne sera
» pas l'effet de nos mérites, mais des libéralités du Sei-
» gneur; car, ainsi que nous l'apprend l'Ecriture, où
» les péchés abondent, la grâce divine surabonde. Et en
» vérité, mes amis, l'application de cette sentence nous
» convient mieux qu'à qui que ce soit; car nous, qui

» avons passé devant les hommes pour de lâches apos-
» tats, nous serons justifiés aux yeux des anges, des
» hommes et du Père de l'univers. Lorsque les hommes
» nous crurent coupables d'avoir sérieusement renié notre
» foi, beaucoup de larmes furent versées pour nous dans
» la sainte Eglise et au milieu de nos familles. Nos
» proches compatriotes, tirant l'épée contre nous, nous
» menacèrent d'une mort affreuse; nos serviteurs évi-
» tâient notre approche et prenaient la fuite en nous
» voyant venir. Les pleurs dans les yeux, la plainte et
» le reproche à la bouche, nos amis co-religionnaires
» lointains, qui ne savaient pas ce qui se passait dans
» nos cœurs, nous chargèrent d'injures et d'outrages
» par ignorance. Sans doute, cette scène de la terre se
» répétait dans le ciel, et les anges de Dieu détournaient
» la tête, afin de ne pas nous voir dans cette triste posi-
» tion.

» Voici le moment d'effacer de nous toutes ces infâmies.
» Alors nous étions affligés et abattus par la douleur,
» malades d'esprit et de corps; aujourd'hui, nous som-
» mes consolés, animés intérieurement et extérieure-
» ment, car nous sommes certains que Dieu est avec nous
» et qu'il nous conduit. Ce n'est point un général comme
» un autre, qui nous commande, mes camarades; c'est
» le général de tous les martyrs. La peur est un signe
» d'incrédulité; depuis longtemps cette incrédulité nous
» est étrangère : que la peur donc soit à jamais bannie
» de notre pensée et de notre esprit! » (E. V. T. K. G.,
p. 117.)

Sur ces entrefaites, Mouchgan, général de l'armée d'Hazguerd, quittant son campement de Païdagaran, se dirigea vers les provinces d'Arménie, de Her et de Zara-

vant. Il y campa et fortifia sa position. Un corps de troupes qu'il envoya pour dévaster et piller le pays, fut taillé en pièces par Arandzar, seigneur de l'armée d'Arménie.

Vassag voulut alors recommencer ses indignes manœuvres, il envoya ses prêtres faux ou apostats avec un édit par lequel Hazguerd promettait, sous la foi du serment, le libre exercice de la religion chrétienne. Mais tous les prêtres et les soldats qui étaient dans le camp des Arméniens rejetèrent avec mépris ces propositions. Le prêtre Léonce fit aux troupes un discours ainsi conçu :

« Rappelez à votre mémoire, ô braves Arméniens ! les
» anciens patriarches qui ont vécu dans chaque siècle
» avant l'avènement du Fils de Dieu. Notre malheureux
» sort, après nous avoir repoussés du délicieux Eden,
» et jetés dans cette vallée de larmes, a été cause que
» nous nous sommes trouvés sous la puissance tyranni-
» que du péché, et que, corrompus par notre libre vo-
» lonté, nous avons commis des actions coupables qui
» ont excité la colère du Créateur, et forcé le juge misé-
» ricordieux à nous punir dans sa justice. C'est alors que
» Dieu ordonna à la mer céleste de verser sur la terre ses
» flots de pluie, et que les mers terrestres et les torrents
» cachés dans les entrailles du globe, se débordant de
» tous côtés, semblèrent vouloir se confondre avec les
» nuages : ainsi les eaux supérieures et inférieures furent
» les instruments du supplice porté contre nous par
» suite de nos péchés, car nous n'avions pas de média-
» teur.

» Je citerai d'abord pour exemple le patriarche Noé,
» ce juste qui marcha devant le Seigneur avec un cœur
» parfait, qui apaisa la colère de Dieu, et qui fut, pour
» ainsi parler, la seconde origine de l'espèce humaine.

» Je citerai pareillement Abraham, ce juste qui subit » glorieusement une épreuve si rude ; il avait reçu Isaac, » son fils unique, de la bonté de Dieu, et il consentit à » le lui offrir en sacrifice. Ce sacrifice inachevé fut le type » qui figura l'incarnation du Fils de Dieu qui, par ses » liens, par son sacrifice et par sa mort, a anéanti le pou- » voir de la mort. Or, si la mort est tuée par la mort, » nous ne devons pas balancer à nous rendre participants » de la mort de Jésus-Christ, afin de vivre de son immor- » telle vie.

» Rappelez-vous, ô vertueux chrétiens, le grand Moïse » qui supporta le contraste mystérieux avant d'avoir » atteint l'âge d'homme ; la famille de Pharaon, roi d'E- » gypte, le recueillit, le fit élever, fut tout entière à son » service, et sans le vouloir, son père nourricier. Lors- » que le moment que Dieu avait marqué dans ses dé- » crets divins pour délivrer les Hébreux de l'esclavage » fut arrivé, Moïse fut médiateur entre le ciel et la » terre, et le Seigneur lui dit : Je vous ai établi comme » Dieu sur les Egyptiens. Car, où la majesté divine ve- » nait s'offenser, lui-même vengeait les Egyptiens ; mais » où la révélation divine lui commandait, il opérait par » la baguette de grandes et merveilleuses vengeances ; » par ce saint zèle qu'il avait, il frappa l'Egyptien et l'en- » terra sous le sable, et ce fut pour cette raison qu'il » fut nommé chef et conducteur du peuple de Dieu. Si » Moïse est regardé comme le premier de tous les pro- » phètes, c'est qu'il se sanctifia plutôt par beaucoup » d'effusion de sang, et non-seulement il répandit le » sang de l'étranger, mais il n'épargna pas, par son saint » zèle, celui de sa nation même, qui avait échangé au » désert le Dieu d'Israël pour un veau. Si Moïse vengea

» de si loin l'honneur du Fils de Dieu, qui était encore » à venir, nous qui l'avons vu, qui jouissons des dons » célestes et magnifiques de sa grâce, combien plus ne » devons-nous pas nous montrer les vengeurs de la pré- » sente vérité. Il s'agit de défendre l'honneur de celui qui » s'est offert de lui-même à la mort pour nos péchés, » et qui nous a délivrés ainsi de la damnation éternelle. » Allons donc nous jeter au devant de la mort pour obte- » nir une gloire immortelle, et nous ne serons pas moins » que les prophètes des temps anciens les vengeurs de » Dieu.

» Rappelez-vous le grand Phinée qui, égorgeant des » Hébreux pendant la guerre, expia l'abomination dont » ils s'étaient rendus coupables, et la première dignité » du sacerdoce fut affermie dans sa famille de siècle en » siècle. Rappelez-vous le saint prophète Elie qui, indi- » gné de l'idolâtrie d'Achab et par un zèle juste, massacra » de ses mains huit cents hommes. Ajoutez les cent hom- » mes qu'il fit brûler par le feu du ciel et qui furent con- » damnés au feu éternel (Liv. III, *Rois*, XIII). Après » avoir ainsi vengé la sainteté du Seigneur, il fut enlevé » au ciel dans un char de feu. Et vous, chrétiens, vous » n'êtes pas moins intéressés à venger cette cause sainte, » non pour que Dieu vous en récompense en vous en- » voyant des chars pour vous emporter au ciel par le » chemin des nuages; mais lui-même, le Dieu des chars » et des coursiers, dans un appareil magnifique et en- » touré de ses légions d'anges, viendra au devant de » vous, et à chacun, suivant ses dispositions, il fera » croître des ailes pour le suivre, et nous irons habiter » son royaume.

» Mais à quoi bon répéter tout ceci à de braves et fidèles

» serviteurs de Dieu ; plusieurs d'entre vous sont plus
» versés que moi dans la science des saintes Écritures.
» David, dans son enfance, abattit avec un caillou Go-
» liath, grosse tour de chair, sans s'effrayer de l'énorme
» sabre de ce géant; il mit en pleine déroute l'armée
» des païens, sauva son peuple de la mort et de l'es-
» clavage, et fut la tige des rois d'Israël. Il fut plus en-
» core, puisqu'il eut l'insigne honneur d'être nommé
» père du Fils de Dieu. Celui-ci ne fut ainsi nommé que
» par la nécessité des temps. Et vous, véritables enfants
» de la grâce, vous, nés du Saint-Esprit, vous êtes
» enfants de Dieu et ses héritiers par Jésus-Christ. Aucun
» n'osera vous enlever votre part d'héritage, si vous mé-
» prisez les menaces et les promesses des idolâtres, qui
» veulent vous rendre illégitimes et vous faire déshéri-
» ter de l'éternelle félicité.

» Rappelez-vous les chefs des armées d'Israël : Josué,
» Gédéon, Jephté et tant d'autres qui, pour venger la
» vraie religion, ont battu et dispersé les armées des
» païens et purgé la terre de l'abomination de l'idolâtrie.
» Sûrs qu'ils faisaient un acte de justice et forts de la
» pureté de leurs intentions, ils ne craignirent point
» d'appeler au nom de Dieu les éléments même à leur
» secours, en sorte que le soleil et la lune, quoique pri-
» vés d'oreilles, entendirent leurs ordres et y obéirent.
» La mer et les rivières leur ouvrirent un passage au
» milieu de leur lit, et les remparts orgueilleux de la
» ville de Jéricho tombèrent au bruit seul de leurs trom-
» pettes. C'est ainsi que, de siècle en siècle, tous ceux
» qui firent des actes d'héroïsme pour la foi, furent ap-
» plaudis des hommes et justifiés devant Dieu.

» C'est le même Seigneur qui règne depuis le commen-

» cement des choses jusque aujourd'hui, et qui règnera
» dans les siècles des siècles. Il ne se renouvelle pas,
» car il ne s'use pas; il ne rajeunit pas, car il ne peut
» vieillir; il ne varie ni ne change dans sa nature divine
» ainsi qu'il le déclare lui-même par l'organe de ses pro-
» phètes. « Je suis, je suis, dit-il, celui qui est; j'existe
» toujours le même, depuis le commencement; je ne
» cède pas ma gloire à un autre, ni ma puissance aux
» idoles.

» Sachant tout ceci, mes vertueux frères, jamais la
» lâcheté n'aura la puissance de nous énerver. Loin de
» là, nous marcherons avec un cœur et une foi fermes
» sur les ennemis qui s'avancent contre nous. Nos espé-
» rances ne sont pas simples, mais doubles; si nous
» allons mourir, nous sommes assurés de vivre; si nous
» donnons la mort, nous vivrons pareillement devant
» Dieu.

» Souvenez-vous des paroles de l'Apôtre : « Soyez,
» dit-il, dans les mêmes sentiments que Jésus-Christ. Au
» lieu de la béatitude du ciel, il a accepté les souffran-
» ces et la mort de la croix! C'est pour cela aussi que
» Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné un
» nom qui est au-dessus de tout autre nom, afin qu'au
» nom de Jésus tout ce qui est dans les cieux, sur la
» terre et sous la terre, fléchisse le genou (*Philip.*,
chap. II, 5).

» Car ceux qui sont unis à Jésus-Christ et qui le voient
» des yeux de l'âme, contemplent clairement l'invisible
» lumière de ce mystérieux soleil, qui, à toute heure
» et à tout moment, est levé sur l'horizon des cieux. C'est
» ainsi qu'il attire le regard pur et sanctifié à apercevoir
» des objets inaccessibles aux êtres créés et à l'adoration

» du mystère de la très sainte Trinité. Or, celui qui a eu » le bonheur de s'élever ainsi en âme et en esprit sur les » hauteurs du royaume des béatitudes, participe en » vérité à la béatitude des élus et jouit de consolations » ineffables.

» Jamais, non jamais, mes nobles seigneurs et mes » bien-aimés frères, jamais nous ne redescendrons de ces » hauteurs divines sur la terre pour nous traîner dans » ses passions; nous fixerons notre demeure dans le lieu » céleste où nous avons porté notre pensée sans aucun » souci des choses d'ici-bas; car, en jetant un coup-» d'œil sur la terre, nous n'y voyons que pourriture, » impuretés, abominations; partout des plaintes et des » afflictions, partout misère, pauvreté, souffrance, op-» pressions de la part d'une foule d'exacteurs, vexations » tyranniques de la part de notre prochain, faim et soif » du côté de la nature, avec le froid de l'hiver, la chaleur » de l'été, les maladies imprévues, les douleurs de la » mort, les craintes du dehors, les terreurs du dedans, » toutes choses qui tourmentent le genre humain. Beau-» coup désirent la mort avant qu'elle arrive, et s'en vont » contents lorsqu'elle vient. Quant à ceux qui jouissent » d'un bonheur apparent sur la terre, qui nagent, pour » ainsi dire, dans les délices et dans l'opulence durant » cette vie périssable, et qui s'enorgueillissent des hon-» neurs et des dignités de ce monde, ils sont privés de » la vraie vie. Et quelles perversités y a-t-il, qui ne soient » entremêlées avec leur jouissance de grandeur? Confis-» cation du bien des pauvres, impudicité dans le saint » mariage; enfin ils sacrifient à chacun de leurs vices » comme à un dieu, et l'adorent, et ils sont tous hors du » chemin de la vraie vie.

Il est évident que l'univers et la matière qui le com-
» pose, sont une création de Dieu ; c'est pourtant cette
» matière qui est l'objet du culte des païens, qui sont
» eux-mêmes des parties de cette matière qu'ils adorent.
» Donc une partie est au service d'une autre partie, et si
» une partie de ce monde est corruptible, toutes les au-
» tres sont essentiellement destructibles. Il est, en outre,
» indispensable qu'entre ses diverses parties il y en ait qui
» soient supérieures ou inférieures aux autres, et ce qui
» est supérieur ici-bas à tout ce qui s'y trouve, il n'est pas
» difficile de vous apercevoir que c'est l'homme, la plus
» sublime des créatures de Dieu en ce monde. Or, dans le
» culte des païens, les adorateurs sont au-dessus des
» êtres inanimés qu'ils adorent, ce qui prouve assez à
» quel point ce culte est absurde. Ils ne servent pas le
» vrai Dieu qui se fit homme, ils adorent aveuglément et
» obstinément les créatures, et ils seront jugés et con-
» damnés un jour sans excuse devant le tribunal de
» Dieu.

» Courage donc, rejetons loin de nous les erreurs de
» ces pauvres égarés, nous les plaignons comme les plus
» faibles d'esprit et plus misérables que tous les hommes
» qui ont fait fausse voie volontairement, et non par con-
» trainte, et qui ne rentreront jamais dans le chemin de
» de la vérité ; mais nous dont la grâce a éclairci la vue,
» nous voyons la lumière céleste, et les ténèbres exté-
» rieures ne seront pas notre partage, car la vraie lumière
» est venue pour ceux qui étaient assis dans les ténèbres,
» mais ils n'ont pas voulu la recevoir par aveuglement.
» Vous qui l'avez embrassée par la foi, vous n'êtes plus des
» étrangers, des fils dénaturés, mais des enfants chéris et
» possesseurs du bienheureux séjour de la ville céleste où

» règne celui qui nous dirige dans la voie du salut, celui
» qui combattit héroïquement sur la terre et qui enseigna
» sa fermeté aux apôtres qui furent ses soldats et ses lieu-
» tenants. Aujourd'hui, grâce à leurs prédications et à
» leurs exemples, c'est vous qui les remplacez sur la
» terre, vous qui êtes affermis et armés par la foi contre
» les ennemis visibles, qui sont satellites des invisibles, et
» contre leurs noires manœuvres. D'une manière ou d'une
» autre, vous ne pouvez manquer d'être triomphants sur
» tous les deux. Souvenez-vous que ce fut ainsi lorsque
» notre Seigneur fut regardé comme mort, qu'il remporta
» une victoire éclatante sur le démon, qu'il dispersa les
» ennemis, s'empara du butin, délivra ses esclaves, et
» distribua des présents et des honneurs à tous ses amis,
» suivant leur mérite et leur vertu.

» Vous savez qu'au temps passé et dans d'autres occa-
» sions, lorsque vous marchiez au combat, il était d'u-
» sage que beaucoup de prêtres vous accompagnassent
» dans le camp, et qu'au moment de combattre vous les
» laissassiez dans un lieu de sûreté après qu'ils avaient
» prié pour le succès de vos entreprises; mais, aujour-
» d'hui, voilà les évêques, les prêtres, les diacres, les
» psalmistes et les lecteurs au milieu de vous, avec tout
» leur cérémonial. Ils se sont armés spirituellement pour
» vous suivre à la guerre et pour attaquer avec vous les
» ennemis de la vérité; ils n'ont pas la moindre peur de
» la mort, car ils aiment mieux la recevoir que la don-
» ner. Jusqu'à présent, par les yeux de la foi, ils ont
» vu les supplices des prophètes; maintenant, par les
» yeux du corps, ils voient vos belles actions militaires
» et martyres. Vous voyez, de votre côté, en esprit, les
» tourments des apôtres et le massacre des martyrs, et

» vous vous tenez prêts à les accomplir aussitôt tous les
» deux. Souvenez-vous que ce fut par leur mort que se
» fonda la sainte Eglise, et que l'effusion de leur sang fut
» un triomphe céleste aussi bien que terrestre. Ainsi,
» jusqu'au second avènement du Fils de Dieu, le même
» triomphe héroïque s'opèrera par les mêmes supplices. »

Le saint prêtre Léonce parla ainsi une partie de la nuit, et après avoir rendu gloire à Dieu, il conclut en disant: Amen.

Le sermon terminé, on éleva un autel en rase campagne, et l'on y célébra les saints mystères. On administra ensuite le baptême aux catéchumènes qui se trouvaient dans l'armée, pendant le reste de la nuit, et tous communièrent au saint mystère, au lever de l'aurore. Ils furent investis de la lumière comme dans le grand jour de Pâques, et toute l'armée, pleine de joie et d'enthousiasme, cria vers le ciel en disant: « Que notre mort soit égale à
» celle des justes et que l'effusion de notre sang soit pa-
» reille à l'effusion du sang des martyrs! Seigneur, ac-
» ceptez notre sacrifice, et n'abandonnez pas votre Eglise
» aux profanations des païens. » (E. V. T. K. G., p. 124.)

Une bataille terrible et générale eut lieu le 2 juin 451, entre les troupes arméniennes commandées par Vartan, et les Perses. Malgré les efforts du plus brillant courage, les Arméniens furent écrasés par le nombre, et quoiqu'ils eussent tué à leurs ennemis plus de monde qu'ils n'en perdaient de leur côté, ils furent contraints de leur abandonner le champ de bataille. Le généralissime Vartan y fut tué. Il y eut 3,544 morts du côté des Perses, 1,036 seulement du côté des Arméniens. Voici les noms de ceux qui tombèrent, dans ce grand combat, martyrs de la foi. De la famille ou de la race de Momigonien, le brave

Vartan avec 133 hommes ; de la famille des Korkorounik, l'intrépide Khoren avec 19 hommes ; de la famille de Balounik, le héros Ardag avec 57 hommes ; de la famille des Kintunik, l'admirable Dajad avec 19 hommes ; de la famille des Timaksiank, le sage Himaïag avec 22 hommes ; de la famille Katcperounik, le beau jeune homme Nerseh avec 7 hommes ; de la famille des Kinounik, le noble Vahan avec 3 hommes ; de la famille des Inzaïnk, le juste Arsen avec 7 hommes ; de la famille des Srouanzdiank, le prompt Karakin avec ses deux frères et 18 hommes. Ces 287 héros ne sont que les 9 grands princes, et les personnes de leurs familles et de la maison d'Ardzourounik, et de la maison royale, qui succombèrent dans la bataille. Outre ces 287 hommes, il y eut encore 740 personnes dont les noms sont inscrits au livre de vie, qui succombèrent dans la même journée. Tous ensemble forment le nombre de 1,036 qui restèrent sur le champ de bataille. (E. V. T. K. G. P. 141.)

Tous ces chrétiens tués en défendant leurs autels, ne sont-ils pas des martyrs ? Quant à nous, tout en laissant à autrui la plus entière liberté d'opinion à cet égard, nous n'hésitons pas à le croire. Nous sommes Vendéen, et nous avons été bercé aux derniers bruits de cette guerre de géants, dans laquelle combattant aussi pour leurs autels et pour la liberté, tant de héros Vendéens versèrent leur sang. On les nomme des martyrs, et nous ne voyons pas de raisons qui doivent faire porter un jugement différent sur les guerriers arméniens tombés dans la guerre que nous racontons sous les coups des Perses persécuteurs de la foi.

Le commandant Mouchgan-Nisalavourd fut terrifié de sa victoire. Il était dans le désespoir de voir ses pertes

trois fois plus nombreuses que celles des Arméniens et surtout de la mort de neuf grands satrapes de la cour. Il avait peur de l'irritation du roi, et pourtant il n'était pas possible de le tromper. Cette grande bataille avait eu un retentissement qu'il n'était pas possible de faire taire.

Les Arméniens après leur défaite, s'étaient retirés dans leurs citadelles et l'ennemi n'avait pas osé les y poursuivre. Vassag qui s'était caché pendant la bataille, vint, le danger passé, trouver le général et lui proposa d'envoyer ses prêtres apostats auprès des Arméniens pour leur promettre de la part du roi et de sa part à lui Mouchgan, en sa qualité de marzban, un pardon complet pour la révolte, et la permission de rétablir partout les églises et le culte chrétien. Il est vrai que le roi avait signé un ordre semblable;. mais les Arméniens qui étaient dans les places fortes, ne pouvaient le croire que difficilement, quand cet ordre était transmis par l'apostat Vassag dont ils connaissaient la méchanceté et les fourberies.

Enfin cet homme à jamais exécrable parvint à engager les Perses à marcher en avant pour s'emparer des places fortes dans lesquelles étaient retranchés les Arméniens. On vint mettre le siége devant une forteresse, où s'était réfugié un fort détachement après la bataille. On montrait à ces braves l'édit du roi, on leur jurait sur l'Evangile que, s'ils voulaient se rendre, ils auraient la vie sauve. Les prêtres y consentirent; les guerriers refusèrent de se fier aux promesses de l'apostat. Ce fut dans cette circonstance que l'un d'eux, nommé Pag, monta sur les fortifications, et fit un discours admirable d'indignation, dans lequel il reprocha au traitre Vassag tous les crimes qu'il avait commis contre Dieu et contre sa patrie. Ce discours fit une grande impression sur les Perses comme sur les Armé-

niens. Vassag en fut couvert de confusion. On se sert d'un traitre; mais on le méprise, mais on partage contre lui l'exécration générale. Ceux qui ont profité de ses perfidies, sont les premiers à lui infliger cette terrible punition du mépris que l'honneur attache aux lâches et aux traîtres. La nuit suivante, Pag avec sept cents hommes sortit de la place. Nul n'osa le poursuivre.

Bientôt, le reste de la garnison, faute de vivres, fut obligée de se rendre. Malgré les promesses réitérées qu'on avait faites à ces généreux soldats, Vassag en massacra deux cent treize quand ils eurent déposé leurs armes. Ils criaient au Seigneur : « O mon Dieu, nous vous rendons grâce de ce que, tandis que nos églises sont encore magnifiques, les oratoires des martyrs sur pied, et nos assemblées pleines de vertu, vous nous trouvez dignes d'une invitation céleste. Que notre mort soit pareille à celle des martyrs nos compagnons d'armes, et que notre sang se mêle à celui qu'ils ont laissé sur les champs de bataille. Bénissez, Seigneur, votre Eglise pour tant d'holocaustes humains qui montent sur le saint autel. » (E. V. T. K. G. p. 144.)

C'était dans cette forteresse, que s'étaient retirés l'évêque Joseph et le prêtre Léonce, avec beaucoup d'autres ecclésiastiques. Ils assistèrent à cette affreuse boucherie, s'attendant à recevoir aussi la mort, et adressant au ciel leurs prières. A l'instant où on allait les frapper, ils demandèrent à être conduits au roi, pour accuser devant lui Vassag, comme auteur de tous les maux qui étaient venus désoler l'Arménie. Le général ne voulut pas prendre sur lui de faire mourir ses saints personnages, après leur appel au roi. Ils les fit battre à coups de fouets et les mit en prison. Quant aux autres prêtres, il les renvoya chez eux,

en leur ordonnant de travailler à calmer le peuple, et à rétablir le bon ordre dans leur patrie.

Après l'horrible trahison que venait de commettre l'apostat Vassag, personne ne pouvait avoir confiance dans ses promesses. Il avait beau mettre en avant l'édit signé du roi, nul ne voulait y croire. On se défiait autant d'Hazguerd que de l'apostat, car on avait vu le général Mouchgan approuver les attentats de Vassag en les laissant commettre. Tous les fidèles d'Arménie se retirèrent dans les montagnes, dans les cavernes, dans les lieux inaccessibles dont leur pays est rempli. Beaucoup s'exilèrent jusque dans les contrées glacées du Nord; d'autres dans les impénétrables forêts de Demorik; d'autres se retirèrent dans celles d'Ardzak; enfin beaucoup s'emparant des forêts situées dans l'intérieur du pays, s'y maintenaient malgré les Perses.

L'armée ennemie étant venue mettre le siége devant une forteresse importante située sur la montagne de Gaboud, les assiégés la repoussèrent plusieurs fois, et la contraignirent de se renfermer dans son camp. Vassag entreprit alors de subjuguer, par ses promesses fallacieuses, par ses tromperies, ceux que les armes n'avaient pas pu vaincre, mais nul n'osait se fier à lui, et ne voulait se rendre à un aussi perfide et déloyal ennemi. Un prêtre nommé Archen, eut plus de confiance que les autres et vint avec plusieurs se rendre à l'armée persane. Vassag le fit charger de chaînes ainsi que ses compagnons et les fit conduire à la suite de l'armée.

De temps en temps, les Arméniens, sortant des forteresses ou descendant des montagnes livraient à leurs ennemis de sanglants combats, dans lesquels ils avaient souvent l'avantage. Dans un de ces engagements, ils per-



dirent le prince Hemmaïak, frère du généralisme Vartan. Les Huns firent dans ces temps-là sur le territoire de la Perse, une irruption dans laquelle ils tuèrent beaucoup de monde aux troupes royales, et ravagèrent un grand nombre de provinces. Mouchgan quitta l'Arménie, et se replia sur la Perse, en écrivant au roi une lettre dans laquelle il accusait Vassag d'être par ses trahisons la cause de tout ce qui se passait.

Hazguerd que toutes ces mauvaises nouvelles rendaient moins orgueilleux, cherchait à s'éclairer sur le véritable état des choses. Le grand visir Mihir-Nerseh, lui dit: « Sire, pour savoir toute la vérité, ordonnez aux chefs » de l'Arménie de se rendre ici. Je suis sûr qu'ils vien- » dront volontiers, et ils vous informeront du véritable » état des choses. (E. V. T. K. G. p. 151.)

Le roi adopta cet avis. Il nomma Adrormitz marzban d'Arménie, en lui enjoignant de traiter les habitants avec la plus grande douceur. Il fit une enquête dans laquelle il fit comparaître devant lui Sahag, évêque de Richdounik qui avait détruit un pyrée, et maltraité les ministres du Feu; le prêtre Mouché, de la famille d'Ardzrounik, curé dans le même pays, qui, lui aussi, avait détruit un pyrée et traité très durement les mages, comparut aussi. Deux autres prêtres, Samuel et Abraham, qui avaient détruit le pyrée de la capitale Ardachad, furent tirés de la prison dans laquelle Vassag les avait fait mettre, et amenés au tribunal du marzban Adrormitz. Après les avoir interrogés et consigné par écrit tout ce que lui fournissait l'instruction à laquelle il s'était livré, le marzban les envoya enchaînés au roi.

Vassag agissait de son côté. A la cour, où il avait reçu l'ordre de se rendre, il faisait mensonges sur mensonges

pour justifier sa conduite. Le roi dit : Je vous entendrai en présence des chrétiens.

Les vénérables prisonniers arrivèrent à Suse, après une marche de deux mois et vingt jours. Mihir-Nerseh les reçut et ordonna qu'ils fussent traités avec beaucoup de modération. Le marzban d'Arménie, conformément aux ordres qu'il recevait, traitait le pays avec grande douceur. Il ordonnait aux évêques de rentrer dans leurs siéges, de recommencer l'exercice du culte. Il fit plus, il promulgua un édit du roi qui permettait à ceux qui avait embrassé forcément le culte des mages de le quitter si cela leur plaisait : « Ceux qui n'adoptent pas avec affection le culte » des héros, mettent les dieux en colère contre eux, et je » ne puis les approuver ; au contraire, je veux désormais » que tout le monde ne suive à cet égard que sa volonté et » sa propre conviction. Que chacun serve le Dieu qu'il » voudra. Peu m'importe! tous sont mes sujets. » (E. V. T. K. G. p. 154.)

A ces nouvelles, les princes Arméniens reprirent confiance et envoyèrent dire au marzban qu'ils se soumettaient au roi, et qu'il pouvait l'en instruire. Hazguerd leur envoya aussitôt un sauf-conduit, dans lequel il les traitait avec douceur et amitié, et les engageait à venir à la cour, non point comme des prisonniers ou des coupables, mais parfaitement libres. Bien que les princes conservassent encore quelques doutes, ils crurent dans l'intérêt de leur patrie devoir se rendre à la cour.

Quand ils furent arrivés à la cour, on instruisit le procès de Vassag qui fut accablé sous les dépositions, qui de toutes parts s'élevèrent contre lui. Les princes Arméniens, le général Mouchgan Nisalavourd et beaucoup d'autres le représentèrent comme l'auteur principal des malheurs de

l'Arménie. Il fut démontré jusqu'à l'évidence, qu'il avait trahi tout le monde, le roi de Perse comme les Arméniens ses compatriotes. Ses proches parents eux-mêmes vinrent déposer contre lui. Les ecclésiastiques prisonniers vinrent corroborer cette accusation déjà si formidable. Sahag, évêque de Richdounik, prit la parole en ces termes : « Ceux qui ont renié le vrai Dieu, dit-il, ne savent réelle- » ment ce qu'ils font ni ce qu'ils disent, car leurs pensées » sont confuses et leur conscience obscurcie et troublée. » Ils servent leur maître sans loyauté, et trahissent leur » prochain sans scrupule. Ils sont les véritables arsenaux » ou agents du démon qui commet des méchancetés par » leur ministère, comme cela se voit réellement dans » Vassag. Lorsqu'il portait encore le nom de chrétien, il » masquait au dehors toutes ses perfidies, et le gouverne- » ment était sa dupe. Le croyant plein de probité et » d'honneur, vous l'avez honoré plus qu'il ne méritait. » Vous lui avez confié le pays de Géorgie ; demandez aux » Géorgiens s'ils furent contents ? Vous lui avez donné la » principauté de Sunik, écoutez ce que ses propres pa- » rents rapportent de lui ? Vous l'avez fait marzban de » l'Arménie, royaume que vos ancêtres avaient conquis » avec bien de la peine, cet homme l'a ruiné en une seule » année. Vous voyez qu'en perdant la marque du Dieu » véritable qu'il servait par hypocrisie, toutes ses iniquités » ont été mises à nu. Que peut-on attendre d'un apostat ? » Comment celui qui a été infidèle à son Dieu, peut-il se » montrer fidèle envers quelque homme que ce soit ? Il y a » bien longtemps que vous n'ignorez plus ces chefs d'ac- » cusation dont on s'occupe maintenant. Ses crimes vous » étant connus, pourquoi avez-vous gardé le silence ? » Vous en savez bien la raison ! Il me paraît qu'il vous

» flattait alors d'un espoir qui ne s'est point réalisé. Nous » n'avons rien de plus à dire sur cet homme, ni à vous, » ni au monde entier, faites de lui ce qu'il vous plaira » sans nous en demander davantage. » (E. V. T. K. G. p. 158.)

Le premier ministre fit son rapport au roi, qui entra en grande colère contre Vassag; mais il voulut dissimuler pour faire éclatante justice. Treize jours après avoir pris connaissance de ce rapport, il donna un festin splendide, auquel il invita tous les principaux seigneurs de sa cour. Vassag était du nombre. Il y arriva couvert de tous les insignes de ses dignités, et admirablement vêtu. Les Princes arméniens et les prêtres, enchaînés dans une salle d'entrée, virent passer Vassag. Ils lui reprochèrent sa trahison et ses crimes. A peine eut-il pris place dans la salle du festin, au milieu des grands de la Perse, que le chambellan se présenta porteur de l'arrêt qui le condamnait. Il le lui lut; et lui reprocha d'autres crimes encore que ceux pour lesquels il avait été mis en jugement. Il l'accusa entre autres choses, de s'être approprié la principauté de Sunik, en faisant mourir son oncle Valinage. Vassag entendit prononcer contre lui la peine de mort. Le chef des bourreaux vint le dépouiller de ses insignes et de ses riches vêtements, et après l'avoir enchainé, lui avoir lié les mains et les pieds, il le conduisit dans la prison, où étaient détenus les criminels et les prisonniers d'états.

Les Princes arméniens et les ecclésiastiques prisonniers, étaient enfermés avec Vassag. Mais souffrant pour Dieu ils méprisaient les souffrances et la perte de la liberté.

« Nous nous sommes bravement battus, se disaient-ils » pour s'encourager; maintenant il nous faut persévérer » par la patience. Les saints Pères nous ont enseigné que

» la patience est le principe de toute vertu, et que la sa-
» gesse sublime n'est que l'attachement à Dieu (*Ps.* 110).
» Or, cet attachement n'est jamais exempt de peine, et
» cette peine, lorsqu'elle se prolonge, augmente le mérite.
» Maintenant donc il ne nous reste plus qu'à prier Dieu,
» et nous aurons une patience à l'épreuve de toutes les
» tentations, et Dieu prendra soin lui-même de nous déli-
» vrer. Nous savons l'histoire de ces 40 soldats de Jésus-
» Christ, qui souffrirent des supplices terribles : un de
» leurs compagnons, séduit par les délices du bain,
» perdit la couronne du martyre ; mais les 39 autres arri-
» vèrent dans le royaume promis du Père céleste, vers
» lequel ils avaient couru à l'envi. La même chose nous
» est arrivée : après s'être séparé de nous, Vassag, notre
» compagnon, a été l'infâme instrument du démon, et
» tandis que son esprit est encore dans ses membres, il a
» reçu l'avant-goût des peines de l'enfer. Non-seulement
» il est devenu un objet de commisération pour le cœur
» compatissant des saints, mais pour celui des hommes
» les plus farouches. » En même temps ils pleuraient
amèrement sur ce misérable.

Ils revenaient ensuite aux chants spirituels : « Il vaut
» mieux, disaient-ils, espérer en Dieu que de mettre sa
» confiance dans les hommes ; il vaut mieux espérer en
» Dieu que dans les puissances de la terre. Toutes les na-
» tions se sont soulevées contre moi, je les ai vaincues au
» nom du Seigneur. » (*Psaume* 117.)

Ils recommençaient à s'encourager après le chant des
psaumes, et se disaient : « Nous sommes certains de la
» vérité de ces paroles, nous ne devons donc pas nous
» effrayer des menaces de ces païens qui sont pires que
» des abeilles dans leur colère ; car leur rage est leur

» propre perte. Mais nous répétons le nom du Seigneur, » et nous mettons en lui seul notre espoir. » (E. V. T. K. G., p. 162.)

A côté de ces saints confesseurs de la foi, Vassag portant la peine de son apostasie, était là dans un coin de la prison, où on l'avait enchaîné pour qu'il ne fût pas confondu avec eux; il voyait avec rage et désespoir leur calme et leur contentement. Les remords n'arrivaient pas à son cœur; mais il était incessamment brûlé par le dépit et par la haine. Il était chaque jour tiré de sa prison par les geôliers qui le traînaient sur la place publique pour l'exposer aux regards et aux huées du peuple assemblé. Là il était conspué et chargé de mépris et d'opprobres. On ne lui avait rien laissé de ses immenses richesses. Ses serviteurs étaient obligés de mendier, pour le nourrir, du pain dans les rues et sur les places publiques. Tous ses biens avaient été confisqués pour le paiement des amendes décernées contre lui par le tribunal. Mais là ne devait pas s'arrêter la vengeance divine. Une cruelle maladie vint atteindre ce lâche apostat. Une fièvre pestilentielle s'empara de lui, des ulcères envahirent toute la surface de son corps; des vers par milliers s'y formèrent; son nez et ses yeux profondément ulcérés étaient remplis de ces animaux; il avait perdu l'ouïe et ses lèvres tombaient en pourriture. Au milieu de cette effroyable maladie, Vassag conservait l'usage de la parole; mais le repentir ne vint pas éclairer son âme et sa voix n'implora ni le pardon des hommes, ni la miséricorde de Dieu. L'apostat devait mourir dans l'impénitence finale. Les derniers jours de sa vie furent quelque chose d'affreux. La puanteur qui s'exhalait de ses plaies l'empoisonnait lui-même. Quant à ses serviteurs, ils n'osaient plus le regarder. Ils

le fuyaient tant il leur inspirait d'horreur. Quand il fut mort, on vit quelle était la nature des sentiments qu'avaient provoqués ses horribles souffrances. Pas un cœur n'avait eu pitié de lui ; personne ne respecta son trépas. Chacun se faisait un devoir d'insulter à son cadavre. Ainsi s'exerçait ici-bas, vis-à-vis du traître, la réprobation des hommes, tandis qu'il tombait tout couvert de ses crimes dans les mains de la justice éternelle. Ainsi mourut le traître qui avait espéré s'asseoir sur le trône des rois d'Arménie. Son corps n'eut pas même un lieu de sépulture. On le traîna ignominieusement par les rues, et on le jeta à la voirie comme une chose immonde.

Hazguerd à force d'hypocrisie, en était arrivé à ses fins. Il tenait l'Arménie sous son obéissance, et la plupart des princes de ce malheureux pays étaient ses prisonniers. Il ne se passa rien d'extraordinaire à leur égard, jusqu'en l'an 454. A cette époque, il se mit en campagne contre les Huns, et donna l'ordre qu'on retînt les princes et les prêtres dans la forteresse de Niuchabouh ; il ne garda avec lui à l'armée que les deux prêtres Samuel et Abraham, afin de terrifier en les montrant les nations chrétiennes qu'il rencontrerait sur son passage.

Cette campagne fut malheureuse : le roi des Huns fit à Hazguerd une guerre de détail dans laquelle la plus grande partie de l'armée persane fut détruite. Obligé de rentrer dans son royaume, Hazguerd fut suivi par son ennemi, qui ne se retira qu'après avoir ravagé plusieurs provinces et emportant un riche butin.

Hazguerd était désespéré et furieux de ce grave échec ; il ne savait sur qui faire tomber sa colère. Mihir-Nersch, qui avait conseillé la guerre, redoutait extrêmement le

ressentiment du roi. Il mit en avant les mages, qui vinrent dire à Hazguerd : « Héros roi, dirent, en se prosternant » devant Hazguerd, les prêtres du feu, les livres de notre » foi nous apprennent qu'aucun mortel ne peut résister à » votre invincible puissance. Mais les dieux sont indignés » contre nous à cause de ces chrétiens qui méprisent » notre foi, qui ont profané nos temples, et que vous avez » laissés vivre jusqu'à présent. » (E. V. T. K. G., p. 169.)

Ils ajoutaient que les prisonniers chrétiens ne cessaient de maudire le roi dans leurs cachots, et l'enflammèrent d'une si furieuse colère, qu'il se décida à verser le sang de ces intrépides guerriers du Christ. Il donna l'ordre de tuer dans un lieu secret les deux prêtres Samuel et Abraham, qu'il traînait à la suite de l'armée; et envoya Tenchabouh, son ministre-fournisseur des vivres de l'armée, avec ordre de condamner et de mettre à mort les ecclésiastiques qui étaient gardés dans la forteresse de Niuchabouh.

Tous ces ecclésiastiques avaient été confiés au chef des mages qui commandait dans le pays d'Abar. Ce mage croyant pouvoir parvenir à lasser leur constance, les avait condamnés à des souffrances plus grandes de beaucoup que ne comportaient les ordres qu'il avait reçus. Il avait commencé par séparer les prêtres des princes, afin qu'ils fussent privés de la consolation de souffrir ensemble. Il les avait jetés dans un cachot obscur et humide où il ne leur faisait donner pour six que deux gamelles de soupe épaisse de temps en temps, et une cruche d'eau. Il y avait défense formelle à qui que ce fût d'approcher de leur prison.

Les prisonniers vécurent ainsi quarante jours, au bout desquels le mage voyant que ses prisonniers ne se départaient pas de leur constance, scella lui-même la porte de

la prison, supposant que quelqu'un leur portait secrètement des vivres. Il commit à leur garde des serviteurs fidèles, sur lesquels il croyait pouvoir compter. Cela dura encore quinze jours. Les saints confesseurs demeurèrent inébranlables dans leur constance. Les gardiens disaient au mage : « Ces hommes-là ne sont pas sans une grande » puissance; car, eussent-ils un corps de bronze, ils » devraient être déjà pourris dans cette humidité mal- » saine. Il y a bien longtemps que nous sommes gardiens » de cette prison, et nous n'avons pas souvenir qu'aucun » condamné y ait pu vivre au-delà d'un mois. Or, si vous » avez reçu l'ordre de tuer ces gens-là, c'est votre af- » faire, et cela vous regarde; mais si vous êtes seulement » chargé de les surveiller, *la mort de ces captifs est cer-* » *taine,* et nous sommes frappés de stupeur à la vue d'un » pareil genre de supplice. » (E. V. T. K. G., p. 172.)

Le mage gouverneur étonné de voir l'inutilité de ses rigueurs, se leva au milieu de la nuit, et regardant à travers le soupirail qui était à la porte, il vit les prêtres qui cessait le chant des psaumes, se couchèrent pour dormir sur la terre nue. Chacun d'eux, dit Elisée, brillait comme une lampe ardente. Ils étaient environnés de lumière : « Que signifie cette merveille? se dit-il à lui-même; il faut que nos dieux, les dieux de la lumière, soient descendus dans ce cachot, et c'est probablement leur splendeur qui éclate; car s'ils ne sont pas là, que croire? de simples hommes ne peuvent répandre une telle clarté. Je me souviens d'avoir entendu parler de cette secte, qui au fond se rapporte sans doute au culte du feu : ses chefs dissimulent peut-être avec les ignorants, qui la croient différente de notre religion sainte; mais ces hommes pensent comme nous puisqu'ils sont

chéris de nos dieux. Qui sait? cette vision m'a été montrée pour m'éclairer sur ce sujet peut-être ! » (E. V. T. K. G., p. 173.)

Un examen plus attentif le convainquit de la réalité de la vision. Il demeura stupéfait. Epouvanté, tremblant, il se trouva mal et resta sans connaissance le reste de la nuit. Dès le lendemain matin, faisant venir le chef des bourreaux et les geôliers, il leur donna l'ordre de placer les saints confesseurs dans une salle bien chauffée et commode, et de les y traiter avec tous les égards possibles.

Quand le chef des bourreaux se présenta aux saints confesseurs, en exécution de cet ordre, l'évêque Joseph lui parla en ces termes :

« Allez demander au gouverneur en chef s'il a jamais entendu parler de l'avènement futur de notre Seigneur et des magnifiques demeures qui nous sont préparées dans une autre vie, depuis le commencement du monde ? Dites-lui que notre courage est fondé sur cette espérance, et que la foi nous fait supporter aisément les supplices atroces qu'il nous inflige. Nous vous remercions et nous vous savons gré d'avoir obtenu de votre chef le soulagement de nos corps ; mais nous ne nous sommes pas ennuyés comme des athées qui n'ont pas d'autres espérance que celle de la terre, et dont le regard n'embrasse que ce qu'il voit ici-bas ; nous, pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, nous acceptons patiemment et même avec reconnaissance tous les supplices de la terre, pour mériter plus tard les béatitudes éternelles du ciel.

» Si nous désirons des palais, nous avons au ciel de magnifiques édifices, construits sans matériaux terrestres, et auprès desquels vos châteaux royaux les plus beaux

paraissent comme rien. Les honneurs, les vêtements les plus somptueux, les mets les plus délicats, célestes et incorruptibles, que nous aurons en partage dans l'autre vie, sont tellement au-dessus de tout ce que peut imaginer la pensée humaine, que si l'on pouvait vous en faire le détail, votre entendement demeurerait comme ébloui et serait trop faible pour tout comprendre. Malheureusement plongés dans une erreur ancienne, vous ne voyez ni n'entendez les choses du ciel; et c'est pour cela que, bien que nous ne soyons pas coupables du moindre délit, vous nous jugez impitoyablement. Toutefois, si vous vouliez connaître notre Dieu, vous ne seriez pas sans espérance de le fléchir, car c'est un roi généreux et bienfaisant, qui ouvre la porte de son paradis à tous ceux qui en prennent la route par la voie de la pénitence. Point de rancune, point de mépris pour qui que ce soit de la part de notre Seigneur. Mais pour en revenir au soulagement que vous nous avez procuré et aux adoucissements que vous venez nous offrir de la part de votre chef; écoutez bien ce que nous allons vous dire. Sachez que, dans notre pays, nous avions tout-à-la-fois le pouvoir et les moyens de ne pas tomber entre les mains de votre roi, ainsi que l'ont fait plusieurs des nôtres qui ont su se soustraire à vos vexations; nous sommes venus ici de bonne volonté, pressentant tout ce que nous aurions à souffrir et ne nous en effrayant pas. Or, nos vœux sont pour la continuation de ces souffrances; et nous vous prions de ne point nous les ménager jusqu'à ce que votre volonté cruelle soit assouvie. Car nous n'avons rien plus à cœur sur la terre que de suivre l'exemple de notre Dieu, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, qui, par un effet de sa bonté infinie, a daigné descendre jusqu'à nous. Il s'est revêtu

comme nous d'un corps périssable et en pratiquant toute sorte de vertus, il accomplit l'œuvre de la Rédemption. Il se livra volontairement entre les mains des bourreaux, il mourut, fut enseveli, ressuscita par la puissance de sa divinité, et apparut ensuite à ses disciples. Il remonta bientôt après au ciel où il est assis, pour l'éternité, à la droite de son Père. Il nous a accordé la force céleste de participer à ses souffrances, et il nous en récompensera un jour. Or, nous sommes bien persuadés que nos peines sont très peu de choses en comparaison de ses souffrances corporelles, et que notre amour pour lui, tout ardent qu'il est, est bien faible, en comparaison de son amour immense pour le genre humain. » (E. V. T. K. G. p. 174.)

Le mage à qui ces paroles furent rapportées, ne goûtait plus de repos. Un soir, il s'en alla seul encore à la porte de la prison, et ayant vu de nouveau le même prodige, il appela l'évêque Sahag par son nom, et demanda à entrer. Alors le prêtre Léonce, prit la parole et s'exprima ainsi : « Dieu qui a fait éclater sa lumière dans les ténèbres, lui dit-il, et qui illumine par sa sagesse toutes ses créatures (*Ps.* 111), fait rayonner sa puissance dans votre âme obscurcie ; les yeux aveugles de votre esprit sont ouverts aujourd'hui, et vous avez mérité de voir la brillante lumière de la grâce divine. Hâtez-vous de profiter de cette faveur extraordinaire, afin que vous ne retombiez pas dans votre premier aveuglement, et que vous ne rentriez pas dans la voie des ténèbres. » Tous se levèrent alors, et ils commencèrent à réciter le psaume 42 : « Envoie, Seigneur, ta lumière et ta vérité, qu'elle nous dirige et nous introduise à la montagne sainte et dans tes tabernacles. En vérité, Seigneur, vous avez dirigé et conduit cette âme égarée dans votre éternelle joie

et dans votre incomparable repos. Ce jour ressemble au jour de votre passion; vous y délivrâtes le bon larron de la seconde mort, et, après lui avoir ouvert la porte fermée du paradis, vous l'y fîtes entrer. De même, aujourd'hui, vous avez sauvé cet âme perdue qui était la cause de la mort spirituelle de beaucoup d'autres, et vous en avez fait pour nous un objet de consolation et de joie. Nous vous en rendons mille actions de grâce, et nous confondons nos voix avec celles des saints prophètes. Vous avez opéré ces merveilles, non pas à cause de nous, mais pour la gloire de votre nom, pour prouver votre fidélité dans vos promesses, et de peur que les nations ne disent: Où est leur Dieu (*Ps.* 78)? C'est ainsi que votre puissance s'est manifestée aujourd'hui parmi ce peuple sans frein, qui vit dans d'épaisses ténèbres. » Puis ils reprirent le chant des psaumes (26): « Le Seigneur est ma lumière et ma vie, chantaient les chrétiens, que puis-je craindre désormais? Le Seigneur est mon refuge, devant qui pourrais-je trembler? »

« Je sais, disait ce mage, que mes ennemis sont nombreux maintenant, et qu'ils s'avancent pour me dévorer; mais vous, Seigneur, vous êtes venu pour sauver la vie des hommes qui se tourneront vers vous, et ils seront sauvés par votre grâce. Ne souffrez pas que je sois séparé de ces saints agneaux avec lesquels je suis confondu, ni que je sorte de votre bergerie, de peur que le loup dévorant ne me déchire, que je me fourvoie de nouveau, et que j'instruise les hommes à se perdre. Au contraire, par mon bon exemple, je serai motif de leur vie. Daignez, Seigneur, me pardonner les fautes commises depuis tant d'années, et que le démon, qui s'est enorgueilli de me voir entraîner tant d'hommes à la perdition, soit humilié en me voyant

au milieu de vos disciples. » (E. V. T. K. G. p. 177.)

De nouveaux prodiges ayant achevé de convertir au Seigneur le gouverneur mage, il fit sortir les prisonniers et les emmena dans son palais, où lui-même voulut prendre soin d'eux, et pourvoir à tous leurs besoins. Il se fit baptiser. Il invita de temps en temps les princes qui étaient prisonniers dans la ville, à se réunir aux saints ecclésiastiques, et leur donnait à tous des banquets magnifiques. A l'une de ces réunions, on invitait Archen un simple prêtre à prendre la première place. Il s'en défendit vivement en disant : « Que faites-vous ? Quel mystère y a-t-il dans vos cœurs ? Pourquoi cet honneur à moi, plus obscur et plus ignorant que le dernier de vos élèves ? Ah ! je ne suis que trop honoré déjà de partager votre captivité. Si vous me trouvez digne de figurer avec vous à la même table, prenez vos places, et désignez-moi la dernière de toutes. » (E. V.T. K. G., p. 183.)

Après qu'ils eurent pris quelque nourriture, le saint évêque Joseph se levant parla ainsi : « Réjouissez-vous en » Jésus-Christ, mes frères, car demain, à cette même » heure, toutes nos peines seront oubliées, ainsi que les » souffrances que nous avons supportées. En récompense » du peu de travail que nous avons fait, nous jouirons » d'un éternel repos, et en place de notre prison, nous » entrerons dans la ville éternelle, dont le maître est Jé» sus-Christ lui-même. C'est lui qui distribue les prix » d'honneur de la carrière glorieuse que nous serons ap» pelés à fournir ; jadis il y remporta lui-même la victoire ; » il nous fera la même grâce, pour notre salut éternel, et » pour la gloire de sa sainte Eglise. Ce prêtre, notre frère, » qui occupe aujourd'hui la place d'honneur, recevra » demain le premier la couronne du martyre, car voici

» que l'ennemi de notre vie s'approche, et il arrive afin
» de nous faire périr, nous, les serviteurs de Jésus-
» Christ. » (E. V. T. K. G., p. 184.)

Le prêtre Archen, était un homme simple sans instruction : A la grande surprise de l'assistance il s'exprima ainsi : « Puisse N.-S. J.-C., par l'entremise de vos saintes
» prières, m'accorder la grâce de quitter ce monde sui-
» vant votre prédiction. Pendant votre discours une ins-
» piration énergique a rempli mon âme. Je me rappelle
» l'immense bienfait de J.-C., qui est venu au monde pour
» nous délivrer de nos péchés : qu'il ait pitié de moi,
» comme il eut pitié du bon larron sur le Calvaire ; et de
» même qu'en ouvrant la porte fermée du paradis il l'y fit
» entrer le premier, comme le précurseur de ceux qui
» sont destinés à ce lieu de délices, qu'il me fasse la grâce
» d'y précéder demain votre illustre compagnie. Je sais
» que pour un pécheur qui revient, il y a grande fête au
» ciel parmi ces anges de Dieu qui connaissent bien la
» volonté de celui qui était le pasteur des brebis égarées,
» et qui se réjouissent à la vue d'un homme repentant ;
» peut-être est-ce à cause de moi que le grand général
» d'Arménie et ses héroïques compagnons ont apporté
» ici-bas les couronnes qu'ils vous destinent en annonçant
» cette joyeuse nouvelle en commun. Ce qui m'étonne,
» c'est que leur étant tout-à-fait inconnu pendant leur
» glorieuse vie, ils veulent, après leur sainte mort, que
» je reçoive avec eux une portion de l'héritage des bien-
» heureux. Oh ! je vous en supplie, mes chefs et mes
» pères, priez pour moi, indigne, afin que je puisse
» atteindre à cette grande félicité que votre bouche véri-
» dique m'a annoncée. Oh ! qu'il me tarde de voir arriver
» ce jour, ce moment heureux ! Quand quitterai-je cette

» lourde enveloppe d'argile ! Quand donc vous verrai-je
» face à face, Seigneur Jésus ! Quand ne craindrai-je plus
» la mort ! Quand donc mon ignorance sera-t-elle changée
» en parfaite sagesse ! Hâtez-vous, Seigneur, de me se-
» courir ; étendez votre bras puissant, afin que je tienne
» mes promesses de fermeté et de courage, et que le nom
» de mon Seigneur soit glorifié en moi. »

Se levant ensuite de table, ils prononcèrent en ces termes les prières d'action de grâce : « Gloire à vous, Sei-
» gneur, gloire à vous ; qui nous avez donné la nourriture
» de consolation. Donnez-nous aussi votre Saint-Esprit,
» et la force d'agir toujours conformément à votre sainte
» volonté, afin que nous soyons toujours justes et irrépro-
» chables devant vous, qui allez bientôt revenir pour ren-
» dre à chacun selon ses œuvres. » (E. V. T. K. G., p. 185.)

Les prêtres sachant que le ministre Tenchabouh allait arriver, retournèrent à leur prison pour ne pas compromettre le chef des mages. Le lendemain les bourreaux du ministre étant arrivés et venus à la prison, trouvèrent le mage gouverneur assis au milieu des chrétiens, les engageant à résister courageusement et à perdre leur vie plutôt que leur foi.

Tenchabouh stupéfait du rapport de ses bourreaux fit conduire les prisonniers à 18 lieues de la ville ; et faisant venir le mage en particulier, il lui dit : « Comment se fait-il qu'on vous a trouvé parmi ces captifs chrétiens ? — Pourquoi voulez-vous m'entretenir en secret ? répondit le mage ; pouvez-vous voir le flambeau de la raison et entendre la vérité au milieu des ténèbres qui vous entourent ? Pour moi, mes yeux sont ouverts, car j'ai eu le bonheur de contempler la lumière divine. Si vous voulez procéder avec une honorable franchise dans cette affaire, interro-

gez-moi en public et je vous raconterai la gloire de Dieu qui a frappé mes regards. » (E. V. T. K. G., p. 188.)

Tenchabouh informa le roi de ce qui se passait, n'osant prendre sur lui de prononcer en dernier ressort dans cette grave affaire. Le roi lui répondit : « Gardez-vous bien surtout, lui dit-il, de rapporter un mot de cette vision qui lui est apparue. Si des ignorants en entendaient parler, ils commenceraient à douter de la vérité de notre culte, et ils feraient secte avec ces chrétiens. N'est-il pas cruel qu'après tout ce que nous avons entrepris pour ranger ces hommes à nos lois, afin qu'ils y trouvent le salut de leurs âmes, non-seulement nous ayons échoué, mais qu'un des docteurs les plus célèbres de notre loi, passe dans leurs rangs, et soit séduit par leurs erreurs. Car, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ce gouverneur du pays d'Abar, bien loin d'être un homme vulgaire, est renommé *hémédan* sur toute la surface de la terre. Si j'ordonne une conférence publique entre lui et les autres mages, lui, qui est plus instruit qu'eux tous, il les battra infailliblement dans la dispute : il est capable de renverser de fond en comble notre foi. D'un autre côté, si nous le jugeons avec les autres, comme chrétien obstiné, le bruit de son apostasie va se répandre de toutes parts, et ce sera une tache ineffaçable sur notre religion. Si je fais tomber sa tête sous la hache, il y a beaucoup de chrétiens au camp qui feront de ses restes des reliques, et qui les exposeront à la vénération de toute la terre ! Ce n'est déjà pas pour nous une petite honte de voir les honneurs qu'on rend dans notre royaume à ces reliques des Nazaréens ; mais si nous souffrons que l'on accorde le même honneur aux ossements des mages et des Mobeds convertis, ce sera la ruine entière de notre culte.

» Je vous en conjure par les dieux immortels, retournez sur vos pas en toute hâte, et pressez l'exécution de mes ordres. Faites venir devant vous ce vieux mage obstiné; parlez-lui seul à seul, avec amitié, avec bienveillance. S'il se repent et qu'il renonce aux sorcelleries de ces chrétiens, respectez-le et traitez-le avec la distinction due à son rang; et la honte de ce jugement demeurera entre vous et lui, et ne sera connu de personne. S'il s'obstine insolemment, au contraire, s'il refuse de se soumettre à mes ordres, excitez sous main contre lui une foule d'accusateurs et de mécontents qui lui imputeront une foule de malversations dans le poste que je lui ai confié. Entamez contre lui un procès public; condamnez-le à l'exil au fond des contrées lointaines au-dela de Goge et de Magoge, dans le désert du Khorassan; et là, faites-le précipiter dans un puits, afin qu'il périsse d'une mort ignominieuse. Quant à ces autres contre-croyants infidèles, il faut les exterminer promptement, sinon ils exciteront de grands troubles dans le royaume et bouleverseront notre culte. S'ils ont pu subjuguer si facilement un homme d'une science aussi supérieure que le chef des mages, je vous demande comment des hommes simples et ignorants leur pourront résister. »

Tenchabouh, en quittant le roi, s'éloigna aussitôt du camp sans être aperçu de personne, et se rendit au lieu, où, déjà comme nous avons dit,. il avait fait amener les captifs. Il fit appeler auprès de lui le chef des mages : « Je suis le maître de votre vie, lui dit-il, et j'ai sur vous le pouvoir le plus absolu; non-seulement je puis vous faire subir un interrogatoire, mais encore vous faire souffrir tous les supplices imaginables. Réfléchissez avant que je mette la main sur vous : acceptez-vous les honneurs et les distinctions? Voulez-vous éviter le mépris et l'oppro-

bre? Allons! songez à votre âge avancé; ayez pitié de vous-même. Renoncez à ce nom de chrétien que vous détestiez depuis votre naissance, redevenez mage comme autrefois; vous étiez un docteur utile à beaucoup de monde.

» — Je vous en prie, vous qui m'étiez comme un frère, et en qui je trouve aujourd'hui un ennemi déterminé, je vous en prie, répondit énergiquement le chef des mages, n'ayez aucune pitié pour moi; écartez tout souvenir de notre ancienne amitié; exécutez l'ordre inique d'Hazguerd et jugez-moi selon vos pouvoirs. » Lorsque Tenchabouh se fut assuré que le gouverneur ne tenait aucun compte des terribles menaces du roi, et qu'il fermait l'oreille à ses séductions doucereuses, il fut obligé d'exécuter ce que le roi lui avait enjoint. Comme il vit que le mage ne voulait pas être jugé secrètement, mais s'avouer publiquement chrétien, il remplit ses instructions à la lettre, et le condamna à l'exil dans un pays lointain, au nord du Khorassan, où il reçut la palme du martyre.

En congédiant Tenchabouh, le roi lui avait ordonné de s'adjoindre deux grands dignitaires : le premier, qui s'appelait Tcinigan, était ministre de tous les grands préfets du royaume; l'autre, Movan, qui appartenait à l'ordre des mages, était grand maître des cérémonies du palais, où il était nommé par l'ordre du grand Moubed des Moubeds. Or, Tenchabouh., après avoir terminé l'affaire du gouverneur mage, fit transporter la même nuit, par ses serviteurs et ses bourreaux les plus affidés, les prêtres arméniens, de ce désert, dans un endroit plus loin et plus écarté, qui était rocailleux et triste, accompagné de ses collègues, qui s'y étaient rendus aussi. Ils avaient effectué cette translation des prisonniers en grand secret, et en prenant toutes sortes de précautions, afin que ni les

chrétiens, ni même les païens qui étaient en garnison dans le pays ne sussent l'objet de leur mission. Les gardes mêmes qui veillaient sur les prisonniers chrétiens dans la ville reçurent l'ordre de faire en sorte qu'aucun des habitants ne connût le lieu de l'exécution, et d'empêcher que personne ne suivît leurs traces.

Toutefois, un homme appelé Kougik, soldat de l'armée royale, et chrétien en secret, qui avait été choisi pour faire le métier de bourreau, et qui le même jour était chargé de garder les instruments du supplice, s'aperçut de quelque chose, et devina le reste. Quoiqu'il n'eût pas été nommé pour faire partie de cette expédition qui se mit en marche de nuit, il se mêla à la suite des trois ministres. Le premier crut qu'il appartenait aux gens du second; le second supposa que c'était un des serviteurs du troisième, en sorte que personne ne lui demanda à qui il était. Ainsi il fut témoin de ce glorieux spectacle.

En arrivant enfin dans un lieu où il ne poussait pas un brin d'herbe, et dont la surface était si pierreuse et si rude qu'on n'y découvrait pas la moindre place pour s'asseoir, les trois ministres mirent pied à terre, et, se tenant un peu à l'écaat, ils donnèrent l'ordre à leurs bourreaux de lier les pieds et les mains des victimes, de leur attacher une longue corde aux pieds et de les traîner ainsi sur la terre. Deux bourreaux devaient emporter aussi après eux chaque chrétien. Le supplice commença. Quel affreux spectacle! Les corps des prêtres chrétiens traînés sur ce sol raboteux, et leurs vêtements étaient en lambeaux; le sang ruisselait de tous leurs membres; il n'y avait pas une partie de leur corps qui ne souffrît cruellement. Mais on ne voulait pas les faire mourir tout d'un coup. Les ministres persans avaient d'autres desseins. Tous furent déliés

et amenés dans le mêms lieu. « Sans doute, se disaient entre eux les grands dignitaires, ce commencement de supplice aura fait réfléchir les chrétiens; leur volonté inflexible va céder, et leur obstination de brute se changera en obéissance. Maintenant nous allons les trouver souples et raisonnables; ils vont se soumettre aux ordres du roi, et nous ne seront point forcés de leur faire subir une mort tragique. » Mais ils furent bientôt détrompés. Les martyrs retrempèrent leur courage dans leurs souffrances; c'est comme un prélude de combat avec un sanguinaire et féroce animal qui avait plutôt excité leur énergie. S'ils avaient eu d'abord quelque légère peur du supplice, elle s'évanouit à la vue des plaies horribles qui couvraient leurs corps déchirés; la vue de leur sang les jeta dans une sorte d'ivresse sainte qui les rendit insensibles à la mort. Chacun avait soif de mourir pour Jésus-Christ et de verser son sang avant un autre. Aussi se préparèrent-ils d'un consentement unanime à faire à leurs bourreaux une énergique réponse.

Tenchabouh leur adressa la parole en ces termes : « Le roi, de la part duquel je suis venu vers vous, m'a chargé de vous dire qu'il vous regarde comme la cause des soulèvements des chrétiens, de la ruine de l'Arménie, du massacre d'une foule de gens de guerre et de l'emprisonnement de vos princes. Votre entêtement est la source de tous ces désastres. Or, écoutez-moi maintenant : comme vous avez été la cause de tant de massacres et de dommages, soyez-la désormais d'une réparation qui sauvera votre propre vie, et celle de beaucoup d'autres. Il dépend de vous de délivrer vos princes qui gémissent au fond des cachots; on réparera à votre considération tous les dégâts qui ont bouleversé l'Arménie, et cette foule d'Arméniens qui ont

été condamnés à l'exil ou à l'esclavage vous devront leur retour et leur affranchissement.

» Vous avez eu aujourd'hui sous les yeux un exemple aussi frappant que terrible : le gouverneur du pays d'Abar, un mage illustre par sa naissance et par son savoir, chéri des grands comme du roi, célèbre par sa parfaite science religieuse dans toute la Perse; cet homme, renonçant à la religion de Maztezen, s'est laissé séduire par vos idées ignobles; il a embrassé vos doctrines. Voyez quel en a été le résultat. Le roi n'a pris en considération ni sa dignité ni sa parenté même spirituelle, comme gouverneur de notre sublime loi, qu'il lui avait si longtemps inspirée, le traitant comme un esclave infâme qui n'a ni famille ni patrie, il m'a commandé de l'exiler dans des contrées lointaines. Voulez-vous tout savoir ? Cet homme va périr en chemin; il ne verra jamais la terre de l'exil. Or, si le roi n'a pas respecté les liens d'affinité dans la sublime religion, qui l'attachaient au gouverneur d'Abar, pensez-vous qu'il vous épargne, vous qui êtes d'un autre peuple, dont l'origine est étrangère, et qui vous êtes surtout rendus coupables du crime de lèse-majesté. Il ne vous reste plus qu'un moyen de salut, c'est d'adorer le soleil et d'accomplir la volonté du roi, comme nous l'enseigne le grand Zoroastre (Zratucht) Si vous acceptez cette proposition, non-seulement vous aurez sauvé votre vie, mais je vous élargirai sur-le-champ, et vous retournerez comblés d'honneurs et de présents dans votre patrie. »

Le prêtre Léonce s'avança alors accompagné de l'évêque Sahag qui lui servait d'interprète. « Comment pouvons-nous comprendre, dit-il, votre double ordre ? Vous nous dites d'abord : Adorez le soleil, et puis vous appuyez cet ordre de la volonté du roi. Vous avez honoré le soleil

en le mentionnant le premier; mais vous avez ensuite exalté le roi plus haut que le soleil, comme sa volonté seule qui donne du poids au culte. Vous avez prouvé malgré vous que le soleil n'éclaire pas les créatures par l'effet de sa propre volonté, et c'est votre roi qui fait selon son bon plaisir, des dieux, et à ces dieux des adorateurs; car lui-même n'est pas dans la voie de la vérité. Ne nous parlez point comme à des enfants; notre âge est mûr, et nous ne sommes pas les derniers dans la culture des sciences. Ceci posé, je vais répondre à vos reproches.

» Vous commençez par nous imputer les dévastations qui ont désolé l'Arménie et le massacre des troupes royales; en cela vous êtes dans l'erreur. Notre loi ne nous enseigne point de pareilles choses; elle nous ordonne au contraire d'honorer les rois temporels et de les aimer sincèrement; elle veut que nous leur rendions tous les services, non comme aux hommes, mais comme au Seigneur; et s'ils négligent de nous en donner en ce monde la récompense, ou qu'ils nous vexent de mille manières, Dieu se chargera de nous l'accorder lui-même dans le ciel (*Colossiens*, ch. III, v. 22). Nous ne devons pas seulement au roi les services et l'obéissance, nous devons même mourir pour lui. Il ne nous est pas permis sur la terre de changer capricieusement de maître : or, il en est ainsi de notre culte. Nous ne sommes pas libres de changer notre Dieu du ciel pour un autre; et, d'ailleurs, comment cet échange se pourrait-il faire, puisqu'il n'existe pas dans l'univers d'autre Dieu que celui que nous adorons. J'expliquerai ma pensée par un exemple qui vous sera plus familier peut-être. Le soldat qui se présente le dernier pour combattre n'est pas un brave, mais un lâche, n'est-ce pas? Un négociant échange-t-il ses perles pour de vils

chiffons? Il faudrait qu'il fut aussi insensé que vos docteurs qui vous égarent.

» Après nous avoir séparés de nos vaillans et vertueux princes, vous croyez que vos ruses amolliront notre fermeté? Mais nous ne sommes pas seuls ici comme vous le pensez. Il n'y a pas de place vide où ne soit notre roi Jésus; il est partout, excepté chez ceux qui sont vides et éloignés de lui, comme vous et votre furieux chef. Si les soldats arméniens, instruits et disciplinés par nous en J.-C., foulèrent aux pieds les ordres violents du roi, et regardèrent tous ses riches présents comme rien, s'ils le laissèrent piller, s'ils perdirent leurs domaines héréditaires et n'eurent pas plus de souci de leurs femmes et de leurs enfants que de la fortune qu'ils possédaient, et si enfin ils n'épargnèrent pas plus leur sang que leurs trésors terrestres, à combien plus forte raison ne devons-nous pas suivre l'exemple de nos enfants, qui nous appelaient leurs pères spirituels! Ce ne fut que par zèle et par amour pour J.-C. qu'ils firent tomber sous leurs haches vengeresses vos mages adorateurs du soleil avec leurs disciples; c'est par zèle encore qu'ils se sont vaillamment battus, et qu'ils ont dispersé vos troupes. Plusieurs sont morts en martyrs sur le champ de bataille, un grand nombre fut réduit en esclavage, le reste se sauva dans les pays lointains. Tous ceux qui sont morts parmi ces hommes nous ont précédés dans le paradis; ils sont entrés dans les rangs des anges, et ils se réjouissent au sein de ces délices ineffables où arriva et fut admis ce bienheureux mage, que vous nous dites avoir exilé. Heureuse est la terre qu'il a traversée! Heureux est le lieu désert où il a rendu le dernier soupir! Le coin de terre qui possède sa dépouille mortelle est plus précieux que les plus magnifiques palais du roi, plus glo-

rieux que les astres brillants du ciel que vous adorez ! »

Movan, le grand-maître des cérémonies, prit la parole. « Les dieux, dit-il, sont d'humeur bienfaisante; ils en usent indulgemment avec la race humaine, et lorsque les hommes se prosternent devant leur majesté, ils jouissent en retour des plaisirs de ce monde, dont ils ont fait le roi dispensateur. De la bouche du roi dépendent la vie et la mort, et il tient dans ses mains les destinées de l'univers. Vous n'avez donc pas le droit d'aller insolemment contre sa volonté, et de résister à ses ordres. Il vous ordonne d'adorer le soleil, pourquoi ne le faites-vous pas? N'est-ce pas Dieu qui illumine de ses rayons tout l'univers, et qui fait mûrir par sa chaleur la nourriture des hommes et des animaux? C'est en raison de sa générosité universelle qu'il a reçu le nom de dieu Miher; car, il est tout amour pour les hommes, et il n'a en soi ni déception ni duplicité. C'est pour l'imiter que nous sommes indulgents jusqu'à l'excès pour votre ignorance. Nous sommes les amis des hommes et nous n'avons point l'humeur sauvage de ces bêtes féroces qui se repaissent de chair et de sang. Ayez pitié de vous-mêmes, et ne nous forcez pas, malgré nous, de tremper nos mains dans votre sang. Mettons donc en oubli vos crimes passés, et occupons-nous du présent; à votre considération, la miséricorde du roi, s'étendra sur tous vos complices. »

» Je rends justice à vos talents, répondit l'évêque Sahag, vous êtes homme d'état et homme d'érudition; vous désirez que tous les pays qui dépendent de l'empire de Perse soient florissants, et la gloire du roi vous est chère; mais quant à votre désir de nous endoctriner, il n'est ni judicieux ni raisonnable. Quoi! vous reconnaissez plusieurs dieux, et vous ne pouvez nous dire ce qu'ils sont, ni leur

accorder une seule et même volonté ! Si les dieux supérieurs se battent entre eux pour des fautes d'une même volonté, et vivent en désaccord complet, comment nous autres hommes, qui leur sommes inférieurs, pourrons-nous nous accorder en quoi que ce soit, et avec votre idée, par exemple ! accordez donc l'eau et le feu, que nous prenions d'eux l'exemple de la paix ; appelez le soleil dans votre maison comme le feu ; mais s'il ne peut pas venir, afin que le monde ne rentre pas dans les ténèbres, expédiez-lui du moins le feu, afin qu'il apprenne de lui à subsister sans consumer la matière combustible. Si vos dieux n'avaient qu'une nature, qu'ils fussent également puissants et d'accord ensemble, soit le feu, par exemple, sans besoin d'être alimenté, comme le soleil, les officiers du roi ne seraient pas si occupés à faire abattre, à grands frais, du bois, pour l'entretenir sur vos autels. Le feu mange toujours, ne se rassasie jamais et se réduit en cendres, et le soleil ne mange pas, il est vrai, mais sans l'air, ses rayons se brisent ; il se refroidit en hiver, et toute la végétation est flétrie et glacée; il brûle durant l'été tous les êtres vivants. Or, je vous le demande, comment un objet qui subit ces continuelles variations, peut-il donner à quelqu'un une vie stable ? Je ne vous blâme pas cependant : vous suivez le culte des éléments, parce que vous ne connaissez pas leur maître ; mais nous serions inexcusables de vous imiter. On pardonne à un pauvre ignorant qui ne connaît pas le roi, d'adorer ses serviteurs par méprise. Mais si un habitué de la cour qui connaîtrait parfaitement le prince, se prosternait devant un de ses seigneurs pour lui rendre sciemment les honneurs souverains, il serait puni de mort, et l'aurait mérité.

« Quant au soleil, votre divinité principale, souffrez

que je vous dise ce que j'en pense, et ce qui est vrai. Il fait partie des choses créées qui composent cet univers; il occupe sa place dans le ciel au milieu d'une infinité de choses créées, dont une partie est au-dessus et une autre partie au-dessous de lui. De soi, le soleil n'a pas une lumière pure et brillante, mais, suivant l'ordre de Dieu, il répand ses rayons par l'intermédiaire de l'air, et ses émanations des parties ignées échauffent tous les êtres qui sont placés au-dessous de son orbe. Ceux qui sont au-dessus ne participent pas à la jouissance de ses rayons, car la lumière de ce globe est placée comme dans un vase, dont l'ouverture est tournée en-dessous, et c'est ainsi qu'il répond aux besoins de ceux qui sont posés de manière à la recevoir. De même qu'un vaisseau vogue sur les vagues sans savoir quelle destination lui imprime la main d'un capitaine expérimenté, ainsi le soleil, sous l'influence de son régulateur, nous donne les saisons et les cycles de l'année. Toutes les choses qui subsistent en ce monde étant créées pour notre usage, le soleil, semblable de tout point aux autres êtres inanimés qui se trouvent dans la nature, fut destiné à nous dispenser la lumière. Il fut créé pour nous servir en haut, comme la lune, les étoiles, l'air incessamment agité, les nuages pluvieux. Et sur la surface de la terre, la mer, les rivières, les sources, les fontaines, tout cela fut fait pour l'homme. Or, il est très injuste de regarder une de ces choses comme une divinité; et si quelqu'un ose le faire, il se perd comme un insensé, sans que cette partie de la nature qu'on adore comme Dieu, en profite. Un état ne peut contenir deux rois; à plus forte raison la nature ne peut avoir deux dieux. Si l'homme ne peut pas souffrir un tel état de choses, à combien plus forte raison la nature de Dieu repousse-t-elle un pareil désordre!

» Si vous voulez connaitre la vérité, adoucissez l'amertume de votre cœur, ouvrez les yeux de votre esprit, et persuadez-vous bien que, tout éveillé que vous êtes, vous cheminez dans les ténèbres; vous êtes tombé dans l'abîme, et vous voulez y attirer tous les autres. Ceux qui suivent votre fausse doctrine ne raisonnent pas, et ne voient rien. Il n'en est pas ainsi de nous, les yeux de notre entendement sont ouverts, et même ils sont perçants. Par ces yeux du corps nous voyons les créatures; par les yeux intérieurs nous concevons qu'elles ne se sont pas faites elles-mêmes, mais bien par un autre, et qu'elles sont toutes corruptibles. Il est vrai que leur Créateur est invisible aux yeux du corps, mais sa puissance est intelligible à l'esprit. Il nous a vus plongés dans une grossière ignorance et il a eu compassion de notre imbécillité, car nous aussi nous étions autrefois comme vous idolâtres; nous adorions les créatures à la place du Créateur, et nous faisions toutes les abominations de l'idolâtrie. Par amour pour le genre humain, Dieu est venu parmi nous, s'est fait homme et nous a instruits de son invisible divinité, voyant que les hommes égaraient leurs adorations parmi les astres : en s'élevant sur la croix, il dépouilla le soleil de ses rayons, afin que les ténèbres servissent à son humiliation humaine, et que les indignes créatures comme vous ne vissent pas leurs dieux plongés dans l'opprobre. Aujourd'hui, ceux qui n'ont pas la grâce du salut, et qui n'adorent pas le Dieu crucifié, sont plongés dans les mêmes ténèbres épaisses qui s'étendent sur l'âme comme sur le corps. C'est parce que vous êtes ainsi entourés de ténèbres que vous nous maltraitez maintenant. Nous sommes prêts à mourir, à l'exemple de notre Seigneur. Exécutez donc sur nous vos ordres féroces de la manière que vous voudrez. »

Tenchabouh, voyant après ce discours des signes d'adhésion et même de joie sur le visage des confesseurs, jugea bien que ses menaces et ses flatteries seraient inutiles. Pour leur faire subir une dernière épreuve, il ordonna d'amener devant lui l'un des moins qualifiés de la troupe sainte, ce même prêtre Archen qui avait été soupçonné de faiblesse par ses compagnons. On lui lia les pieds et les mains qu'on serra si fort que ses nerfs en craquaient, et on le laissa longtemps sous les yeux de ses compagnons dans cette position horrible. Le saint leva les yeux au ciel et dit : « Voilà qu'une foule de scélérats se sont jetés sur moi comme autant de chiens furieux, et qu'ils m'ont environné de toutes parts. Ils m'ont percé les pieds et les mains, et, au lieu de ma bouche, ce sont mes os qui ont crié (*Ps.* 21). Ecoutez-moi, Seigneur, écoutez ma voix : recevez mon âme dans l'assemblée des saints combattants, qui ont paru au bienheureux mage. Moi qui suis le très humble et le dernier de vos serviteurs, il vous a plu de m'avancer. » Lorsque ces mots, prononcés péniblement furent terminés, sur l'ordre des trois ministres, les bourreaux tranchèrent la tête du bienheureux, et on la jeta dans une fosse qui était à sec.

Tenchabouh, prenant de nouveau la parole, dit alors à Sahag, évêque : « Quand j'ai été en Arménie, où j'ai demeuré un an et demi, je n'ai nul souvenir qu'on m'ait fait de vous quelque plainte ; j'en puis dire autant de Joseph, qui était le chef des chrétiens, ce qui ne l'empêchait en aucune manière d'être fidèle au roi. L'homme qui avait été marzban avant mon arrivée dans votre pays était fort content de lui. Je puis lui rendre ce témoignage, qu'on le considérait comme le père de tout le monde, et qu'il aimait également les grands et les petits. Or, puisque vous ne

me priez point d'avoir pitié de vous, c'est moi qui vous en prie. Vous êtes des gens respectables; ayez compassion de vos corps, et ne courez pas à une mort cruelle, à l'exemple de celui de vos compagnons qui vient d'expirer sous vos yeux. Si vous persistez dans votre inflexible résolution, je serai forcé moi-même de vous tuer, et de vous faire périr dans des supplices épouvantables; épargnez-moi cette douleur. Je vois que vous êtes fascinés par les paroles de ce Léonce. Eh! ne voyez-vous pas que c'est un homme d'une mauvaise santé, que les médecins n'ont pû guérir, et qui, fatigué d'un état de souffrance qui lui pèse, désire plutôt la mort que la vie. »

L'évêque Joseph répondit ainsi : « Les louanges que vous avez données premièrement à l'évêque Sahag, puis à moi, vous nous les avez adressées suivant notre âge et la blancheur de nos barbes, et vous nous avez honorés comme il convenait. Certes, vous avez très bien parlé, mais nous n'avons fait que notre devoir. Il ne convient pas aux vrais serviteurs de Dieu de contredire les seigneurs temporels, ni de donner aux peuples des sujets de plaintes pour satisfaire un sordide intérêt : c'est à eux de les instruire avec douceur et mensuétude, à observer les commandements de Dieu et à les conduire sagement et pacifiquement à l'obéissance et à l'adoration d'un Dieu créateur de tout l'univers. Quant à l'effet qu'a produit sur nous l'éloquence persuasive de cet homme (montrant Léonce), vous ne vous êtes pas trompé; toutefois, ce n'est pas comme un étranger séducteur, ni comme un rhéteur, qu'il nous séduit et nous persuade. Loin de lui toute fourberie; il nous aime trop pour en vouloir user. Parce que c'est la même Eglise, notre commune mère, qui nous a mis au monde; c'est le même Père, le Saint-Esprit, qui nous a

engendrés. Comment des enfants qui doivent l'existence au même père et à la même mère seraient-ils traitres et désunis ? Ce qui vous paraît que les paroles de Léonce sont capables de nous séduire, c'est notre propre pensée continuelle de jour et de nuit qu'il révèle ; car nous vivons dans une indivisible unité de pensée et de cœur. Et s'il est ennuyé de cette vie, et si ce corps infirme lui pèse, il en est ainsi de nous tous ; car nul homme né de la femme n'est exempt de souffrances corporelles et de douleurs. »

Tenchabouh dit alors, en prenant un ton haut, ces paroles : « Vous ne savez donc pas que cette indulgence excessive que je vous montre, que cette patience avec laquelle je discute avec vous n'est nullement due aux ordres du roi, mais à mon humanité personnelle, qui me pousse à faire beaucoup plus peut-être qu'il ne m'est enjoint. Je le fais, parce que mon humeur n'est pas farouche comme la vôtre, et que je ne suis pas, comme vous, ni ennemi de moi-même, ni ennemi de mes semblables. J'ai mangé dans votre pays le pain et le sel ; je me considère comme l'hôte de l'Arménie, et j'ai pour cette terre, aujourd'hui désolée, autant d'affection que de pitié ! »

Le prêtre Léonce lui répondit : « Il est bon et louable d'avoir de l'affection et de la pitié pour les étrangers : c'est accomplir le commandement de Dieu ; mais il ne faut pas s'arrêter au corps, il faut avoir aussi des égards pour son âme et pour celle des autres. Car nous ne sommes pas nos maîtres ; et il y a quelqu'un dans le ciel qui nous demande compte du corps et de l'âme. Vous dites que vous êtes patient envers nous de votre propre mouvement, et non pas par l'ordre du roi : vous faites bien d'enfreindre ses ordres, car c'est un dévastateur des royaumes, un assassin des innocents, un ami du démon et un ennemi de Dieu. Mais

pour nous, nous ne pouvons pas violer les commandements de notre roi, ni échanger follement les biens éternels pour les biens périssables de ce monde. Quant à ce que vous avez dit, que les médecins m'ont abandonné, et que c'est pour ce motif que je préfère la mort à la vie, ces paroles ne sont pas applicables à nous qui ne voyons que des maux sur terre. Calmez donc un peu votre esprit turbulent, et bientôt vous serez persuadé de la vérité que je vais vous dire. Jetez un coup-d'œil autour de vous. Quel est le mortel qui vit sans se plaindre? Ne voyez-vous pas que tout est accablé de maux extérieurs, tels que le froid, le chaud, la faim, la soif, la pauvreté, l'injustice, la rapine; et de maux intérieurs, comme les passions effrénées, les vices, l'ignorance, l'apostasie et les mauvaises habitudes, choses auxquelles le libre arbitre de l'homme lui permet de se livrer, par un acte coupable de sa raison?

» Ne méprisez pas les médecins, de ce qu'ils ne m'ont pas guéri : pourquoi s'en étonner, puisqu'ils sont des hommes? Il y a des maux qui cèdent à leur art, et d'autres qui lui échappent; car enfin, les malades et les médecins sont de simples mortels. Plût à Dieu, toutefois, que vous suivissiez leur exemple, qui n'a pas peu d'analogie avec votre position! Quand un médecin est averti que quelque malade l'appelle, il y court et emploie ses soins et son art pour le guérir; et si c'est un favori du roi, un seigneur de la cour, le médecin, en arrivant dans la grande salle où se tiennent ordinairement les officiers d'honneur et les brillants jeunes gens qui jouissent d'une santé florissante, et puis dans l'intérieur de la cour, les serviteurs magnifiquement vêtus, l'homme de l'art ne se donne pas le temps d'admirer toutes ces belles choses. Il ne daigne pas même, en entrant dans l'appartement éblouissant du malade,

jeter un regard sur la couche, où celui-ci repose, fût-elle d'or massif et incrustée de pierres précieuses. Sans faire attention à cette splendeur, il fait même enlever la couverture tissue d'or, et, allongeant les mains, il examine attentivement tout le corps afin de découvrir si la nature de la maladie est fiévreuse. Il compte les battements du cœur et ceux des artères, s'ils sont bien réglés, et si le foie n'est pas dur ou tendre; ensuite il lui administre, selon qu'il en a besoin, les médicaments qui peuvent lui rendre la santé. Or, si l'art purement humain de la médecine, néglige les choses extérieures et éblouissantes, et n'applique toute son industrie qu'à guérir le corps pour l'honneur et la gloire de sa profession, combien plus, vous qui avez soumis l'univers à votre puissance, combien plus ne devriez-vous pas vous appliquer, avant tout, à guérir vos âmes des maladies languissantes que leur cause un culte vicieux et tout matériel. Si vous aviez fait cela, les sujets de la Perse seraient demeurés fort tranquilles; mais vous avez négligé cette mesure de haute importance, et vous avez travaillé constamment à livrer votre âme immortelle à la mort avec votre corps au feu de l'enfer éternel. Vous qui avez l'âme attaquée d'une maladie incurable, comment osez-vous nous reprocher un mal corporel qui ne dépend pas de notre volonté et auquel tout homme est sujet par un effet de la nature?

» Le Dieu vivant, N. S. J.-C., est la cause de notre vie; grâce à son ineffable bonté, il est le médecin de l'âme et du corps. Il a guéri les maux du genre humain en subissant de cruels supplices, et il nous a fait renaître ensuite à la grâce par un effet de son amour. Après avoir guéri les plaies intérieures que l'ancien serpent nous avait faites à l'âme, il nous a promis de nous rendre sans tache, de pu-

rifier tant notre âme que notre corps, de nous admettre enfin à son adoration éternelle, et de nous placer dans les rangs de la milice céleste. Et vous qui, malheureusement, n'avez pas la moindre idée de toutes ces choses, ni la moindre envie de les apprendre de nous, vous voulez nous détourner de ce bonheur réel qui nous est promis. Vous n'y parviendrez pas, et vous ne l'espérez même pas; c'est impossible.

» Et, pour en revenir encore au mauvais état de ma santé, sachez que bien loin de m'en plaindre, je suis content lorsque mon corps souffre; car, par les souffrances du corps, la santé de l'âme se fortifie. J'ai, d'ailleurs, devant moi l'exemple du grand Apôtre des gentils, lequel se consolait des peines corporelles et de l'affliction d'esprit que lui causaient des hommes conseillés par les démons, en disant : Si nous participons aux souffrances de Jésus-Christ, nous mériterons ainsi d'avoir part à sa résurrection glorieuse (*Rom.*, vi. 5). Puisque vous êtes investis de pouvoirs qui vous rendent maîtres de notre vie, jugez-nous selon votre perverse volonté, nous ne sommes pas de ceux que les menaces effraient, et nous ne reculerons pas devant la mort, si cruelle que votre tyrannie puisse nous la faire. »

Alors Tenchabouh les fit séparer et éloigner les uns des autres; puis, prenant à l'écart le saint évêque Sahag : « Je vous ai loué, lui dit-il, et vous n'avez pas été touché de l'honneur que je vous faisais; maintenant je vais rappeler à votre mémoire le mal que vous avez fait, et c'est de votre propre bouche que sortira la sentence de mort. Dites vrai, n'est-ce pas vous qui avez ruiné le pyrée de Richdounik? n'est-ce pas vous qui avez sacrilégement fait mourir notre feu sacré? J'ai entendu, et je me suis assuré,

en outre, que vous avez maltraité les mages, et que vous avez emporté de nos temples tout ce qui servait à l'usage du culte. Dites-moi maintenant, êtes-vous réellement l'auteur de ces horribles crimes ?

» — Voulez-vous que je vous instruise de la vérité des choses ? répondit le saint évêque : est-ce un renseignement que vous me demandez, ou si votre pensée est déjà réellement fixée sur les faits ? »

— Tenchabouh. — « Le bruit public n'est pas toujours d'accord avec la vérité. »

— L'évêque. — « Et qu'en pensez-vous ? dites-le moi, je vous prie. »

— Tenchabouh. — « On m'a assuré que vous êtes cause de tous les dégâts qui ont eu lieu à Richdounik et des vexations que les Persans y ont essuyées. »

— L'évêque. — « Si l'on vous a si bien informé, pourquoi me questionnez-vous encore ? »

— Tenchabouh. — « Je vous interroge, parce que je veux savoir de vous-même la vérité. »

— L'évêque. — « Vous ne me demandez pas de vous instruire des choses salutaires à votre âme ; c'est mon sang que vous voulez avoir. »

— Tenchabouh. — « Je ne suis pas d'humeur sanguinaire, je vous l'ai déjà dit ; mais je suis le vengeur des outrages qu'on fait aux dieux. »

— L'évêque. — « Comment vous qui adorez comme dieux des éléments inanimés, et les hommes vivants, qui sont vos semblables, vous les voulez égorger sans merci ? C'est vous, c'est votre roi, qui sur le tribunal de Dieu allez tirer une vengeance terrible de tout cela. Or, ce que vous désirez malignement apprendre de ma bouche, je vais vous le dire. C'est moi qui ai détruit le pyrée de Rich-

dounik, c'est moi qui ai donné des coups de fouet aux mages, et qui ai jeté dans la mer tous les ustensiles abominables qui servaient à votre idolâtrie. Mais vous m'accusez de plus d'avoir fait mourir le feu. Comment aurais-je pu faire mourir ce que le Tout-Puissant a créé immortel? Les quatre éléments peuvent-ils recevoir la mort? Faites donc mourir l'air, si la chose est possible; corrompez la terre et empêchez-la de produire l'herbe; égorgez quelque fleuve, tuez une rivière : si vous en venez à bout vous pourrez aussi faire mourir le feu.

» Le sage auteur de la nature a créé les quatre éléments indestructibles, et les a liés par des rapports mystérieux. Le feu se trouve dans la pierre, dans le fer, dans presque toutes les matières palpables : pourquoi donc m'accusez-vous, mal-à-propos, de l'avoir fait mourir? Mais tuez donc la chaleur du soleil, car cette chaleur a les parties ignées. Ordonnez au fer de ne pas répandre le feu! On ne peut tuer que des créatures qui respirent, se meuvent, sentent, marchent, mangent et boivent. Le feu mange-t-il? boit-il? l'avez-vous vu marchant, parlant, sentant? Non. Donc, ce que vous n'avez jamais vu vivant, vous m'accusez de lui avoir donné la mort! Ah! votre impiété est mille fois plus impardonnable que celle de tous les autres idolâtres; ils ne connaissent pas, à la vérité, le vrai Dieu, et ils s'égarent dans leur voie, mais du moins ils ne divinisent pas des éléments muets et qui ne sentent point. Vous avancez, dans votre ignorance, que le feu est périssable de sa nature, ce qui n'est pas, puisqu'il est mêlé à toutes les parties de la matière. »

—Tenchabouh. — « Il ne me convient pas de disputer avec vous sur la nature des éléments; cet examen est intempestif, et j'ai autre chose à faire. Avouez-moi simple-

ment si vous avez vous-même éteint le feu, oui ou non ? »

— L'évêque. — « Puisque vous refusez d'être le disciple de la vérité, je vais vous satisfaire selon la volonté inique de votre père, le démon. C'est moi, oui, moi-même qui suis entré, de ma personne, dans votre temple du feu ou pyrée. Il était rempli de mages qui s'occupaient de vos rites frivoles et abominables, et au milieu d'eux s'élevait, jusqu'à la voûte, un immense brasier. Je commençai à les interroger par des paroles, et non par des coups. — Que pensez-vous dans votre âme et votre conscience, de ce culte du feu ? leur dis-je. — Nous ne savons qu'en penser, répondirent-ils ; tout ce que nous savons, c'est que c'est une tradition de nos pères, et qu'un ordre sévère du roi nous enjoint de nous y conformer. — Et que pensez-vous que soit la nature du feu ? ajoutai je ; le croyez-vous créateur ou bien créature ? — Nous ne le croyons point créateur, répondirent-ils d'une voix unanime, ni même capable de donner du repos à ceux qui le servent. Nos mains sont devenues dures et calleuses à force de manier la hache, notre dos est courbé sous le faix du bois, nos yeux sont rouges et toujours mouillés par l'âcreté de la fumée qui s'en échappe, et cette fumée épaisse, mêlée d'humidité, nous noircit encore le visage. Si nous lui jetons beaucoup d'aliments, il s'en affame de plus en plus ; si nous ne lui en donnons point du tout, il s'éteint. Si nous nous approchons de lui pour l'adorer, il nous brûle sans le moindre égard ; si nous ne nous en approchons pas, il se réduit en cendre. Voilà tout ce que nous savons de sa nature. — Savez-vous, demandai-je encore, quel est celui qui vous a enseigné une pareille erreur ? — Pourquoi nous interroger là-dessus, dirent-ils ; ne voyez-vous pas vous-même l'état des choses ? Nos législateurs sont aveugles du côté de l'âme

seulement ; pour notre roi, il est borgne des yeux du corps. et du côté de l'âme, il n'a point de vue. »

« J'ai eu pitié de ces pauvres mages, en les entendant parler ainsi, et rendre hommage à la vérité, au sein même de leur ignorance. Il est vrai que je leur ai fait donner quelques coups de fouet, et que je leur ai ordonné de jeter de leurs propres mains leur feu dans l'eau, en disant : Que les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre soient anéantis ! Cela terminé, j'ai laissé la liberté aux mages de s'en aller. »

Tenchabouh fut pénétré de frayeur en écoutant ces hardis aveux de l'évêque; il frémit des insultes qui en résultaient pour le roi, et du mépris qu'ils respiraient pour la religion des mages ; il craignit qu'en abandonnant Sahag à de nouvelles tortures, il n'exprimât plus encore des injures contre le roi devant le public ; que cette affaire, rapportée au roi, ne fût imputée à lui-même à crime, et qu'on ne finit par l'accuser d'irréligion pour avoir si longuement disputé avec les évêques. Confus de toutes ces pensées, il se leva du tribunal où il s'était assis, appuyé sur son sabre, pour inspirer de la peur aux saints, et jetant un cri semblable au rugissement d'un lion en colère ; il leva son arme et en frappa l'évêque, et fit tomber par terre l'épaule droite, une partie du dos et la main. L'évêque, renversé sur le côté gauche, releva de son autre main celle qui était séparée du corps, et dit à haute voix : « Recevez, Seigneur, l'holocauste volontaire que je vous offre, et admettez-moi parmi vos milices saintes. » Puis, se tournant vers ses compagnons : « Allons ! s'écria-t-il, ô mes vertueux frères, voici notre dernier moment ; fermez un instant les yeux du corps et vous verrez bientôt Jésus, notre espérance. » En se roulant dans son sang, il récitait : « Je chante vos

louanges, Seigneur ! qu'elles soient toujours dans ma bouche. Seigneur ! glorifiez mon âme, et les justes se réjouiront. » Il récita ainsi jusqu'au verset : « Nombreux sont les tourments du juste, mais le Seigneur les délivre, et conserve même tous leurs os (*Ps.* 33). » Et pendant qu'il lui restait encore un peu de vie, et que ses forces ne l'avaient pas encore abandonné complètement, il vit descendre du ciel des troupes d'anges, et un archange qui tenait dans ses mains six couronnes. En même temps une voix du ciel disait : « Prenez courage, ô mes bien-aimés serviteurs ! Voici que vous allez oublier toutes les afflictions de ce monde, et ceindre les couronnes triomphales que vous avez méritées par votre héroïsme : mettez-les chacun sur vos têtes. Vous en avez fourni la matière, mais c'est Jésus-Christ lui-même qui les a tressées ; recevez-les des mains des anges, et venez prendre place à côté de saint Etienne, premier martyr. »

Sur ces entrefaites, le glaive brillait déjà sur le cou des héros chrétiens. Léonce, s'apercevant qu'il n'était plus question d'interroger et de juger les deux autres, mais qu'ils étaient tous enveloppés dans une sentence commune, dit au saint évêque Joseph : « Avancez-vous le premier contre le glaive, car votre dignité vous élève au-dessus de nous tous. » Mais comme l'évêque se présentait, les bourreaux, pressés d'obéir, firent tomber toutes les têtes des prêtres chrétiens devant le saint évêque Sahag, qui s'écria avant de rendre le dernier soupir : « Jésus, recevez nos âmes, et placez-nous parmi ceux qui vous ont aimé ! »

C'est ainsi qu'ils moururent tous ensemble d'une même et glorieuse mort. Si l'on met au nombre de ces bienheureux martyrs cet heureux chef mage qui se convertit à la foi de Jésus-Christ, ils furent tués au nombre de sept. Il

faut y ajouter pourtant deux autres martys : Samuel, prêtre d'Ararad, du village d'Aratz, et Abraham, diacre du même lieu, qui furent martyrisés dans Vartesse, et un autre évêque, appelé Tatige, en Syrie. Quant à ceux qui furent massacrés dans le même lieu et à la même heure, ils étaient au nombre de six, dont voici les noms :

Sahag, évêque de Richdounik; Joseph, patriarche de Vaïotz-tzor et du village Holotzmanz; Léonce, archiprêtre de Vanaut, du villag d'Itcavank; Mouche, prêtre de Halpage; Archen, prêtre de Pakrévant, du village d'Eléheg; Katchatch, diacre du pays de Richdounik, et le bienheureux chef mage de la ville de Niuchabouh. (E. V. T. K. G., p. 189.)

Les ministres mirent douze hommes à la garde des corps, de peur que les chrétiens vinssent les enlever. Kougik de qui l'historien Elisée Vartabed, tient tout les détails qui concernent les saints martyrs, fut mis au nombre de ces gardiens. Mais au bout de quelques jours, effrayés des prodiges qui avaient lieu sur la tombe des saints martyrs, les gardes prirent la fuite et vinrent dire les grands dangers qu'ils prétendaient avoir courus. Kougik avait pris la fuite comme eux. Les ministres étonnés se réunirent en conseil : « Que faut-il faire? disaient-ils. Comment faut-il nous y prendre avec cette inconcevable secte des chrétiens? Pendant qu'ils sont en vie, leurs mœurs sont admirables; ils méprisent les richesses comme s'ils étaient sans besoins, et domptent leurs passions comme s'ils n'avaient point de corps; ils sont justes, équitables, et ne craignent pas plus la mort que s'ils étaient immortels! Si nous mettons ces qualités sur le compte de leur ignorance et de leur orgueil, comment expliquer alors ces merveilleuses guérisons qu'ils opèrent si souvent dans l'armée royale?

Comment expliquer, ce qui est bien plus extraordinaire encore, que leurs cadavres se relèvent et parlent aux vivants? Car nos gens ne sont pas des menteurs; leur rapport est trop vrai pour en douter; nous les connaissons depuis trop longtemps. Ils ne peuvent avoir été gagnés à prix d'argent pour nous faire de tels récits; s'ils avaient désiré de s'en procurer, ils n'avaient qu'à apporter quelques membres de ces prêtres morts aux chrétiens, qui sont partout, et notamment en grand nombre à l'armée, et auraient vendu ces reliques au poids de l'or. D'ailleurs, ces hommes, qui sont maintenant possédés, n'étaient pas malades quand nous les avons préposés à la garde de ces cadavres; ceci est évidemment surhumain! Quel parti prendre? Si nous nous taisons, et que cet évènement transpire, nous voilà suspects à la cour; et si nous amenons ces hommes-là devant le roi, qui sait si la relation de ces prodiges ne fera pas un tort notable à notre culte dans son esprit. »

« Pourquoi vous tourmenter de la sorte, dit alors le mage Movan? Ne m'a-t-on pas envoyé avec le nom de président pour vous diriger? Vous avez fait votre devoir et rempli votre mission exactement. Si cette nouvelle devient publique, et qu'elle parvienne aux oreilles du roi, cela ne vous regarde en aucune manière : c'est à nous autres mages de soutenir la discussion. Soyez donc tranquilles et ne vous inquiétez de rien. Que si vous avez peur, et que des doutes s'élèvent dans votre âme, rendez-vous demain matin de bonne heure au Turédan, au lieu où il y aura une grande assemblée de tous les docteurs mages. Le mobed des mobeds, le souverain pontife de la religion de Zoroastre, qui est un premier savant, y fera un sacrifice et un discours sublime sur notre foi. Ce discours remettra certainement

de la confiance dans votre esprit, et tranquillisera votre imagination ébranlée. » (E. V. T. K. G. p. 219.)

Lorsque Kougik se fut assuré qu'on ne songeait plus aux corps des saints martyrs, il vint avec dix hommes dévoués, et mit les corps des saints dans des caisses préparées à cet effet. Chaque corps fut mis avec les chaînes et les vêtements qu'il portait encore. Le nom des saints martyrs fut écrit sur le couvercle des caisses.

« C'est le brave Kougik, dit Elisée Vartabed (p. 221), cet homme si dévoué aux saints, qui nous a raconté leur condamnation ; c'est de lui que nous tenons les détails des tourments préalables qu'on leur fit souffrir, de leur interrogatoire, et de leur glorieuse mort, de la terreur épouvantable qui saisit les gardes, des conseils des ministres exécuteurs, et enfin de l'honneur qu'ils avaient rendu à leurs ossements. Les six martyrs consommèrent leur sacrifice le 30 juillet 454, dans le grand désert du pays d'Abar, au département de la ville royale de Niuchabouh. »

Dans la ville de Niuchabouh étaient encore des serviteurs des saints, dans une prison séparée. Un des chefs des bourreaux, qui en avait reçu l'ordre du roi, les fit conduire hors de la ville avec cinq chrétiens Assyriens qui étaient aussi détenus pour le nom de Jésus-Christ. Les cinq Assyriens ayant refusé d'adorer le soleil, le chef des bourreaux les fit mettre à une cruelle torture, leur fit ensuite couper le nez et les oreilles, et les envoya en Assyrie, pour y travailler dans le domaine royal.

Enfin le chef des bourreaux vint aux serviteurs des saints martyrs et s'adressant à ceux qu'il pensait à leur physionomie plus faciles à gagner que les autres, il leur demanda : « Comment vous nomme-t-on ? — J'ai reçu de mes parents, répondit celui auquel la question était adressée, le nom

de Khoren, et celui-ci s'appelle Abraham. Quant à notre honorable condition, nous sommes serviteurs de Jésus-Christ et disciples des saints que vous avez mis à mort. — Pourquoi êtes-vous venus, demanda l'officier du roi, et qui vous a amenés? — Vous auriez pu apprendre cela de mes maîtres, répondit froidement Abraham. Ce n'étaient pas des personnages de peu de considération : ils avaient de magnifiques patrimoines et un grand nombre de serviteurs tels que nous ou plutôt meilleurs que nous, car ils les avaient instruits et élevés depuis leur tendre enfance chez eux; nous faisions partie de ces serviteurs et nous sommes venus ici avec eux, car le commandement de Dieu nous oblige de vénérer nos supérieurs spirituels à l'égal de nos pères et de les servir comme nos maîtres. »

Le chef des bourreaux irrité, s'écria : « Tu es trop hardi; tu me parles sans peur, comme un insolent. Si vous étiez en pleine paix et dans votre pays, à la bonne heure! Vos maîtres ont prévariqué dans les affaires de lèse-majesté; ils ont été reconnus criminels, et vous n'auriez pas même dû vous en approcher. Ne voyez-vous pas à la cour du grand roi que lorsqu'un seigneur est tombé malheureusement dans la disgrâce du prince, et qu'il est jeté dans les prisons d'état, il prend des habits de deuil, s'assied par terre, s'isole de tout le monde, et que personne, soit ami, soit domestique, n'ose l'approcher! Et vous, serviteurs, qui êtes criminels, aussi bien que vos maîtres, vous osez encore vous en vanter comme ayant fait une bonne action? »

— « Vos usages ne sont pas injustes, répondit Khoren, en prenant la parole; mais vous ne devez pas nous faire un reproche du nôtre. Un dignitaire comblé d'honneurs par le roi, doit être exact et diligent dans le service de son mai-

tre, de sorte qu'il serait élevé de dignité en dignité. Mais s'il a manqué à son devoir, il est juste qu'il soit dégradé et puni. Si nos maîtres eussent été coupables devant le roi ou devant Dieu, nous les eussions traités comme vous le dites, et nous ne les aurions ni approchés dans notre pays, ni suivis dans le vôtre. Mais puisqu'ils sont irréprochables devant Dieu et devant le roi, vous les avez égorgés à tort, et nous sommes plus que jamais les serviteurs de leurs saintes reliques. »

« Je vous l'ai déjà dit, s'écria le chef des bourreaux, vous n'êtes qu'un impertinent, et il est facile de présumer que vous avez participé en qualité de complice dans tous les désastres dont ces hommes ont été cause. — Quels désastres donc? demanda Abraham. — La révolte de l'Arménie d'abord, répondit le chef des bourreaux, puis la mort des mages, sans parler d'une foule d'autres. — Cela est trop vrai, reprit Abraham, non-seulement de notre part, mais aussi suivant vos usages; car le roi vous ordonne une chose, et vous la commandez à vos subordonnés, qui font leur devoir sans plus de questions. »

Le chef des bourreaux s'emporta : « Par le dieu Miher (le soleil) ! s'écria-t-il, vous parlez plus insolemment que vos précepteurs, et il est clair comme le jour que vous êtes des hommes plus coupables qu'eux; or, il ne m'est plus possible de vous sauver : adorez le soleil et suivez notre loi à l'instant même. — Jusqu'à présent, répondit Koren, vous avez assez mal raisonné comme homme, et maintenant, voilà que vous aboyez inutilement comme un chien. Si le soleil pouvait vous entendre, vous lui feriez honte; mais il est insensible de sa nature, et vous l'êtes encore plus que lui par méchanceté. Quand est-ce que vous nous avez vu reculer dans la voie où ont marché nos pères?

Ne perdez pas le temps en vains discours : agissez ! Allons, que tardez-vous, fils du démon ! Mettez-nous à l'épreuve ; essayez notre fermeté, afin que vous et votre père infernal vous soyez confondus. Je ne parle pas seulement pour nous, qui avons atteint l'âge mûr ; mais les plus jeunes et les plus faibles d'entre nous vous braveront de manière à vous percer l'âme et le cœur. »

Alors le chef des bourreaux, ne sachant plus ce qu'il faisait et sous l'influence d'une excessive colère, commanda qu'on les traînât par terre si violemment et si longtemps que, lorsque ce supplice cessa, on les crut morts. Au bout de trois heures, ayant repris leurs sens, ils dirent : « Nous comptons pour peu de chose l'outrage que vous venez de nous faire, et les douleurs que nous venons d'éprouver, pour rien. Nous sommes heureux d'avoir subi vos mauvais traitements et vos supplices, pour l'amour de Dieu, comme l'ont fait nos pères spirituels. Allons donc, ne vous lassez pas, point de pitié ; ce que vous avez fait à nos maîtres, faites-le-nous. Si leurs actions vous ont paru criminelles, nous le sommes davantage ; car ils nous commandaient seulement, c'était nous qui exécutions en effet avec une ardeur excessive. » Le chef des bourreaux, de plus en plus irrité, ordonna qu'on les battît de verges jusqu'à la mort. Six bourreaux attachés à chaque chrétien devaient remplir cet affreux office en se relayant tour-à-tour. Pendant que ces confesseurs étaient étendus à terre et demi-morts, on leur coupa les oreilles ; ce qui fut exécuté d'une manière si cruelle, qu'il ne resta plus à la place qu'un trou.

Après un évanouissement profond, à cause de la bastonnade dont les violentes douleurs de l'amputation les tirèrent seules, les confesseurs bienheureux crièrent

d'une voix suppliante au chef des bourreaux : « Grâce, grâce, vaillant officier du roi, exterminez-nous comme nos pères ! Nous sommes privés de l'ouïe, et nous ne pourront plus pécher par ce sens-là : mais, en revanche, nous n'entendrons que mieux les inspirations célestes. Il nous reste encore le nez. Ne nous faites pas à demi vos présents ; vous nous priveriez d'une partie du bonheur du ciel. Vous avez fait expier à nos corps leurs péchés en les traînant par terre, et ceux que nous avons commis par les oreilles en les coupant ; faites-nous expier de même ceux de l'odorat en nous coupant le nez ; car plus vous nous rendrez difformes sur la terre, plus nous seront beaux dans le paradis. »

Le chef des bourreaux, stupéfait de cette prière, leur répondit d'un ton plus calme : « Si je restais un peu de temps avec vous, vous seriez capables de me vaincre, et de me convertir à votre obstination. Mais je vais vous révéler maintenant l'ordre de la cour. Votre châtiment se borne-là. Vous allez partir d'ici pour l'Assyrie, afin d'y labourer la terre pour le compte du roi ; ceux qui vous verront, apprendront par votre exemple ce qu'il en coûte à ceux qui s'obstinent à ne point obéir aux ordres de la cour. »

Abraham et Khoren lui répondirent : « Vous nous avez ôté la moitié de nos membres, comment pourrons-nous travailler au domaine royal avec des corps si mutilés ? — « Conduisez-les toujours en Assyrie, dit à ses soldats l'officier du roi, et en y arrivant, laissez-les aller où il leur plaira. » (E. V. T. K. G. p. 223.)

Inconsolables de n'avoir pas souffert la mort pour Jésus-Christ, ces deux glorieux confesseurs arrivèrent dans la province de Babylone, où ils furent reçus de tout le

monde avec respect et vénération. Ils se consacrèrent au soulagement des princes Arméniens, qui manquaient de tout dans leurs prisons. Chaque année, ils parcouraient le pays recueillant les aumônes des fidèles et les portant à ces saints confesseurs de la foi. Khoren mourut dans une de ces pieuses pérégrinations. Quant à Abraham, il continua cette œuvre de généreux dévoûment jusqu'au moment où les Princes arméniens furent délivrés, douze ans après leur arrestation. A cette époque, ils firent venir Abraham en Arménie, il y mourut en odeur de sainteté.

Les noms des Princes arméniens qui subissaient la captivité pour la foi, nous ont été conservés par Elisée Vartabed, les voici :

De la famille de Sunik, les deux frères Papkén et Pagour; de la famille d'Ardzourounik, Nerchabouh, Chavasb, Chiukin, Meroujan, Barkev, Dagad; de la famille Mamigoniank, Hamazasbian, Hamazasbe, Ardavazd, Mouchege; de la famille Gamsaragank, Archavir, Tatoul, Vardz, Nerséh, Achod; de la famille Amadounik, Vahan, Aranzar, Arnag; de la famille Kinunik, Adom; de la famille Timaksiank, Tatoul, Sadéau, avec deux autres compagnons; de la famille Anzevadzik, Chimavon, Zouarén, Aravan; de la famille Araveleïank, Pabag, Varazkén, Tagh; de la famille Arzerounik, Abrsam; de la famille Mantagounik, Sahag, Parzman; de la famille Dachradzk, Vrén; de la famille Herapsoniank, Papige et Houknan.

Tous étaient, dit l'auteur, princes par droit du sang. Il y avait avec eux un grand nombre de seigneurs libres et privilégiés de leurs propres maisons, ou de celles des rois qui avaient été officiers aux ordres de Vartan. Souffrant pour la foi, jamais ils ne démentirent leur courage. Sous le ciel brûlant du Kourassan, où on les avait trans-

portés chargés de chaînes, ils manquaient à peu près de tout. Pendant neuf ans et six mois, sans matelas, sans couvertures, ils couchèrent sur la terre nue comme les animaux. S'ils eussent souffert sans le secours de la grâce, leur constance eût été cent fois brisée. Le roi se souvenant d'eux, crut qu'après tant de tortures ils cèderaient enfin à ses volontés. Il leur envoya son premier ministre qui leur dit : « Rentrez en vous-mêmes, et ne persistez plus dans votre ancienne opiniâtreté ! Adorez seulement le soleil, et aussitôt vos chaînes tomberont, et l'on vous rétablira dans les honneurs et dans les dignités de vos pères ! — Dites-nous, de grâce, répondirent nos princes, est-ce de votre propre mouvement que vous venez nous tenter, ou le roi vous envoie-t-il réellement vers nous ? » Le ministre jura qu'il ne leur avait pas adressé une seule parole qui ne lui eût été dictée par le monarque. « S'il en est ainsi, écoutez notre réponse, dirent-ils. Ceux qui sont élevés à l'école de la vérité ne changent jamais de principes, ils sont inébranlables dans leurs croyances, et résistent absolument à toutes les attaques. Croyez-vous que ce soit par ignorance que nous avons résisté d'abord, et que les afflictions nous aient instruits dans nos cachots. Il n'en est pas ainsi. Le seul regret que nous éprouvions, c'est de n'avoir pas perdu la vie avec nos braves compagnons d'armes. Nous vous en supplions vous-mêmes et nous en supplions le roi en votre personne, qu'on cesse de nous tourmenter à cet égard, et qu'on en finisse avec nous pour le reste comme on voudra. » (E. V. T. K. G., p. 237.)

Enfin dans les derniers temps du règne d'Hazguerd Schliom-Chabouh, gouverneur du pays de Rarève, obtint qu'ils fussent délivrés de leurs chaînes, et enrôlés dans les troupes royales, où ils reprirent leur ancien rang. Le roi

étant mort quelques temps après, au bout de dix-neuf ans de règne, son fils Berose lui succéda, et les renvoya dans leur patrie au bout de fort peu de temps.

Nous avons un peu anticipé dans ce récit sur l'ordre des temps; nous ne voulions pas le scinder. Il était trop important de ne pas mêler à d'autres évènements ces faits qui se détachent d'une façon si tranchée de l'histoire du monde romain par exemple. Nous avons dû faire des emprunts très fréquents et considérables à l'histoire d'Elisée Vartabed. Pourquoi donc aurions-nous mis notre style à la place de celui d'un historien contemporain, et refait, pour nous les approprier par la forme, des narrations authentiques? Déjà dans le cours de ce récit du long martyre de l'Arménie chrétienne nous nous sommes expliqué sur la façon dont il faut envisager ces glorieux combattants de la foi. Un peuple qui combat pour ses autels et pour sa nationalité, est un peuple de martyrs. Quant à Hazguerd, roi de Perse ou Yesdedjerd II, ce fut un prince plein d'orgueil et de vanité, mais cependant moins cruel que certains de ses prédécesseurs, tels que Sapor, Longue-Vie et Varane. Les persécutions qu'il fit endurer aux Arméniens furent autant politiques que religieuses.

Pendant que l'Eglise d'Arménie soutenait de si glorieux combats pour la foi, la persécution des Vandales continuait en Afrique. Genséric ne cessait pas de poursuivre le catholicisme, il y mettait cette rage que nous avons toujours vue chez les Ariens. Bientôt les Vandales eurent ordre de chasser des terres qui leur avaient été données en partage, les évêques, les prêtres et les personnes de qualité, ou de les retenir comme esclaves. Cela eut lieu sur-

tout dans la proconsulaire et dans la Zeugitane (*Vict.* de Vit. l. 1, p. 6.). Faut-il différer cette expulsion des évêques, jusqu'en l'année 449, pour être d'accord avec Anastase, qui dit que l'épiscopat fut rétabli en Afrique l'an 523, 74 ans après que les hérétiques l'y eurent aboli? Nous ne déciderons rien à cet égard, ne trouvant pas de preuves suffisantes. Cependant, nous inclinons à croire que cette mesure suivit de près le partage des terres qui eut lieu tout de suite après la prise de Carthage.

Le pape saint Sixte III mourut vers ce temps-là, en 440. Saint Léon lui succéda.

Cette ordonnance de Genséric était vraiment désastreuse pour les catholiques qui allaient se trouver sans pasteurs, puisque ces derniers allaient être ou bannis ou réduits en esclavage. Quelques évêques et des laïques recommandables prirent la résolution de venir demander à Genséric de vouloir bien permettre, qu'après avoir perdu leurs églises et leurs biens, ils restassent au moins au milieu du peuple catholique soumis aux Vandales, pour le consoler. Le roi barbare entra dans une grande colère contre eux et leur dit: « J'ai résolu d'exterminer votre nom et votre nation; et vous avez l'audace de me faire une telle demande! » Sans les supplications de ceux qui l'accompagnaient, il aurait fait jeter ces évêques catholiques et leurs compagnons à la mer. Ils se retirèrent navrés de douleur, et dorénavant, durent célébrer les saints mystères, comme ils le purent et où cela fut possible. De temps à autre, en exécution des menaces terribles qu'il avait faites, Genséric lançait des édits cruels, dans le dessein d'empêcher que les catholiques pussent se réunir, et célébrer les saints mystères.

C'était surtout dans ses états proprement dits que Gen-

séric agissait ainsi. Il ne chassait pas les évêques en masse dans les provinces tributaires; mais les prétextes ne lui manquaient pas, pour en bannir tantôt un, tantôt un autre. Si malheureusement l'un d'entre eux parlait dans un sermon de quelque tyran nommé dans l'Écriture, tel que Pharaon, Holopherne ou Nabuchodonosor, il était sur-le-champ accusé d'avoir voulu nommer le roi et envoyé en exil.

C'est en cette manière que Genséric bannit un grand nombre d'évêques entre lesquels on marque, Urbain de Girbe ou Gilbe, dans la Numidie, Crescent d'Aqua, métropolitain de cent vingt évêques, apparemment de la Numidie, ou de la Byzacène, Habetdeum de Teudale, ville assez célèbre mais dont on ignore la province, Eustrace de Suffes dans la Byzacène, Crescone d'Oëa dans la Tripolitaine, et l'évêque de Sabrat dans la même province dont le nom est corrompu. Ces deux derniers ne furent apparemment bannis qu'après l'an 455. Car il ne paraît pas que les Vandales aient été maîtres paisibles de la Tripolitaine avant la mort de Valentinien. Et cela s'accorde bien avec ce qu'on trouve, que l'un des deux au moins vivait encore en 484. Eustrace et Crescone assistèrent en 484 à la conférence de Carthage et méritèrent ensuite tout de nouveau le titre de confesseurs. Félix d'Adrumet, dans la Byzacène, fut banni aussi pour avoir reçu un moine étranger nommé Jean. On prétend qu'il y avàit en 429 un monastère à Adrumet qui avait toujours des prêtres étrangers et non ordonnés par l'évêque du lieu. On en nomme quatre, mais Jean n'en est pas.

Ces saints évêques, Urbain, Crescent, Habetdeum, Eustrace ou Eustache, Crescone et Félix, sont marqués avec quelques autres dans Adon et dans le Martyrologe

romain le 28 novembre, comme ayant achevé le cours de leur vie dans la confession de la véritable foi; saint Eustrace et ses compagnons sont encore marqués le 15 décembre dans un ancien calendrier.

Genséric bannit encore beaucoup d'évêques que l'histoire ne nomme pas. Et ce qu'il y avait de plus cruel, c'est que quand un de ces évêques était mort dan l'exil, ils n'était pas permis d'en ordonner un autre à sa place. On ne dit point s'il le permettait à l'égard des autres. Euric, roi des Visigoths, travailla presque en même temps à ruiner aussi par ce moyen la foi catholique dans une partie des Gaules.

Quelques-uns des évêques chassés d'Afrique allèrent chercher du secours à leur pauvreté jusque dans les extrémités de l'Orient. Théodoret recommande à la charité d'Ibas d'Edesse et de Rophrone de Constantine un évêque d'Afrique nommé Cyprien, que la cruauté des Barbares avait contraint de chercher sa retraite dans les pays étrangers. Eusèbe de Galacie l'avait recommandé à Théodoret; et il prie ces deux prélats de lui donner aussi des lettres pour les évêques à qui il voudrait s'adresser, afin d'en recevoir quelque consolation et quelque assistance temporelle comme les autres en avaient autrefois reçu de lui, et de leur donner en échange des biens célestes et éternels.

Théodoret, faisant réflexion sur la ruine de l'Afrique, admire la bonté de Dieu qui permet des accidents si funestes en apparence pour l'avantage de ses élus. « Ces châtiments, dit-il, servent aux pécheurs de remède pour se purifier, exercent la patience des bons et donnent à ceux qui les apprennent une sainte frayeur de la justice divine. Je vois, dit-il encore, dans un changement si prodigieux et si subit, combien il se faut peu attacher à toute

la félicité humaine et que tous les malheurs qui nous peuvent arriver ne doivent point nous paraître extraordinaires et insupportables. Cela me remet aussi mes péchés devant les yeux, dans la crainte que j'ai qu'ils ne me fassent tomber dans de pareils accidents. »

Au milieu de tant de persécutions, le peuple fidèle de l'Afrique s'affermissait de plus en plus dans la foi. En quoi l'on voyait s'accomplir cette parole de l'Ecriture : *Plus on les affligeait, plus ils augmentaient en force et en nombre.* Voilà l'état où fut l'Eglise d'Afrique jusque vers l'an 454. (*Till.*, vol. 16, p. 512.)

Au nombre des évêques qui furent chassés d'Afrique par Genséric, plusieurs martyrologes modernes, et entre autres le romain, marquent saint Gaudiose qui est célèbre à Naples et dans les environs. Dans un endroit de la vie de saint Agnel, abbé, cité par Baronius (28 oct.) on trouve que ce saint se nommait Septimus Cœlius Gaudiosus, qu'il était évêque de Bitine en Afrique, et qu'il vint en Italie avec saint Quodvultdeus et les autres prélats exilés après la prise de Carthage.

Depuis qu'elle était au pouvoir de Genséric, Carthage gémissait de se voir sans évêque, lorsqu'enfin ce prince, à la prière de Valentinien, consentit à ce que les catholiques en ordonnassent un. Saint Deogratias fut donc nommé évêque de Carthage, le dimanche 24 octobre 454. En même temps qu'il leur permit de se choisir un évêque, Genséric rendit quelques églises aux catholiques. (*Vict. de V.* p. 9, 10.) Il est fort probable que les églises de la Zeugitane et de la Proconsulaire eurent aussi la liberté de se choisir des évêques.

Pour raconter les persécutions d'Arménie et celles des

Vandales, nous avons été forcé de laisser en arrière certains faits isolés de persécution, que nous n'aurions pu mettre à leurs dates précises sans couper notre récit. Nous allons les reprendre.

En l'année 449, nous trouvons la persécution faite à saint Flavien, évêque de Constantinople, inscrit au martyrologe comme martyr à la date du 17 de février. Il avait succédé en 447 à saint Procle. Son élection avait beaucoup déplu à Chrysapius ou Chrysaphius, eunuque de l'empereur Théodose-le-Jeune. Cet eunuque était tout-puissant auprès du faible empereur et cela fut cause de maux incalculables pour l'Eglise. Il attendait l'occasion de perdre Flavien, elle ne tarda pas à se présenter. Eutychès, abbé de Constantinople, recommandable par son grand âge, eut le malheur de tomber dans une grave hérésie, en voulant en combattre une autre. Il combattit vigoureusement le nestorianisme; mais lui-même en vint à confondre les deux natures en Jésus-Christ et à prétendre que ces deux natures préexistantes à l'union n'en faisaient plus qu'une après l'union. Sur l'accusation d'Eusèbe de Dorylée, Eutychès fut cité au concile de Constantinople présidé par Flavien. Quelque temps il refusa de s'y rendre; mais, à l'instigation de Chrysaphius, son parent, il eut l'audace d'y venir accompagné d'officiers et de soldats. En présence des pères, il essaya d'esquiver une condamnation par l'ambiguité de ses réponses; mais pressé de questions, il finit par formuler l'hérésie que nous venons de dire, et fut régulièrement condamné par le concile parlant par la bouche de Flavien. Eutychès en écrivit au Pape, en lui dissimulant une partie de la vérité, mais en promettant toutefois de se soumettre à sa décision. De son côté l'évêque Flavien avait écrit au saint Père en lui communiquant la procédure du

concile. Le Pape saint Léon répondit à Flavien en lui exposant, d'une manière admirablement précise, la doctrine qu'il faut suivre sur ces questions. Il lui recommandait d'être indulgent, si Eutychès se repentait comme il le promettait dans ses lettres. L'affaire prenait évidemment la tournure la plus simple et la plus convenable à une prompte terminaison. Restait à Flavien à suivre les prescriptions du saint Père, à Eutychès à se soumettre devant l'exposition de foi qu'il avait sollicitée de Rome. L'Empire et l'Eglise demeuraient en repos. Chrysaphius ne le voulut pas. Il obtint du faible Théodose la convocation d'un concile œcuménique qui fut indiqué à Ephèse pour le 1er août 449. L'eunuque, parent et ami d'Eutychès, ennemi de Flavien, voulait perdre ce dernier. Dioscore de Constantinople se chargea d'exécuter cet acte de haute iniquité.

Le concile d'Ephèse, convoqué par l'empereur pour le premier jour d'août, s'assembla le huitième du même mois, c'est-à-dire, selon les romains, le sixième des ides d'août, selon les égyptiens, le quinzième de mesori, indiction troisième, après le consulat de Zénon et de Posthumien, qui est l'an quatre cent quarante-neuf. La séance se tint au même lieu où s'était tenu le premier concile d'Ephèse, dans l'église nommée Marie. Il y eut cent trente évêques des provinces d'Egypte, d'Orient, d'Asie, du Pont et de Trace ; Dioscore d'Alexandrie tenait la première place suivant l'ordre de l'empereur ; ensuite est nommé Jules, tenant la place du pape saint Léon (Conc. Calch. act. I, p. 115. Evagr. 1, Hist. c. 10. Brevic. Hist. Eutych., tom. 4, Conc. p. 1079, D. Prosp. Chr. Ap. et Prot. Coss., p. 53.) Car c'est ainsi qu'il faut lire, suivant les meilleurs exemplaires latins et les anciens historiens, et non pas Julien;

et c'est Jules de Pouzzole, que le pape avait envoyé. (V. Quesn. not. 39 ad Ep. Sancti Leon. et Baluz. Præf. in Conc. Chalced. n, 3031.) Après lui, sont nommés Juvénal de Jérusalem, Domnus d'Antioche, Flavien de Constantinople, qui n'avait ainsi que le cinquième lieu, comme le plus nouveau de tous les patriarches. Après les cinq patriarches, sont nommés les exarques et les métropolitains ou leurs vicaires; savoir : Etienne d'Ephèse, Thalassius de Césarée en Cappadoce, Eusèbe d'Ancyre en Galatie, Jean de Sébaste en Arménie, Cyrus d'Aphrodisiade en Carie, Erasistrate de Corinthe, Ruintillius d'Héraclée à la place d'Anastase de Thessalonique, et les autres que l'on peut voir dans les actes. Après tous les évêques, sont nommés les prêtres, premièrement l'abbé Barsumas, puis quatre députés d'évêques absents, et enfin les derniers de tous, le diacre Hilarus et le notaire Dulcitius, légat du pape. Il n'est point parlé du prêtre Réné, parce qu'il était mort en chemin dans l'île de Délos. Eutychès était aussi à Ephèse; ni le vœu de ne point sortir de son monastère, ni son grand âge, ni ses infirmités ne l'avaient point empêché de faire ce voyage.

Jean, prêtre et primicier des notaires, apparemment de l'église d'Alexandrie, fit fonction de promoteur, comme avait fait le prêtre Pierre dans le premier concile d'Ephèse, et après avoir dit le sujet du concile en termes généraux, il lut, par ordre de Dioscore, la lettre de l'empereur pour la convocation du concile. (Conc. Chalc. act. I, p. 11, G. Sup. xxv, n. 37, p. 122, B.) Ensuite l'évêque Jules, légat du pape, dit : « Notre saint pape Léon a été appelé en la même forme. » Comme il parlait latin, Florentius, évêque de Lydes, lui servait d'interprète. Le diacre Hilarus, par le même interprète, ajouta : « Notre empereur très chrétien

a appelé par ses lettres notre bienheureux évêque Léon, pour assister au saint concile, et sa sainteté l'aurait fait s'il y en avait quelque exemple. Mais vous savez que le pape n'a assisté, ni au concile de Nicée, ni à celui d'Ephèse, ni à aucun autre semblable ; c'est pourquoi il nous a envoyés ici pour le représenter, et nous a chargés de lettres pour vous, que nous vous prions de faire lire. » Dioscore dit : « Que l'on reçoive les lettres écrites au saint concile œcuménique par notre très saint frère Léon. » Mais au lieu de les lire, le prêtre Jean proposa de lire une autre lettre de l'empereur à Dioscore ; et Juvénal de Jérusalem en ordonna la lecture. C'était la lettre qui ordonnait que Barsumas assisterait au concile. Juvénal dit : « J'ai reçu un pareil ordre touchant Barsumas, c'est pourquoi il est raisonnable qu'il assiste au concile. » Ensuite le comte Elpide lut la commission de l'empereur, pour lui et pour le tribun Eulogue, et fit faire la lecture de la lettre de l'empereur au concile, qui accusait Flavien d'avoir ému des disputes sur la foi contre Eutychès. (C. 126, A, c. 127.)

Alors Thalassius, évêque de Césarée, dit que, suivant l'intention de l'empereur marquée dans cette lettre, il fallait commencer par la question de la foi, toute autre affaire cessante. L'évêque Jules, légat du pape, en convint Dioscore dit : « Nous ne sommes pas assemblés pour exposer la foi que nos pères ont déjà exposée, mais pour examiner si les nouvelles opinions conviennent aux décisions des pères. Il faut donc commencer par cet examen. Voudriez-vous changer la foi des pères? » Le concile dit : « Si quelqu'un la change, qu'il soit anathème : Si quelqu'un y ajoute qu'il soit anathème. Gardons la foi de nos pères. » Ils firent encore quelques acclamations à la louange de Dioscore. Alors le comte Elpide dit (P. 131, E.) : « Puisque

vous êtes d'accord sur la foi, ordonnez qu'on fasse entrer l'archimandrite Eutychès, qui est le sujet de cette action, et qu'il vous explique ses sentiments. » Le concile y consentit, et quand il fut entré, Thalassius de Césarée l'invita à expliquer ses défenses.

Eutychès dit : « Je me recommande au Père et au Fils et au Saint-Esprit et à votre justice. Vous êtes témoins de ma foi, pour laquelle j'ai combattu avec vous dans le premier concile assemblé ici. J'ai entre les mains un libelle de ma foi, faites-le lire. » On le lut, il contenait le symbole de Nicée, avec une protestation de vivre et de mourir suivant cette foi, et d'anathématiser Manès, Valentin, Apollinaire, Nestorius et tous les hérétiques, jusqu'à Simon le magicien, et ceux qui disent que la chair de Jésus-Christ est descendue du ciel. Ensuite il ajoutait : « Vivant suivant cette foi, j'ai été accusé par Eusèbe, évêque de Dorylée, qui a donné contre moi des libelles où il m'appelait hérétique, sans spécifier aucune hérésie, afin qu'étant surpris et troublé dans l'examen de ma cause, il m'échappât de dire quelque nouveauté. (P. 134, A, p. 135, E, p. 142, A.) L'évêque Flavien m'ordonna de comparaître, lui qui était presque toujours avec mon accusateur, croyant, parce que j'avais accoutumé de ne point sortir du monastère, que je ne me présenterais pas, et qu'il me déposerait comme défaillant. En effet, lorsque je venais du monastère à Constantinople, le silentiaire Magnus, que l'empereur m'avait donné pour ma sûreté, me dit que ma présence était désormais inutile, et que j'étais condamné avant que d'être ouï. Sa déposition le fait voir. Quand je me fus présenté à l'assemblée, on refusa de recevoir et de faire lire ma confession de foi; et quand j'eus déclaré de vive voix que ma créance était conforme à la décision de

Nicée, confirmée à Ephèse, on voulut m'y faire ajouter quelques paroles : moi, craignant de contrevenir à l'ordonnance du premier concile d'Ephèse et du concile de Nicée, je demandai que votre saint concile en fût informé, étant près de me soumettre à ce que vous approuveriez. Comme je parlais ainsi, on fit lire la sentence de déposition que Flavien avait dressée contre moi, longtemps auparavant, comme il avait voulu; et l'on changea plusieurs choses aux actes, comme il a été vérifié depuis, à ma requête, par ordre de l'empereur. (Sup. n. 33, p. 133. Sup. 33.) Car l'évêque Flavien n'a eu aucun égard à mon appel interjeté vers vous, ni aucun respect pour mes cheveux blancs et les combats que j'ai soutenus contre les hérétiques, mais il m'a condamné d'autorité absolue. Il m'a livré pour être mis en pièces comme hérétique par la multitude amassée exprès dans la cathédrale et dans la place, si la Providence ne m'avait conservé. Il a fait lire en diverses églises la sentence prononcée contre moi, et a fait souscrire les monastères, ce qui ne s'est jamais fait, comme vous savez, même contre les hérétiques. Il l'a envoyée en Orient, et l'a fait souscrire en plusieurs endroits par les évêques et les moines, qui n'avaient point été juges, quoiqu'il eût dû commencer par l'envoyer aux évêques à qui j'avais appelé. C'est ce qui m'oblige d'avoir recours à vous et à l'empereur, afin que vous soyez juges du jugement rendu contre moi. »

Après cette lecture, Flavien de Constantinople dit : « Son accusateur était Eusèbe, ordonnez qu'il entre. » Le comte Elpide dit : « L'empereur a ordonné que ceux qui ont été jugés soient maintenant parties. Je réponds donc à l'archevêque Flavien que l'accusateur a rempli sa fonction, il

prétend avoir gagné sa cause ; ainsi le juge a fait passer en sa personne la qualité d'accusateur, comme il s'observe dans les tribunaux séculiers. Vous êtes maintenant assemblés pour juger les juges, non pour recevoir encore l'accusateur et recommencer un nouveau procès. Ordonnez donc, s'il vous plait, qu'on lise tout le reste des actes de la cause. » Dioscore ne manqua pas d'être de cet avis, et les autres évêques le suivirent. Ainsi Eusèbe de Dorylée n'entra point dans le concile, quoique Eutychès y fût admis. Après que tous les évêques eurent opiné pour la lecture des actes, Dioscore demanda aussi l'avis de Jules, légat du pape, qui dit : « Nous voulons qu'on lise les actes, à condition que l'on lise auparavant les lettres du pape. » (P. 146. D. p. 150.) Le diacre Hilarus ajouta : « D'autant plus que le très saint évêque de Rome n'a écrit ses lettres qu'après s'être fait lire les actes dont vous demandez la lecture. » Eutychès dit : « Les envoyés du très saint archevêque de Rome, Léon, me sont devenus suspects, car ils logent chez l'évêque Flavien, ils ont diné chez lui, et il leur a rendu toutes sortes de services ; je vous prie donc que ce qu'ils pourraient faire contre moi ne me porte aucun préjudice. » Dioscore dit : « Il est dans l'ordre de lire premièrement les actes de la cause, puis les lettres du très pieux évêque de Rome. » On éluda ainsi pour la seconde fois la lecture de la lettre du pape, et on lut les actes du concile tenu à Constantinople, le huitième de novembre quatre cent quarante-huit et les jours suivants, dont Flavien et Eutychès avaient fourni chacun un exemplaire. (Sup. n. 24, 25, etc.)

En lisant le libelle d'Eusèbe de Dorylée contre Eutychès, comme on nommait saint Cyrille, le concile d'Ephèse s'écria : « La mémoire de Cyrille est éternelle. Dioscore et Cyrille n'ont qu'une foi, maudit qui y ajoute ; maudit qui en

ôte. » Jules légat du pape, dit : « Le siége apostolique croit ainsi. » (P. 151, E, p. 174, B.) Après qu'on eut lu la lettre de saint Cyrille à Jean d'Antioche pour la réunion où il insiste sur la distinction des deux natures, Eustache, évêque de Béryte, dit que saint Cyrille s'était encore expliqué dans plusieurs autres écrits, comme dans les lettres à Acace de Mélitine, à Valérien d'Icone et à Successus de Diocésarée, où il dit entre autres ces paroles : « Il ne faut donc pas entendre deux natures, mais une seule nature du verbe incarné, et confirme cette expression par le témoignage de saint Athanase. »

Quand ce vint à la dernière session (P. 223, A.) à l'endroit où Eusèbe de Dorylée pressait Eutychès de confesser deux natures après l'incarnation, et que Jésus-Christ nous est consubstantiel selon la chair, le concile d'Ephèse s'écria : « Otez, brûlez Eusèbe; qu'il soit brûlé vif, qu'il soit mis en deux; comme il a divisé qu'on le divise. » Dioscore dit : « Pouvez-vous souffrir ce discours, qu'on dise deux natures après l'incarnation. » Le concile dit : « Anathème à qui le soutient ! » Dioscore dit : « J'ai besoin de vos voix et de vos mains, si quelqu'un ne peut crier, qu'il étende la main. » Le concile dit : « Si quelqu'un dit deux natures, anathème! » Et après qu'on eut lu la déclaration d'Eutychès, Dioscore dit : « Quelle profession de foi approuvez-vous ? — Celle d'Eutychès, dit le concile. Eusèbe est un impie, » faisant allusion à son nom, qui signifie pieux. Après les actes du concile de Constantinople, on lut aussi ceux de l'assemblée tenue le huitième d'avril quatre cent quarante-neuf pour la révision de ces actes et l'information du vingt-septième d'avril. (Ibid. E, p. 236 ; D. Sup. n. 35, p. 2, 5, C.)

Toutes ces lectures étant faites, les évêques dirent leurs avis, y étant invités par Dioscore. (P. 256, D.) Juvénal de

Jérusalem commença et dit : « Eutychès ayant toujours déclaré qu'il suit l'exposition de foi de Nicée et ce qui a été fait au premier concile d'Ephèse, je l'ai trouvé très orthodoxe et j'ordonne qu'il demeure dans son monastère et dans son rang. » Le concile dit : « Ce jugement est juste. » Domnus d'Antioche dit : « Sur la lettre qui m'avait été écrite par le concile de Constantinople, au sujet d'Eutychés j'ai souscrit à sa condamnation ; mais sur le libelle qu'il vient de donner au concile où il confesse la foi de Nicée et du premier concile d'Ephèse, je suis d'avis, comme vous, qu'il reprenne la dignité de prêtre et la conduite de sa communauté. » Etienne d'Ephèse, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre et tous les autres évêques opinèrent de même, excepté les légats du pape dont il n'est point fait mention. Barsumas opina après tous les évêques (P. 276, A.) ; et comme il était Syrien et ne parlait pas grec, le moine Eusèbe lui servit d'interprète. Enfin Dioscore comme président donna son suffrage le dernier en faveur d'Eutychès.

Ensuite le prêtre Jean fit la lecture d'une requête, présentée par les moines de la communauté d'Eutychès en ces termes : « Touchés des promesses de Dieu, nous avons quitté nos biens, nos dignités, nos charges et nos espérances, pour former une communauté de moines, jusqu'au nombre de trois cents, sous la conduite du très pieux archimandrite Eutychès, et nous y vivons la plupart depuis trente ans (P. 277.) Mais le révérendissime évêque Flavien, au lieu de nous encourager et de nous protéger, a opprimé notre pasteur par des calomnies, et l'ayant déposé nous a fait dire par le prêtre Théodose, accompagné de quelques autres clercs, de nous séparer de lui, et de ne pas même lui parler, et de conserver à Flavien les biens du

monastère au nom des pauvres; car c'était là à quoi il tendait, autrement nous serions privés des divins mystères avec notre abbé.

» En effet le saint autel, que Flavien lui-même avait dressé six mois avant cette entreprise, est sans sacrifice; nous sommes demeurés liés de cette injuste censure jusqu'à votre saint concile; et quelques-uns de nos frères sont morts en cet état. Nous avons passé dans cette affliction la fête de la Nativité de notre Seigneur, celle de l'Epiphanie et celle de la Résurrection où les évêques donnent l'absolution à la plupart des pécheurs, et où les princes font grâce aux criminels. Il y a neuf mois que nous souffrons cette rigueur, observant en tout le reste les exercices ordinaires de la règle monastique. C'est pourquoi, nous vous supplions d'avoir compassion de nous, de nous rendre l'usage des sacrements, et d'imposer à celui qui nous a ainsi traités la peine de son injustice. » Cette requête était souscrite par le prêtre Narsès, dix diacres, trois sous-diacres et seize autres moines, trente-cinq en tout. Dioscore leur demanda leur confession de foi, et ils déclarèrent qu'elle était conforme à celle d'Eutychès; sur quoi, de l'avis de Juvénal de Jérusalem et de tout le concile, ils furent déclarés absous et rétablis dans la communion de l'Eglise et les fonctions de leurs ordres. (P. 280, E.)

Ensuite Dioscore proposa de faire lire ce qui avait été décidé sur la foi dans le premier concile d'Ephèse, et les autres évêques l'ayant approuvé, on lut les actes de la sixième session, tenue le vingt-deuxième de juillet quatre cent trente et un, contenant le symbole de Nicée, les passages des Pères sur l'incarnation, la requête de Charisius, avec la fausse confession de foi de Théodore de Mopsueste et les extraits des livres de Nestorius (P. 281, D. p.

284, etc. Sup. l. xxv, n. 56, p. 292, 296, 300, E.). Après cette lecture, Dioscore dit : « Je crois que vous approuvez tous l'exposition des Pères de Nicée confirmée par le concile précédent tenu ici ; et nous avons ouï qu'il ordonne que, si quelqu'un dit ou pense quelque autre chose ou fait quelque autre question, il doit être condamné. Que vous en semble? Que chacun dise son avis par écrit. » Thalassius de Césarée déclara qu'il s'en tenait aux conciles de Nicée et d'Ephèse, et qu'il détestait tous ceux qui pensaient quelque chose de contraire. Les autres évêques opinèrent de même : Jules, légat du pape, déclara que c'était le sentiment du siége apostolique. Mais le diacre Hilarus ajouta : « Cela est conforme aux lettres que le siége apostolique vous a écrites ; et si vous les faites lire, vous verrez (P. 301, D. p. 304, B.) qu'elles sont conformes à la vérité. » Toutefois on n'eut point d'égard à sa remontrance.

Au contraire Dioscore ayant posé son principe, en tira la conséquence qu'il prétendait ; et dit : « Le saint concile de Nicée et le saint concile d'Ephèse ont exposé la foi et ordonné que quiconque dirait autre chose serait condamné. Vous voyez d'ailleurs que Flavien, ci-devant évêque de Constantinople, et Eusèbe de Dorylée ont tout renversé et causé du scandale dans toutes les églises. Il est donc clair qu'ils se sont eux-mêmes soumis aux peines ordonnées par nos Pères (P. 304.); c'est pourquoi, en confirmant leurs décisions, nous avons jugé que les susdits Flavien et Eusèbe seront privés de toute dignité sacerdotale et épiscopale. Dites tous votre avis pour être inséré aux actes ; et sachez que les empereurs seront informés de tout ce qui se fait aujourd'hui. » Flavien dit : « Je vous récuse. » Hilarus, diacre de l'église romaine, dit : *Contradicitur*, c'est-à-dire on s'y oppose. Et ce mot latin fut inséré dans les actes grecs.

Toutefois Juvénal de Jérusalem prononça, ainsi que Dioscore, la déposition de Flavien et d'Eusèbe comme ayant altéré la foi de Nicée et d'Ephèse, et ils furent suivis de Domnus d'Antioche, de Thalassius de Césarée, d'Eusèbe d'Ancyre, d'Etienne d'Ephèse et de tous les autres. Barsumas même prononça comme juge après tous les évêques. Ensuite ils souscrivirent tous, excepté les légats du pape. C'est ce que portent les actes du concile d'Ephèse; mais les choses ne s'y passèrent pas si doucement.

Quand Dioscore commença à prononcer sa sentence contre Flavien, Onésiphore, évêque d'Icone, se leva avec plusieurs autres, prit les genoux de Dioscore en le suppliant de n'en rien faire. Dioscore se leva de son siége, et debout sur son marche-pied, il dit: « Quand on me couperait la langue, je ne dirais pas autre chose; » et comme les évêques continuaient de le prier en lui tenant les genoux, il s'écria : « Où sont les comtes? » On fit entrer le proconsul avec une grande multitude de soldats armés d'épées et de bâtons et avec des chaînes. Ainsi la plupart des évêques souscrivirent par force sur un papier blanc, ayant été retenus jusqu'au soir enfermés dans l'église, sans leur donner du repos. Ceux qui demeurèrent unis à Flavien, et qui ne voulurent pas souscrire, furent envoyés en exil. Le diacre Hilarus s'échappa à grande peine et vint à Rome par des chemins détournés. (Conc. Calch. act. 1, p. 253. Ibid. p. 130, D. Ep. Pulch. part. 1, Conc. Calch. c. 35, Evagr. 1, c. 10.) Il y eut quelques autres évêques déposés dans ce concile, dont les actes que nous avons ne font point de mention, savoir: Ibas d'Edesse, et Daniel de Carre, son neveu, Aquilin de Byblus, et Savinien de Perrha. Théodoret y fut aussi déposé, quoique absent; et même Domnus d'Antioche, pour avoir rétracté sa souscription

forcée à la condamnation de Flavien : ce qui se passa ainsi par l'artifice de Dioscore (Niceph. XIV, c. 47. Brevic. Hist. Eutyc. t. 4, Conc. p. 1080, B.). Trois jours après la séance où Flavien avait été déposé, Dioscore produisit dans le concile des lettres, que Domnus lui avait écrites, contre les douze articles de saint Cyrille, les accusant d'obscurité, et le fit déposer comme suspect de nestorianisme, quoiqu'il fût absent et malade. On ne sait ce que devint Domnus depuis ce temps-là; mais on conjecture qu'il retourna au monastère de saint Euthymius, et qu'il y mourut quelque temps après (Evagr. 1, c. 10.). Ainsi finit ce concile, plus connu sous le nom de brigandage d'Ephèse.

Flavien et Eusèbe furent mis en prison; mais Flavien, outre sa protestation dans le concile, donna aux légats du pape un libelle, par lequel il en appelait au siége apostolique. Après le concile, Dioscore se retira aussitôt et prononça une excommunication contre le pape saint Léon qu'il fit souscrire par environ dix évêques, qui étaient sortis d'Egypte avec lui. On envoya Flavien en exil; au bout de quelques jours, il mourut à Hypèpe en Lydie, des coups de pieds et des autres mauvais traitements qu'il avait reçus, principalement de Barsumas et de ses moines. L'Eglise honore sa mémoire le dix-huitième de février (Libel. Théod. Conc. Calch. act. 3, p. 397, B. Prospo. chr. int. Marc. Ch. an. 449. Conc. Calch. act. 4, p. 524, E. Martyr. R. 18 Feb. lib. Brev. c. 12.). A sa place, et apparemment après sa mort, on ordonna évêque de Constantinople, Anatolius, diacre d'Alexandrie, qui était à Constantinople apocrysiaire de Dioscore. Ainsi il y eut un schisme dans l'Eglise; les évêques d'Egypte, de Thrace et de Palestine suivaient ceux de la communion de Flavien; et ce schisme dura jusqu'à la mort de l'empereur Théo-

dose (Conc. Calched. part. 3, c. 10.). Ce prince publia même un édit, portant approbation du second concile d'Ephèse, et défense d'ordonner aucun évêque qui soutienne l'hérésie de Nestorius et de Flavien, car il suppose que c'est la même doctrine, et de garder les écrits de Théodoret, qu'il met au rang de ceux de Nestorius. (*Fleury*, t. 11, p. 417.)

Ainsi que nous l'avons dit en parlant des persécutions d'Arménie, Théodose-le-Jeune mourut en 450, sa veuve Eudoxie se retira en Palestine, pour y passer le reste de ses jours. Cette princesse y avait une grande puissance, comme impératrice douairière. Elle protégeait ouvertement l'hérésie des Eutychiens, qui, malgré les décisions du concile de Chalcédoine, existait encore dans plusieurs monastères de ce pays, notamment dans celui où vivait un moine nommé Théodose. Ce misérable moine, aussi méchant qu'il était ignorant, profitait de l'appui que lui prêtait Eudoxie, pour persécuter les catholiques de la façon la plus violente. Il en vint à chasser du siége patriarcal de Jérusalem, l'évêque Juvénal, et s'y mit à sa place. Ce fut alors qu'il redoubla ses violences, et inonda la ville sainte du sang des catholiques. Assisté d'une troupe de soldats, il parcourait la contrée, semant partout la désolation. Beaucoup de catholiques voulurent lui résister, mais rien ne put arrêter cet impie. Sévérien, évêque de Scythopolis, fut du nombre de ceux qui entreprirent une généreuse résistance. Elle lui procura la palme du martyre; car ayant été pris par les soldats, il fut trainé hors de la ville et massacré par eux à la fin de l'année 452 ou au commencement de 453. L'Eglise honore sa mémoire le 21 février. (Vie d'Hutyme, écrite par le moine

Cyrille, — lettre de l'empereur Marcien, d'Evagre, l. 2, c. 5.)

A la même époque ; les Saxons ravageaient l'Angleterre ; et beaucoup d'habitants, pour se soustraire à leur fureur, s'enfuirent dans les Gaules, les uns en Armorique, les autres dans les Pays-bas. Sainte Ursule et ses compagnes, qui étaient en grand nombre, comme on l'a vu par leurs tombeaux découverts près de Cologne, s'étaient retirées dans les environs de cette ville. Les Huns ravageaient alors le pays. Ces saintes filles du Seigneur aimèrent mieux perdre leur vie que leur virginité. L'Eglise fait leur fête le 21 octobre. On met leur martyre en 453.

L'année suivante, Fingar, fils d'un roi Irlandais, fut chassé du logis paternel pour avoir donné l'hospitalité à saint Patrice, qui venait prêcher la foi dans le pays. Ce jeune prince s'était fait chrétien ; ne voulant pas abjurer sa foi, il quitta la terre d'Irlande et s'en vint dans l'Armorique, où le gouverneur du pays lui fit un accueil très favorable. Quelque temps après, son père étant mort, il retourna en Irlande, mais il n'y resta que fort peu. Accompagné de plusieurs chrétiens ses compatriotes, il revint dans la Cornouaille armoricaine. Ils y vécurent dans les pratiques de la vie solitaire jusqu'en 454 ou 455, époque à laquelle ils furent massacrés par un prince Breton nommé Théodoric ou Thewdric. Saint Fingar, nommé aussi saint Guigner en Bretagne, est honoré comme martyr par l'Eglise, le 14 de décembre. (Note C.)

En renvoyant le lecteur à cette note, qui n'est autre chose que l'article Fingar de son grand dictionnaire des persécutions, l'auteur cède au désir de consacrer une page à de chers souvenirs. C'est la première fois dans cet ouvrage.

CHAPITRE XVII.

Persécutions de l'Église, depuis la prise de Rome par Genséric en 455, jusqu'à la mort de ce prince en 477.

Le pape saint Léon occupait avec éclat le siége de saint Pierre ; Théodose était, comme nous l'avons vu, mort en 450, et Marcien, soldat de fortune, gouvernait l'empire d'Orient. L'Occident avait toujours son fantôme d'empereur, Valentinien III. Ce prince venait d'assassiner Aétius, le seul homme capable alors de défendre l'empire contre les Barbares qui de toutes parts le menaçaient. Lui-même fut assassiné par Optila et Transtila, officiers de ce général, le 16 de mars 455. Populaire par faiblesse, tyran par débauche, mou et efféminé comme les anciens rois d'Assyrie, Valentinien avait laissé démembrer l'empire d'Occident et préparé sa chute. Maxime, chef des conspirateurs qui l'avaient assassiné, fut proclamé empereur à sa place. Sa première femme étant morte, il contraignit la veuve de l'empereur défunt à la remplacer, et fit épou-

ser Eudoxie, fille de Valentinien, à son fils Pallade qu'il créa César. Indignée de la violence que lui faisait le meurtrier de son mari, Eudoxie, l'impératrice mère, appela un vengeur. Elle crut Marcien trop doux. Elle envoya un exprès à Genséric pour lui dire : « Qu'elle gémissait dans la captivité la plus affreuse, étant forcée de partager le lit du meurtrier de son époux; que le roi des Vandales devait venger son allié, et dépouiller le meurtrier; que l'usurpateur était un lâche qui ne connaissait que les assassinats, que dès qu'elle apercevrait son libérateur, elle irait elle-même le prendre par la main, pour l'introduire dans Rome. » (Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, vol. VII, p. 381.)

Genséric se mit en mer avec une puissante armée. A la nouvelle de l'approche des Vandales, l'alarme fut très grande dans Rome. Maxime, incapable de combattre, permit à tous les habitants de s'enfuir. Lui-même leur en donna l'exemple, en quittant son palais pour aller se mettre en sûreté. Au milieu de la ville, le peuple indigné l'accabla de pierres, et un soldat nommé Ursus le perça de son épée.

Trois jours après Genséric entrait dans Rome. Le pape saint Léon obtint de lui, qu'il épargnerait les habitants et les édifices. Le Barbare se borna donc à piller pendant quatorze jours la souveraine des nations. Les vases sacrés, les trésors du palais, les statues, les objets d'art, les richesses des habitants, tout devint la proie de Genséric. Il amena de Rome en Afrique, considérablement de captifs, au nombre desquels fut l'impératrice Eudoxie, avec ses deux filles Eudoxie et Placidie. Il maria Eudoxie à Hunéric son fils aîné.

Le pillage de Rome avait donné à Genséric l'ambition

des conquêtes et la soif des déprédations. Les années suivantes, il ravagea à plusieurs reprises l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, puis la Grèce et beaucoup de contrées de l'empire d'Orient. Tous les prisonniers faits dans ces brigandages devenaient les esclaves des vainqueurs qui se les partageaient. Ainsi, après la prise de Rome, Genséric et les Maures, ses alliés, s'étaient partagé les malheureux habitants amenés captifs. Les pères se trouvèrent séparés de leurs enfants, les maris de leurs femmes. Saint Deogratias, évêque de Carthage, vendit tous les vases de son église et employa toutes les richesses qu'il put assembler en vendant les biens ecclésiastiques pour racheter ces malheureux et rendre les enfants aux pères et aux mères, les femmes à leurs maris. Il retirait ces malheureux dans deux grandes basiliques de Carthage, où sa sollicitude fournissait à leurs besoins. Il mourut peu après au milieu de ces œuvres d'évangélique charité.

Nous n'avons pas à raconter les évènements politiques : nous nous bornerons à dire qu'à la place de Maxime, Avitus monta sur le trône d'Occident, jusqu'en 456, et qu'après un interrègne, Majorien fut élu empereur.

Après la mort de l'évêque de Carthage, Genséric ne permit pas qu'on ordonnât d'évêque dans la Proconsulaire et dans la Zeugitane. Aussi, en 487, il ne restait plus dans ces provinces que trois évêques au lieu de 164, qu'il y avait auparavant. Ces trois évêques étaient Paul de Sinnare ou Sitmare ; Vincent de Gige, près de la Numidie (la notice porte Ziggue), et Quintien d'Urci ou d'Uri ; encore sur ces trois, le dernier s'était retiré à Edesse en Macédoine ; les deux autres avaient été bannis.

Il y eut, en ce temps-là, plusieurs martyrs en Afrique, ainsi qu'un très grand nombre de confesseurs. On ignore

ce qui regarde la plupart d'entre eux. Victor de Vite nous a gardé l'histoire de quelques-uns. Nous trouvons d'abord l'histoire de quatre frères : Martinien qui était armurier, Saturnin, et deux autres qui ne sont pas nommés, esclaves d'un Vandale millenaire. Ils étaient, ce semble, ou ariens, comme leur maître, ou païens; mais au moins ils n'avaient que des pensées basses et terrestres. Il y avait dans la même maison une fille nommée Maxime qui était une excellente servante de Jésus-Christ, et dont la beauté extérieure était accompagnée de celle de l'âme. Quoiqu'elle fût esclave, elle avait néanmoins la conduite de toute la maison, tant son maître avait de confiance en sa fidélité et en sa sagesse; et comme il était aussi fort satisfait de Martinien, il crut que, pour reconnaître leur fidélité et s'en assurer encore davantage à l'avenir, il fallait les marier ensemble. Martinien qui n'avait point d'autres pensées que celles qui sont ordinaires aux jeunes gens du monde, reçut cette proposition avec joie. Maxime au contraire qui s'était déjà consacrée à Dieu, ne voulait point avoir d'autre époux. Mais elle n'osait pas se déclarer. Ainsi le mariage se fait, et l'on mène les deux époux dans la chambre où ils devaient demeurer seuls. Martinien ne songeait qu'à user de la grâce qu'il croyait avoir reçue de son maître, et il ne savait pas que Dieu le destinait à une plus grande. Maxime, qui priait Dieu dans le secret de son cœur, de lui conserver le trésor que lui-même lui avait confié, le voyant approcher d'elle, lui dit, d'un ton animé, par la charité qu'elle sentait dans son âme : « Martinien, mon frère, j'ai consacré mon corps à Jésus-Christ, je l'ai pris pour mon époux; et après m'être donnée à mon Dieu, je ne puis consentir à me marier avec un homme, prenez donc part à la grâce

que j'ai reçue ; souffrez que je demeure l'épouse de Jésus-Christ, et consacrez-vous à son service. Vous pouvez maintenant vous procurer ce grand bien et il ne tient qu'à vous de le vouloir. Dieu parlait plus que la sainte, et la grâce agissant dans le cœur de Martinien, il résolut dès-lors de suivre le conseil de Maxime, de lui conserver le titre de vierge, en agissant au dehors comme son mari, pour cacher ce secret à leur maître, et sauver lui-même son âme, en se donnant tout entier à Jésus-Christ; mais il ne voulut pas garder pour lui seul le trésor qu'il avait trouvé, il en fit voir l'excellence à ses frères et leur persuada d'y prendre part. Ils le crurent, et tous quatre résolurent de renoncer entièrement au siècle pour ne servir que Dieu seul. Ils jugèrent sans doute qu'ils ne pouvaient pas le faire dans la maison de leur maître. Ainsi ils en sortirent secrètement une nuit avec Maxime, et se retirèrent tous les quatre dans le monastère de Talraca, gouverné alors par André, pasteur illustre, entre les pasteurs, et la servante de Dieu dans un monastère de vierges, qui en était proche. Le Vandale sut bientôt ce qui était arrivé chez lui, il fit chercher partout les quatre frères et Maxime, il y employa les promesses et les présents; et enfin il découvrit où ils étaient. Il les fit aussitôt ramener chez lui, où on les enferma dans une prison et on leur y fit endurer divers tourments, pour obliger Martinien et Maxime à passer les bornes qu'ils s'étaient prescrites dans leur mariage, et pour les contraindre eux et tous les autres à violer la pureté de leur foi par un second baptême, qui de chrétiens les eût rendus ariens. Ainsi ils eurent la consolation de souffrir, non comme des esclaves fugitifs, mais comme des martyrs de la chasteté, et même de la divinité de Jésus-Christ. La chose vint à la connaissance du roi

Genséric, qui, au lieu de tempérer la dureté de ce maître impitoyable, par la clémence naturelle aux grands monarques, ordonna que les saints ne cesseraient point d'être tourmentés jusqu'à ce qu'ils se fussent soumis à la volonté de leur maître. On fit donc faire de gros bâtons, pleins de dents comme une scie, et de pointes aisées à rompre comme celles qu'on voit au bout des feuilles de palmier. Ainsi, ces bâtons brisaient les os par leur pesanteur, et laissaient dans la chair des pointes qui faisaient une douleur très cuisante. On voyait le sang des serviteurs de Dieu couler de toutes parts, et leur chair toute déchirée, laissait à nu ce qu'il y a de plus caché dans le corps. Mais après qu'ils avaient souffert ces terribles tourments, ils se trouvaient guéri le lendemain par Jésus-Christ, sans qu'il parût sur leur corps aucune trace de leurs blessures. Ce miracle n'arriva pas pour une fois, car les hommes furent longtemps opiniâtres à les tourmenter, et le Saint-Esprit continua de même à les guérir. Maxime éprouva la même grâce. Elle fut resserrée dans une prison fort rude, et étendue sur une poutre, qui lui tenait les pieds fort écartés l'un de l'autre. Dans ce supplice, qu'un grand nombre de martyrs avaient autrefois éprouvé, elle était consolée par beaucoup de serviteurs de Dieu qui la venaient visiter, et un jour qu'ils y étaient, cette poutre qui était extrêmement forte, se rompit à leurs yeux, comme un morceaux de bois pourri. Ce miracle fut su de tout le monde; Victor, par qui Dieu l'a conservé à la postérité, l'apprit de la bouche même de celui qui avait la sainte en garde, qui le lui assura avec serment. Le Vandale qui faisait tourmenter les saints ne céda point à des miracles si visibles, de sorte que Dieu dont-il ne voulait point reconnaître le pouvoir, appesantit sa main

sur lui et sur toute sa famille. Il le fit mourir lui et ses enfants et tous les animaux de prix qui étaient dans sa maison. Ainsi sa femme se trouva seule sans mari, sans enfants et sans bien. Elle fit un présent des serviteurs de Dieu à Sefaon, parent du roi, qui les reçut avec joie. Mais, parce qu'il était indigne d'avoir chez lui des hôtes si saints, le démon commença à tourmenter en différentes manières ses enfants et ses domestiques. Il rapporta au roi ce qui se passait chez lui. Ce prince, quelque endurci qu'il fût, céda en quelque chose à Dieu comme Pharaon, et ayant honte de combattre contre une fille qu'il voyait bien ne pouvoir vaincre, il laissa aller Maxime en liberté. Ainsi la sainte, ayant conservé la pureté de sa foi et de sa virginité, devint mère de beaucoup de vierges; et elle vivait encore en 487, lorsque Victor qui témoigne l'avoir connue écrivait l'histoire de la persécution des Vandales.

Les quatre frères qui étaient également ou innocents, ou coupables comme elle, méritaient de recevoir la même liberté. Cependant Genséric ordonna qu'on les reléguât dans les états d'un prince païen nommé Capsur, qui était roi d'une nation des Maures, mais qui reconnaissait l'autorité des Vandales; son pays était un endroit des déserts d'Afrique qu'on appellait Chèvrepointe. Les saints furent donc conduits en ce désert, et là, mis entre les mains de Capsur. C'était un pays dont tous les habitants étaient païens et adoraient le démon par des sacrifices sacriléges, et même ils n'avaient jamais entendu parler du nom des chrétiens. C'était pour leur porter la lumière de la foi que Dieu y envoyait les saints, car ayant commencé à donner à ces Barbares la connaissance du vrai Dieu; et leur vie appuyant leurs paroles, ils en convertirent un fort grand

nombre, qui embrassèrent le nom et la foi de Jésus-Christ.

Mais comme ils travaillaient pour Dieu, et non pour eux, et que la discipline de l'Eglise souffrait encore moins alors qu'aujourd'hui, que le baptême fût administré par des laïques, ils cherchèrent les moyens d'avoir quelques ecclésiastiques qui pussent cultiver le champ qu'ils avaient défriché et arroser ces nouvelles plantes par la pluie sacrée du saint baptême. Ils donnèrent cette charge à quelques personnes, qui après avoir longtemps marché par des chemins détourné arrivèrent enfin à Rome, et rapportèrent au pape le progrès que l'Evangile avait fait parmi les barbares. Il en eut une extrême joie, et envoya aussitôt un prêtre et plusieurs ministres qui s'acquittèrent de leur commission avec la promptitude que la chose demandait. On dressa une église, l'on baptisa un nombre infini de barbares, et l'eau sacrée fit de cette multitude de loups un troupeau d'agneaux.

Capsur fit savoir tout cela à Genséric, et le démon irrité, par la gloire de Jésus-Christ, ralluma dans le cœur de ce tyran la haine qu'il avait eue autrefois contre les quatre frères qui avaient été les ministres de ce miracle; il ordonna donc qu'ils fussent attachés par les pieds derrière des chariots, ayant le visage tourné les uns vers les autres, afin que, outre leur propre supplice, ils eussent encore le déplaisir de voir celui de leurs frères; et puis qu'on fit courir les chariots par les lieux les plus pleins de bois et d'épines, afin que leurs corps fussent déchirés en mille pièces. Ce cruel arrêt ayant donc été exécuté, et les Maures commençant déjà à faire courir les chariots, on entendait les martyrs se dire l'un à l'autre le dernier adieu par ces paroles : « Mon frère, priez pour moi; Dieu accomplit enfin notre désir. C'est par ce chemin que l'on monte

au ciel. » Ils achevèrent ainsi en chantant et en priant ce qui leur restait de vie, à la vue des Anges qui se réjouissaient de leur triomphe; et rendirent leurs âmes victorieuses à celui par qui ils avaient vaincu.

Dieu honora leur martyre par beaucoup de grands miracles qu'il fit au lieu où ils avaient souffert : et un saint évêque protesta qu'une femme aveugle y avait recouvré la vue en sa présence. Mais, et les miracles et le courage des martyrs, et la conversion de tant d'infidèles, ne firent qu'augmenter la fureur de Genséric contre l'Eglise. (*Victor de Vite*, passim.)

La fête de ces saints est marquée au martyrologe romain avec celle de sainte Maxime, à la date du 16 octobre. Baronius (*Annal*, in anno Chr. 456, § 14) croit qu'ils étaient du nombre des captifs romains, puisqu'ils envoyèrent à Rome demander un prêtre. Il était peu probable, d'un autre côté, qu'un armurier fût esclave s'il n'était pas captif.

Genséric, de plus en plus irrité contre l'Eglise du Seigneur, envoya dans la Zeugitane un certain Proculus, pour forcer les ecclésiastiques à lui remettre les livres saints, et tout ce qui servait à l'usage des autels. Il espérait ainsi désarmer les catholiques, et venir plus facilement à bout de les vaincre. Les ecclésiastiques refusant d'obtempérer à ces ordres impies, Proculus porta lui-même ses mains sacriléges sur ces objets sacrés, et pilla toutes les églises. Il poussa l'impiété, chose horrible, jusqu'à se faire des chemises et des caleçons avec les nappes d'autel; ses satellites faisaient la même chose. Qu'était ce Proculus? probablement il n'était pas Vandale, son nom l'indique. Sans doute c'était quelque lâche apostat. Tou-

jours est-il que la vengeance du Seigneur ne se fit pas attendre. Ce misérable périt d'une mort cruelle, se déchirant la langue avec les dents comme font les malheureux atteints d'hydrophobie.

A la même époque, saint Valérien d'Abbenze ou d'Abes (d'après son histoire, probablement dans la Zeugitane), ayant courageusement résisté pour ne pas livrer les objets sacrés, fut chassé seul hors de la ville, et ordre fut donné à tout habitant de ne le recevoir ni dans son logis, ni sur ses terres. Il coucha longtemps sur les chemins publics, dans un état à peu près complet de nudité. Il était âgé d'environ quatre-vingts ans. Victor de Vite dit qu'il a été assez heureux pour le saluer durant qu'il subissait ce déplorable exil. Usuard Adon et d'autres martyrologes marquent son nom le 15 de décembre, Adon encore et quelques autres le marquent le 28 de novembre.

Les catholiques d'un lieu nommé Rege, qui pouvait être dans la Mauritanie Césarienne, y ayant ouvert, le jour de Pâques, une église qui avait été fermée par les hérétiques, afin d'y célébrer cette grande fête, les ariens en eurent avis et aussitôt un de leurs prêtres, nommé Andiot, assembla quelques soldats, et les exhorta à aller exterminer cette troupe d'innocents. Ils prirent donc les armes : les uns entrèrent par la porte l'épée à la main, et les autres montèrent dessus le toit et tirèrent des flèches par les fenêtres. Un lecteur qui était alors au jubé, et qui chantait *l'alleluia*, fut frappé à la gorge d'une de ces flèches. Le livre lui tomba des mains, et lui-même tomba mort. Plusieurs autres furent aussi tués au pied de l'autel à coup de flèches et de javelots; et ceux qui ne périrent point alors par le fer, moururent presque tous depuis dans les divers tourments qu'on leur fit souffrir par ordre

du roi, principalement ceux qui étaient plus avancés en âge; la fête de ces martyrs est marquée dans le martyrologe romain, le 5 avril, auquel Pâques tombait en 459 et 470. Mais on ne voit pas qu'on ait eu de fondement particulier pour mettre leur fête ce jour-là.

Il arriva en divers endroits, et entre autres à Thunazude, à Gales et à Ammonie, lieux inconnus, que les ariens entrant en fureur dans les églises, durant que l'on y distribuait les sacrements au peuple, y rejetèrent par terre le corps et le sang de Jésus-Christ, selon les propres termes de Victor, et les foulèrent au pieds. Les évêques ariens, qui apparemment étaient auteurs de toutes les cruautés de Gensérie, lui persuadèrent encore d'ordonner par un édit que ceux de la fête seraient seuls admis aux charges dans son palais et dans ceux de ses enfants. Il y en eut sans doute plusieurs qui préférèrent leurs charges à leur honneur et à leur foi; mais ce qui fit périr les uns, acquit à plusieurs autres le mérite d'une glorieuse confession. De ce nombre fut saint Armogaste qui était peut-être de Vite, puisque Victor se l'attribue d'une manière plus particulière. Il était officier de Théodoric, fils de Gensérie, et portait peut-être le titre de comte; mais il préférait son âme à toutes choses. On ne se contenta pas de le priver de sa charge, on lui fit encore souffrir divers tourments. On lui serra plusieurs fois les jambes et le front avec les cordes les plus fortes; mais dès qu'il avait levé les yeux au ciel et invoqué le nom de Jésus-Christ, ces cordes se rompaient comme si c'eussent été des toiles d'araignées. On le tint quelque temps pendu par un pied la tête en bas; et il était aussi paisible en cet état que s'il eût dormi sur un fort bon lit. Théodoric lui voulait faire trancher la tête; mais Joconde son prêtre, lui con-

seilla de le faire mourir peu à peu par divers tourments, de peur, disait-il, que si vous lui ôtez la vie par l'épée, il ne soit honoré comme un martyr par les romains c'est-à-dire par les catholiques; car on voit que les Barbares commençaient alors à appeler romains, ceux qui faisaient profession de la foi catholique, à cause que c'était celle qui dominait dans l'empire romain. Juconde ou Joconde appelé prêtre de Théodoric, est apparemment ce Joconde, patriarche des Vandales, attaché à la maison de Théodoric, ou à ses enfants.

Théodoric, suivant donc son conseil, envoya Armogaste creuser la terre dans la Byzacène; et depuis il ordonna qu'on le mît à garder des vaches en un lieu près de Carthage, afin qu'il y fût vu de tout le monde, et que sa honte en fût plus grande. Enfin, le temps de la délivrance approcha, et Dieu le lui ayant révélé, il pria Félix, intendant de la maison du fils du roi, et parent de Théodoric, mais qui était un véritable chrétien, de l'enterrer, quand il serait mort, au pied d'un arbre qu'il lui marqua. Félix qui l'honorait comme un apôtre, voulut s'en excuser, et lui dit qu'il l'enterrerait dans quelque église, avec l'honneur et le triomphe qu'il méritait, autant que le temps le pouvait permettre. Mais le saint l'obligea de lui promettre de l'enterrer où il lui disait. Félix n'y manqua pas et après avoir creusé bien avant, il trouva un tombeau de marbre si magnifique que peut être jamais roi n'en eut un semblable. (*Victor de Vite*, passim.)

Le martyrologe romain marque la fête de saint Armogaste, le 29 mars.

Victor raconte ensuite le combat de saint Archinime de Mascule, ville de la Numidie. Pendant longtemps, on avait fait confusion entre le nom du saint et le nom de sa ville

natale. Beaucoup de martyrologes, et certaines éditions de Victor de Vite portent saint Mascule, comédien. Pour trouver au saint cette profession, on lisait Archimimum au lieu de Archinimum. S'il eût été comédien, deux choses nous paraîtraient étranges : la première, qu'il pût exercer cette profession à Carthage, où les Vandales avaient détruit tous les théâtres; la seconde, que le roi eût attaché tant d'importance à faire changer de croyance religieuse à un homme de cet état. Car on sait que la persécution de Genséric ne s'attaquait à cette époque, dans la Proconsulaire et dans la Zeugitane, qu'aux membres du clergé; et que ce n'était que dans des cas exceptionnels qu'elle s'exerçait envers des laïques. Il fallait qu'ils eussent une certaine importance, soit par leur fortune soit par leur position. Genséric pensait, en privant les fidèles catholiques de prêtres et d'évêques, qu'ils seraient bientôt forcés à se convertir à l'arianisme. Il est très probable que saint Archinime avait une charge à la cour. On employa toutes sortes d'artifices pour l'engager à renoncer à la foi catholique; mais comme il demeurait invulnérable, le roi lui-même l'y exhorta, lui fit mille caresses pour l'y amener, et lui promit de le combler de richesses s'il consentait. Archinime ne se laissa fléchir par rien, promesses ni menaces. Alors le cruel Genséric le condamna à avoir la tête tranchée. Mais il enviait au saint confesseur la couronne du martyre; un ordre secret fut donné à l'exécuteur. Cet ordre que le démon seul pouvait dicter, portait que si Archinime montrait de la crainte au moment où il verrait le glaive prêt à le frapper, on l'exécutât immédiatement; et que si au contraire il demeurait ferme au milieu du supplice, on ne l'exécutât pas. Jésus-Christ assista le saint confesseur qui

ne montra pas la moindre émotion. L'exécuteur s'arrêta suivant l'ordre qu'il avait reçu et saint Archinime fut ramené triomphant. L'Eglise l'honore comme confesseur le 29 du mois de mars.

Sature. Il était intendant de la maison d'Hunéric, et néanmoins un illustre membre de l'Eglise catholique; la crainte de ce prince arien ne l'empêchait point de parler souvent et avec force contre la secte. Un diacre nommé Marivade, pour qui Hunéric avait un respect tout particulier, ne put souffrir sa liberté, et s'en plaignit. On essaya de lui faire embrasser l'arianisme; on lui promit les honneurs et de grandes richesses, s'il voulait le faire; et on le menaça des plus cruels supplices, s'il le refusait; enfin on lui déclara que s'il n'obéissait pas à l'ordre du prince, on allait confisquer tous ses biens, vendre ses esclaves et ses enfants, et marier sa femme, en sa présence, à un conducteur de chameaux. Sature, rempli de l'esprit de Dieu, les pressait d'exécuter leurs menaces. Mais sa femme, sans lui en rien dire, les conjura d'en différer, et instruite par le serpent, elle vint pour le séduire et en un lieu où il était seul en prière. Elle se présenta à lui les habits déchirés, les cheveux épars, suivie de ses enfants et tenant entre ses bras une petite fille qui était encore à la mamelle. Elle jeta cet enfant aux pieds de son mari, qui ne s'attendait à rien moins. Elle s'y jeta elle-même, lui embrassa ses genoux, et lui tint ce langage du dragon : « Ayez pitié de moi, mon cher époux; ayez pitié de vous-même; ayez pitié de nos enfants; que leur vue vous touche; et ne souffrez pas qu'on réduise dans l'esclavage ceux à qui vous avez donné une naissance si illustre. Ne permettez pas qu'on me déshonore par un mariage si honteux, du vivant même de mon mari, moi qui me suis toujours glorifiée parmi mes

compagnes d'avoir Sature pour époux. Dieu connaît bien que ce ne sera que malgré vous que vous ferez ce que d'autres ont peut-être fait volontairement. »

Cette Eve ne trouva pas un Adam. « Vous parlez comme une femme insensée, lui répondit Sature avec le saint homme Job. Je tremblerais comme vous, s'il n'y avait point d'autre félicité que les douceurs de cette vie. Mais vous vous rendez, ma chère épouse, l'instrument du démon; et si vous aimiez votre mari, vous ne le précipiteriez pas dans une mort éternelle. Qu'on m'arrache mes enfants, qu'on me sépare de ma femme, qu'on m'enlève mes biens; assuré des promesses de mon Dieu, je demeurerai inséparablement attaché à ce qu'il dit : « Que celui qui n'abandonne pas sa femme, ses enfants, ses terres, sa maison, ne » peut être son disciple. » Sa femme n'ayant donc pu rien gagner, se retira avec ses enfants, et Sature s'anima de plus en plus à souffrir, pour ne pas perdre sa couronne. On vint exécuter la sentence. On lui fait rendre compte de son bien, on lui ôte jusqu'à ses habits; on lui fait souffrir divers tourments; enfin, on le renvoie sans biens et sans secours comme un mendiant, on lui défendit même de paraître jamais en public. Mais, en lui ôtant toutes choses, on ne put lui ôter la robe blanche de l'innocence, dont il avait été revêtu dans le baptême. (*Victor de Vite*, page 15-16.)

Il est honoré par l'Eglise à la date du 29 mars avec saint Armogaste et saint Archinime.

Victor de Vite nous apprend que plusieurs autres saints personnages confessèrent aussi généreusement la foi sous Genséric. Ainsi saint Serve de Tuburbe, dans la Proconsulaire; nous verrons en détail ce qui le concerne sous Hunéric. Cet auteur cite, page 80, deux frères Vandales qui

confessèrent à plusieurs reprises la foi catholique. Il en fut de même de Dagila, femme d'un maître d'hôtel du roi ; elle souffrit une seconde fois, comme nous le verrons sous Hunéric.

Après cette persécution que Genséric fit souffrir aux officiers de sa maison, il fit fermer l'église des catholiques de Carthage. Ainsi que nous l'avons vu, depuis la mort de saint Deogratias elle était privée de premier pasteur ; mais le clergé y célébrait les saints offices. Cet état de choses dura jusqu'à ce que Zénon, empereur d'Orient en 474, eut député en Afrique le patrice Sévère, qui obtint qu'elle serait rouverte et ses ministres rappelés d'exil.

Pendant que les évènements que nous venons de raconter se passaient en Afrique, de grands changements étaient survenus en Orient et en Occident. Marcien était mort en 457 ; Léon Ier, son successeur, en 474, ainsi que Léon II, et cette même année Zénon, que nous venons de nommer, était monté sur le trône impérial. En Occident le trône avait vu passer Majorien, Sevère III, Anthemius, Alybrius, Glycérius ; Julius Nepos l'occupait en 474. Sur le siége de saint Pierre, saint Hilaire avait remplacé saint Léon-le-Grand et saint Simplice l'occupait à l'époque où nous sommes rendu.

Nous avons vu Dioscore, patriarche d'Alexandrie, se faire persécuteur au profit de l'hérésie d'Eutychès, et la soutenir au concile d'Ephèse ; nous devons rapporter ici ce qui se passa à propos de saint Protère. Dioscore avait été condamné et déposé par le concile de Chalcédoine. Protère, archiprêtre de l'Eglise d'Alexandrie, fut élu à sa place, et ordonné en 452. Cette ordination causa beaucoup de trouble dans Alexandrie, parce que les uns étaient pour Dioscore, et les autres pour Protère. Les partisans

du premier avaient à leur tête Timothée, surnommé Elure, et Pierre Monge, contre lequel notre saint avait porté une sentence d'excommunication. Ces deux hommes étaient ecclésiastiques; mais ils déshonoraient leur état par de grands vices. Ils avaient tellement animé la populace contre Protère qu'il n'y avait pas de jour où sa vie ne fût exposée, quoique l'empereur et le concile de Chalcédoine eussent pris son parti. Elure ne s'en tint pas là : il profita un jour de l'excessive fermentation où étaient les esprits, pour se faire ordonner patriarche par deux évêques de sa faction, qui avaient été déposés; il monta ensuite sur le siége de nôtre saint, et obtint, à force de cabales, qu'on le proclamât seul évêque d'Alexandrie. L'empereur l'ayant exilé peu de temps après, en punition d'un tel scandale, les Eutychéens s'en vengèrent sur Protère. Leur fureur contre lui alla si loin qu'ils le poursuivirent jusque dans le baptistère attenant à l'église de saint Quirin, où ils eurent la barbarie de le massacrer. Ceci arriva le vendredi saint de l'année 457. Ce ne fut point encore assez pour assouvir la rage des Eutychéens : ils traînèrent le cadavre du patriarche dans les rues, après quoi ils le mirent en pièces, le brûlèrent, et en jetèrent les cendres au vent. Les évêques de Thrace rendent un témoignage bien glorieux à sa mémoire, dans une lettre qu'ils écrivirent peu de temps après sa mort à l'empereur Léon. Ils y disent qu'ils l'honorent comme martyr, et qu'ils espèrent obtenir miséricorde par son intercession. On trouve le nom de saint Protère au 28 de février, dans les calendriers grecs. (*Buttler*, trad. par God. vol. 3, p. 238.)

CHAPITRE XVIII.

Persécutions de l'Eglise, depuis la mort de Genséric, en janvier 47, jusqu'à celle d'Hunéric, en décembre 484.

Après un règne d'environ 50 ans, Genséric mourut, le 25 janvier 477. Ce prince considéré au point de vue purement humain, est un grand homme. En deux années, il conquit l'Afrique, la plus grande et la plus belle des provinces de l'empire romain. Il s'y maintint en dépit des efforts des empereurs d'Orient et d'Occident. Général habile, politique consommé, il réunit à un degré éminent les qualités qui font les grands princes. Certes il eut un règne heureux, et sa mort, arrivant au milieu de ses triomphes et de sa gloire, lui permit de voir dans toute sa splendeur la puissance du royaume qu'il avait fondé. Dieu fait donc bien peu de cas des couronnes et des félicités d'ici-bas, puisque parfois il les accorde à des hommes que sa justice doit punir dans l'éternité, à des tyrans ennemis de sa loi et persécuteurs de son Eglise. Ah ! oui, nous le savons pour

l'avoir vu souvent, Dieu récompense les vertus mondaines en leur donnant les hochets du bonheur terrestre. Il se réserve à lui sa justice et son éternité. Cette justice et cette éternité doivent être terribles pour Genséric. Arien acharné, ce prince fit un mal incalculable à l'Eglise catholique. Il persécuta les fidèles et leurs pasteurs jusqu'au sang, jusqu'à la mort bien souvent; mais il eut contre eux une plus dangereuse tactique. Il déporta les évêques, il défendit d'en nommer aux siéges devenus vacants, et, en peu de temps, il fit de cette Eglise d'Afrique si riche en pasteurs, si florissante, une terre désolée où les catholiques n'eurent plus ni églises, ni prêtres, ni évêques. Pour s'emparer des brebis, il tuait ou éloignait les pasteurs. Cruel comme Néron (note D) il eût massacré comme lui, s'il l'eût cru nécessaire à ses desseins; il aima mieux persécuter avec l'habilcté de Julien.

Hunéric, fils aîné de Genséric, fut proclamé roi des Vandales. Quelques auteurs le nomment Honoric, Victor de Tune écrit Ugneric, Il montra d'abord de la douceur surtout envers les catholiques, qui purent tenir de grandes assemblées, même au lieu où cela ne leur était pas permis sous Genséric. Il sévit contre les manichéens, en brûla plusieurs et en vendit beaucoup à l'étranger. Mais il eut la honte de voir que presque tous étaient ariens, et prêtres ou diacres de cette secte. On trouva un moine nommé Lementien (Victor de Vite porte *Clementianus*, d'autres écrivent *Dementianus*; Tillemont et bien d'autres *Lementien*) qui avait ses mots écrits sur sa cuisse : *Manès disciple de Jésus-Christ* (*Victor de Vite*. l. 2.). Cette découverte fit qu'il les traita plus rigoureusement encore.

Victor de Vite, Tillemont d'après lui et plusieurs autres disent que cette conduite lui attirait de l'estime. Nous ne

saurions aimer les pouvoirs persécuteurs, quelle que soit la cause qu'ils défendent ou qu'ils combattent. Jésus-Christ n'a pas donné mission de défendre la vérité avec le glaive ; au contraire, il l'a formellement interdit. La vérité ne veut pas de cette dangereuse protection qui allume aujourd'hui les bûchers contre ses ennemis. Le principe d'intervention du pouvoir dans les affaires religieuses est désastreux.

Sous le règne d'Hunéric, les Vandales ne firent que déchoir, n'apportèrent plus la même vigueur dans les affaires, ni la même valeur dans les combats. En 481, Zénon et Placidie, veuve d'Olybrius, envoyèrent à Carthage Alexandre, intendant de Placidie, en qualité d'ambassadeur. Entre autres choses qu'il avait à traiter, il devait demander à Hunéric que les catholiques de Carthage eussent la permission d'élire un évêque.

Depuis vingt-quatre ans l'église de cette ville était privée d'évêque. Hunéric envoya à la principale église, Alexandre, ambassadeur de Zénon, et Vitarit ou Vitared l'un de ses notaires, pour qu'en leur présence les catholiques élussent l'évêque qui leur conviendrait. Le notaire lut, dans l'assemblée des fidèles, un édit ainsi conçu : « Le roi notre maître vous fait savoir que l'empereur Zenon et la très noble Placidie lui ont écrit, par l'illustre Alexandre, pour que l'Eglise de Carthage ait un évêque de votre religion. Il a ordonné que cela fût. Il leur a écrit et leur fait savoir par leurs députés, qu'ainsi qu'ils l'ont demandé, vous ordonnez l'évêque que vous désirez choisir ; mais à cette condition, que les évêques de notre religion, qui sont à Constantinople, et dans les autres provinces d'Orient, soient autorisés par eux à enseigner librement le peuple dans leurs églises dans les langues qu'ils voudront, et à

suivre, comme ils voudront, la loi du Christ: de la même manière que vous autres, soit ici, soit dans les autres églises des différentes provinces d'Afrique, serez libres de dire la messe, et d'accomplir, comme bon vous l'entendrez, les devoirs religieux que votre loi vous prescrit. Car, si ces conditions n'étaient pas remplies à l'égard de nos évêques, celui que vous allez ordonner et ses clercs, ceux des autres provinces et leurs clercs, recevront l'ordre de se rendre chez les Maures. » Cet édit ayant été lu dans l'église de Carthage, le dix-huitième de juin quatre cent quatre-vingt-un, les évêques catholiques qui étaient présents en gémirent, voyant l'artifice avec lequel on préparait la persécution. Ils dirent au commissaire du roi : « A des conditions si dangereuses, cette église aime mieux n'avoir point d'évêque; Jésus-Christ la gouvernera comme il a fait jusqu'ici. » Mais le commissaire ne voulut point recevoir cette protestation, quoique le peuple le demandât par des cris qu'on ne pouvait apaiser.

Eugène fut donc ordonné évêque de Carthage, avec une joie incroyable du peuple; car il y avait un grand nombre de jeunes gens qui n'avaient jamais vu d'évêques assis dans la chaire de cette église. Il s'attira bientôt par ses vertus le respect et l'affection, non-seulement des catholiques, mais de tout le monde; car il était humble, charitable, plein de compassion, et faisait des aumônes incroyables. Il est vrai que les barbares possédaient tous les biens de l'église; mais on apportait tous les jours de grandes sommes au saint évêque, et il distribuait tout fidèlement, sans en rien réserver que pour les besoins de chaque jour; car il ne gardait jamais d'argent au lendemain, à moins qu'on ne le lui eût apporté trop tard pour le donner avant la nuit. Sa réputation lui attira bientôt l'en-

vie des évêques ariens, et principalement de Cyrille, le plus puissant de tous. Ils représentèrent au roi qu'il était dangereux de souffrir qu'Eugène continuât de prêcher. Ils voulaient qu'Eugène lui-même empêchât que personne, ni homme ni femme, ne parût dans l'église en habit de Barbare; mais il répondit que la maison de Dieu était ouverte à tout le monde : ce qu'il disait principalement à cause des catholiques qui, servant dans la maison du roi, étaient obligés de porter l'habit des Vandales.

Après cette réponse de l'évêque, Hunéric fit mettre à la porte de l'église des bourreaux qui, voyant un homme ou une femme y entrer avec l'habit de leur nation, leur jetaient sur la tête de petits bâtons dentelés, dont ils leur entortillaient les cheveux, et, les tirant avec force, arrachaient la chevelure avec la peau de la tête. Quelques-uns perdirent les yeux; d'autres moururent de douleur; plusieurs survécurent longtemps. On menait par la ville des femmes avec leur tête ainsi écorchée, précédées d'un crieur pour les montrer à tout le peuple; mais cette cruauté ne fit quitter à personne la vraie religion. Alors Hunéric s'avisa d'ôter les pensions aux catholiques qui étaient à sa cour, et de les envoyer travailler à la campagne. Ainsi des hommes nés libres et délicats furent conduits dans les plaines d'Utique pour couper les blés à la plus grande ardeur du soleil. Un d'eux avait la main sèche depuis longtemps; et comme on le forçait à travailler, nonobstant une excuse si légitime, il fut guéri par les prières de tous les autres. Tel fut le commencement de la persécution d'Hunéric. (*Victor de Vite*, l. 2, p. 22.)

Bientôt, la manière dont Hunéric agit à l'égard des membres de sa propre famille, montra aux catholiques ce qu'ils pouvaient attendre de lui. Genséric avait réglé l'ordre

de la succession au trône, de telle façon que la couronne devait toujours passer à celui de ses descendants qui se trouverait le plus âgé à la mort du roi. D'après cela, le successeur d'Hunéric, devait être le fils de Théodoric son frère, en suppposant que Théodoric lui-même fût mort. Pour assurer à ses propres enfants la succession au trône, Hunéric décima sa famille. Sur une fausse accusation, il fit d'abord mourir la femme de Théodoric, qu'il redoutait parce qu'elle avait beaucoup d'esprit et de caractère. Peu après, il fit mourir de même le fils aîné de Théodoric. Ce jeune prince avait reçu une éducation scientifique fort soignée. Le patriarche arien de Carthage, nommé Joconde, lui ayant fait des observations à cet égard, fut brûlé par son ordre sur l'une des places publiques de Carthage. Quelques-uns disent que ce fut à cause de l'attachement de ce patriarche à Théodoric et à sa maison. Cyrille ou Cyrila succéda au patriache Joconde.

Après la mort de sa femme et de son fils aîné, Théodoric fut lui-même envoyé en exil, dans le dénuement le plus absolu. Il n'avait pas même un domestique pour le servir. Il mourut dans cet état de misère et d'abandon. Il dut alors se souvenir du traitement qu'il avait fait subir à saint Armogaste. Il laissait un fils en bas-âge et deux filles déjà grandes. Le tyran les envoya bien loin en exil sur des ânes. On voit par ces faits, combien est grande l'erreur de Procope (*B. Vand.*, l. 1, c. 5, p. 190) qui prétend que Théodoric était mort avant Genséric et n'avait pas eu de postérité.

Genton ou Genzon, autre fils de Genséric, était mort depuis quelque temps, laissant plusieurs enfants. Godagise était l'aîné. Gontamond et Thrasimont, rois depuis, venaient après; le dernier était Gélaride, père de Gélimer,

dernier roi des Vandales. Godagise et sa femme furent envoyés en exil. Sans la mort qui prévint ses projets, car nous anticipons ici sur les dates, le tyran eût traité les autres de même.

Hunéric fit mourir, par le glaive ou dans les bûchers, un grand nombre de personnes distinguées parmi les Vandales, beaucoup de prêtres et de diacres ariens. Heldica, vieux ministre que son père en mourant lui avait recommandé, eut la tête tranchée. Sa femme fut brûlée vive avec une autre dame, au milieu de la grande place de Carthage. On traîna dans les rues ce qui restait de leurs corps, et ce fut à grand'peine que les évêques ariens obtinrent la permission de les enterrer. Ce tyran, après s'être défait en peu de temps de ceux qu'il appréhendait, croyant avoir bien affermi une couronne qu'il devait bientôt perdre, et n'avoir plus rien à craindre, tourna alors, comme un lion rugissant, toute sa fureur contre l'Eglise, apparemment en 482. Il commença par faire une expresse défense à tous ceux qui ne seraient pas ariens, d'exercer aucune charge dans son palais, ni de faire aucune fonction publique; ce qui fut cause qu'un grand nombre de catholiques, par une constance invincible dans la foi, renoncèrent à leurs emplois. Mais, non content de ce traitement, il les chassa depuis de leurs maisons, les dépouilla de tous leurs biens et les relégua dans les îles de Sicile et de Sardaigne.

Il ordonna ou fut près d'ordonner par toute l'Afrique, que, quand un évêque serait mort, son bien serait appliqué au fisc et que celui qui lui succèderait ne pourrait être ordonné qu'après avoir payé une certaine somme d'argent. Mais ces officiers lui remontrèrent que, si cela avait lieu, les évêques de leur secte seraient

traités encore plus mal dans la Thrace et dans le reste de l'Orient. Ainsi Jésus-Christ, par sa bonté, détruisit aussitôt cet ouvrage que le démon tâchait d'élever.

Hunéric fit depuis assembler les vierges consacrées à Dieu, et contre toutes les lois de la pudeur commit des Vandales et des sages femmes de sa nation, pour les visiter, sans que leurs mères, ni aucunes dames catholiques fussent présentes; puis on les suspendit en l'air avec des poids fort pesants aux pieds; on leur appliqua des lames de fer toutes rouges sur le dos, sur le ventre, sur les mamelles et sur les côtés; et au milieu de ces épouvantables supplices, on leur disait : « Avouez donc de quelle sorte vos évêques et vos ecclésiastiques abusent de vous. » Car ce tigre espérait par là retrouver un moyen de déshonorer l'Eglise et avoir un prétexte pour colorer la persécution générale qu'il voulait faire, et qu'il fit bientôt après à ses ministres. Mais il ne put rien trouver de ce qu'il cherchait, et justifia ainsi la sainteté de ceux dont il prétendait découvrir les crimes. La plupart de ces saintes vierges moururent dans les tourments, et celles qui survécurent, ayant la peau toute grillée, demeurèrent courbées durant le reste de leur vie. (*Victor de Vite*, p. 27, 29.)

Ces abominables cruautés du tyran servirent à montrer la pureté des ecclésiastiques des églises d'Afrique. Mais peu importait leur innocence, il fallait les persécuter. Le tyran fit prendre jusqu'à près de cinq mille personnes, évêques, prêtres, diacres, ou autres membres de l'Eglise, c'est-à-dire apparemment des ecclésiastiques; car il semble qu'il n'y eût pas de femme, et les enfants dont il y est parlé, pouvaient être des lecteurs. Ils étaient tous apparemment coupables d'avoir célébré, ou aidé à célébrer les divins mystères dans les terres des Vandales, contre les

défenses d'Hunéric, ou au moins contre celle de son père. Quoi qu'il en soit, Hunéric condamna tout d'un coup près de cinq mille personnes à être reléguées dans les déserts. Qui pourrait, dit Victor, rapporter sans larmes une histoire si tragique? Parmi ce grand nombre de confesseurs, il y en avait d'accablés de gouttes; d'autres si âgés qu'ils étaient devenus aveugles de vieillesse; et entre les autres, saint Félix, évêque d'Abbir ou Abder, dans la Proconsulaire, depuis 44 ans, était tellement paralytique, qu'il n'avait plus ni sentiment ni parole. Victor de Vite et d'autres, voyant qu'il ne pouvait pas même aller à cheval, firent prier le roi de trouver bon que, puisqu'on ne pouvait l'emmener en exil et qu'il avait si peu à vivre, il demeurât à Carthage; à quoi on dit que ce prince répondit en fureur : « S'il ne peut aller à cheval, qu'on l'attache avec des cordes à des bœufs qui le traîneront où j'ai commandé qu'il aille. » Ainsi on fut contraint de le mettre de travers sur un mulet, comme on ferait d'un tronc d'arbre, et on le mena de la sorte durant tout le chemin. Victor de Vite et divers autres qui n'étaient pas du nombre des confesseurs les accompagnaient pour leur rendre tous les services possibles. Et ainsi on ne peut désirer de plus fidèle témoin de leurs souffrances que ce saint évêque, qui en continue l'histoire en ces termes.

On assembla tous ces fidèles confesseurs du nom de Dieu dans les villes de Siques et de Larc, pour les mettre entre les mains des Maures qui les devaient mener dans le désert. Il vint là, par un artifice du diable, deux comtes Vandales qui s'efforcèrent par de belles paroles de les tenter. « Pourquoi, leur disaient-ils, êtes-vous si opiniâtres, et refusez-vous d'obéir à notre roi, dont vous pouvez encore

avoir les bonnes grâces, et être en honneur auprès de lui, si vous faites promptement ce qu'il vous ordonne ? » Sur cela chacun s'écria tout d'une voix et avec grand bruit : « Nous sommes chrétiens, nous sommes catholiques ! Nous confessons la Trinité, un seul Dieu immortel et invisible. » Après cette réponse, on les enferma dans une prison assez rude, mais qui n'était pas si étroite qu'elle fut depuis. Car on permettait à leurs amis d'y entrer, d'y faire des exhortations et d'y célébrer les divins mystères. Il y avait là plusieurs enfants que leurs mères suivaient par cette affection qui leur est si naturelle, mais avec des sentiments bien différents. Car les unes se réjouissaient d'avoir mis au monde des martyrs ; et les autres pour délivrer de la mort leurs enfants, tâchaient de leur persuader de se faire rebaptiser et de renoncer par ce moyen à la vraie foi ; toutes leurs flatteries et leurs caresses ne purent néanmoins en gagner un seul, et cette tendresse charnelle ne fut pas capable de les affaiblir. Victor rapporte sur cela une histoire d'une mère bien différente de celle-ci et vraiment admirable. « Lorsque l'armée des serviteurs de Dieu était en marche, plus durant la nuit que durant le jour, à cause de l'extrême chaleur, nous vîmes, dit-il, une femme fort âgée, qui d'une main portait un sac et quelques hardes, et tenait de l'autre un enfant, auquel pour l'encourager à marcher, elle parlait en cette sorte : « Courrons, mon fils, car vous voyez avec quelle joie tous » les saints se hâtent d'aller recevoir des couronnes ; » et sur ce que nous la reprîmes comme une importune, de ce qu'elle venait ainsi se joindre à une troupe d'hommes, et troubler la compagnie des saints, elle répondit : « Donnez- » nous votre bénédiction, mes pères, priez pour moi, je » vous supplie, et pour cet enfant qui est mon petit-fils :

» car toute pécheresse que je suis, j'ai eu pour père l'évêque
» de Zurite. — Comment donc, lui repartîmes-nous, êtes-
» vous en si mauvais équipage, et pourquoi venez-vous de
» si loin? — J'y viens pour aller en exil avec cet enfant, ré-
» pondit-elle, de crainte que le démon le trouvant seul, ne le
» fasse sortir du chemin de la vérité, pour le précipiter dans
» une mort éternelle.» Nous admirâmes la foi et la confiance de cette généreuse femme, et ne pûmes dire autre chose sinon : « La volonté de Dieu soit faite.» Quand les ennemis de Jésus-Christ virent qu'ils ne pouvaient corrompre la foi d'aucun de ses serviteurs, ils les resserrèrent tous dans de méchantes chambres très petites, où on leur refusa la consolation de recevoir aucune visite. Car on donnait quantité de coups de bâton à leurs gardes lorsqu'ils le souffraient. Mais de plus, comme les lieux où l'on avait renfermé les saints étaient très étroits, ils s'y trouvaient réduits à être comme des troupes de sauterelles, ou, pour parler plus proprement, comme des grains d'un froment très pur entassés les uns sur les autres. Et on ne leur permettait pas d'en sortir, pour satisfaire aux nécessités de la nature ; de sorte qu'il s'y forma une corruption dont la puanteur insupportable surpassait tous les autres genres de supplices. « A peine pûmes-nous obtenir, dit Victor, par de grands présents que nous fîmes aux Maures qui les gardaient, d'aller visiter ces saints durant que les Vandales dormaient, et en entrant, nous enfoncions dans l'ordure jusques aux genoux. » Alors on vit l'accomplissement de cette parole de Jérémie : « Ceux qui ont été élevés délicatement, sont maintenant plongés dans le fumier. » Après qu'ils eurent passé quelque temps en cet état, enfin les Maures leur dirent avec un grand bruit de se préparer pour achever le voyage qu'on leur avait ordonné de

faire. Ils sortirent le jour du dimanche en l'état que l'on se peut imaginer, après avoir croupi si longtemps dans une telle corruption. Les Maures ne laissaient pas néanmoins de les maltraiter encore en les menant. Et au milieu de tant de maux, ces illustres confesseurs chantaient avec joie au Seigneur : « Tous vos saints vous glorifient, mon Dieu, en cette journée ! » Le bienheureux Cyprien, évêque d'Uniziber, dans la Byzacène, les consolait d'une manière admirable ; car il les aimait tous comme s'ils eussent été ses propres enfants. La compassion qu'il avait de leurs souffrances, lui faisait verser des ruisseaux de larmes. Si on le lui eût permis, il se serait rendu le compagnon de leurs peines, et aurait donné pour eux sa propre vie, comme il avait employé ses biens à les assister ; et étant déjà de cœur et par sa vertu confesseur du nom de Jésus-Christ, il ne cherchait que l'occasion d'être associé à tant de généreux confesseurs : son désir fut bientôt après accompli, car il souffrit plusieurs tourments, outre toutes les incommodités d'une cruelle prison, et s'en alla avec joie dans l'exil, auquel on le condamna et qu'il avait tant désiré. Cela arriva en 484, après la conférence pour laquelle il était venu à Carthage. L'Eglise l'honore le 12 d'octobre, avec la compagnie des cinq mille confesseurs à laquelle il avait si fort souhaité de se voir uni.

La multitude des catholiques qui venaient de diverses villes et de diverses provinces pour voir les martyrs de Jésus-Christ, était si grande, que les chemins n'étaient pas capables de les tenir tous. Ils descendaient du haut des montagnes, et traversaient les vallées avec des cierges en leurs mains. Ils mettaient leurs enfants aux pieds de ces bienheureux martyrs et criaient à haute voix : « Entre

les mains de qui nous abandonnez-vous, lorsque vous allez cueillir des couronnes? Qui baptisera ces enfants dans les sources d'une eau éternelle? Qui nous conférera la grâce de la pénitence? qui nous affranchira des liens de nos péchés par une heureuse réconciliation? qui fera les prières solennelles à nos funérailles? qui nous célèbrera le saint sacrifice? pourquoi ne nous est-il pas permis au moins de vous suivre, afin que rien ne puisse séparer les enfants d'avec leurs pères? » Ces plaintes irritèrent les Vandales, au lieu de les toucher : ils ne voulurent plus permettre que personne approchât des saints pour les consoler. On les pressait de doubler le pas, afin d'arriver au gîte qu'on leur avait préparé chaque jour, et ce gîte était quelque cave, moins propre à leur donner du repos qu'à leur faire souffrir de nouvelles peines. Les vieillards et ceux qui, quoique jeunes, étaient moins robustes, manquant de forces dans cette marche précipitée, on commença à les piquer avec la pointe des javelots, ou à leur jeter des pierres pour les presser de marcher, ce qui ne servait qu'à leur faire perdre le peu de forces qui leur restaient. Mais [au lieu d'en avoir compassion, on commanda aux Maures de lier par les pieds ceux qui ne pouvaient plus marcher, et de les traîner comme des bêtes mortes que l'on mène à la voirie, sans se mettre en peine si les chemins étaient rudes et pierreux. Ainsi l'on voyait déchirer leurs habits et leurs chairs. Les pierres pointues brisaient aux uns la tête, aux autres les côtes, et ils rendaient l'esprit entre les mains de ces barbares. La multitude de ceux qui moururent de la sorte a empêché Victor qui les suivait toujours, d'en savoir le nombre; mais les tombeaux qu'on leur dressa le long du chemin, quoique sans aucun ornement, faisaient assez voir que

ce nombre était assez grand. Ceux qui eurent plus de force arrivèrent au désert qu'on leur avait fixé, et là on les nourrissait d'orge comme des bêtes. Cet endroit de l'Afrique est si plein de serpents et de scorpions, que cela est presque incroyable. Leur venin est si pénétrant, qu'il y en a dont le souffle tue même de loin, et on dit qu'aucun de ceux qui ont été piqués par les scorpions n'en est jamais réchappé. Mais on assurait que, par l'assistance de Jésus-Christ, nul des confesseurs n'en avait reçu aucun mal. On leur ôta depuis l'orge qu'on leur donnait au commencement, comme si le même Dieu qui a fait tomber la manne du ciel dans le désert, n'eût pas encore pu nourrir ceux qui souffrent pour l'amour de lui un exil si rigoureux et si barbare. Il est dit en un autre endroit qu'Hunéric ayant banni dans des pays déserts une grande multitude d'évêques et de ministres ecclésiastiques, il leur fit donner une sorte de blé qui n'est propre que pour nourrir des bêtes. On leur donnait ce blé sans l'avoir fait moudre, et peu de temps après on le leur ôta. (*Victor de Vite*, passim.)

Le martyrologe romain, d'après Usuard Adon et presque tous les autres, marque au 12 d'octobre cette troupe de saints confesseurs et martyrs. Les principaux d'entre eux étaient les évêques Cyprien d'Unizibir, et Félix d'Abbir. Le premier de ces deux saints fut réservé pour d'autres combats.

Le vénérable auteur que nous suivons dans son récit, dit (l. 2, p. 34) qu'Hunéric, méditant de plus cruelles persécutions encore contre l'Eglise, voulait achever de la ruiner tout entière, après avoir arraché une partie de ses membres. Cyrila, patriarche arien de Carthage, lui persuadait, poussé lui-même par l'esprit infernal, que s'il

voulait posséder en paix et longtemps sa couronne, il fallait qu'il fît disparaître en Afrique jusqu'au nom des catholiques. Il pensa qu'une conférence dont il serait le maître, pourrait donner prétexte à ses desseins. Le jour de l'ascension de notre Seigneur Jésus-Christ, Régin, ambassadeur de l'empereur Zénon, étant présent, il envoya à l'évêque Eugène, pour qu'il le lût au milieu de l'Eglise, un édit ainsi conçu qu'il envoya aussi par des courriers à toutes les églises d'Afrique ·

ÉDIT DU ROI HUNÉRIC

ENVOYÉ A EUGÈNE DE CARTHAGE ET AUXA UTRES ÉVÊQUES ÉTABLIS DANS LES DIVERSES ÉGLISES D'AFRIQUE, POUR QU'ILS VIENNENT A CARTHAGE Y RENDRE COMPTE DE LEUR FOI.

—

« HUNÉRIC, *roi des Vandales et des Alains, à tous les évêques défenseurs de la consubstantialité.*

» Non pas une fois, mais souvent, il a été défendu que vos prêtres tinssent leurs assemblées sur les terres des Vandales, de peur que leurs séductions ne pervertissent des âmes chrétiennes. Beaucoup d'entre vous, au mépris de ces ordonnances. ont été trouvés célébrant la messe sur les terres des Vandales, et affirmant être en possession de la règle chrétienne, seule pure et conforme à la vraie foi. Et parce que dans les provinces que Dieu nous a soumises, nous ne voulons pas de scandale, mais par la providence de Dieu et du consentement de nos saints évêques, nous vous faisons savoir que nous avons résolu

qu'au jour des kalendes de février prochain, sans vous excuser sur aucune crainte, vous veniez à Carthage pour y entrer en discussion avec nos vénérables évêques, sur les principes de votre foi; et que vous montriez, si faire se peut, à l'aide des Ecritures, que la doctrine de la consubstantialité que vous défendez, est bien celle de la vraie foi. Nous avons adressé cet édit dans toute l'Afrique aux évêques de votre parti. Donné le treize des kalendes de juin, la septième année du règne d'Hunéric. »

Les évêques qui se trouvèrent présents furent étrangement consternés à la lecture de cet édit; il leur parut être le signal de la persécution, particulièrement ces paroles : «Ne voulant pas souffrir de scandale dans nos provinces, » comme s'il disait : Nous n'y voulons point souffrir de catholiques. Après avoir délibéré, ils ne trouvèrent point d'autre remède que de tenter d'amollir ce cœur barbare, en lui faisant présenter une remontrance dressée par l'évêque Eugène (Note E). Nous donnons en note le texte latin de cette pièce tel que nous le trouvons dans Victor de Vite.

Elle contient en substance que, s'agissant de la cause commune, il fallait aussi appeler les évêques d'outre-mer. La réponse du roi fut : « Soumettez toute la terre à ma puissance, et je ferai ce que vous dites ; » Eugène répliqua : « Il ne faut pas demander l'impossible ; j'ai dit que le roi veut connaître notre foi, il peut envoyer à ses amis, c'est-à-dire aux princes catholiques, j'écrirai aussi à mes confrères, afin qu'ils viennent pour vous montrer avec nous notre foi commune et principalement l'Eglise romaine, qui est le chef de toutes les églises. » Eugène parlait ainsi, non que l'Afrique manquât de personnes capables de réfuter les objections de leurs adversaires, mais pour faire

venir des évêques qui, n'étant point sujets des Vandales, leur parlassent avec plus de liberté, et qui pussent témoigner à toute la terre l'oppression que souffraient les catholiques. Hunéric n'eut point d'égard à cette remontrance, mais il chercha divers prétextes pour persécuter les évêques qu'il apprenait être les plus savants. Il envoya une seconde fois en exil l'évêque Donatien, après lui avoir fait donner cent cinquante coups de bâton. Il bannit de même Présidius de Suffétule. Il fit battre Mansuétus, Germain, Fusculus et plusieurs autres. Cependant il défendit qu'aucun des siens ne mangeât avec les catholiques, qui se réjouirent de cette défense.

Le premier février, jour marqué pour la conférence, étant proche, les évêques vinrent non-seulement de toute l'Afrique, mais des îles sujettes aux Vandales. Ils étaient accablés de douleur. On garda le silence pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'Hunéric eût séparé les plus habiles pour les faire mourir sur des calomnies. Il fit brûler un des plus savants, nommé Létus, après l'avoir tenu longtemps en prison, pensant intimider les autres par son exemple. Enfin on vint à la conférence dans le lieu marqué par les ariens; les catholiques choisirent dix d'entre eux, qui devaient répondre pour tous, afin d'ôter aux ariens le prétexte de dire qu'ils les avaient accablés par leur multitude. Cyrille était assis avec les siens, en un lieu élevé, sur un trône magnifique, au lieu que les catholiques étaient debout. Ils dirent : « On doit garder l'égalité dans une conférence, et il doit y avoir des commissaires pour examiner la vérité. Qui fera ici cette fonction? » Un notaire du roi répondit : « Le patriarche Cyrille a dit... » Les catholiques l'interrompirent et demandèrent par quelle autorité Cyrille prenait ce titre. Alors les ariens commencè-

rent à faire du bruit et à calomnier les catholiques ; et parce qu'ils avaient demandé que s'il n'y avait point de commissaires, du moins les plus sages du peuple fussent spectateurs, on ordonna de donner cent coups de bâton à tous les catholiques qui étaient présents. Alors l'évêque Eugène s'écria : « Que Dieu voie la violence qu'on nous fait, et la persécution que nous souffrons. » Les évêques catholiques dirent à Cyrille : « Faites votre proposition. » Il répondit : « Je ne sais pas le latin. » Son prétexte était que les Vandales, comme les autres barbares, parlaient la langue tudesque. Les évêques catholiques répondirent : « Nous savons certainement que vous avez toujours parlé latin, ainsi vous ne devez pas apporter cette excuse, vu principalement que c'est vous qui avez allumé ce feu. » Comme il vit les évêques catholiques mieux préparés au combat qu'il ne pensait, il employa diverses chicanes, voulant absolument éviter la conférence. Les catholiques l'avaient bien prévu et avaient écrit une profession de foi qu'ils firent lire publiquement. (*Victor de Vite*, l. 2, passim.)

Cette profession de foi est fort ample, elle comprend tout le IIIe livre de Victor de Vite. Elle contient d'abord l'explication de l'unité de substance en Dieu avec la trinité des personnes. La nécessité d'employer le mot grec *Homoousios*. Ensuite on prouve par l'Ecriture que le Fils est de même substance que le Père, qu'ils sont égaux, qu'il y a deux natures en Jésus-Christ; comment sa génération est inexplicable, comment le Père non engendré, et le Fils engendré sont de même substance, comment la substance de Dieu est indivisible; que le Saint-Esprit est consubstantiel au Père et au Fils, et que sous le seul nom de Dieu les trois personnes sont comprises. Les évêques s'é-

tendent particulièrement sur la divinité du Saint-Esprit et concluent en ces mots : « Telle est notre foi appuyée sur l'autorité des évangélistes et des apôtres, et fondée sur la société de toutes les Eglises catholiques du monde, dans laquelle, par la grâce de Dieu tout-puissant, nous espérons persévérer jusqu'à la fin de notre vie. » Ce mémoire porte la date du 20 avril 484.

A la lecture de cette profession de foi, les ariens ne purent souffrir l'éclat de la lumière qu'elle montrait à leurs yeux. Ils entrèrent en fureur, surtout de ce que leurs adversaires y prenaient le titre de catholiques. Ils persuadèrent à Hunéric, qu'ils fuyaient la conférence et qu'ils troublaient tout par leurs clameurs et par leur bruit. Hunéric, irrité plus que jamais, se hâta de faire ce qu'il avait toujours eu dessein de faire, et publia son édit de persécution générale.

Édit du roi Hunéric contre les Catholiques.

« C'est un privilége accordé à la suprême majesté royale de faire retomber sur la tête des coupables leurs mauvais desseins. Aussi lorsque l'on a commis quelque mal, on doit s'imputer à soi-même ce qui peut en survenir. En cela notre clémence a pris pour modèle la justice divine qui, en mettant dans la balance les bonnes et les mauvaises actions de chacun des hommes, s'occupe en même temps d'y trouver des compensations. C'est pourquoi irrité de la résistance qu'on a voulu faire à l'édit de notre père d'auguste mémoire, et à notre propre autorité pleine de douceur, nous nous armons de la censure de la sévérité. Nous avions déjà fait connaître à tous les peuples

que notre volonté était que dans le territoire Vandale les prêtres consubstantialistes ne tinssent aucune assemblée, ou plutôt n'occupassent aucun couvent, qu'ils ne célébrassent aucun des mystères qu'ils ne font que profaner. Nous avons reconnu que nos ordres avaient été violés et que beaucoup de prêtres se donnaient comme partisans des croyances les plus orthodoxes. Ensuite on sait qu'ils ont été avertis que nous leur ouvrions un délai de neuf mois, et de nouveaux débats pour justifier leurs propositions, si faire se pouvait, et qu'ainsi ils pourraient s'assembler sans crainte jusqu'aux calendes du mois de février, de la huitième année de notre règne. On sait encore qu'au terme de ce délai, pour leur donner le temps d'arriver à Carthage, nous leur avons donné une prolongation de quelques jours. Et, lorsqu'ils devaient se tenir prêts aux combats, dès le premier jour, nos évêques leur enjoignirent de faire accorder, comme il était convenu, leur proposition de la consubstantialité avec les divines Ecritures, ou d'abjurer une doctrine condamnée dans le concile de Rimini ou à Séleucie, par plus de mille pontifes venus de toutes les parties du globe. Ils s'y sont méchamment refusés, ne voulant qu'ameuter le peuple et le pousser à une sédition. Bien plus, le second jour, quand nous les sommâmes de s'expliquer sur leur croyance, comme il en avait été convenu, sans équivoque, ils ont pris cette occasion pour *pousser l'audace* jusqu'à troubler tout par leurs cris et leurs émeutes ; et empêcher ainsi les prêtres de se rendre au concile privé.

» En conséquence de ces provocations, nous avons décrété que leurs églises seraient fermées, à cette condition toutefois que la clôture ne durerait qu'autant qu'ils se refuseraient de venir au débat proposé ; résolution

obstinée que leur ont suggérée de mauvais conseils. Aussi est-il nécessaire et équitable de leur appliquer à leur tour les peines contenues dans les lois que promulguèrent jadis les empereurs qu'ils avaient entraînés dans leurs hérésies. La teneur de ces lois était : « Qu'aucune » église ne serait ouverte que pour les prêtres de leur foi ; » qu'aucun autre n'aurait le droit de cathéchiser ni de » tenir des assemblées ; qu'ils ne pourraient garder ou » construire des églises dans les villes comme dans » les endroits les plus étroits ; que leurs biens retourne- » raient au fisc ; que leurs patrimoines annexés aux églises » de leur croyance deviendraient le partage des prêtres » du culte reconnu ; que loin d'avoir la permission d'aller » chercher leur subsistance où ils voudraient, ils seraient » expulsés des villes et autres lieux, sans avoir la permis- » sion de donner le baptême ou de disputer sur la religion, » d'ordonner soit des évêques, soit des prêtres, soit des » clercs d'ordre quelconque, sous peine d'une amende de » 10 livres d'or pour ceux qui auraient reçu ces ordres » comme pour ceux qui les auraient conférés. Que de plus » ils n'auraient aucune retraite, aucun asile de suppli- » cation, que même leurs bonnes actions privées ne leur » seraient comptées pour rien ; que s'ils persévéraient dans » leurs erreurs, arrachés du sol ils seraient traînés en exil » avec tous les châtiments mérités. » Les empereurs dont nous avons parlé sévissaient également sur les peuples eux-mêmes auxquels ils enlevaient la liberté de donner le droit de tester, de recevoir quelque chose des autres, soit à titre de fidéicommis *de lege*, de donation, ou par héritage mortuaire, ou par codicille, ou quelque autre écrit ; ceux de leurs sujets qui servaient dans leurs palais étaient condamnés par eux aux peines les plus sévères

tialistes convaincus d'avoir partagé et de partager encore cette détestable croyance. Nous ordonnons qu'ils seront privés de tous les droits ci-dessus indiqués; ils seront recherchés par les autorités de chaque cité; il en sera de même des juges convaincus de n'avoir pas jusqu'ici châtié les coupables par des supplices assez terribles. Nous ordonnons donc que les partisans de la fausse doctrine de la consubstantialité, doctrine condamnée par un concile si nombreux, seront privés des droits ci-dessus et de participation aux contrats, pour qu'ils apprennent qu'ils sont exclus de toutes choses; tous seront passibles de la même peine, si, avant les calendes de juin de notre 8e année, ils ne sont rentrés dans le sein de la véritable religion que nous honorons et révérons. Nous leur accordons ce délai pour être indulgent envers ceux qui détesteront leur erreur, et rendre plus dignes de leurs supplices ceux qui s'obstineront. Pour ces derniers quels qu'ils soient, officiers dans notre maison, en possession des charges et des honneurs, ils seront passibles, selon leur grade, des amendes indiquées précédemment, sans qu'il leur soit tenu compte des services particuliers qu'ils auraient pu rendre. Quant aux personnes de condition privées de tout rang et de tout état, notre présente loi leur applique les peines indiquées par les lois que nous avons citées et qui sont proportionnées à leur condition. Les juges des provinces, coupables de négligence, seront passibles d'une peine supérieure à celle qu'ils auraient infligée. Les vrais adorateurs de la majesté divine, c'est-à-dire nos prêtres, sont, en vertu du présent décret, déclarés possesseurs de toutes les églises, de celles mêmes du clergé hérétique, en quelque lieu qu'elles se trouvent, églises dont la possession relève de la bonté divine et de

notre propre puissance, car nous avons pensé que ces dons faits à de saints prêtres, seraient dans leurs mains une source plus abondante d'aumônes pour les pauvres. Nous ordonnons à tous nos sujets de prendre connaissance de cette loi émanant de la justice même, afin que nul ne puisse prétexter qu'il ignore ce qui a été ordonné. Nous souhaitons prospérité à tous. Donné à Carthage, le 6e jour avant les calendes de mars. »

Il y aurait bien des réflexions à faire sur la teneur de cet édit. Il en est une que nous ne pouvons omettre. Il s'agit du mensonge, ou du moins de l'ignorance d'Hunéric relativement au nombre des évêques qui assistèrent aux conciles de Rimini et de Séleucie. Ce tyran dit qu'il y en eut plus de mille. Or, nous savons par saint Athanase, qu'il y en avait quatre cents environ à Rimini, et cent soixante à Séleucie.

Avant la publication de cet édit à Carthage, Hunéric l'avait envoyé secrètement dans toutes les provinces, afin qu'il pût être exécuté partout à la fois. On ferma dans un seul jour toutes les églises catholiques du royaume et on en mura les portes. Les biens des ecclésiastiques furent saisis et attribués aux ariens. Les évêques réunis à Carthage étaient encore dans la stupéfaction, où les avait plongés cet acte tyrannique, quand Hunéric envoya ses satellites dans les maisons qui les avaient reçus. Ces hommes de Dieu furent dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, et lorsqu'on les eut réduits pour ainsi dire à la nudité, on les chassa de la ville. Domestiques, chevaux, habits, argent, rien ne leur fut laissé. Défense fut faite à qui que ce soit de les recevoir, d'accomplir envers

eux les plus simples devoirs de l'hospitalité, sous peine d'être brûlé vif, avec toute sa famille.

Les saints évêques prirent en commun la résolution de ne pas s'éloigner de Carthage. S'ils eussent tenté de le faire, il est probable qu'on les y aurait ramenés de force ; puis les ariens n'auraient pas manqué de dire qu'ils fuyaient le combat. Cette calomnie avait été répandue dès le commencement de la conférence et Hunéric l'avait fait entrer dans son édit.

Pendant que dans cet état déplorable ils étaient réduits à séjourner hors des murs de la ville ; exposés à toutes les injures de l'air, Hunéric sortit pour aller voir des réservoirs. Ils allèrent tous ensemble à sa rencontre, et lui dirent : « Qu'avons-nous donc fait pour mériter d'être traités de la sorte ? Quelle faute avons-nous commise ? Si on nous assemblés pour conférer, pourquoi nous dépouille-t-on ? pourquoi nous maltraite-t-on ? pourquoi nous prive-t-on de nos églises et de nos maisons ? pourquoi nous fait-on périr par la nudité et par la faim, en nous chassant hors de la ville et nous réduisant à coucher sur le fumier ? » Ce Barbare les regarda d'un œil de fureur, et sans se donner la peine d'écouter ce qu'ils voulaient dire, il commanda à ses gardes à cheval de se jeter sur eux, ne se mettant pas en peine qu'ils fussent estropiés ou tués. Il y en eut en effet plusieurs, et particulièrement des vieillards et de ceux qui étaient faibles, qui furent horriblement maltraités, qui eurent des membres brisés et horriblement contus. (*Vict. de Vite*, l. 4.)

On leur donna ordre de se trouver en un lieu nommé le Temple-de-Mémoire. Là on leur montra un papier roulé et on leur dit : « Le roi, quoique irrité de votre désobéissance, veut toutefois vous bien traiter ; si vous jurez de

faire ce qui est contenu dans ce papier, il vous renverra à vos églises et à vos maisons. » Tous les évêques répondirent : « Nous disons et nous dirons toujours que nous sommes chrétiens et évêques. Nous tenons la foi apostolique seule et véritable ; » et comme on les pressait de faire ce serment, Hortulan et Florentin dirent au nom de tous : « Sommes-nous des bêtes pour jurer au hasard, sans savoir ce que contient ce papier ? » Les émissaires du roi leur dirent : « Jurez qu'après la mort du roi vous désirez que son fils Hildéric lui succède, ou qu'aucun de vous n'enverra des lettres outre-mer. Si vous prêtez ce serment, il vous rendra vos églises. » Plusieurs crurent par simplicité qu'ils pouvaient faire ce serment, de peur que le peuple ne leur reprochât qu'il n'avait tenu qu'à eux qu'on ne rendît les églises. Les autres connaissant la fraude, ne voulurent point jurer et dirent: qu'il est défendu dans l'évangile, par ces paroles de notre Seigneur : Vous ne jurerez point du tout. Alors les officiers du roi dirent : « Que ceux qui veulent jurer se retirent de côté, » et comme ils se séparèrent, les notaires écrivaient ce que chacun disait et de quelle ville il était; tout de même ceux qui ne voulaient point jurer, et aussitôt les uns et les autres furent mis en prison. Puis les Vandales dirent à ceux qui offrirent de jurer : Parce que vous avez voulu jurer contre le précepte de l'Evangile, le roi ordonne que vous ne voyiez jamais ni vos villes ni vos églises; mais vous serez relégués et on vous donnera des terres à cultiver comme serfs, à la charge toutefois, que vous ne chanterez, ni ne prierez, ni ne porterez point à la main de livre pour lire ; que vous n'administrerez ni les ordres, ni le baptême, ni la pénitence. On dit aussi à ceux qui refusaient de jurer : Vous n'avez pas voulu jurer parce que vous ne souhaitez pas le

règne du fils de notre roi : c'est pourquoi vous serez relégués dans l'île de Corse et occupés à couper du bois pour la construction des vaisseaux. » (*Victor, de Vite*, l. IV.)

Dans la notice d'Afrique, il n'est question que de 46 évêques relégués en Corse. Le texte de la notice dit qu'il y en eut 302 relégués *ici*. Quelques-uns ont entendu que ce mot désignait Constantinople ; mais il faudrait joindre à cette ville tout l'Orient pour être dans une interprétation rationnelle. Il est bien plus probable que l'auteur de la notice parle de ceux qui, ayant consenti à prêter le serment dont il a été question plus haut, furent relégués dans les différents endroits d'Afrique.

Par un raffinement de cruauté, Hunéric bannit la plupart de ces évêques, dans des lieux assez rapprochés des églises qu'ils avaient été forcés de quitter ; cela pour qu'ils fussent davantage tentés d'obéir à ses ordres, pour avoir la permission d'y rentrer. De ce nombre fut le saint évêque Fauste, souvent cité dans la vie de saint Fulgence. Il était évêque de Préside dans la Byzacène. Il avait fondé dans le lieu de son exil un monastère dans lequel saint Fulgence s'était retiré. Les persécutions qui lui furent suscitées, l'obligèrent à quitter cette retraite, ainsi que saint Fulgence qu'il y rappela plus tard.

Saint Hortulan, évêque de Benefe dans la Byzacène, et saint Florentinien ou Florentien, évêque de Midite en Numidie, et ceux qui avaient demandé si on les prenait pour des brutes en voulant leur faire jurer une chose qu'ils ignoraient, sont marqués au 28 novembre par Adon et par le Martyrologe romain. Les saints évêques Cyprien d'Unizibir dans la Byzacène, Mansuet d'Afuf, Germain de Peradame, tous deux également de la Byzacène, Eustrace de Stefe, Crescone d'Oëa, méritèrent de nouveau sous

Hunéric le titre de confesseurs qu'ils avaient déjà conquis sous Genséric.

Victor de Vite constate que vingt-huit évêques échappèrent à la persécution en fuyant. Il est à présumer qu'il fut lui-même de ce nombre. Nous avons déjà dit que Quintien d'Urci, dans la Proconsulaire, s'était réfugié à Edesse en Macédoine (Il y était encore en 487). En l'année 500, Rufinien, évêque dans la Byzacène, était réfugié dans une petite île voisine de la Sicile. Peut-être n'y émigra-t-il que sous Thrasamond.

Bien que tous les évêques bannis pour la foi sous Hunéric méritent le titre de confesseurs, la notice d'Afrique ne le donne qu'à un seul, à Domnin de Moxore, dans la Numidie, qui fut condamné à aller travailler aux mines. Ce document précieux cite 377 évêques qui *demeurèrent.* Il en énumère 88 qui ont péri : *Ex quibus perierunt.* Ces mots ne veulent pas dire : qui sont morts. En effet, s'ils avaient cette signification, ceux qu'ils désigneraient devraient être et auraient été par l'auteur de la notice considérés comme martyrs ou comme confesseurs. Car l'Eglise a constamment regardé comme tels et honoré en conséquence ceux qui ont fini leurs jours dans un emprisonnement, ou dans un exil ont souffert pour la foi. Or, l'auteur de la notice ne marque qu'un seul martyr et qu'un seul confesseur. Il devait à propos de tous les évêques bannis employer cette dernière qualification et s'il ne l'a pas fait, c'est par modestie, faisant lui-même partie de ces saints personnages. Mais rien n'eût pu le dispenser de nommer martyrs ou confesseurs ses confrères morts. Le mot *perierunt* désigne ceux qui succombèrent en sacrifiant leur foi devant la persécution. Du moins, cette opinion est la plus probable. Avant les notes nous donnons ce précieux docu-

ment intitulé : *Notitia provinciarum et civitatum Africæ.* Nous le donnons en latin et parfaitement conforme au manuscrit sur lequel on l'a pris. En traduisant nous ne saurions pas, il faut l'avouer, comment rendre certains noms propres. Puisque nous donnons la notice en latin, nous avons aussi dû laisser en latin l'avertissement que Don Ruinart a mis en tête.

Cette bête altérée de sang innocent (Victor de Vite nomme ainsi Hunéric), avant d'envoyer les évêques en exil, persécuta tous les catholiques et fit de nombreux martyrs, pour les forcer à se faire ariens. Il envoya dans toute l'Afrique, des bourreaux qui n'épargnaient ni âge, ni sexe en ceux qui refusaient d'abjurer. On faisait mourir les uns sous le bâton. On brûlait ou on pendait les autres. Sur les voies publiques, des Vandales prenaient les passants pour les conduire à leurs évêques hérétiques qui les baptisaient de force et leur donnaient des certificats, pour qu'ils pussent aller partout sans rien craindre. On n'épargnait pas même les femmes. On les dépouillait en public, surtout celles de condition, et on les tourmentait ainsi toutes nues devant le peuple. Hunéric donna aux Maures, comme esclaves, les moines et les vierges qui habitaient les monastères. (*Victor de Vite*, p. 92.) Plus cruels encore que le tyran, les évêques et les prêtres ariens parcouraient l'Afrique et entraient dans les maisons, où ils arrosaient de l'eau sacrilége qu'ils portaient partout avec eux, les personnes qu'ils y rencontraient, et ensuite les nommaient frères et vrais chrétiens. Beaucoup de ces malheureux s'imaginaient dans leur ignorance être devenus ariens; mais ceux qui étaient plus instruits, savaient bien que ce faux baptême ne pouvait en rien les souiller. Victor de Vite raconte (p. 83) qu'il vit à Carthage arracher des bras de sa mère un enfant de

sept ans, qu'on plongea de force dans l'eau, malgré la désolation de sa mère qui courait éplorée après les ravisseurs, tandis que l'enfant lui-même criait : « Je suis chrétien, je suis chrétien.»

La crainte des violences des ariens, fit que beaucoup de chrétiens s'exilèrent volontairement dans les déserts, où, pour la plupart, ils moururent de misère. Crescone, prêtre de la ville de Myzente, mourut ainsi. On trouva son corps dans une caverne. Sa fête arrive le 23 de mars. Toute l'Afrique était dans la désolation. Beaucoup de catholiques furent horriblement tourmentés. Des femmes et des enfants supportèrent courageusement les supplices et se moquèrent des bourreaux.

Une nommée Denyse, plus hardie et plus belle que les autres, lui dit : « Tourmentez-moi comme il vous plaira, épargnez-moi seulement la honte de la nudité ; » mais ils l'élevèrent plus haut pour la donner en spectacle. Tandis qu'on la battait de verges et que les ruisseaux de sang coulaient de son corps, elle disait : « Ministres du démon, ce que vous faites pour ma confusion est ma gloire, » et comme elle était savante dans les Ecritures, elle exhortait les autres au martyre. Elle avait un fils encore jeune et délicat, nommé Majoric, et voyant qu'il craignait les tourments, elle jetait sur lui des œillades sévères et lui faisait des reproches avec son autorité maternelle, lui disant : « Souviens-toi, mon fils, que nous avons été baptisés au nom de la Trinité dans l'Eglise catholique, notre mère. Ne perdons pas le vêtement de notre salut, de peur que le Maître du festin, ne nous trouvant pas la robe nuptiale, ne dise à ses serviteurs : *Jetez-les dans les ténèbres extérieures.* » Le jeune homme, fortifié par ses discours, souffrit constamment le martyre, et, sa mère l'embrassant,

rendit grâce à Dieu à haute voix, et l'ensevelit dans sa maison pour prier sur son tombeau. Plusieurs autres dans la même ville souffrirent le martyre par ses exhortations, savoir : sa sœur Dative et le médecin Emelius son parent, Léoncia, fils de l'évêque Germain, Tertius et Boniface; ils souffrirent tous de grands tourments (*Vict. de Vite*, l. v, p. 72).

Il est probable que tous ces saints étaient diocésains de Victor de Vite. L'Eglise honore leur mémoire le 6 décembre, d'après Usuard et Adon.

A Tuburde-la-Grande, dans la Proconsulaire; Serve, homme noble, fut meurtri à coups de bâtons, élevé en l'air avec une poulie, et ensuite la corde étant lâchée précipité sur le pavé. Il fut ensuite traîné par la ville sur des pierres pointues ou tranchantes, de sorte que sa peau était déchirée et en lambeaux. Sous Genséric, il avait déjà souffert de grands tourments, pour n'avoir pas voulu révéler le secret d'un de ses amis. Il est honoré comme martyr par l'Eglise romaine le 7 décembre.

Victor de Vite (p. 73) dit qu'il est impossible de fixer le nombre des martyrs et des confesseurs que fit la persécution dans la ville de Culuse de la Proconsulaire. Il relate les souffrances d'une dame nommée Victoire, qui demeura si longtemps suspendue avec des cordes, qu'elle en eut, dit-il, les épaules démises et qu'on la descendit comme morte. Elle résista courageusement à la vue des larmes de ses enfants, et aux instances de son mari, qui ayant apostasié, la conjurait de le faire aussi.

Les Vandales avaient gardé pour leurs magistrats les dénominations romaines. Ainsi ils avaient un proconsul à Carthage : c'était Victorien d'Adrumet, catholique fervent. Hunéric qui avait en lui une très grande confiance, lui

manda, que s'il obéissait à ses ordres, il le tiendrait pour le plus cher de ses domestiques. Victorien répondit : « Dites au roi qu'il m'expose au feu ou aux bêtes, qu'il me fasse souffrir toutes sortes de tourments ; si je me rends, c'est en vain que je suis baptisé dans l'Eglise catholique ; car quand il n'y aurait que cette ville, je ne voudrais pas pour un peu de gloire temporelle être ingrat au Créateur qui m'a fait la grâce de croire en lui. » Le roi, irrité de cette réponse, lui fit souffrir de grands tourments et pendant longtemps ; ainsi il consomma heureusement son martyre.

A Tambaïe, deux frères prièrent les bourreaux de leur faire souffrir le même supplice. On les tint suspendus tout le jour avec de grosses pierres aux pieds. Un d'eux demanda quartier et pria qu'on le descendît ; mais son frère, encore suspendu, lui criait : « Non, non, mon frère ; ce n'est pas là ce que nous avons juré à Jésus-Christ ; je t'accuserai quand nous serons devant son trône redoutable, que nous avons juré sur son corps et son sang de souffrir ensemble pour lui. » Par ces discours et plusieurs autres, il encouragea si bien son frère, qu'il s'écria : « Faites-moi souffrir tous les tourments que vous voudrez, je ferai comme mon frère. » On leur appliqua tant de lames ardentes et on les déchira tant avec des ongles de fer, que les bourreaux, rebutés, les chassèrent, en disant : « Tout le peuple les imite, et personne ne se convertit à notre religion. » Ce qu'ils disaient principalement, parce qu'on ne voyait en eux ni meurtrissures ni aucune trace de tourments.

A Typase, dans la Mauritanie césarienne, les ariens ordonnèrent un évêque qui avait été secrétaire de Cyrilla ; ce que voyant, les habitants s'embarquèrent tous pour passer

en Espagne dont ils étaient proches, excepté un très petit nombre qui ne trouvèrent point à s'embarquer. L'évêque arien s'efforça de les pervertir, premièrement par caresses, et puis par menaces; mais ils se moquèrent de lui et s'assemblèrent dans une maison où ils célébrèrent publiquement les mystères. L'évêque l'ayant appris, envaya secrètement, à Carthage, une relation contre eux: sur quoi, le roi irrité envoya un comte, avec ordre de leur couper à tous la langue et la main droite, dans la place publique, en présence de toute la province. Cela fut exécuté; mais quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine, ils ne laissèrent pas de parler aussi bien qu'auparavant. « Et si quelqu'un ne le veut pas croire ajoute Victor de Vite, qu'il aille à Constantinople, et il trouvera un sous-diacre d'entre eux nommé Réparat, qui parle nettement, sans aucune peine, et qui, par cette raison, est singulièrement honoré dans le palais de l'empereur Zénon, principalement par l'impératrice.

Victor n'est pas le seul témoin de ce miracle: Enée de Gaze, philosophe platonicien, qui était alors à Constantinople, en parle ainsi à la fin de son dialogue sur la résurrection: « Je les ai vus moi-même et les ai ouïs parler, et j'ai admiré que leur voix pût être si bien articulée. Je cherchais l'instrument de la parole, et ne croyant pas à mes oreilles, j'ai voulu en juger par mes yeux, et leur ayant fait ouvrir la bouche, j'ai vu toute la langue arrachée jusqu'à la racine, et me suis étonné, non de ce qu'ils parlaient, mais de ce qu'ils vivaient encore. » L'historien Procope, parlant de cette persécution d'Hunéric, dit: « Il fit couper la langue à plusieurs qui, de mon temps, se promenaient à Constantinople, parlant librement, sans se sentir de ce supplice. Mais il y en a eu deux qui, ayant

péché avec des femmes abandonnées, cessèrent de parler. » Le comte Marcellin, dans sa chronique, dit : « Le roi Hunéric fit couper la langue à un jeune homme catholique, muet de naissance ; mais sitôt qu'il eut la langue coupée, il parla et commença par donner gloire à Dieu. J'ai vu quelques-uns de cette troupe de fidèles, à Constantinople, qui avaient la langue et la main coupées, et parlaient parfaitement. » L'empereur Justinien témoigne aussi l'avoir vu, dans une constitution faite depuis pour l'Afrique (*Victor de Vite*, l. 5. *Fleury*, l, XXX.).

Certes, nous ne voulons en aucune façon contester la réalité du miracle, nous voulons seulement édifier nos lecteurs sur un point de science qui trouve naturellement sa place ici. Est-il naturellement possible de parler sans langue? M. Louis, de l'Académie de chirurgie, s'exprime ainsi : « La privation de cet organe n'empêche aucune des fonctions auxquelles on a cru qu'il était nécessairement destiné. Tulpius (lib. 1, obs. 41.) rapporte l'observation d'un homme qui ayant eu la langue coupée fut muet d'abord, mais qui peu à peu reprit l'usage de la parole. Roland de Bellebat publia en 1667, à Saumur, *la description d'une bouche sans langue, laquelle parle néanmoins.*

Ici le fait le plus miraculeux pour nous, c'est l'existence des soixante confesseurs à qui on coupa la langue. Cette opération est souvent mortelle. Or, elle dut leur être pratiquée brutalement et sans aucune des précautions qu'on doit prendre pour ne pas laisser succomber les malades.

Hunéric n'épargna pas même les Vandales catholiques, et n'eut aucun égard à l'intercession d'Uranius, ambassadeur de Zénon. Au contraire, pour montrer le mépris qu'i

faisait de l'empereur et des Romains, il fit mettre le plus de bourreaux et les plus cruels dans les rues et les places de Carthage, où l'ambassadeur devait passer pour venir au palais. On vit longtemps les marques des cruautés exercées en cette persécution : les uns étaient sans mains, ou sans pieds; d'autres sans yeux, sans nez ou sans oreilles; d'autres, à force d'avoir été suspendus, avaient les épaules démises et élevées au-dessus de la tête; car étant attachés au haut des maisons, on les poussait avec les mains pour les jeter en l'air; quelquefois la corde rompait, et ils se cassaient la tête ou les jambes.

Dagila, femme d'un échanson du roi, qui avait déjà confessé plusieurs fois sous Genséric, quoique noble et délicate, après avoir souffert plusieurs coups de fouet et de bâton, fut envoyée en exil, dans un lieu sec et désert, où elle ne pouvait recevoir consolation de personne, laissant avec joie sa maison, son mari et ses enfants. On lui offrit ensuite de la transférer en une solitude moins rude, mais elle le refusa.

Sept moines souffrirent aussi le martyre, savoir : Libérat, abbé, Boniface, diacre, Servus et Rustique, sous-diacres, Rogat, Septime et Maxime, simples moines. Ils étaient du territoire de Capse; mais on les attira à Carthage, et on les tenta d'abord par des promesses flatteuses, leur proposant une grande fortune et même la faveur du roi. Comme ils demeurèrent fermes dans la foi de la Trinité et d'un seul baptême, on les mit, chargés de chaînes, dans une obscure prison. Mais le peuple fidèle, ayant gagné les gardes par présents, les visitait jour et nuit pour recevoir leurs instructions et s'encourager au martyre. Le roi l'ayant appris, les fit charger de fers pesants et souffrir des tourments inouïs jusqu'alors. Puis il commanda d'em-

plir un vaisseau de menu bois sec, de les y attacher, et, après les avoir menés en mer, y mettre le feu. On les tira de la prison, suivis d'une multitude de peuple qu'ils exhortaient au martyre. On fit des efforts particuliers pour séduire Maxime, qui était encore fort jeune; mais il protesta hardiment qu'il ne voulait point se séparer de son père Libérat et de ses frères. Etant menés dans le vaisseau, ils furent attachés sur le bois; mais comme on y eut mis le feu, il s'éteignit aussitôt; et quoiqu'on essayât plusieurs fois de le rallumer, on ne put jamais y réussir. Le roi, confus et irrité, leur fit casser la tête à coups d'aviron; on jeta leurs corps dans la mer qui les rendit aussitôt, contre l'ordinaire; et le peuple qui était présent les ensevelit honorablement, conduit par le clergé de l'église de Carthage, entre autres l'archidiacre Salutaris et le second diacre Muritta, qui avaient déjà confessé la foi par trois fois, et qui portèrent les reliques. Elles furent enterrées avec le chant solennel au monastère de Bigua, près la basilique de Célérine (*Victor de Vite*, l. 5. passim.).

Saint Habetdeum, l'un des évêques bannis par Hunéric, était de la Byzacène où il occupait le siége de Tamallume, s'il faut en croire la *Notice*. Il y a probablement erreur dans ce document; car le saint fut banni dans la ville de Tamallume, voisine du désert, près la de Tripolitaine, ce qui ne saurait convenir qu'à la Byzacène et non pas à la Mauritanie de Stefe, où il y avait aussi une ville de Tamallume. Or, bien qu'Hunéric, comme nous l'avons dit plus haut, bannit les évêques le plus près possible de leurs villes épiscopales, il n'est guère présumable qu'il eût renvoyé Habetdeum dans sa ville elle-même. Peut-

être y avait-il deux Tamallume dans la Byzacène. Toujours est-il que dans celle où fut relégué le saint il y avait un évêque arien nommé Antoine, tellement altéré du sang des catholiques, qu'il surpassait en cruauté tous les autres ariens, évêques ou prêtres. Furieux de voir Habetdeum inébranlable dans sa foi, il jura qu'il lui ferait embrasser l'hérésie. Il employa pour réussir tout ce que sa méchanceté put lui suggérer; mais tout fut inutile. Alors il fit attacher au saint les bras et les jambes, avec de grosses cordes, et le bâllona pour qu'il ne pût protester. Il le fit coucher à terre et fit verser sur lui une grande quantité d'eau, prétendant l'avoir rebaptisé; comme si la conscience et la volonté pouvaient être enchaînées en même temps que le corps. Après cette ridicule cérémonie, Antoine fit détacher le saint et lui dit : « Je vous salue mon frère; maintenant vous êtes des nôtres, et ne pouvez plus vous dispenser d'obéir aux ordres du roi. » Habetdeum répondit généreusement : « Pour être coupable d'un fait, ô impie Antoine, il faut que la volonté y ait consenti; mais j'ai toujours défendu hautement la foi que j'ai dans le cœur, et lors même que vous m'avez lié et fermé la bouche, j'ai protesté dans mon cœur, à la face des saints anges, de la violence qui m'était faite. Ils en sont témoins et Dieu a entendu ma protestation. » Habetdeum partit pour Carthage, et présenta une requête à Hunéric pour lui dire quels traitements abominables on faisait subir aux catholiques et surtout aux bannis. Il lui disait avec véhémence qu'il était souverainement tyrannique de ne pas laisser au moins tranquilles dans leur exil ceux qu'on avait condamnés à vivre séparés de leur troupeau, de leurs frères, de leur patrie. Hunéric répondit : « Cela regarde mes évêques, qui ont tout pouvoir. » Habetdeum

partit de Carthage, sans vouloir en référer à eux, sachant leur méchanceté et refusant leur juridiction.

Saint Eugène de Carthage, en partant pour son exil, écrivit à son troupeau une lettre pour l'encourager à rester dans la vraie foi. Lui aussi fut envoyé à Tamallume, où il fut confié à la garde d'Antoine, qui s'acquitta de ce soin avec la cruauté qu'on lui connaît. Il mit le saint dans une étroite prison, où personne n'avait permission de l'aller voir. Il chercha par divers moyens à le faire mourir; mais Dieu veillait sur son serviteur. Dans une attaque de paralysie qu'il eut extrêmement forte, Antoine le contraignait à boire du vinaigne pour aggraver son mal. La bonté divine vint à son aide et il guérit. Dans son exil, le saint évêque de Carthage composa plusieurs apologies qu'il adressa à Hunéric. D'après Victor de Vite (l. 1.), on pourrait croire qu'Eugène était mort en 487, puisque cet auteur dit qu'il n'y avait plus que trois évêques vivants parmi les seize de la Proconsulaire, Vincent, Paul et Quintien. Mais il est probable que cet écrivain excepte Carthage; car nous voyons par un écrit du pape Gélase (Ep. 13), daté de 495, qu'il parle d'Eugène, comme supposant qu'il était encore existant et qu'il résistait en Afrique avec les autres aux persécutions des princes Vandales.

Après avoir envoyé saint Eugène en exil, Hunéric bannit tous les ecclésiastiques de Carthage, au nombre d'environ cinq cents. On les exposa aux horreurs de la faim et de la misère, sans avoir pitié même du jeune âge; car on bannit avec les autres des enfants qui étaient lecteurs. Nous ne savons pas les noms de ces saints confesseurs. Nous ne connaissons d'entre eux que saint Salutaire et saint Muritte, qui avaient déjà confessé glorieu-

sement la foi sous Genséric. Muritte avait autrefois baptisé Elpidifore l'un des plus cruels exécuteurs des atrocités du tyran. Ce fut cet homme qui fut désigné pour torturer, au milieu de Carthage, les saints confesseurs avant qu'on les envoyât en exil. Quand ce fut à son tour, Muritte qu'on allait étendre sur le chevalet, tira de dessous ses habits les linges qui avaient servi à couvrir Elpidifore à son baptême et lui dit : « Ils seront vos accusateurs, car ils sont les témoins de votre apostasie. Ils serviront à alimenter les flammes éternelles qui puniront en vous le bourreau des défenseurs de la vraie foi. »

Quand ces saints confesseurs partirent pour l'exil, les catholiques, émus de pitié, leur donnèrent des vivres pour la route ; mais on envoya sur le chemin des sbires chargés de leur ôter ces présents de la charité. Alors ils dirent : « Nous sommes sortis nus du sein de nos mères, nous partons nus pour l'exil. Dieu nourrit ceux qui souffrent de la faim, il habille au désert ceux qui sont nus. » Deux frères Vandales et leur mère s'associèrent à l'exil de ces saints confesseurs que l'Eglise honore collectivement le 13 juillet avec leur évêque saint Eugène.

On bannit ainsi que nous l'avons dit, en même temps que ces ecclésiastiques, les enfants qui dans l'église de Carthage étaient élevés comme lecteurs, et destinés à devenir plus tard membres du clergé. Teucaire, qui avait été lecteur lui-même et leur maître, voulut en faire demeurer douze ; c'étaient ceux qui avaient la plus belle voix et qui savaient le mieux le chant. Voyant qu'on les séparait des autres, ces enfants embrassaient avec larmes les genoux de leurs compagnons, priant qu'on les laissât avec eux. Les satellites furent obligés de mettre l'épée à la main, et de les tirer avec violence pour les ramener à Car-

thage. Plusieurs fois ils furent déchirés à coups de verges, ensuite à coups de bâtons, parce qu'ils refusaient d'obéir aux ariens. Ils sont marqués dans quelques martyrologes, à la date du 23 mars.

Hunéric ne traita pas mieux que les autres, les catholiques de sa nation, ou plutôt Dieu, qui ne fait acception de personne, voulut que les Vandales eussent part à ses plus grandes grâces aussi bien que les Romains. Plusieurs d'entre eux s'étant convertis, demeurèrent très fermes dans la foi. On ne saurait exprimer les diverses sortes de tourments que les autres Vandales leur firent souffrir. Quand on s'arrêterait à ce qui s'est passé seulement à Carthage, on ne pourrait pas même faire une liste toute simple des noms des instruments qu'on employa pour les tourmenter. Les effets en paraissent encore maintenant aux yeux de tous, dit Victor; car on voit les uns sans mains, les autres sans yeux, les autres sans pieds, les autres sans nez et sans oreilles, et d'autres ont la tête enfoncée dans les épaules, à force d'avoir été suspendus en l'air par les mains au haut des maisons où ils servaient de jouets à ces barbares, qui se les poussaient les uns aux autres. Quelquefois les cordes où ils étaient attachés se rompaient; et comme ils tombaient de fort haut, plusieurs se cassaient la tête, d'autres se crevaient les yeux, d'autres se brisaient les os, et ainsi expiraient sur-le-champ, ou bientôt après. (*Victor de Vite*, l. 5.)

Victor de Vite parle d'une façon fort générale de ces souffrances des Vandales catholiques. Il n'entre dans quelques détails, que par rapport à Dagila, femme d'un maître d'hôtel du roi. Elle avait déjà confessé plusieurs fois Jésus-Christ sous Genséric. On lui donna tant de coups de fouet et de bâtons, qu'elle demeura presque entièrement privée

de ses forces. Puis, enfin, on la relégua dans un lieu aride et sauvage, où personne ne pouvait lui apporter de consolations. Ce fut avec joie qu'elle quitta pour cet exil son mari et ses enfants. Au bout de quelque temps, comme on lui permit de passer dans un autre désert moins affreux, où elle pouvait voir ceux qui, comme elle, souffraient pour la foi, elle se trouva si heureuse de n'avoir aucun rapport avec le monde, qu'elle demanda la grâce de rester dans ce lieu.

D'après ce qu'on vient de lire, on peut juger combien la persécution d'Hunéric fut atroce. Nous avons suivi Victor de Vite qui la raconte en détail. Du reste, il n'en existe pas d'autre historien complet. Cette persécution fut aussi cruelle que celle de Dioclétien, bien qu'on y épargnât davantage les jours des persécutés. Notre auteur ne parle que de l'Afrique; mais il est bien probable que la Sicile, la Sardaigne et les autres pays soumis à la domination des Vandales, ne furent pas exempts de la persécution. On retrouve dans la conduite d'Hunéric les traditions de Constance, de Julien, de Valens. On verse moins de sang que sous les premiers persécuteurs de l'Eglise, on s'attaque aux âmes d'une façon plus acharnée. Dans les persécutions des premiers temps, ce sont les princes qui sont les agents directs des persécutions, ce sont eux qui les font de leur plein gré et qui en prennent l'initiative. Dans les persécutions ariennes de Constance, de Valens, d'Hunéric, les princes sont les instruments. Ils obéissent à l'impulsion des évêques ariens. Aussi voit-on que ces derniers ont une immense autorité et qu'ils sont en quelque sorte les directeurs des persécutions. Chrétiens séparés de l'Eglise, ils déchirent le sein de leur mère avec une

habileté de moyens dont les païens ne pouvaient avoir le secret. Les païens voulaient détruire les chrétiens et pour cela ils les massacraient; les ariens voulaient en faire des apostats, et pour cela ils les torturent sans les tuer; c'est aux âmes surtout qu'ils s'attaquent. Les ariens craignaient beaucoup de faire des martyrs; aussi ne torturaient-ils le plus souvent les catholiques qu'autant qu'il fallait pour ne pas les faire mourir.

La persécution d'Hunéric s'attaqua surtout aux évêques et aux autres membres du clergé. L'Afrique entière fut privée de pasteurs. La désolation y était au comble. Un horrible fléau que Dieu appesantit sur cette contrée malheureuse et prévaricatrice, vint mettre le comble à ses maux. Victor de Vite regarde l'affreuse famine qui eut lieu dans la dernière année de la persécution, comme une punition divine. Le fait est que les catholiques et surtout les malheureux bannis, les esclaves romains enlevés par Genséric et encore captifs dans ces contrées, en souffrirent autant et peut-être davantage que les ariens. Tous les bestiaux périrent. Les hommes mouraient aussi d'une manière effroyable. Les chemins étaient couverts de cadavres. Les rues et les places publiques en étaient pleines. Tout commerce cessa; de toutes parts des troupes d'individus mourants s'acheminaient vers Carthage pour y trouver des aliments. Le tyran qui craignait la peste par suite d'encombrement, fit fermer les portes de cette ville, et tous ces malheureux fugitifs ainsi repoussés se répandirent dans les campagnes où on les voyait errer quelque temps, puis, exténués, tomber et mourir. Dans cette horrible détresse, les Vandales qui avaient des esclaves ne pouvaient les nourrir. Ce qui auparavant était une richesse pour eux devenait une charge intolérable. Ils ren-

voyaient de leurs logis ces malheureux qui n'ayant pas de quoi manger mouraient de faim dans les campagnes et sur les bords des chemins. Il en périt ainsi un grand nombre.

Ce fut au milieu de cette grande calamité, qu'Hunéric mourut. Sa fin fut affreuse. Une maladie contagieuse s'empara de lui et fit tomber ses chairs en putréfaction. Les vers y pullulaient, ses intestins se corrompirent et il mourut, dit Victor, en les rendant, comme Arius. Son règne dura sept ans, dix mois et 18 jours.

Pendant que ces évènements se passaient en Afrique, le pape saint Simplice mourait en 483, et saint Félix III lui succédait. L'empereur Zénon régnait à Constantinople. Odoacre était maître de l'Italie.

Déjà une fois, nous avons vu la persécution chez les Arméniens coïncider avec celle que les Vandales faisaient souffrir aux catholiques. Le même fait se présente encore. Tandis que le roi Hunéric sévit contre la foi en Afrique, les Perses lui font de leur côté la guerre en Arménie. Pour raconter les évènements, il faut remonter sommairement jusqu'en 465. Gioud ou Jude, disciple de saint Sahag et de saint Mesrob, avait été promu au patriarchat d'Arménie. Il eut un pontificat fort difficile. Les Perses ne faisaient plus ouvertement et de vive force la guerre aux chrétiens; mais ils employaient contre eux la ruse et les piéges de toutes sortes. S'ils toléraient le clergé arménien, ils encourageaient le culte du soleil en protégeant les mages Persans et les apostats Arméniens. De tous côtés, on voyait s'élever des pyrées. Sans cesse les disciples du vrai Dieu étaient insultés par les païens. Les princes captifs en Perse, pour la foi, supportaient difficilement ce joug et ces vexations. Le patriarche impuissant à guérir ces maux ne pouvait que gémir et prier. L'empe-

reur Léon régnait alors sur les Romains d'Orient. Les princes s'adressèrent à lui pour s'affranchir du joug des Perses. Léon était dans des circonstances tellement difficiles, qu'il ne put pas faire suivant leur désir et le sien. Ils se réfugièrent près de lui et se mirent à son service. L'émigration fut la ressource du plus grand nombre.

Le saint patriarche était désolé de voir les progrès que faisait l'idolâtrie des Perses dans son malheureux pays, et il luttait puissamment contre elle par la parole et par les écrits. Un apostat arménien qui était dans la contrée le chef des sectateurs de Zoroastre, accusa Gioud près du roi. Il dit que ce prélat entretenait des relations coupables avec les Romains et qu'il avait reçu des présents de la part de l'empereur Léon. Le roi l'ayant fait venir à la cour, Gioud avoua des relations avec les Romains et avec l'empereur; mais il nia qu'elles fussent criminelles puisqu'elles n'avaient pour objet que les sciences et les choses religieuses. Mais le roi qui voulait absolument le trouver coupable, lui reprocha, à l'instigation de l'apostat, d'avoir accepté le patriarchat sans son agrément. « Si vous voulez embrasser la religion de Zoroastre, lui dit-il, j'assurerai à vous et à ceux de votre famille la première dignité religieuse d'Arménie. » Le saint homme qui avait bien près de quatre-vingts ans, repoussa cette proposition avec un profond mépris. Alors le roi lui ôta son titre et ordonna qu'on le conférât à un nommé Christaphor ou Christophe, qui était du sang princier des Ardzrouniens, descendant en ligne directe du fameux roi d'Assyrie Sennachérib. Ceci se passait en 475. Un an après le bienheureux Gioud s'endormit dans la paix du Seigneur.

La politique à l'instar de Julien l'apostat prévalait en Perse. A Edesse en Mésopotamie, il y avait une espèce

d'école ou de séminaire, où la plupart des chrétiens de Perse venaient pour s'instruire dans les lettres divines et profanes. Malheureusement cette école se trouvait depuis quelque temps infectée de nestorianisme, et ceux qui la fréquentaient rapportaient en Perse cette détestable erreur. Bérose, nommé aussi Prozès ou Pérozès, roi de Perse, crut devoir en favoriser l'extension pour perdre les catholiques. Il soutint ces hérétiques de tout son pouvoir. L'un des plus célèbres parmi les élèves de l'école d'Edesse, se nommait Barsuma. Il devint évêque de Nisibe. Pérozès lui donna toute sa confiance. Ce misérable sachant que le plus sûr moyen d'exciter le prince contre les catholiques était de prêter à sa haine un levier politique, lui fit entendre que, tant que ses sujets seraient en communion religieuse avec les Romains, il était impossible qu'ils fussent de fidèles sujets. Rien n'est susceptible de se marier intimement comme la politique des tyrans et l'hérésie. La persécution changea immédiatement d'objet. Au lieu de vouloir contraindre les catholiques à se faire adorateurs du feu, on voulait qu'ils se fissent Nestoriens. Barsuma avait pris comme persécuteur la place du roi de Perse. Il était l'instigateur, le directeur, et Pérozès prêtait à son fanatisme le bras de la puissance séculière. L'évêque hérétique savait parfaitement que pour perdre les hommes il faut s'adresser à leurs passions. Il fit donc décréter par un conciliabule que dorénavant il serait permis à tous les clercs, de quelque rang qu'ils fussent, de se marier. Lui-même prit une femme. Le siége patriarchal de Séleucie sur le Tigre, était occupé par un nommé Babou, qui s'était converti du magisme à la religion chrétienne. Sur les reproches que lui adressèrent les évêques occidentaux de tolérer de pareils désordres, ce patriarche

excommunia Barsuma. Sa conduite généreuse lui valut d'être dénoncé par le prélat prévaricateur. Il fut, par ordre du roi, pendu par le doigt annulaire, et frappé jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Ce fut après ce martyre que Barsuma obtint du prince le pouvoir de tourmenter à sa guise les catholiques. Il en fit tuer sept mille sept cents, au nombre desquels Barsohed, évêque de Ninive, et douze de ses moines. Ce fut par ces horribles violences qu'il répandit le nestorianisme en Perse.

Christaphor, patriarche d'Arménie, voyait avec grande douleur ces progrès alarmants de l'hérésie. Il envoya dans tous les pays qui reconnaissaient son autorité épiscopale, des circulaires dans lesquelles il combattait l'erreur et prémunissait contre elle les catholiques. Barsuma obtint du roi la permission de venir prêcher en Arménie pour détruire l'effet des efforts du saint évêque. Il parvint à s'y faire quelques prosélytes; mais Ner-Sapor, prince des Ardzrouniens, le força bientôt par ses menaces à quitter le pays.

Sur ces entrefaites, Vazden, roi d'Ibérie, ayant embrassé le culte de Zoroastre, s'attira tellement l'exécration de ses sujets par sa tyrannie à leur égard, qu'ils se soulevèrent contre lui. Un de ses parents le tua et se fit leur chef. Puis, pour se défendre contre les Perses qui venaient l'attaquer, il prit à son service un corps considérable de Huns.

Les Arméniens reçurent ordre de Pérozès de se joindre aux Perses, pour marcher contre les Ibériens. Les Arméniens restés chrétiens campèrent à part des Perses et des Arméniens apostats. Ils se demandaient s'il ne vaudrait pas mieux se joindre aux Ibériens contre les Perses, que d'aller combattre contre des frères et prêter ainsi à la tyrannie de Pérozès le secours de leurs armes. Ils son-

geaient à demander le secours des Romains et à tenter la délivrance de l'Arménie. Vahan, chef des Mamigoniens, avait eu la faiblesse d'apostasier pour plaire au roi; mais depuis il pleurait amèrement sa faute dans son cœur et les chrétiens d'Arménie le savaient. Ce fut à lui qu'ils s'adressèrent pour demander conseil. Il leur dit que, quant à lui, il ne trouverait pas assez de larmes pour pleurer sa faute et pour épancher l'amertume dont son cœur était rempli; qu'il revenait avec un grand et sincère repentir à la foi de ses pères, mais qu'il ne conseillait pas à ses compatriotes de lutter contre les Perses dont il connaissait trop bien la puissance. Les princes Arméniens n'eurent pas égard à ces représentations, et affirmèrent qu'ils ne mettaient leur confiance ni dans le secours des Romains, ni dans l'alliance avec les Ibériens et les Huns, qu'ils n'espéraient que dans la miséricorde divine et dans l'intercession des saints martyrs leurs prédécesseurs, qui avaient versé leur sang pour l'Arménie et pour la foi chrétienne. « Nous ne pouvons pas être plus longtemps témoins, dirent-ils, des humiliations de toutes sortes dont on abreuve l'Eglise et nos frères. Voulez-vous marcher à notre tête? Voulez-vous être le Machabée de l'Arménie? — Oui, leur dit Vahan, car je n'ai rien plus à cœur que de réhabiliter mon honneur et de mériter la miséricorde de Dieu en me dévouant pour la foi et pour la patrie. Jurons donc tous, sur les évangiles, d'être fidèles à la cause sainte que nous embrassons. Jurons, moi de marcher à votre tête comme il convient à un serviteur de Dieu, et vous de me suivre comme il convient à des hommes valeureux et à des chrétiens. Mourons, s'il le faut, pour la foi et pour l'Arménie. »

Il y avait un traître au milieu de ces princes. Il avertit

les apostats. Rarement les apostats sont braves. Ils prirent la fuite nuitamment avec le général Persan. Les Arméniens profitèrent du temps que cette fuite inopinée leur laissa pour établir dans leur pays un Gouvernement régulier. Vahan fut proclamé général en chef. Sahag, prince des Pagratides, fut nommé gouverneur civil ou Marzban. On était en 481. Le général Persan, confus de sa propre lâcheté, revint avec une armée puissante; mais il fut battu, honteusement tué dans la bataille, et son armée fut entièrement mise en déroute. Quatre cents Arméniens seulement, bénis par le patriarche Jean Mantakouni, avaient accompli ce miracle.

Le saint patriarche que nous venons de nommer avait succédé depuis un an à Christaphor. Il avait soixante-quinze ans.

L'année suivante 482, le roi de Perse envoya en Arménie une nouvelle armée. Deux des généraux qui la commandaient périrent sur le champ de bataille où elle fut défaite entièrement. Là encore le vénérable patriarche était au milieu des Arméniens, bénissant les combattants, absolvant les blessés, communiquant à tous les guerriers la sainte ardeur dont lui-même était embrasé. Oh non! le prêtre n'est pas un homme de meurtre et de sang; sa place n'est point à la bataille un glaive à la main; mais qu'il y est grand avec son crucifix! Tandis que l'ardeur du combat anime et soutient l'énergie des guerriers, lui, l'homme de Dieu, est là, calme, au milieu des mille morts qui sont de tous côtés dans l'air. Il est à son poste, car il est là pour bénir. Au moment où j'écris ces lignes, et qu'une lutte sacrilége ensanglante les rues de Paris, une sœur de Charité est aux barricades, au milieu des balles, à relever les mourants, à les consoler, à leur parler de Dieu.

Un commandant lui dit : « Retirez-vous, vous pouvez vous faire tuer. — Eh bien monsieur, répond-elle, si cela est, je mourrai à mon poste. » Il n'y a que le catholicisme qui ait de ces sublimités-là.

Parmi les prêtres Arméniens, il se trouva des lâches, il se trouva des traîtres. Ils vendirent à l'ennemi les places de leurs compatriotes, qui furent vaincus dans une bataille où le Marzban Sahag, et un frère de Vahan furent au nombre des victimes. Vahan lui-même, errant dans les montagnes et vivement poursuivi, allait être pris par le général Persan, qui s'acharnait à sa poursuite, quand le roi de Perse fit revenir son armée pour résister aux Huns qui l'attaquaient.

Pendant qu'il se retirait d'Arménie, le général Persan se fit amener le jeune prince de Siounie, nommé Iazd, et lui fit la menace de le condamner immédiatement à mort, s'il n'embrassait pas le culte du soleil. Iazd n'hésita pas un seul moment, il offrit sa vie à Jésus-Christ, et reçut la couronne du martyre le 25 septembre 482. Vahan s'occupa, pendant le temps que lui procura cette retraite, à organiser la défense pour résister aux Perses.

Dès le printemps de l'année suivante 483, ils vinrent l'attaquer avec une armée nombreuse; mais la perfidie et la traîtrise s'en mêlant encore, les Arméniens essuyèrent une grande défaite. Vahan fut obligé de recommencer la guerre de partisans qu'il fit avec une habileté, une audace, et un succès inouïs. Après des combats où la valeur d'une poignée de braves accomplit des prodiges, les Arméniens eurent encore le bonheur de voir l'armée Persane se retirer, parce qu'elle dut aller dans son propre pays rétablir l'ordre compromis par la mort du roi Pérosès, qui venait de périr avec vingt-neuf de ses fils et toute son

armée, dans une embuscade que lui avaient tendue les Huns.

Balas ou Balassès, frère du roi défunt, fut proclamé à sa place. Il était doux et débonnaire, ennemi de toute violence. Aussitôt qu'il fut arrivé au trône, il s'occupa d'appaiser la guerre d'Arménie. Les généraux qui avaient combattu dans cette vaillante contrée, lui parlèrent avec enthousiasme du prince Mamigonien Vahan. Ils lui représentèrent que la guerre qui avait eu lieu, ne reconnaissait pour cause que la tyrannie, les violences et les injustices de Pérozès. Le nouveau roi envoya en Arménie un gouverneur avec une lettre pour Vahan. Il l'invitait à ne pas persister dans la révolte et à faire la paix à des conditions équitables. Vahan ne voulut rien faire sans assembler le conseil des princes Arméniens. Il fut répondu au roi de Perse, qu'on préférait combattre jusqu'à la mort, que d'accepter une paix qui ne garantît pas dorénavant l'Arménie des violences et de l'arbitraire. On posa les conditions suivantes : 1° Que la signature et le cachet du roi garantissent à l'Arménie le libre exercice de la religion catholique, la destruction dans le pays de tous les temples du feu, la promesse de ne plus faire de prosélytes au culte de Zoroastre en Arménie et de ne plus accorder aucune récompense aux Arméniens pour cause d'apostasie; 2° que la justice fût rendue selon l'équité, et les récompenses fussent accordées d'après le mérite de chacun; 3° que le roi s'occupât lui-même de l'administration des affaires d'Arménie, et ne commît plus ce soin à personne.

Le gouverneur et ses conseillers ayant trouvé justes ces préliminaires, on les envoya au roi qui signa un traité de paix définitif, d'après les bases qu'ils déterminaient. Vahan fut nommé par le roi généralissime d'Arménie;

quelque temps après il le nomma gouverneur général d'Arménie, avec la dignité de Marzban. Le premier usage que ce héros chrétien fit de son pouvoir, fut de faire une visite générale du pays pour y faire détruire tous les temples du feu. Il releva en même temps les églises et les monastères qui avaient été détruits. Tous les Arméniens qui, soit par crainte, soit pour d'autres motifs, avaient embrassé le culte du feu, y renoncèrent publiquement et firent profession de la religion catholique.

C'est ainsi que l'Arménie chrétienne recueillit enfin le prix de ses efforts et du sang versé par ses martyrs pour la conservation de sa foi. Nous avons vu avec quel courage elle avait lutté quelques années auparavant et comment la cruauté d'Hazguerd avait fertilisé son sol héroïque en l'arrosant du sang de ses nobles défenseurs. Assis au pied du trône de celui qui dispose à son gré des nations et du cœur des princes, ces héros chrétiens furent sans doute les protecteurs et les guides des héros leurs successeurs que nous venons de voir conquérir si glorieusement la paix pour leur patrie, et y relever partout les autels du Seigneur (1).

(1) C'est dans Lazare de Pharbe (*Assemani*, Bibl. Orient.) et dans les diverses histoire du Bas-Empire, que nous avons pris ce qui a trait aux évènements que nous venons de raconter.

CHAPITRE XIX.

Persécutions de l'Eglise, depuis la mort d'Hunéric, en décembre 484, jusqu'à la fin de l'arianisme en 653. (Voyez note F indispensable.)

Pour retrouver des persécutions il faut que nous arrivions à celles de Trasamond, roi des Vandales d'Afrique.

Le roi Gontamond ayant succédé à Hunéric, en quatre cent quatre-vingt-quatre, rendit la paix à l'Eglise et rappela les catholiques exilés. (Sup. n. 21. Isid. Hist. Vand. Ara. 514, Vict. Tun. Chr.) Mais il y eut d'abord quelque espèce de persécution. La troisième année de son règne, il rendit à ceux de Carthage le cimetière de saint Agilée, ayant déjà rappelé d'exil l'évêque Eugène. La dixième année, en quatre cent quatre-vingt-quatorze, il ouvrit toutes les églises, après qu'elles eurent été fermées dix ans six mois et cinq jours, depuis le septième de février de la huitième année d'Hunéric, jusqu'au dernier d'août de cette année. Gontamond rappela aussi tous les autres

évêques, à la prière de saint Eugène; mais il mourut deux ans après, et son frère Trasamond lui succéda le vingt-quatre de septembre quatre cent quatre-vingt-seize. Il persécuta les catholiques, non par violence comme ses prédécesseurs, mais leur promettant des charges, des dignités, de l'argent ou l'impunité des crimes. Il défendit d'ordonner des évêques aux églises qui en manquaient; mais ceux qui restaient résolurent de concert de ne point obéir à cet ordre. Ils pensèrent que la colère du roi s'apaiserait, ou que si sa persécution s'excitait, les nouveaux évêques consoleraient les peuples et gagneraient la couronne du martyre. On croit que cette résolution fut prise l'an cinq cent sept, et deux ans auparavant Eugène de Carthage était mort à Alby, dans les Gaules, où sa mémoire est encore célèbre et honorée, comme dans toute l'Eglise, le treizième de juillet. (Procop. 1, Vand. c. 8. Vita S. Fulg. c. 16. Boll. 1 janu. Martyr. Rom. 13 jul.) Il pouvait y avoir été envoyé par Trasamond, ami d'Alaric, roi des Visigoths, et arien comme lui. Saint Eugène mourut sous le consulat de Théodore, qui est l'an cinq cent cinq.

Suivant la résolution prise par les évêques, on élut promptement plusieurs prêtres et plusieurs diacres, que l'on enlevait aussitôt et on les consacrait évêques; chaque ville s'empressait pour n'être pas la dernière à remplir son siége. (Vic. Tun.) La province Bysacène fut bientôt pleine d'évêques, et le roi irrité avait déjà résolu de les envoyer tous en exil, et premièrement le primat Victor qui les avait ordonnés. Il fut pris et mené à Carthage, en sorte que la joie des nouvelles ordinations fut suivie d'une plus grande tristesse. Alors saint Fulgence fut ordonné évêque de Rupse, ville célèbre de la même province; mais il devint

lui-même si illustre qu'il faut reprendre son histoire de plus haut.

Il était de la première noblesse de Carthage. Le sénateur Gordien son aïeul, chassé avec les autres par Genséric, passa en Italie et y mourut. Deux de ses fils revinrent en Afrique dans l'espérance de recouvrer sa succession ; mais ils ne purent demeurer à Carthage, où leur maison avait été donnée aux prêtres ariens, et s'établirent à Télèpe, dans la Byzacène où le roi leur fit rendre quelques terres. L'un d'eux, nommé Claude, épousa Marianne, femme chrétienne, dont, en quatre cent soixante-huit, il eut ce fils qu'il nomma Fulgence, et mourut peu de temps après. Sa mère lui fit d'abord apprendre le grec afin qu'il le prononçât mieux, et en effet, il le parla toute la vie comme un Grec naturel. Il fut obligé de bonne heure à prendre la conduite de ses affaires, mais il se dégoûta bientôt de la vie du monde, et prenant plaisir à visiter souvent des moines, il fut touché d'un désir ardent de les imiter. (Vita c. 1, 2, 3.) Il cacha quelque temps son dessein, s'exerçant dans la maison de sa mère à la retraite, au jeûne et à la prière ; mais enfin, touché d'un sermon de saint Augustin sur le trente sixième psaume, il résolut de se déclarer.

Un évêque, nommé Fauste, relégué par ordre d'Hunéric près de son diocèse, avait bâti un monastère dans le lieu de son exil et y vivait si saintement qu'il se faisait respecter de tous les chrétiens. Saint Fulgence qui en était fort connu, lui ouvrit son cœur ; mais le saint évêque voyant un jeune homme noble, riche et élevé dans les délices, le rebuta d'abord et ne le reçut qu'après l'avoir bien éprouvé. Sa mère, quoique pieuse, fut fort troublée de sa retraite ; elle vint au monastère, criant et se lamentant comme si son fils avait été mort ; et chargeant d'injures l'évêque

Fauste, elle le pressait de le lui rendre. Saint Fulgence, qui aimait tendrement sa mère, fut sensiblement touché de ses cris, mais il demeura ferme; et après une telle épreuve, le saint évêque ne fit plus de difficulté de l'admettre dans sa communauté. Plusieurs de ses amis quittèrent le monde à son exemple, et entrèrent dans des monastères. Il laissa tous ses biens à sa mère, quoiqu'il eût un frère, nommé Claude, plus jeune que lui; mais il aima mieux que son frère, s'il se conduisait bien, les tint de la libéralité de sa mère (C. 7.).

La persécution recommençant, l'évêque Fauste fut obligé de changer souvent de place pour se cacher, ce qui obligea saint Fulgence, de l'avis de Fauste même, de passer à un monastère voisin, dont l'abbé, nommé Félix, était son ami, dès la première jeunesse (C. 8.). Il voulut céder à Fulgence le gouvernement du monastère, l'en jugeant plus capable que lui; et enfin, du consentement de la communauté, ils convinrent de le gouverner ensemble. Fulgence était chargé particulièrement de l'instruction des frères et des hôtes; Félix du temporel et de l'hospitalité. L'incursion des Barbares les obligea de quitter leur monastère pour chercher du repos plus loin. Ils sortirent avec toute leur communauté, et après un assez grand voyage, ils s'arrêtèrent au territoire de Sicque, attirés par la fertilité du lieu et par la charité de quelques fidèles. Un prêtre arien, nommé Félix, gouvernait une paroisse dans le voisinage; il était riche, barbare de naissance, cruel et très animé contre les catholiques. Il prit saint Fulgence pour un évêque déguisé en moine et craignit qu'il ne réconciliât secrètement plusieurs de ceux qu'il avait séduits; et en effet, saint Fulgence travaillait autant qu'il pouvait à les convertir. Le prêtre arien mit donc des sentinelles

sur le chemin pour arrêter les deux amis; et en effet, ils furent pris. L'abbé Félix portait quelques pièces d'or pour la subsistance des frères et il les jeta où il put sans que les gardes s'en aperçussent. (C. 10.) On les mena tous deux liés au prêtre arien, qui leur demanda d'une voix terrible : « Pourquoi êtes-vous venus en cachette de votre pays contre le service des rois chrétiens ? » Et sans attendre leur réponse, il commanda qu'on les frappât. Alors l'abbé Félix dit : « Epargnez mon frère Fulgence, il n'a pas la force de souffrir les tourments et mourra peut-être entre vos mains; tournez votre colère contre moi, je sais que répondre, je suis cause de tout. » Le prêtre arien, étonné de cette charité, fit un peu éloigner saint Fulgence et commanda à ses gens de frapper rudement l'abbé Félix qui était ravi de souffrir pour le délivrer ; mais l'arien ne laissa pas de faire ensuite frapper saint Fulgence qui, étant beaucoup plus délicat, ne put longtemps souffrir les coups de bâton. Pour avoir donc quelque relâche, il s'écria : « J'ai quelque chose à dire, si on me le permet. » Alors il commença à raconter l'histoire de son voyage d'une manière si agréable que le prêtre arien l'admirait. Toutefois, de peur de paraître vaincu, il dit : « Frappez encore, je pense qu'il veut aussi me séduire. » Enfin il leur fit raser la tête et ôter leurs habits et les renvoya ainsi dépouillés de tout; mais en retournant par la plaine où ils avaient été pris, ils retrouvèrent tout l'or que l'abbé Félix avait jeté, et louant Dieu, ils s'en retournèrent chez eux. Le bruit de cette cruauté vint à Carthage, car la ville de Sicque était dans la province proconsulaire; et l'abbé des ariens, qui connaissait saint Fulgence et sa famille, était prêt de châtier son prêtre; mais saint Fulgence ne voulut jamais lui porter ses plaintes, et dit à ceux qui l'y excitaient : « Il

n'est pas permis à un chrétien de chercher la vengeance en ce monde. Dieu sait comment il doit défendre ses serviteurs, et plusieurs seraient scandalisés de voir un catholique et un moine demander justice à un évêque arien. » Ils sortirent toutefois de cette province, aimant mieux s'exposer aux Maures qu'aux ariens. Ils retournèrent au voisinage de leur pays et fondèrent un nouveau monastère.

Peu de temps après saint Fulgence admirant les vies des moines d'Egypte qu'il avait lues dans les institutions et les conférences de Cassien (C. 12.), résolut d'aller dans leur pays, tant pour renoncer à la charge d'abbé et vivre sous l'obéissance, que pour pratiquer une abstinence plus rigoureuse. Il alla donc à Carthage avec un moine nommé Rédemptus et s'embarqua pour passer à Alexandrie. Etant arrivé à Syracuse, il fut reçu par l'évêque Eulalius, qui, entre ses autres vertus, chérissait la profession monastique, et avait un monastère particulier, où il passait tout le temps que ses fonctions lui laissaient libre. Il reçut saint Fulgence avec beaucoup de charité, comme un simple étranger; mais pendant le repas, quand on commença à parler des choses de Dieu, suivant la coutume des évêques, Eulalius connu bientôt aux discours de saint Fulgence, que c'était un grand docteur, sous l'apparence d'un simple moine.

Après le dîner, il le fit venir, et ayant appris son dessein, il lui dit: « Vous avez raison de chercher la perfection. Mais il est impossible de plaire à Dieu sans la foi; le pays où vous allez est séparé de la communion de saint Pierre, et tous ces moines dont on admire l'abstinence, ne communiqueront point avec vous. Retournez, mon fils, de peur de mettre votre foi en danger; moi-même, dans ma jeunesse avant que d'être évêque, j'ai eu le même dessein,

mais cette raison m'en a détourné. » Saint Fulgence se rendit et consentit à demeurer quelques mois à Syracuse; mais dans le petit logement que saint Eulalius lui avait donné, il commença à exercer lui-même l'hospitalité envers d'autres étrangers avec le peu qu'on lui fournissait : ce qui remplit Eulalius d'admiration et de joie.

Quand l'hiver fut passé, saint Fulgence traversa par terre la Sicile, pour aller voir un évêque africain, nommé Rufinien (C. 13.), qui, fuyant la persécution, s'était retiré dans une petite île où il pratiquait la vie monastique. L'ayant trouvé, il le consulta encore sur son dessein, et il en reçut le même conseil de ne point aller en Egypte. Mais avant que de retourner, il voulut profiter de l'occasion, et aller à Rome visiter les sépulcres des apôtres. Il y arriva dans le même temps que le roi Théodoric, c'est-à-dire l'an cinq cent, et trouva toute la ville en joie. Il assista même à la harangue que fit le roi en présence du sénat et du peuple, avec toute la pompe dont Rome était encore capable. A ce spectacle saint Fulgence dit aux frères qui l'accompagnaient : « Quelle doit être la beauté de la Jérusalem céleste, si telle est la splendeur deRome terrestre ! et si tant d'honneur est donné en ce monde aux amateurs de la vanité, quelle doit être la gloire des saints qui contemplent la vérité ! »

Etant de retour en Afrique, il fonda un nouveau monastère dans la province de Byzacène, par la libéralité d'un nommé Sylvestre, et y fut le père d'une grande communauté; mais l'amour d'une plus grande retraite le porta à s'aller cacher dans une île en un autre monastère, où l'on gardait avec plus de sévérité l'ancienne discipline. Il y vécut comme simple moine, s'occupant à écrire de sa main, et à faire des éventails de feuilles de palme, néces-

saires en ces pays chauds. Mais l'abbé Félix et ses moines, ayant appris où était Fulgence, obligèrent l'évêque Fauste à le revendiquer comme son moine; et à son retour il l'ordonna prêtre tout d'un coup, afin qu'il ne pût quitter le monastère, ni être ordonné dans une autre église. Car sa réputation s'étendait par toute l'Afrique, et on l'aurait demandé pour évêque si on avait pu en ordonner. Mais c'était le temps où le roi Trasamond empêchait les ordinations, et cette défense mettait l'esprit en repos à saint Fulgence, qui n'ignorait pas le désir des peuples. Ensuite, voyant que les évêques avaient résolu de faire des ordinations malgré la défense, il se cacha si bien que l'on ne pût le trouver, et qu'après l'avoir élu en plusieurs lieux, on fut obligé d'en élire d'autres; mais quand il vit la plupart des églises remplies, et les nouveaux évêques condamnés à l'exil, il crut le péril passé et revint à son monastère.

La ville de Ruspe était demeurée sans évêque par l'ambition d'un diacre, nommé Félix, qui avait assez de crédit pour empêcher l'élection d'un autre, et trop peu de mérite pour se faire élire lui-même (C. 17.) Les plus honnêtes gens de la ville, sachant que saint Fulgence était demeuré prêtre, s'adressèrent au primat Victor, comme on le menait à Carthage, et obtinrent permission de faire ordonner saint Fulgence par les évêques voisins. Alors on assembla une troupe nombreuse et on alla surprendre saint Fulgence dans sa cellule, ayant mal aux yeux; on le prit, on l'amena, on le força d'être évêque, le conduisant à celui qui devait l'ordonner et qui était averti. Quoique saint Fulgence ne fût point connu en ce lieu-là, il ne laissa pas d'attirer d'abord tous les cœurs par la modestie de son visage et de sa démarche, et la pauvreté de ses habits. Le diacre ambitieux assembla une grosse troupe et se mit en

embuscade sur le chemin par où on devait amener saint Fulgence à Ruspe après sa consécration ; mais le peuple, sans dessein, l'amena par un autre chemin ; il fut mis dans sa chaire, célébra les saints mystères, et donna la communion à tout le peuple. Le diacre céda à la volonté de Dieu et se soumit ; saint Fulgence le reçut avec bonté et l'ordonna prêtre ensuite, mais il mourut dans l'année, et le procurateur qui avait soutenu sa brigue, tomba dans la pauvreté ; saint Fulgence fut ordonné l'an cinq cent huit, étant âgé de quarante ans.

Il conserva dans l'épiscopat les pratiques de la vie monastique. (V. Noris. Hist. Pelag. 11. c. ult. V. Fulg. c. 18.) Il ne porta jamais d'habits précieux et ne se dispensa point des jeûnes. Il n'était vêtu que d'une tunique fort pauvre, hiver et été, sans user de l'orarium comme tous les évêques ; c'était une écharpe de toile autour du cou, dont est venue notre étole. Il ne portait pas la chaussure des clercs, mais celle des moines, et marchait souvent nu-pieds. La chasuble était alors un habillement ordinaire qui couvrait tout le corps, mais il n'en porta jamais de précieuse ou de couleur éclatante, ni n'en permit de telles à ses moines. Il portait par-dessus un petit manteau noir ou blanc ; et quand il faisait doux, quelquefois dans le monastère il ne portait que le manteau. Il n'ôtait pas même sa ceinture pour dormir ; et il offrait le sacrifice avec la même tunique dans laquelle il couchait, disant que, pour cette sainte action, il fallait plutôt changer de cœur que d'habits. Jamais il ne mangea de chair, mais seulement des herbes, des grains et des œufs, tant qu'il fit jeûne, sans huile. Ensuite on lui persuada d'en user de peur d'affaiblir sa vue. Jamais il ne but de vin que comme un remède, mais avec tant d'eau qu'il n'en sentait

point le goût. Avant qu'on avertît les frères pour l'office de la nuit, il veillait pour prier, lire, dicter, ou méditer, étant détourné tout le jour pour les affaires de son peuple. Quelquefois il descendait pour célébrer les vigiles avec les autres. Comme il ne pouvait demeurer nulle part sans avoir des moines (C. 19.), la première grâce qu'il demanda aux citoyens de Rupse fut de lui donner une place pour bâtir un monastère. Un homme noble, nommé Posthumien, lui donna un petit héritage proche de l'église, et aussitôt saint Fulgence fit venir l'abbé Félix avec la plus grande partie de sa communauté; le reste demeura sous la conduite d'un nommé Vital, mais avec la même union entre les deux monastères que si ce n'en eût été qu'un seul.

Cependant le roi Trasamond fit prendre saint Fulgence pour l'envoyer en Sardaigne avec les autres évêques, avant qu'il eût le temps d'instruire son église. Il sortit accompagné de moines et de clercs, et vint à Carthage, où on lui fit des présents qu'il envoya au monastère qu'il faisait bâtir, et s'embarqua sans rien emporter. Ils étaient plus de soixante évêques exilés ensemble; et quoique saint Fulgence fût le dernier par l'ordination, sa science et sa vertu lui donnaient le premier rang. Quand ils s'assemblaient pour quelque délibération, le primat et tous les autres voulaient savoir son avis et le chargeaient d'expliquer les résolutions communes. On le chargeait aussi de répondre au nom de tous aux consultations des évêques d'outre-mer, c'est-à-dire de dresser les lettres où l'on mettait les noms de tous les autres. Et outre ces lettres publiques, chaque évêque le priait encore d'écrire pour lui, quand il avait quelque avis à donner à son peuple, ou quelqu'un à corriger; et ceux que les évêques

absents avaient punis de quelque censure s'adressaient à lui pour les apaiser.

Dans les commencements de cet exil, il ne put former des monastères, ayant emmené trop peu de moines avec lui; toutefois ne pouvant se passer de vivre en communauté, il persuada à deux évêques, Illustre et Janvier, de demeurer avec lui, et rassemblant des moines et des clercs, il fit une image d'un grand monastère. Ils avaient même table, ils priaient et lisaient ensemble; seulement les moines se distinguaient par une plus grande austérité que les clercs, et ne possédaient rien en propre. Cette maison était l'oracle de la ville de Cagliari; les affligés y cherchaient la consolation, on y accordait les différents, on y expliquait l'Ecriture, on y faisait l'aumône; souvent saint Fulgence par ses exhortations attirait à la vie monastique ceux dont il avait soulagé les besoins. Ces bonnes nouvelles venaient de jour en jour à Carthage et réjouissaient le peuple fidèle.

Outre les soixante évêques de la Byzacène, le roi Trasamond en bannit encore plusieurs autres du reste de l'Afrique; en sorte que l'on en compte jusqu'à deux cent vingt. Ils apportèrent avec eux plusieurs reliques d'Afrique en Sardaigne, entre autres, le corps de saint Augustin, qui y demeura deux cents ans. Le pape Symmaque envoyait tous les ans à ces évêques exilés de l'argent et des habits, et nous avons une lettre qu'il leur écrivit, apparemment par Ennodius, puisqu'elle se trouve entre ses œuvres (Chr. br, ap. Canis. t. 4, Hist. misc. Epist. Oldr. ap. Bar. an. 723, n. 2. Hist. Misc. lib. VI. c. 48. Lib. Pontif. Epist. 7, ap. Enn. lib. 11, Ep. 14). Avec cette lettre, le pape leur envoya des reliques de saint Nazaire et de saint Romain.

Nous avons pris ce qui précède dans Fleury. Cet auteur a copié textuellement les auteurs qui racontent les faits dont-il s'agit. Dans son histoire de l'Eglise, M. Rorhbacher a fait comme nous, il n'a rien trouvé de mieux que de citer littéralement.

Longtemps l'Église respira presque en paix. Pour retrouver la persécution sanglante contre des catholiques, il faut sauter tout d'un coup à l'année 553. Chez les Arabes de l'Yémen, que les Orientaux nomment Hamiar et les Grecs Homérites, il y avait beaucoup de chrétiens. Cependant il y avait encore davantage de Juifs. Dimion, roi des Homérites, appartenait à la religion juive. Prétextant se venger de ce que le judaïsme n'était pas autorisé dans l'empire, il massacra une caravane romaine qui gagnait l'Ethiopie en passant par l'Yémen. Elisbaan, roi d'Ethiopie, en fut très irrité. Excité par l'empereur Justin, il passa la Mer Rouge, livra bataille à Dimion, le tua, pilla son royaume et mit à sa place un roi chrétien. Lui-même après sa victoire se fit chrétien comme il en avait pris l'engagement.

Le roi mis sur le trône par Elisbaan, n'ayant régné que quelques mois, les Juifs reprirent le dessus. Ils nommèrent à sa place Dunaan, juif de religion. Ils se rendirent maîtres de tout le pays, y massacrèrent les chrétiens et changèrent toutes les églises en synagogues. Dunaan fit mettre à mort, de la façon la plus cruelle, deux cent quatre-vingts prêtres, et de plus égorgea tous les Ethiopiens qui séjournaient dans le pays.

Il y avait au nord de l'Yémen une ville considérable nommée Nagra ou Nadiran. Elle était à peu près entièrement peuplée de chrétiens. Son prince Aréthas était tributaire du roi d'Yémen. Dunaan, à la tête d'une armée de

120,000 combattants, vint assiéger cette cité, et après avoir inutilement tenté de l'emporter d'assaut, s'en fit ouvrir les portes par les habitants, en leur jurant qu'il ne leur serait fait aucun mal. Aussitôt qu'il y fut établi en maître avec son armée, il enleva aux habitants tout ce qu'ils possédaient, brûla leurs églises, avec les prêtres et le peuple qui croyaient y trouver un asile inviolable. Il viola le tombeau du saint évêque Paul, mort depuis peu de jours et brûla ses restes. Puis il voulut contraindre tout le peuple à renier la foi. Tous ceux qui refusaient de se faire juifs furent jetés dans de grandes fosses où on avait disposé d'immenses bûchers. Aréthas, qui avait quatre-vingt-quinze ans, la princesse Rehoumy sa femme, ses filles, et à peu près trois cent quarante des principaux habitants furent ainsi martyrisés. Leur constance fut héroïque. Ils ne se démentirent pas un instant.

Le roi bourreau nous apprend lui-même ces faits dans une lettre que nous trouvons dans Assémani (Biblioth. Orient, t. 1, p. 365). Rorhbacher l'ayant traduite, nous la copions dans son neuvième vol., p. 39.

« Sachez, mon frère, que le roi Mondar, que les Ethiopiens avaient préposé à notre contrée, a cessé de vivre. Comme à l'approche de l'hiver, les Ethiopiens ne pouvaient passer dans notre pays pour y établir un roi chrétien suivant la coutume, j'ai occupé; moi, tout le royaume des Homérites.

» Et d'abord j'ai saisi tous les chrétiens qui croyaient au Christ, les menaçant de mort s'ils ne se faisaient juifs comme nous. J'ai fait mourir tous ceux que j'ai trouvés, notamment deux cent quatre-vingts prêtres j'ai exterminé avec eux les Ethiopiens qui gardaient l'église, et j'ai changé leur église en synagogue pour nous.

» Après cela je suis allé camper devant Nagra, leur ville royale, avec cent vingt mille hommes. L'ayant assiégée vainement durant quelques jours, je leur promis avec serment la vie; mais avec le dessein de ne pas garder la foi donnée aux chrétiens, mes ennemis. La place s'étant donc rendue, j'ordonnai qu'ils apportassent leur or, leur argent et toutes leurs richesses. Ces richesses apportées, je m'en emparai. Je demandai ensuite leur évêque Paul. Comme ils m'assuraient qu'il était mort, je ne les crus point qu'ils ne m'eussent fait voir son tombeau; j'en tirai les ossements et je les brûlai. Quant à leur église, les prêtres et tous ceux qui s'y étaient réfugiées, je les consumai dans les flammes. Pour les autres je les contraignais d'abjurer le Christ et la croix, mais ils s'y refusèrent, confessant que le Christ est Dieu et Fils de Dieu béni, et affirmant que la mort, soufferte pour cela, était préférable à la vie. Leur prince surtout parla beaucoup, et ne craignit pas de m'attaquer par des outrages. Je fis donc conduire tous les grands au supplice.

» Cependant nous exhortions les femmes à ne pas subir le funeste sort de leurs maris et à venir à récipiscence, si elles voulaient se sauver elles-mêmes avec leurs enfants. Mais elles furent si peu sensibles à nos exhortations, qu'elles se plaignaient, au contraire, d'avoir été prévenues par les vierges que nous avions déjà condamnées à mort, et s'élancèrent au milieu d'elles, en s'affligeant d'avoir été séparées de leurs époux.

» Celles-là donc, ayant péri du dernier supplice, nous crûmes devoir renvoyer Ruma, la femme dudit roi, pour voir si, touchée de commisération pour ses filles, elle ne répudierait pas la religion chretienne pour embrasser la judaïque, et récupérer ainsi ses filles, ses richesses et

toute sa fortune ; mais dès qu'elle est sortie de notre présence, elle ôte le voile de sa tête, et, le visage découvert, elle s'avance en public, au grand étonnement du peuple ; car personne n'avait jamais vu sa face en public depuis qu'elle avait commencé à grandir. Elle se mit à courir par les rues et les places de la ville, et à crier comme il suit :

« Femmes de Nagra, vous toutes, mes compagnes chré-
» tiennes, juives et païennes, écoutez : vous savez que je
» suis chrétienne, vous connaissez ma famille et mes an-
» cêtres. Vous savez que j'ai à ma disposition une quan-
» tité immense d'or et d'argent ; un patrimoine considé-
» rable et des troupes d'esclaves, et maintenant que mon
» mari est mort pour le Christ, si je voulais agréer des
» noces nouvelles, je ne manquerai pas, outre les riches-
» ses qui me sont laissées, d'une dot de quarante mille
» pièces d'or, avec une multitude presque infinie de
» joyaux, de perles et de vêtements précieux. Vous savez
» bien que ceci n'est pas une vaine jactance, vous n'i-
» gnorez pas non plus que le jour le plus désirable pour
» une femme est celui des noces ; mais qu'ensuite viennent
» les peines, les douleurs de l'enfantement, et, à la
» mort des enfants, d'inconsolables afflictions. J'ai donc
» résolu de mettre fin à tout cela. Dans mon premier ma-
» riage j'ai coulé les jours les plus heureux ; et mainte-
» nant avec une joie égale, je fiance et consacre mes cinq
» filles à Jésus-Christ.

» Portez donc ici vos regards, chères amies ; regardez
» votre compagne s'avançant, pour la seconde fois, dans la
» première pompe de ses noces. Vous m'avez vue toutes
» entrer dans la maison de mon premier époux : aujour-
» d'hui de même, j'ai hâte d'arriver au Christ Dieu, mon

» Seigneur et mon époux, ainsi que celui de mes filles,
» comme le Christ lui-même, pour notre amour est descendu à nous et a souffert pour notre salut. Marchez donc
» sur mes traces, et ne vous laissez point égarer par une
» beauté périssable. Je ne suis pas moins belle que vous;
» mais cette beauté telle quelle, je la porterai au Christ
» tout entière et exempte de la perfidie judaïque, afin que
» cette beauté même du visage prouve à mon Seigneur
» qu'elle ne m'a pu entraîner au crime d'infidélité; d'une
» autre part, l'or, l'argent et les immenses richesses feront voir que rien ne m'est plus cher que lui. Car ce
» roi ennemi m'a promis la vie et la sûreté si j'abjurais le
» Christ, de quoi me préserve Dieu, chères compagnes!
» oui, que Dieu me préserve d'abandonner maintenant le
» Christ Dieu, en qui j'ai cru! Quand j'ai été baptisée
» ainsi que mes filles, au nom de la Trinité, nous avons
» résolu ensemble d'adorer la croix du Christ, et de souffrir la mort pour lui, puisque le Christ lui-même a souffert pour nous les tourments et la mort dans sa chair.
» C'est pourquoi ces choses périssables, quoique pour le
» moment elles attirent les yeux et flattent le corps, mais
» qui enfin doivent périr, je les résigne spontanément
» pour recevoir du Seigneur des richesses impérissables
» et éternelles. Oh! que vous serez bienheureuses, chères
» compagnes, si vous écoutez mes paroles et vous rendez
» dociles à la vérité et si vous aimez le Christ Dieu, pour
» lequel, moi et mes filles, nous mourons!

» Maintenant donc je demande la paix et des jours tranquilles pour le peuple de Dieu. Puisse le sang des frères
» et des sœurs mis à mort pour le Christ dans cette ville,
» devenir pour elle un rempart, si toutefois elle s'attache
» pour toujours à mon Seigneur Jésus-Christ! Je sors avec

» confiance de cette ville où nous avons demeurées comme
» dans une hôtellerie temporaire, mes filles et moi, pen-
» sant à cette cité éternelle où elles trouveront l'époux
» auquel je les ai consacrées. Priez pour moi, chères com-
» pagnes, afin que mon Seigneur Jésus-Christ me reçoive
» et qu'il me pardonne d'avoir survécu de trois jours à
» mon mari.

» Emus par ces cris qui se propageaient par la ville, nous demandions aux messagers que nous y avions envoyés quelle était donc la cause de ces lamentations insolites. Ils nous rapportèrent que c'était Ruma qui, par ses cris, avait mis en mouvement la multitude. En effet, c'était par la négligence des gardes que cette femme avait tout osé; nous pensions punir ceux-ci du dernier supplice, si les prières de certaines personnes ne nous avaient fait prendre un parti plus doux.

» Mais voilà que cette femme revient de la ville; pareille à une bacchante, la tête découverte, menant avec elle ses filles élégamment ornées, comme pour des noces, et arrive en notre présence le front haut; à l'instant dénouant ses cheveux et les tenant à la main, elle présente le cou dégarni, en criant : « Nous sommes chrétiennes, nous
» mourrons pour le Christ; coupez-nous la tête et envoyez-
» nous au plus vite à nos frères, à nos sœurs et au père de
» mes filles.» Moi, après tout l'emportement de cette femme, je cherchais encore à la persuader de renoncer au Christ, ou du moins de ne plus dire qu'il fût Dieu. Mais je n'en vint point à bout; au contraire, la seconde des filles nous outrageait de ce que nous leur suggérions de pareilles choses. Persuadé donc que, par aucune violence, par aucun moyen, je ne pouvais amener cette femme à renier le Christ, j'ordonnai pour épouvanter les autres chrétiens,

de les étendre par terre ; je fis aussitôt égorger les filles derrière la mère, de telle sorte qu'à mesure qu'on leur coupait le cou, le sang lui en jaillissait dans la bouche ; elle eut ensuite le même sort. J'en jure par le dieu Adonaï, j'en eus un incroyable chagrin, considérant combien elle était belle, ainsi que ses filles.

» Mais comme il paraissait injuste à nos prêtres et à moi, de punir les enfants innocents avec les parents coupables, car nos lois le défendent, j'ai ordonné par une loi que les impubères soient élevés par nos soldats, afin que, parvenus à l'âge de puberté, ou ils embrassent la religion judaïque ou bien, s'ils préfèrent la religion chrétienne, qu'ils périssent.

» J'ai cru, ô roi, vous écrire ces choses pour vous engager à ne pas laisser aucun chrétien dans votre royaume, à moins qu'il n'abandonne sa religion pour la vôtre. Quant aux juifs, mes frères, continuez à les favoriser avec votre bienveillance accoutumée ; mon frère, je vous en rendrai de telles actions de grâces que vous me témoignerez désirer par vos lettres. »

Cette lettre de Dunaan fut remise aux prince Almondar, devant un ambassadeur de l'empereur Justin, et devant le prêtre Abraham, venu à son camp pour l'engager à faire la paix avec les Sarrasins soumis à l'empire. Ceci se passait en 524. Siméon évêque de Beth-Arsam, dans la Perse, accompagnait l'ambassadeur. Almondar ou Mondar, comme Danaan le nomme dans sa lettre, se montra disposé à suivre les détestables conseils du roi Juif. Il lut à haute voix devant son armée la lettre de Dunaan, et se tournant vers les chrétiens fort nombreux parmi ses soldats, il leur dit : « Vous venez d'entendre ce qui a été décrété et exécuté contre les gens de votre secte. Pourquoi

ne reniez-vous pas sur l'heure le Christ? Je ne suis pas mieux disposé pour vous que ceux qui ont chassé les chrétiens de leurs états. » Alors un de ses guerriers qui était chrétien, lui dit : « Ce n'est pas à dater de votre règne que nous avons embrassé le christianisme, et aujourd'hui nous ne renierons pas le Christ. » Quoi! dit Almondar, furieux, tu as l'audace de me parler ainsi? — Quand je parle pour la foi, dit le guerrier, personne ne m'intimide, et ce n'est pas aujourd'hui que la crainte d'un mortel me fermera la bouche. Mon épée est-elle plus courte que celle d'un autre, ne suis-je pas prêt quoi qu'il advienne? » Almondar se tut : il craignait la famille de ce guerrier, qui était de noble race, et l'un des plus illustres et des plus vaillants de sa cour.

Ces faits sont en détail dans une relation de l'évêque Siméon, témoin oculaire, adressée à un autre Siméon, abbé de Gabule. On trouve dans cette relation ce qui suit :

« Partis du camp, nous parvînmes le premier samedi du jeûne, sur le territoire de Naaman, et là nous trouvâmes un ambassadeur du roi défunt de l'Yémen. Quand nous lui eûmes raconté la boucherie exécutée sur les chrétiens par le tyran Dunaan, il envoya un homme de Naaman, dans la ville de Nagra, afin de s'informer avec un soin tout particulier de ce qui s'y était passé. Au bout de quelques jours, l'envoyé revint lui dire ce que nous avons narré plus haut. Il dit que trois cent quarante des principaux habitants avaient été mis à mort et que le roi bourreau Dunaan, avait insulté en ces termes leur prince Aréthas, fils de Caleb, et mari de Rehoumy. « Voilà donc où t'a mené ta confiance dans ton Christ, en voulant lutter contre moi? Avoue tes erreurs, malheureux; renonce au Christ, pense à ton grand âge, évite de partager le sort

affreux réservé à tes compagnons. — Moi je leur fais à bon droit des reproches, dit Aréthas ; que n'écoutaient ils mes conseils salutaires ! — N'écoutez pas les paroles du traître, leur disais-je, restez dans la ville, combattez et que les armes décident et non pas les négociations. Jésus-Christ terminera cette guerre suivant nos vœux. Jamais notre ville étant si bien munie de toutes choses ne saurait être forcée. — Ils ne m'ont pas écouté, ils ont eu foi dans tes promesses, ils ont été séduits par tes ruses. Non non tu n'es pas un roi, tu n'es qu'un vil imposteur. Les rois, j'en ai tant vus ! observent la parole jurée, ils ne sont ni menteurs, ni traîtres. Mais venons au point important, ma foi au Christ le Dieu que j'adore, j'y resterai fidèle, et je ne serai point apostat, je ne me ferai pas juif. Je puis, tu me le dis, vivre, échapper à la mort. N'ai-je pas assez vécu? J'ai une postérité nombreuse d'enfants et de petits enfants, j'ai bien d'autres parents : par la grâce de Jésus-Christ, je laisse une réputation de prince éminent dans la paix et dans la guerre. Quant à l'avenir j'y espère et certainement que notre peuple émondé aujourd'hui comme une vigne qui perd ses rameaux superflus, deviendra nombreux, ici, dans cette ville. Tiens, cette église que tu as incendiée, sous peu, elle va se relever plus magnifique; puis la religion chrétienne, se corroborant, commandera aux rois, tandis que la secte juive rentrera dans les ténèbres et que ta puissance à toi, sera détruite et anéantie. Jette donc là ton orgueil, ne crois pas avoir accompli rien de grand, car quand tu sembleras arrivé au zénith de ta gloire, tu t'évanouiras soudain. »

Tel était le langage du saint et vénérable Aréthas, un vieillard de quatre-vingt-quinze ans ! Il se tourna vers les chrétiens qui étaient à l'entour de lui et leur parla en ces

termes : « Avez-vous ouï mes frères, ce que je viens de lui dire, à ce juif? — Oui, père! — Ai-je dit vrai ou non? — Vous avez dit vrai. — Si quelqu'un de vous faible et craintif songeait à renier sa foi jurée au Christ, qu'il s'en aille vite. — Tous clamèrent d'une voix : Dieu nous garde de peur : nous sommes tous, ô père, décidés à mourir avec vous pour le Christ, et à ne pas nous séparer de vous. » Alors s'adressant à la multitude des parents et des Juifs. « Vous tous qui êtes ici, écoutez moi, si l'un des miens parent ou allié reniait le Christ pour obéir à ce juif, je le renie, je le déshérite, et prétends que mes biens soient employés à reconstruire l'Eglise. Mais ceux des miens qui resteront fidèles à la foi du Christ, je veux qu'ils me succèdent, qu'ils soient mes héritiers. L'église sera libre de choisir de mes trois domaines patrimoniaux celui qu'elle voudra prendre pour payer les dépenses de reconstruction.»

« Se tournant vers le roi : « Toi et tous ceux qui ont renié le Christ, je vous renie, je vous renonce et vous répudie. Nous sommes en ton pouvoir. » Les autres chrétiens enthousiasmés à ce discours d'Aréthas, s'écrièrent : « Abraham, le prince de nos pères, vous attend, il nous attend aussi, il va nous recevoir au ciel. Qui se sépare de vous et renie le Christ, est renié par nous. »

» Arrivé au paroxysme de la fureur, le tyran prononça contre eux tous une sentence de mort, et commanda de les supplicier au bord d'un torrent, de les y égorger et de précipiter leurs corps dans les eaux. Aréthas levait les mains au ciel, et priait Dieu comme il suit : « Jésus-Christ mon Seigneur et mon Dieu, secourez-nous, fortifiez-nous et accueillez nos âmes. Que le sang de vos serviteurs versé pour vous, soit un holocauste agréable. Que votre grâce nous rende dignes de vous voir! Confessez-nous en pré-

sence de vôtre père, ainsi que vous avez daigné nous le promettre ; faites que cette église soit reconstruite, et qu'un autre évêque succède à votre serviteur (Paul) dont les flammes ont comburé les restes saints.

Quand ils se furent donné le baiser de paix, et qu'Aréthas, le vénérable vieillard, les eut bénit en faisant sur eux le signe de la croix, il présenta de lui-même la tête aux bourreaux, qui la lui abattirent d'un seul coup. Tous ses compagnons se pressaient les uns sur les autres pour partager son sort. Ils furent tous pour ainsi dire arrosés de son sang, reçurent comme lui la couronne du martyre.

» Un petit garçon, âgé d'environ trois ou quatre ans, donnait la main à sa mère qui marchait au supplice. Ayant aperçu le roi assis sur son trône et revêtu d'habits magnifiques, il quitta sa mère, et vint à lui, lui embrassant les genoux. Le roi embrassa cet enfant qui l'enchantait par sa naïve simplicité, et lui dit : « Que préfères-tu, mon enfant, d'aller à la mort avec ta mère, ou de vivre avec moi ? — Par Jésus-Christ notre Seigneur, répondit le petit enfant, j'aime mieux aller à la mort avec ma mère, et à cause de cela je vais avec elle, car elle m'a dit : Arrive, mon enfant, courons mourir pour Jésus-Christ. Ainsi, laisse-moi je t'en conjure, pour que j'aille auprès de ma mère, je crains qu'elle meure sans que je la voie. Elle m'a dit que le roi des Juifs a commandé de faire mourir quiconque persisterait à confesser Jésus-Christ, et moi je ne veux pas commettre ce crime. — Qui t'a donc appris à connaître le Christ. — Chaque jour je le vois à l'église où ma mère me conduit. — Qui préfères-tu, dit le roi, de ta mère ou de moi ? — Par Jésus-Christ notre Seigneur, j'aime mieux ma mère. — Et du Christ ou de moi ? — J'aime mieux le Christ. — Pourquoi donc alors es-tu venu

m'embrasser les genoux? — Parce que je croyais que tu étais le roi chrétien que je voyais tous les jours dans notre église. Je ne savais pas que tu fusses le roi juif. » Le roi dit : « Je te donnerai des noix, des figues, des amandes. — Je ne mangerai rien dit l'enfant, de ce qui me viendra d'un Juif. Laisse-moi, que je retourne avec ma mère. — Reste près de moi, dit le roi, tu seras mon fils. — Non dit l'enfant, car tu sens mauvais, tu ne sens pas bon comme ma mère.

» — Avez-vous vu, dit le monarque, cette maudite race séduite dès le bas-âge pour sa perdition par le Christ? » Un des grands dit à l'enfant : « Suis-moi vers la reine qui te prendra pour son fils. — O bouche, qu'on devrait souffleter, dit l'enfant, j'aime mieux ma mère qui me conduit à l'église ! Que viens tu me parler de ta reine ! » Voyant qu'on le retenait malgré lui, l'enfant mordit le roi à la cuisse, en disant : « Laisse-moi, mauvais Juif, que j'aille mourir avec ma mère. » Le roi le confia à l'un des grands de sa cour, avec ordre de l'élever avec soin jusqu'à ce que, devenu grand, il abjurât le Christ. « S'il refuse alors, dit le roi, on le fera mourir. » Pendant qu'un domestique l'emportait, il criait : « Secourez-moi, ma mère, emmenez-moi à l'église. — Va, mon fils, dit la sainte femme, songe que je te recommande à Jésus-Christ, ne pleure pas, va m'attendre dans l'église, j'irai bientôt vers toi. » Ayant ainsi parlé, elle tendit la tête et le bourreau la fit tomber d'un seul coup.

« Tout cela, ajoute la relation de l'évêque Siméon, plongea les chrétiens dans la consternation. Nous vous prions de faire connaître ces détails à l'évêque d'Alexandrie, afin qu'il engage le roi d'Ethiopie à venir au secours des Homérites. » (*Assémani*, t. 1, p. 372.)

L'empereur Justin, à ces désastreuses nouvelles, écrivit aussi à Astérius, patriarche d'Alexandrie, d'engager le roi des Ethiopiens à marcher au secours des Homérites. Elisbaan passa la Mer Rouge avec une armée considérable. C'était la saison des orages et la navigation fut très pénible, beaucoup de ses soldats y périrent. Malgré cela, il tailla en pièces en débarquant l'armée de Dunaan qui l'attendait sur le rivage avec trente mille soldats. Il marcha ensuite à la capitale qu'on nomme Séphar, dans le 30e verset du 10e ch. de la *Genèse*, et que les Arabes appellent Zhafar. Tous les trésors tombèrent en son pouvoir ainsi que la reine. Une seconde bataille fut livrée non loin de la capitale. Dunaan y fut vaincu et y perdit la vie avec la plupart de ses parents.

De retour à Zhafar, Elisbaan fit mourir tous ceux qui avaient été les complices des crimes du roi, et bâtit une église dont il posa lui-même la première pierre. Il écrivit à Astérius qui envoya saint Grégentius, pour évêque, au pays des Homérites; puis ensuite, il se rendit à Nagra ou Nagran, la ville où tant de martyrs avaient versé leur sang. Tous leurs ossements furent réunis. Une église fut aussi fondée à laquelle des domaines considérables furent assignés. Le fils du prince Aréthas, fut nommé prince souverain. Quant aux Homérites, il leur donna un roi de leur nation, nommé Esimiphée, auquel il imposa un tribut annuel et laissa dix mille Ethiopiens pour sa garde. Plus tard ces troupes s'insurgèrent et, déposant Esimiphée, élurent à sa place un chrétien de la ville d'Adulis, nommé Abraham, qui se maintint en possession de son trône malgré tout ce que put faire le roi d'Ethiopie pour l'en déposséder.

Lebeau, dans son *Histoire du Bas-Empire* (l. XL.) fait

erreur en disant qu'Elisbaan, après avoir vaincu Dunaan, donna Abraham pour roi aux Homérites. La vérité est dans les faits tels que nous venons de les raconter.

L'histoire nous apprend que longtemps après, Elisbaan fatigué des grandeurs renonça à sa couronne pour entrer dans un monastère. L'Eglise l'a mis au nombre des saints et honore sa mémoire le 27 octobre.

Le patriarche jacobite Denys nous apprend (*Assémani*, Bibl. Orient. t. 1, p. 380.) que lorsque Dunaan fut tué, le petit garçon dont nous avons un peu plus haut raconté l'histoire se trouva délivré de tout danger. Esimiphée, le nouveau roi, le fit élever avec un soin tout particulier. Plus tard il le créa prince des patriciens et l'initia à ses conseils intimes. Ce jeune martyr se nommait Baisar, le patriarche Denys le connut plus tard ambassadeur près de l'empereur Justinien.

Tous ces faits que nous venons de raconter sommairement offrent un intérêt d'autant plus grand, que la plupart des auteurs qui ont fait l'histoire d'Arabie, ou celle de Mahomet, ont prétendu que jamais, jusqu'à ce chef de religion, les habitants de ce pays n'étaient sortis de l'idolâtrie. Or, ce que nous venons de dire établit au contraire de la manière la plus formelle qu'un siècle au moins avant Mahomet, cette contrée possédait les croyances chrétiennes, avait des martyrs et renfermait des monastères nombreux d'hommes et de femmes.

Pendant que ces évènements se passaient en Orient, Thrasamond, roi des Vandales, mourut le vingt-huit mai cinq cent vingt-trois. Frappé d'impénitence finale, il ne voulait pas que sa mort fermât en Afrique la persécution qu'il avait faite aux catholiques. Il avait fait promettre à

Hildéric, son successeur désigné, que quand il serait roi il ne rouvrirait pas leurs églises. Mais Hildéric, pour ne pas fausser son serment, donna ordre, quelques jours avant la mort de Thrasamond, de rouvrir les églises et de faire cesser l'exil des évêques catholiques. Bien qu'il ne fût pas catholique lui-même, il montra la plus grande douceur et voulut que partout on pût librement élire des pasteurs aux siéges vacants. Ce fut dans ces circonstances que saint Eugène fut élu par le peuple et par le clergé de Carthage.

Théodoric, roi des Goths, régnait en Italie et avait fait de Ravenne la capitale de ses états. A côté des qualités éminentes qui faisaient de lui un des plus grands princes de son temps, il avait gardé ce fond de cruauté, de férocité, qui se retrouve dans tous les souverains dits barbares de cette époque. Il tolérait, quoique arien, le culte catholique dans ses états, et il entra dans une grande fureur en apprenant que l'empereur Justin avait, par un édit, ordonné aux évêques ariens d'Orient de remettre les églises aux catholiques. Il annonça que, si cet édit était exécuté, non-seulement il userait de représailles envers ses sujets catholiques, mais qu'il renouvellerait la persécution sanglante contre eux.

Le Pape Jean 1er venait de succéder à Hormisdas, mort en 523. Théodoric le fit venir à Ravenne, et lui commanda d'aller vers Justin, accompagné de cinq évêques et de quatre sénateurs, pour obtenir que l'édit fût révoqué et qu'on rendit aux ariens ce qu'on leur avait retiré. Malgré tous ses efforts pour éviter cette commission, le pape dut partir. Eulésius de Ravenne, Eusèbe de Fano, Sabin de Capoue, sont les seuls qu'on connaisse des cinq évêques qui accompagnèrent le Pape. D'après un document

que cite Rorhbacher (*Anonym. Vales.* ou *excerpta. Amm. Marc.*, t. 2, p. 315, edit. bip.), le roi aurait voulu charger le Pape de demander à l'empereur qu'il eût à faire revenir à l'arianisme ceux des ariens qui s'étaient convertis à la religion catholique. Le Pape, d'après ce document, aurait refusé une telle commission. En effet il était impossible qu'il l'acceptât. Ç'aurait été se charger, non pas de porter des paroles de conciliation et de simple tolérance au point de vue de la liberté religieuse, mais charger sa conscience d'un véritable crime. Que Théodoric ait voulu obtenir cela du Pape, rien d'étonnant à cela, mais s'il le fit, il dut avoir et il eut un refus formel.

Le Pape fut reçu à Constantinople avec les plus grands honneurs, le peuple entier, le clergé, l'empereur lui-même se portèrent à sa rencontre. L'évêque de Rome fut traité dans cette circonstance comme il convenait de traiter le chef de l'Eglise. Les détails de sa réception ne sont pas de notre sujet; parlons du résultat de l'ambassade. Les historiens varient beaucoup à cet égard. Quelques-uns disent que le Pape confirma Justin dans la résolution d'enlever les églises aux hérétiques; mais cela est contraire à ce que dit Anasthase, qui prétend qu'il engagea l'empereur à les traiter avec modération et à leur laisser les églises dont ils étaient encore actuellement en possession. Le document sur lequel s'appuie Rorhbacher prétend la même chose.

Pendant que le Pape était à Constantinople, le roi Théodoric fit mettre en prison les deux plus illustres sénateurs, Symmaque et Boèce, son gendre, qui tous deux avaient été consuls. Ils furent accusés de crime d'état, c'est-à-dire de vouloir soutenir la dignité du sénat contre les entreprises de Théodoric; et d'ailleurs Boèce

était fort zélé pour la religion catholique, qu'il défendit par plusieurs écrits. Il en adressa deux au pape Jean, alors diacre de l'église romaine, savoir : un contre Eutychès et Nestorius, touchant les deux natures et l'unique personne de Jésus-Christ; l'autre sur cette question de logique : Si le Père, le Fils et le Saint-Esprit peuvent être affirmés substantiellement de la divinité. Il adressa à son beau-père Symmaque un autre traité, où il prouve que la Trinité est un seul Dieu, et non pas trois dieux. Il s'était fort appliqué à la logique d'Aristote, dont il traduisit et expliqua plusieurs traités; et l'on prétend qu'il est le premier des Latins qui ait appliqué à la théologie la doctrine de ce philosophe. Le plus beau et le plus fameux de ses ouvrages est la *Consolation de la philosophie*, qu'il composa dans sa prison, et où il parle dignement de la providence et de la prescience de Dieu. Il fut arrêté à Pavie et mis à mort dès l'an 524, sous le consulat de Justin et d'Opilion, indiction seconde; et son beau-père Symmaque fut arrêté après lui et mis à mort l'année suivante 525. (*Fleury*, Hist. eccl., vol. 11, p. 525.)

Lorsque le pape Jean fut de retour, Théodoric mécontent du résultat de l'ambassade, le fit arrêter à Ravenne ainsi que les sénateurs qui l'avaient suivi à Constantinople, et le fit mettre en prison avec eux. Le saint Pape y mourut le 27 mai 526, Olybrius étant consul. Son corps fut enterré à Saint-Pierre de Rome, où on le transféra. L'Eglise l'a toujours considéré comme martyr.

On sait comment mourut Théodoric : trois mois après on servait sur sa table la tête d'un grand poisson; il crut voir celle de Symmaque, qu'il avait fait mourir, et la frayeur qu'il en eut lui donna un accès nerveux tellement violent qu'on fut obligé de le porter dans son lit, où il

mourut misérablement, visiblement frappé par la vengeance divine.

En 538, nous trouvons au Martyrologe, sous la date du 28 juin, le pape Sylvère, qui, pour n'avoir pas voulu rétablir Anthime, évêque hérétique que son prédécesseur Agapet avait déposé, fut envoyé en exil par Bélisaire dans l'île de Ponce, à la sollicitation de l'impératrice Théodoric. Il y mourut de misère pour la foi catholique. S'il faut en croire Libérat, Procope, au contraire, dit qu'il fut assassiné par un nommé Eugène, que la femme de Bélisaire avait envoyé exprès pour commettre ce crime.

Nous sommes obligé pour trouver des persécutions sérieuses d'arriver jusqu'en 586, époque du martyre de saint Herménigilde en Espagne, car nous n'indiquerons que pour mémoire celui de saint Placide et de ses compagnons massacrés, en Sicile en 546, par une troupe de pirates; et celui de saint Quentin assassiné en Touraine, en 550.

On sait que chez tous les peuples nouveaux qui de tous côtés attaquaient l'empire romain, la souveraineté nationale était un principe universellement reconnu; et que les rois étaient nommés à l'élection. Chez les Visigoths d'Espagne, les grands avaient peu à peu faussé ce principe dans l'application et s'étaient, à l'exclusion du peuple, attribué l'élection des souverains. On conçoit dès-lors à quels déplorables résultats durent conduire les ambitions privées des seigneurs. En 531, Amalaric fut assassiné. Son successeur Teudis, le fut 17 ans après. Dix-huit mois après, les grands égorgèrent Theudisèle, qu'ils avaient choisi pour souverain, et Agila qu'ils nommèrent pour

lui succéder, fut poignardé par Athanagilde, qui, après quinze ans et demi de règne, mourut de maladie. Linva qui lui fut donné pour successeur, s'associa son frère Lévigilde et mourut en 572. Lévigilde demeura roi des Visigoths. Il avait deux fils Herménigilde et Reccarède de son union avec Théodosie, sœur de saint Léandre. Désirant perpétuer la royauté dans sa race, il associa ses deux fils à la couronne et partagea ses états en trois portions. Il garda Tolède pour sa résidence. Séville fut la capitale des états d'Herménigilde, Reccarède fonda une ville qui prit le nom de Reccopolis.

Herménigilde avait pris pour femme Ingonde, fille du roi d'Austrasie Sigebert et de Brunehant. Lévigilde avait épousé en secondes noces Gosvinde ou Goswinde, grand-mère de cette jeune princesse. Les deux reines furent enchantées d'être réunies ; mais bientôt ce bon accord cessa, Gosvinde qui était arienne forcenée, voulait que sa petite-fille, qui était catholique fervente, se fît rebaptiser. Dans une discussion qu'elles eurent ensemble à ce sujet, Ingonde refusant courageusement de se rendre aux désirs de sa grand-mère, celle-ci la prit aux cheveux, la jeta par terre, la frappa à coups de pieds, puis, pour la faire rebaptiser par force, la fit plonger dans un des bassins des jardins du palais. Dieu qui voulait récompenser la foi d'Ingonde, lui accorda la grâce de convertir Herménigilde, son mari, qui abjura l'arianisme entre les mains de saint Léandre, évêque de Séville, et son oncle maternel. Il prit lors de cette cérémonie le nom de Jean. Malgré cela, il est généralement connu sous le nom d'Herménigilde.

A la nouvelle de la conversion de son fils, le vieux roi entra dans une grande colère et commença une persécution acharnée contre les catholiques. Il en bannit un

grand nombre et en fit périr d'autres par divers supplices. Il y eut malheureusement beaucoup d'apostats. Vincent, évêque de Saragosse, fut du nombre de ceux qui tombèrent entraînés, soit par la crainte, soit par les promesses du roi. Ceci se passait en l'an 580. Lévigilde voyant que ce qui empêchait un grand nombre de catholiques de se faire ariens était qu'on exigeait d'eux qu'ils se fissent rebaptiser, tint un concile avec les évêques et il y fut décidé qu'on recevrait dorénavant les catholiques à la communion arienne, par la simple imposition des mains, en récitant cette formule. « Gloire au Père par le Fils dans le Saint-Esprit. » Saint Grégoire de Tours, Jean de Biclar et Isidore de Séville mentionnent cette persécution dans leurs ouvrages. Le premier de ces auteurs raconte (*de Gl. Mart.*, l. 1, c. 82.) l'histoire d'un ecclésiastique qui résista courageusement au tyran, et qui fut banni en Gaules après avoir souffert divers supplices et entre autres la torture.

Lévigilde était surtout irrité contre son fils Herménigilde et contre sa femme Ingonde. Gosvinde entretenait sans cesse sa colère et l'augmentait par ses propres fureurs. Il résolut de faire la guerre à son fils et réunit une armée considérable. Herménigilde se mit en défense et réunit aussi le plus de troupes qu'il lui fut possible. Rorhbacher, dans son *Histoire de l'Eglise*, (p. 279 du IXe vol.) reproche avec raison à Fleury, d'avoir dit que le fils dans cette circonstance se révolta contre le père. En effet il n'y eut pas révolte. Herménigilde était prince souverain et par conséquent l'égal de son père. A ce titre, il ne pouvait laisser son père persécuter les catholiques dans les états soumis à son obéissance. Il ne pouvait non plus consentir à souffrir les violences personnelles que le

vieux roi voulait commettre à son égard. Grégoire de Tours, aussi lui, a mal jugé la question; car il conclut de la défaite d'Herménigilde à l'illégitimité de sa résistance. Tous les jours en ce bas monde, nous voyons la justice opprimée. Dieu ne permet pas que nous sondions ses desseins, et d'ailleurs il a l'éternité pour réparer l'injustice apparente ou réelle qu'il laisse commettre sur la terre. Tous les catholiques d'Espagne prirent parti pour le jeune roi qui malgré cela, sentant bien qu'il ne pourrait pas résister à son père, envoya demander du secours à Tibère, empereur d'Orient. Mais ni ce prince, ni Maurice qui lui succéda ne vinrent à son aide. Ils étaient trop empêchés par la guerre que leur faisaient les Perses. Herménigilde s'adressa aux chefs de l'armée, que les Romains avaient en Espagne. Ils lui promirent leur appui et, sous prétexte de mettre en sûreté les jours d'Ingonde et de son jeune fils, ils les prirent comme ôtages. Lévigilde en leur donnant de l'argent, les fit manquer à leur parole; puis il assiégea son fils dans Séville. Au bout d'une année, Herménigilde se voyant hors d'état de résister plus longtemps, sortit de la ville pour se rendre au camp des Romains. En route ayant su qu'ils l'avaient trahi, il se retira dans la ville de Cordoue, puis à Offeto. Cette dernière ville était bien fortifiée, il s'y renferma avec trois cents hommes déterminés. Le sort de la guerre voulut que la place, malgré l'héroïque résistance de ses défenseurs, fut emportée d'assaut. Herménigilde se réfugia dans l'Eglise auprès de l'autel. Son père respecta l'asile et permit à Reccarède d'aller vers son frère et de lui assurer qu'il lui ferait grâce s'il voulait déclarer se soumettre. Herménigilde confiant dans ces promesses vint se jeter aux pieds de son père qui le reçut très bien mais à peine revenu dans son camp,

il le fit dépouiller de ses habits royaux, charger de fers et conduire prisonnier dans la tour de Séville. Cet évènement eut lieu en 586.

Le vieux roi employa les promesses et les menaces pour vaincre son fils, et pour lui faire embrasser l'arianisme. Voyant que c'était en vain, il le fit renfermer dans un affreux cachot, où il commanda qu'on le traitât avec la plus grande dureté. Herménigilde avait écrit à son père ces paroles qu'il ne cessa de répéter toutes les fois qu'on fit près de lui de nouvelles instances : « Vous avez été très bon à mon égard, je le reconnais, et toute ma vie je vous garderai le respect et l'amour que je vous dois; mais je ne puis préférer une grandeur passagère à mon salut durant l'énernité. Je refuse la couronne à ce prix. Je suis tout disposé à la sacrifier ainsi que ma vie, plutôt que de trahir la vérité. »

Dans sa prison, le bienheureux confesseur de la foi se fortifiait de plus en plus par la prière et par les exercices de la piété la plus fervente. Pâques arrivé, Lévigilde lui envoya un de ses évêques ariens : « Offrez-lui la grâce, lui dit-il, s'il reçoit la communion de vos mains. » Herménigilde refusa avec indignation et reprocha à cet évêque son impiété. A cette nouvelle le vieux roi transporté de colère, envoya dans la prison des soldats pour tuer son fils. Ils lui fendirent la tête d'un coup de hache, le 13 avril 586. Le corps de ce saint martyr a toujours depuis été gardé à Séville. Alban Butler dit qu'il expia par son sang la faute qu'il avait commise en prenant les armes contre son père. Nous ne saurions voir ici de faute, à moins qu'il nous soit bien démontré que Lévigilde, en associant ses fils à la couronne, s'était réservé la royauté suprême, la suzeraineté. Ingonde, qui était tombée au pouvoir des

Romains, fut envoyée à Constantinople; mais elle mourut en route avec son enfant.

Après la mort d'Herménigilde, une horrible persécution s'éleva contre les catholiques. Lévigilde n'épargna pas même ses deux beaux frères, saint Léandre et saint Fulgence. Le premier écrivit dans son exil un ouvrage remarquable, divisé en trois livres, contre les ariens. On confisqua les biens des catholiques, on ruina leurs églises, on enleva les priviléges aux ecclésiastiques. Nombre de ceux qui, à juste titre, soit par leur position, soit par leur talent, jouissaient d'une grande autorité, furent mis à mort.

Le royaume des Suèves avait été enlevé à l'arianisme; Lévigilde s'en empara et y rétablit cette hérésie; mais l'année suivante, se sentant près de mourir, il changea entièrement de sentiments. Les évêques bannis furent rappelés, et le vieux roi fit venir saint Léandre, en présence duquel il pleura amèrement la mort de son fils Herménigilde. Il reconnut la vérité du catholicisme tout en n'ayant pas la force d'en faire publiquement l'aveu. Il adressa à saint Léandre, la prière de tâcher de convertir son fils Reccarède, qu'il laissait pour lui succéder au trône, comme il avait converti Herménigilde.

Le saint évêque n'eut pas beaucoup de peine; car, secrètement, le jeune roi inclinait fortement vers le catholicisme. Il l'embrassa immédiatement. Il amena tous ses sujets à se convertir comme lui, sans user pour cela d'aucun moyen violent et avec une merveilleuse adresse. Il assembla les évêques ariens, et voulut qu'ils eussent une conférence avec les catholiques. L'avantage étant resté à ces derniers, Reccarède déclara qu'il se faisait catholique, et qu'il voulait être sacré au nom de la très sainte Trinité.

Gosvinde et Uldila, évêque arien, qui avait fait semblant de se convertir avec elle, et qui avec elle avait conspiré pour faire périr le roi, furent exilés. La vieille reine mourut avant d'arriver au lieu de son exil.

Quelque temps après un grand concile ayant été tenu par ordre de Reccarède, une députation solennelle fut envoyée au Pape, Grégoire-le-Grand, pour lui porter la nouvelle de cet heureux évènement. Le Pape écrivit en réponse, au roi une lettre des plus flatteuses dans laquelle il le félicitait de sa conduite.

Nous sommes obligé d'arriver jusqu'à l'an 628, où nous trouvons le martyre de saint Anastase persan. Son histoire n'a rien qui nécessite, de notre part, de grandes recherches. Nous la donnerons telle que Fleury l'a extraite des *acta Sanctorum*. Seulement nous corrigerons une expression qu'il emploie et qui est contraire au sens historique. Il nomme Marzaban le gouverneur devant lequel comparut notre saint, ne faisant pas attention que ce mot n'est pas un nom propre, mais bien le nom d'une dignité. Encore s'écrit-il Marzban et non Marzaban. C'était le titre de certains gouverneurs persans notamment en Arménie. Nous citerons donc Feury en nous permettant de corriger ce mot partout où il l'a mis. Butler dans l'histoire de saint Anastase nomme le gouverneur Marzabane.

Le roi de Perse Chosroès, ayant pris Jérusalem, emporta dans ses états la vraie croix. La présence de ce saint instrument de notre salut fut l'occasion de la conversion d'un grand nombre de Persans, parmi lesquels saint Anastase. Il appartenait à une famille de mages. Son père l'avait instruit dans les sciences que possédaient ces prêtres orientaux. De bonne heure, Anastase embrassa le

métier des armes. Ayant entendu parler de la vraie croix, il désira savoir au juste ce que c'était. Il étudia la religion chrétienne, et immédiatement demeura frappé de la grandeur de ses dogmes et de la beauté de sa morale. Après avoir servi dans une expédition contre les Romains, il revint en Perse, et, ainsi que son frère, quitta la profession qu'il avait embrassée. Il alla se loger à Hiéraple, chez un monnayeur persan qui suivait la religion de l'Evangile. Souvent ce dernier le menait aux réunions des chrétiens. Anastase se faisait expliquer les peintures qui dans les églises chrétiennes représentaient les combats des martyrs; il s'enflammait au récit de ces glorieux combats. Il brûlait de verser aussi son sang pour Jésus-Christ. Il avait l'extrême désir de s'instruire à fond de la doctrine évangélique. Au bout de peu de temps, il quitta Hiéraple, et vint à Jérusalem recevoir le baptême. Ce fut Modeste, vicaire général de cette église, qui le lui administra. Il se nommait Magundat et prit au baptême le nom d'Anastase. Après avoir reçu ce sacrement régénérateur, il se retira dans un monastère à deux lieues de Jérusalem. L'abbé, qui se nommait Justin, lui fit apprendre la langue grecque et les psaumes; puis il le tondit et lui fit prendre l'habit en l'an de Jésus-Christ, 621. Bientôt Anastase devint le modèle du couvent tout entier. Sa lecture favorite, celle qu'il faisait le plus souvent, était celle des vies et des combats des saints martyrs. Poussé par le désir d'obtenir lui-même la palme du martyre, il sortit de son monastère, près de Jérusalem, et vint à Césarée de Palestine. Comme les Perses en étaient les maîtres, il vit, en passant, quelques-uns de leurs mages qui pratiquaient leurs superstitions. Il les en reprit et leur parla avec tant de force, qu'ils le prièrent de ne les pas découvrir. Ensuite il rencontra des cavaliers

qui le prirent pour un espion. Il fut arrêté et présenté au marzban (gouverneur), qui, l'ayant interrogé et trouvé ferme dans la confession de Jésus-Christ, le fit enchaîner avec un autre et travailler à porter de grosses pierres. Quelques Perses de sa province, le voyant en cet état, le maltraitaient encore, disant qu'il déshonorait leur pays. Le marzban le fit ramener devant lui, et le voyant toujours constant, le fit battre en sa présence à coups de bâton. Anastase priait seulement qu'on lui ôtât son habit monastique, pour ne pas le profaner. Après avoir ainsi confessé Jésus-Christ par trois fois, il fut remis en prison, où il ne cessait point de louer Dieu et de célébrer son office le jour et la nuit, prenant garde seulement de ne pas troubler le repos du jeune homme qui était attaché à la même chaîne. L'abbé de son monastère, ayant appris le commencement de ses souffrances, fit faire des prières pour lui par toute la communauté, et envoya deux moines à Césarée, avec des lettres, pour l'encourager. Le marzban avait écrit au roi Chosroès, pour savoir ce qu'il devait faire d'Anastase; et ayant reçu la réponse, il lui fit encore parler, l'exhortant à renoncer à Jésus-Christ, au moins en secret, devant lui et deux autres témoins. Le voyant inébranlable, il lui déclara l'ordre du roi de le mener en Perse, chargé de fers; il le fit mettre dans la prison publique, pour partir dans cinq jours avec deux autres chrétiens. La fête de l'Exaltation de la sainte croix arriva dans ces jours-là, le quatorzième de septembre 627; et Anastase, avec ses deux compagnons, les deux moines de son monastère et quelques hommes pieux de la ville célébrèrent la veille, dans la prison, passant la nuit en prières. Un receveur des tributs, qui était chrétien, obtint même du gouverneur la liberté de tirer Anastase hors de ses

fers, pour le mener à l'église, le jour de la fête, ce qui donna une grande consolation à tous les fidèles. Ils encourageaient le martyr, baisaient ses chaînes et lui rendaient tous les honneurs possibles.

Les cinq jours étant passés, les prisonniers partirent et furent conduits par plusieurs chrétiens de Césarée, tant de Perse, que d'autres nations. Un des deux moines du monastère d'Anastase l'accompagnait dans ce voyage, suivant l'ordre de l'abbé, pour lui rendre tous les services possibles, et rapporter une relation exacte de ce qui lui serait arrivé. Partout où le martyr passait, il était reçu avec grande joie et grand honneur, comme il l'écrivit par deux fois à son abbé. Etant arrivé en Perse, il fut mis en prison à six milles du lieu où demeurait le roi, qui, en étant averti, envoya un de ses officiers pour l'examiner. Anastase répondit par interprète, ne voulant plus parler la langue persanne, confessa librement Jésus Christ, et refusa les offres qu'on lui faisait d'une grande fortune. Le roi l'ayant appris, renvoya le lendemain le même officier, qui fit étendre le martyr couché sur le dos, puis on lui mit sur les jambes une pièce de bois, sur les bouts de laquelle montèrent deux hommes robustes. Après ce tourment, on le remit en prison; mais, au bout de quelques jours, le même officier revint et lui fit donner quantité de coups de bâton; ce qu'il réitéra jusqu'à trois fois en divers jours. Puis il le fit pendre par une main avec une grosse pierre à un pied et le laissa ainsi pendant deux heures.

Cinq jours après, le roi renvoya le même officier pour faire mourir Anastase avec d'autres chrétiens captifs. On les tira de la ville, et on commença par étrangler tous les autres, qui étaient environ soixante-dix, et, entre eux,

les deux qui avaient été amenés de Césarée avec saint Anastase. Ensuite on lui demanda s'il voulait périr malheureusement comme eux, ou obéir au roi et devenir un des plus grands de sa cour. Le martyr regardant le ciel, rendit grâce à Dieu de ce que son désir était accompli, et leur dit : « J'espérais que vous me feriez mettre en pièces pour l'amour de Jésus-Christ, mais si c'est là cette mort dont vous me menacez, je remercie mon Dieu de me faire participer à la gloire de ses martyrs par une peine si légère. » On l'étrangla comme les autres ; mais ensuite on lui coupa la tête et on l'envoya au roi : c'était le vingt-deuxième de janvier, la dix-huitième année de l'empereur Héraclius, c'est-à-dire l'an 628. Le corps du saint fut racheté et mis dans le monastère de Saint-Serge, à un mille de là, par le moine qui l'avait suivi.

Environ dix jours après, et le premier de février, l'empereur Héraclius arriva avec son armée, suivant la prédiction du saint, qui avait dit, la veille de son martyre : « Sachez, mes frères, que demain je finirai par la grâce de Dieu ; vous serez délivrés dans peu de jours, et ce roi injuste sera mis à mort. » Le moine qui l'avait suivi revint au bout d'un an au monastère, rapportant la tunique du martyr. Il raconta à l'abbé toute son histoire, qui fut écrite dès-lors comme nous l'avons. Le corps de saint Anastase fut depuis apporté par le même moine à Constantinople, et ensuite en Palestine, à son monastère. Enfin l'image de sa tête, et sa tête même, furent apportées à Rome, où on les voit encore, au monastère nommé *Ad aquas Salvias*, qui porte le nom de saint Vincent et de saint Anastase, car l'Eglise romaine les honore ensemble le 22 janvier. (Fleury, vol. II, p. 821.)

Comme on le voit par le peu d'évènements que nous

avons à raconter, l'Eglise était en paix depuis bien longtemps. L'arianisme tombait de toute part en ruines et presque nulle part on ne persécutait les chrétiens ni les catholiques; mais les hérésies d'Orient portaient leurs fruits, et pendant ce calme le mahométisme grandissait en Arabie, s'apprêtant à faire au christianisme la guerre acharnée qui pendant tant d'années a jeté la désolation dans tout l'univers civilisé. Ce fut à l'âge de quarante ans, en 608, que Mahomet commença à se dire prophète et inspiré de Dieu pour prêcher une doctrine nouvelle. Les musulmans ne datent leur hégyre que de l'année 622. Notre sujet ne veut pas que nous fassions l'histoire des commencements de Mahomet et de sa doctrine. Seulement nous indiquons, parce que souvent, dans la suite de ce travail, nous aurons à parler des persécutions que les sectateurs de ce chef de l'islamisme firent endurer aux chrétiens. Comme les ariens, Mahomet niait la divinité de Jésus-Christ. C'est un point de contact remarquable que Rorhbacher fait ressortir avec son talent habituel dans le dixième volume de son histoire de l'Eglise.

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, les Visigoths ou Goths d'Espagne, comme on voudra, s'étaient convertis au catholicisme après la mort de leur roi Levigilde. Cet évènement avait donné le coup mortel à l'arianisme. Cependant il durait encore en Lombardie. Il s'y éteignit tout-à-fait à la mort de Rodoald en 653. Ainsi l'arianisme, après avoir été presque tout-puissant en Orient et dans plusieurs contrées d'Occident, pendant trois siècles à peu près, disparut presque tout d'un coup de la surface du monde. Jamais cette déplorable hérésie n'avait eu d'autre force que celle que lui donnaient les princes qui la soutenaient, car par elle-même, elle manquait entièrement de

vitalité. En mourant, l'arianisme enfanta Mahomet et sa secte impie. Plus tard nous lui verrons un autre enfant posthume, la religion prétendue réformée, car l'arianisme, comme source d'erreur, est ce qu'il y a de plus large : toutes les hérésies, à peu d'exception près, sont sorties de cette source impure.

CHAPITRE XX.

Réflexions sur la troisième Époque.

Nous avons vu dans le récit des faits qui appartiennent à la seconde époque, la lutte de l'Eglise contre l'idolâtrie. L'histoire de ces trois premiers siècles, c'est l'histoire de la conquête chrétienne. Avec Constantin la religion de Jésus-Christ est entré triomphante dans cette Rome où si longtemps elle a été insultée, persécutée et condamnée à tous les supplices dans la personne de ses apôtres et des continuateurs de leur œuvre divine.

Dans la troisième époque, nous voyons la religion chrétienne luttant contre des ennemis nouveaux qui sont non moins acharnés à sa ruine. Pendant les trois premiers siècles, ses évêques, ses prêtres, ses fidèles ont tous été de fervents chrétiens, n'ayant que la foi et l'amour de Dieu pour mobile; pour perspective, que les humiliations et les

persécutions ici-bas. Certes, les passions telles que l'ambition, l'orgueil, la convoitise, ne les ont pas engagés à se faire chrétiens : car, pendant ces trois siècles, le titre de chrétien a été constamment comme un brevet d'infamie, comme une désignation à la souffrance et aux persécutions des hommes. Mais à partir de la conversion de Constantin, il n'en est plus ainsi. Beaucoup se font chrétiens pour avoir la faveur des princes, pour monter aux honneurs, pour arriver à la fortune. Ils portent avec eux dans le troupeau chrétien leurs passions mondaines, leurs ambitions, leurs égoïsmes et par-dessus tout leur indifférence religieuse. Ils ne sont chrétiens que de nom et à la superficie. Ils ne sont pas les fils du sang de l'Eglise. Ils sont au contraire les vaincus du vieux monde qui arborent le drapeau des vainqueurs pour venir s'asseoir au banquet du Fils de Dieu, pensant qu'il doit ressembler au banquet des princes.

Le christianisme a abattu les idoles extérieures dans les temples et sur les monuments païens ; mais il a encore à combattre les idoles qui sont dans le cœur des fils de la terre, car les passions humaines sont les véritables idoles dont les autres n'étaient que la figure. Peu à peu, comme nous l'avons dit plus haut, les hommes avaient matérialisé leurs passions, leurs vices, et c'est ainsi qu'ils avaient peuplé l'Olympe. Le christianisme a abattu les autels païens des idoles extérieures. Le paganisme, dans une lutte nouvelle et incessante celle-là, va essayer de mettre ses idoles intérieures, celles qui sont dans le cœur des hommes, sur les autels de Jésus-Christ. Peu importe à ces nouveaux païens : est-ce la Vénus de marbre qu'ils aiment ? non, c'est la concupiscence ; est-ce la Junon de l'antiquité ? non, c'est l'orgueil de leur propre cœur, et

ainsi pour tout le reste. Entrons, disent-ils, dans les temples nouveaux et mettons nos passions sur l'autel. C'est ainsi qu'à la suite de Constantin arrive dans l'Eglise, sous le glorieux étendard du Labarum, une armée de chrétiens nouveaux qui n'ont ni la foi, ni la doctrine, ni la charité. Constantin et ses successeurs seront les premiers à subir la déplorable influence de ces nouveaux-venus dans l'Eglise.

Ce prince, converti par un miracle, mais ignorant de la doctrine, fut bien vite circonvenu par ces faux frères. Ils le prirent par l'orgueil en lui faisant croire qu'il devait, en qualité de souverain, dominer et diriger les affaires de l'Eglise aussi bien que celles de l'état. Il entra dans cette voie fatale et donna ainsi le plus funeste exemple à ses successeurs qui se prévalurent de la grande autorité du nom de Constantin, pour faire vis-à-vis de l'Eglise ce qu'il avait fait lui-même. Ainsi voyons-nous Constance, Valens et les autres princes se faire dans toutes les circonstances les arbitres des choses ecclésiastiques, intervenir dans les conciles et chercher à y peser de leur influence. Flattant les princes et profitant de leur ignorance, ces loups qui s'étaient introduits dans le troupeau de Jésus-Christ, leur persuadèrent que les discussions sur la doctrine étaient au fond sans importance et qu'ils pouvaient par décret les faire cesser. Pourtant il s'agissait de la doctrine arienne levant son étendard contre le christianisme et niant les fondements même de la foi, en niant la divinité de Jésus-Christ. Ainsi, loin de consister en querelles indifférentes, la dissidence des ariens et des catholiques portait donc sur ce qu'il y avait de plus grave, de plus fondamental.

Aussitôt que la cour fut installée à Constantinople, les évêques se firent hommes de cour, aimant la grandeur,

le luxe et convoitant l'autorité. Dès ces premiers temps, on voit les évêques de Constantinople élever vis-à-vis de Rome ces prétentions de suprématie qui préparent le schisme grec, comme l'arianisme prépare le mahométisme et jette dans les siècles cette semence qui produira plus tard les grandes hérésies de Luther et de Calvin. Dès lors les évêques d'Orient pour la plupart ne sont plus ces simples pssteurs qui marchent avec un bâton de voyage, qui vivent de peu et qui laissent le temporel de leur église à un économe pour se vouer tout entiers à la prédication et aux devoirs les plus pénibles de l'apostolat. Les évêques de Constantinople commencent à être de grands seigneurs.

L'arianisme fut, comme nous le disions un peu plus haut, l'effort de l'idolâtrie intérieure contre les progrès du christianisme. Il fut l'œuvre des philosophes de ce temps-là, enfants de Platon, de Cicéron, des Rhéteurs et des Sophistes qui voulaient bien croire à un Dieu, mais qui voulaient à leur gré établir un déisme qui n'eût pas de dogmes et qui, en pratique, pût tolérer le culte de l'idolâtrie intérieure, c'est-à-dire, des passions. Accepter cette religion-là, c'était nier et repousser celle que Dieu prescrivait aux hommes de suivre; c'était remplacer l'enseignement révélé, divin, par l'enseignement humain, arrangé à la convenance de l'homme.

Sous Constantin, sous Constance, cet effort contre la religion chrétienne se fit d'une façon voilée, latente. On ne prétendit pas qu'on voulait la renverser, la détruire; on ne voulait que l'interpréter, on ne voulait que se donner le droit d'expliquer certains de ses enseignements. Mais heureusement il se trouva que si l'Eglise avait été envahie par de faux frères, le vieux levain catholique et militant, le clergé, fils du sang chrétien et successeur des

apôtres par la lutte, par le sang, par la foi, était debout pour la défendre. Il se présenta aux nouveaux idolâtres comme il s'était présenté aux anciens et il leur dit : « Fils de Satan, que voulez-vous? Vous nous dites que vous reconnaissez notre Dieu : ce n'est pas vrai, car vous niez Jésus-Christ comme Dieu. Or, la divinité de Jésus-Christ, c'est ce qu'au commencement ont enseigné les apôtres, ce que nous avons enseigné depuis eux. Toute la doctrine est là; tout le dogme est dans cette croyance : c'est la base de l'Evangile, c'est le Christianisme. En dehors de cela que reste-t-il ? Un Dieu au ciel, mais sans révélation, car vous la niez tout entière en niant la divinité du Fils. Sans révélation que reste-t-il ? le monde livré à lui-même et faisant, au nom de Dieu, des dieux de ses passions et de ses vices. Comme nos devanciers, nous combattrons l'idolâtrie, nous prêcherons le Fils de Dieu fait homme et à l'appui des vérités que nous annonçons, que nous défendons, nous offrirons notre sang, nous offrirons nos têtes. »

Et la lutte fut telle que nous l'avons décrite, sanglante, acharnée, et tout l'Orient fut infecté de l'hérésie arienne. Tout ce qui était pur, était banni, opprimé ou mis à mort. Les princes s'immisçaient dans les affaires de l'Eglise, se faisaient juges, non-seulement de la discipline, mais encore de ses dogmes.

Cette persécution eut aussi, elle, son résultat magnifique. La première, celle qui fut faite par le paganisme extérieur et apparent, fut pour ainsi dire faite contre le nom chrétien et contre le signe de la croix. A la fin la croix fut plantée sur les débris des idoles aux regards du monde. La seconde, celle dont nous parlons, fut faite contre le nom chrétien encore, car au fond elle attaquait le christianisme; mais apparemment elle ne fut faite qu'à certains points de

dogme. Eh bien ! elle eut pour résultats d'arborer le dogme, comme la croix l'avait été, aux regards du monde et des siècles. L'Eglise attaquée dans sa foi, par l'astuce et la ruse, déclare, pour que personne ne conteste qu'elle est la foi, précise le dogme et plante à Nicée l'étendard de la croyance sur les ruines de l'idolâtrie intérieure. Ce magnifique résultat nous a donné le symbole qui est encore aujourd'hui le labarum de l'Eglise. La croix et le symbole de Nicée, voilà les deux grands drapeaux chrétiens plantés sur les débris du vieux monde : l'un sur les idoles extérieures, l'autre sur les idoles intérieures qui sont dans les âmes.

Un des traits saillants de cette troisième époque, c'est la tentative faite par Julien pour restituer la suprématie au paganisme. Julien est le type caractéristique de ces temps-là. Imbu de l'idée d'un Dieu unique, mais rongé d'ambition et d'envie de renommée, il voulut être le chef d'une religion nouvelle. Par haine pour ses prédécesseurs qui avaient été ses tyrans, il faut bien en convenir, il détesta la religion chrétienne ; puis, par orgueil, il voulut être le restaurateur de la religion païenne. Mais Julien était déiste. On en voit la preuve dans son ouvrage intitulé : *Le Soleil roi*, et dans beaucoup d'autres passages de ses écrits. Malgré cela, il veut relever les idoles sur les autels païens. Il va d'emblée où les ariens seraient arrivés plus tard ; où l'abrutissement de l'islamisme, dégénérescence arienne, a conduit certains peuples. Julien a persécuté les chrétiens avec un certain génie. Comme nous l'avons dit précédemment, en parlant de lui, il a montré tout le talent du philosophisme moderne, et nos voltairiens n'ont été que ses plagiaires. Si Dieu l'eût laissé vivre, qu'eût-il fait de plus que nos persécuteurs de 93, qui, après avoir

aboli le culte chrétien, décrétèrent un être suprême, et mirent la déesse Raison sur les autels de la république? Nous ne parlerons pas ici de l'abomination sacrilége que commettent les modernes ariens. Les Anglais, cette nation qui met le mercantilisme au-dessus de Dieu, fabrique dans la cité de Londres et expédie des idoles à ses sujets indiens.

Julien ne réussit pas, parce que le monde était civilisé, parce que l'idée chrétienne avait jeté de telles lueurs, que matériellement le paganisme n'était plus possible. S'il se fût contenté d'être un Mahomet ou un Luther, il eût réussi peut-être. Les hommes ne pouvaient plus prendre au sérieux les idoles matérielles. Il fallait leur reconstituer ou leur continuer le paganisme sous une autre forme. Les ariens se chargeaient de le faire; et, franchement, Julien était une sorte de hors-d'œuvre. Il n'était pas à la hauteur du rôle que Satan voulait faire jouer aux apôtres de ses doctrines. Malgré son habileté excessive, il était incomplet comme chef religieux qui doit comprendre avant tout son époque pour agir sur elle.

L'un des phénomènes les plus remarquables de cette époque, c'est le rôle que joua l'arianisme chez les peuples conquérants de l'empire romain. La plupart de ces peuples, les Goths, les Vandales, les Lombards étaient ariens. Vainqueurs par la force brutale, comme les autres barbares envahisseurs, ils furent vaincus moralement par ceux qu'ils avaient subjugués. Dieu ne voulait-il pas qu'il en fût ainsi pour opérer une fusion de fraternité chrétienne entre les vainqueurs et les vaincus, et pour leur montrer à tous, dans l'égalité évangélique, la ruine prochaine de l'esclavage, ce droit de l'homme sur l'homme conquis par la force brutale?

Comme caractère général des persécutions ariennes contre les catholicisme, nous trouvons un acharnement, une fureur qui étonnent de la part de chrétiens; mais que l'expérience nous a montrées à toutes les époques exister chez les différents sectaires et hérétiques. Peut-on rien trouver qui égale la rage des évêques ariens contre les évêques catholiques, contre saint Athanase en particulier? Est-il rien d'horriblement barbare comme les persécutions des Vandales?

Malgré ses fureurs, l'arianisme avait été vaincu dans toutes les grandes luttes qu'il avait entreprises. L'Eglise romaine avait triomphé parce qu'elle était la vérité et en vertu de cette parole du Christ qui lui a promis que jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle, il était frappé de mort depuis Nicée. Les lois de Théodose l'avaient forcé à se réfugier chez les peuples barbares. L'Orient, du côté de l'Arménie, lui avait opposé une digue infranchissable. La croix, plantée en ce pays et en Perse, brillait d'un magnifique éclat. D'un côté, les ariens l'attaquaient, de l'autre, les païens, adorateurs du soleil. Ses splendeurs confondaient les uns et les autres. Le christianisme fécondé par le sang des martyrs de Perse, pénétrait jusqu'en Chine; car, à cette époque, la Chine fut en partie chrétienne : des monuments antiques, dernièrement retrouvés, le prouvent péremptoirement. Ainsi de toutes parts la croix de Jésus-Christ étendait ses conquêtes.

L'enfer voyait reculer son empire, il suscita Mahomet, Mahomet qui nie Jésus-Christ comme Fils de Dieu, Mahomet qui a plus de génie que Julien, car il se contente de mettre les passions humaines sur l'autel, il ne cherche pas à y replacer les idoles matérielles. Quelques-uns de ses disciples le feront plus tard. N'importe ; quant à lui,

il croit en Dieu, mais il croit dans le glaive avant tout, et il propose à ses mystiques orientaux un paradis où toutes les convoitises, où toutes les passions seront satisfaites, pour récompense de leur dévouement à Dieu et à son prophète. La religion de Mahomet, c'est un paganisme sans idoles extérieures, c'est le fruit de l'arbre planté par l'arianisme et par Julien l'Apostat. Le prophète de l'islamisme a profité aux leçons de ces deux maîtres. Il réveille pour un temps dans l'humanité la force brutale que le christianisme s'appliquait à dompter de tous les côtés.

L'empire romain avait été par excellence dans l'ancien monde la représentation de cette force. L'islamisme va l'être dans le monde moderne. L'empire romain avait été entre les mains de Dieu comme le marteau destiné à forger l'univers pour l'œuvre de Jésus-Christ. L'islamisme va être entre les mains de Satan le marteau à l'aide duquel il va essayer de briser l'œuvre du Golgotha; mais ce sera le marteau qui se brisera dans cette entreprise audacieuse et insensée. A l'heure où nous écrivons, la civilisation sape de tous les côtés à la fois le mahométisme, et il y a en Europe deux grands noms qui seront deux grandes puissances, qui se réuniront prochainement dans un but commun pour en abattre une troisième. La puissance des fils de Mahomet sera brisée et absorbée dans le conflit, car elle est sur le chemin des grandes guerres de l'avenir. Du moins les choses se passeront ainsi, si les données politiques actuelles produisent leurs conséquences, et si les peuples ont l'intelligence de leur mission.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE L'AN 653 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE A 1517.

CHAPITRE I.

Depuis l'an 653, époque de la chute de l'arianisme, jusqu'en 725, commencement de la persécution des Iconoclastes.

—

L'arianisme a rendu le dernier soupir; mais le mahométisme fait des progrès et de tous côtés, les successeurs de Mahomet font des conquêtes; mais le monothélisme divise les évêques d'Orient et attire l'anathème de la cour de Rome. Le jeune empereur Constant laisse carrière libre aux ennemis de l'empire; mais influencé par le patriarche Paul, il se montre plein d'ardeur à défendre les monothélistes. En 648, Constant publia son édit, nommé le Type. Il était évident pour tout le monde que le rédacteur véritable de cet édit était le patriarche Paul. Le voici en substance tel que Rorhbacher, d'après Labbe (t. 6. p. 231), le

donne dans son 10e vol., p. 200. Le jeune empereur, ou plutôt le patriarche Paul, y expose d'abord l'état de la question, et rapporte sommairement les raisons des deux partis, puis il ajoute. « C'est pourquoi nous défendons à tous nos sujets catholiques de disputer à l'avenir, en quelque manière que ce soit, touchant une volonté, ou une opération, ou deux volontés, sans préjudice de ce qui a été une fois décidé par les Pères approuvés, touchant l'incarnation du Verbe. Nous voulons que l'on s'en tienne aux saintes Ecritures, aux cinq conciles œcuméniques et aux simples passages des Pères, dont la doctrine est la règle de l'Eglise, sans y ajouter, en ôter ni les expliquer selon des sentiments particuliers; mais que l'on demeure dans l'état ou l'on était avant ces disputes, comme si elles ne s'étaient point émues. Enfin, pour procurer l'union des églises et ne laisser aucun prétexte à ceux qui veulent disputer sans fin, nous avons ordonné d'ôter les papiers affichés au vestibule de la grande église de cette ville impériale, touchant cette question. Ceux qui oseront contrevenir à cette ordonnance seront premièrement soumis au jugement terrible de Dieu, ensuite à notre indignation. En sorte que, s'ils sont évêques ou clercs, ils seront déposés; les moines, excommuniés et chassés de leurs demeures. Les gens constitués en dignité ou en charge, en seront privés; les particuliers notables, dépouillés de leurs biens, les autres punis corporellement ou bannis. » Tel est le Type de l'empereur Constant, ou plutôt de l'évêque Paul de Constantinople. (*Rorhbacher*, vol. 10, p. 200.)

A cause de cette hérésie, le pape Théodore avait anathématisé successivement les deux patriaches Pyrrhus et Paul. Il mourut peu après la publication du Type, le 13 mai

649. Saint Martin, qui avait, quoique étant simple diacre, été envoyé par lui à Constantinople, en qualité de légat, fut élu pour lui succéder, le 5 du mois de juillet de la même année. L'année suivante il assembla dans l'Eglise de Latran, un concile composé de cent cinq évêques contre les monothélistes. La première séance s'ouvrit le 5 octobre 649. Il n'entre pas dans notre plan de dire en détail ce qui se passa au concile. Il nous suffit de constater que l'hérésie y fut condamnée ainsi que ses fauteurs, notamment Paul, patriarche de Constantinople. Le Type de Constant fut aussi condamné. Dès-lors le pape saint Martin ne fut plus considéré à la cour que comme un sujet rebelle. Les empereurs se souvenaient encore des prétentions de Constantin, de Constance et de leurs successeurs. Les persécutions qu'eut à endurer saint Martin et qui furent terminées par le martyre, sont rapportées dans Labbe, d'une façon telle que Fleury et Rohrbacher lui ont accordé les honneurs qu'on donne aux pièces authentiques. Nous ferons comme eux et citerons textuellement. Nous prenons dans Fleury (t. II, p. 873). Le mauvais vouloir de la cour se manifesta même avant qu'on y sût le résultat du concile de Latran.

« Le pape saint Martin sentit bientôt les effets de l'indignation de l'empereur Constant. Avant que l'on eût nouvelle à Constantinople du concile de Latran, l'empereur envoya pour exarque en Italie, Olympius, son chambellan, avec ordre de faire souscrire le Type à tous les évêques et les propriétaires de terres. « Si vous pouvez, » ajouta-t-il, vous assurer de l'armée d'Italie, vous arrê» terez Martin, qui a été légat ici à Constantinople. Que » si vous trouvez de la résistance dans l'armée, tenez-

» vous en repos jusqu'à ce que vous soyez maître de la » province et que vous ayez gagné les troupes de Rome et » de Ravenne pour faire exécuter nos ordres. »

» Olympius arriva à Rome, trouva le concile assemblé; il voulut d'abord exciter un schisme dans l'Eglise par le moyen des troupes qu'il amenait, à quoi il travailla long-temps, mais inutilement; et ne pouvant réussir par la violence, il eut recours à la trahison. Comme le Pape lui présentait la communion dans l'église Sainte-Marie-Majeure, il voulut le faire tuer par son écuyer. Ce qui était d'autant plus facile, que le Pape allait communier chacun à sa place, comme il a été observé. Mais l'écuyer assura depuis avec serment qu'il avait été frappé d'aveuglement et n'avait point vu le Pape, quand il vint donner la communion à l'exarque. Celui-ci, voyant la protection de Dieu sur le Pape, lui déclara les ordres qu'il avait reçus, fit la paix avec lui, et passa en Sicile avec son armée contre les Sarrasins, qui s'y étaient déjà établis. Mais l'armée romaine y périt et l'exarque mourut ensuite de maladie.

» L'empereur envoya pour lui succéder Théodore, surnommé Calliopas, avec un de ses chambellans, nommé aussi Théodore et surnommé Pellure, et leur donnant ordre d'enlever le Pape, l'accusant d'hérésie, parce qu'il avait condamné le Type. On l'accusait aussi de ne pas honorer la sainte Vierge comme mère de Dieu : ce qui était une suite de la calomnie précédente; car les monothélites, comme les eutychéens, accusaient les catholiques de nestorianisme. On chargeait encore le Pape de crime d'état et d'avoir envoyé des lettres et de l'argent aux Sarrasins. Le Pape, averti des desseins que l'on avait sur lui, s'était retiré avec son clergé dans l'église de Latran, quand

l'exarque Calliopas arriva à Rome avec le chambellan Théodore et l'armée de Ravenne. C'était le samedi 15 juin 653. Le Pape, qui était considérablement malade depuis le mois d'octobre, envoya au devant de l'exarque quelques personnes de son clergé; et l'exarque les reçut dans le palais, croyant que le Pape était avec eux. Mais, ne l'y trouvant pas, il dit aux premiers du clergé : « Nous voulions l'adorer; mais demain, qui est dimanche, nous l'irons trouver et le saluer; car aujourd'hui, il ne nous a pas été possible. » On voit ici les mots d'adorer et de saluer employés différemment, et il y avait longtemps que l'on disait adorer l'empereur.

» Le lendemain dimanche, 16 juin, la messe fut célébrée dans la même église de Latran, et l'exarque craignant la multitude du peuple, envoya dire au Pape : « Je suis si » fatigué du voyage, que je ne puis vous aller voir aujour» d'hui; mais j'irai demain sans faute adorer Votre Sain» teté. » Le lundi matin, il envoya son cartulaire et quelques autres de sa suite, dire au Pape : « Vous avez pré» paré des armes et amassé des pierres pour vous défen» dre, et vous avez des gens armés là-dedans. » Le Pape les envoya visiter toute la maison épiscopale pour rendre eux-mêmes témoignage s'ils y auraient vu des armes ou des pierres. Ils revinrent sans avoir rien trouvé, et il leur dit : « Voilà comme on a toujours agi contre nous, par » des faussetés et des calomnies. Quand Olympius vint, » il y avait aussi des menteurs qui disaient que je pouvais » le repousser à main armée. »

» Ils s'en allèrent avec cette réponse; mais une demiheure n'était pas encore passée quand ils revinrent avec des troupes. Le Pape, malade, était couché sur son lit à la porte de l'église. Les soldats entrèrent armés d'écus, de

lances et d'épées, avec leurs arcs bandés. Ils brisèrent les cierges de l'église et en jonchèrent le pavé avec un bruit effroyable joint à celui de leurs armes. En même temps, Calliopas présenta aux prêtres et aux diacres un ordre de l'empereur pour déposer le pape Martin, comme indigne et intrus, et de l'envoyer à Constantinople après avoir ordonné un autre évêque à sa place. Alors le Pape sortit de l'église, et le clergé s'écria en présence de l'exarque et du chambellan Théodore : « Anathème à qui dira ou croira » que le pape Martin a changé un seul point dans la foi » et à quiconque ne persévère pas jusqu'à la mort dans » la foi catholique ! » Calliopas, voulant se justifier devant les assistants, commença à dire : « Il n'y a point d'autre foi que la vôtre et je n'en ai point d'autre moi-même. »

Le Pape se livra donc sans résistance pour être mené à l'empereur. Quelques-uns du clergé lui criaient de n'en rien faire ; mais il ne les écouta pas, aimant mieux mourir dix fois, comme il dit lui-même, que d'être cause qu'on répandît le sang de qui que ce fût. Il dit seulement à l'exarque : « Laissez venir avec moi ceux du clergé que » je jugerai à propos. » Calliopas répondit : « Tous ceux » qui voudront, qu'ils viennent, à la bonne heure, nous » ne contraignons personne. » Quelques-uns des évêques s'écrièrent : « Nous mourrons et vivrons avec lui. » Ensuite Calliopas dit au Pape : « Venez avec nous au palais. » Il y alla donc le même jour, et le lendemain mardi, 18 juin, tout le clergé vint le trouver avec plusieurs autres qui s'étaient préparés à s'embarquer avec lui, et avaient déjà mis leurs hardes dans les barques. Mais la nuit suivante, vers la sixième heure, c'est-à-dire à minuit, on tira le Pape du palais, et l'on renferma tous ceux de sa suite et diverses choses qui lui étaient nécessaires pour

son voyage; on lui laissa seulement six jeunes serviteurs et un pot à boire.

» On le fit ainsi sortir de Rome, dont on referma les portes aussitôt, de peur que quelqu'un ne le suivît; et on l'emmena dans une barque sur le Tibre. Ils arrivèrent à Porto vers la quatrième heure du jour, le 13 des calendes de juillet, c'est-à-dire le mercredi 19 juin, à dix heures du matin. Ils en partirent le même jour et arrivèrent à Misène le 1er de juillet. De là, ils passèrent en Calabre, puis en plusieurs îles où ils furent arrêtés pendant trois mois. Enfin ils arrivèrent à l'île de Naxo, où ils demeurèrent un an. Pendant tout ce voyage, le Pape fut travaillé d'un cours de ventre qui ne lui donnait point de repos, avec un dégoût effroyable; toutefois, on ne lui accorda aucun soulagement, excepté à Naxo, où il se baigna deux ou trois fois et logea dans une maison de la ville. Hors de là, il ne sortit point du vaisseau, qui était sa prison, quoique ceux qui le conduisaient prissent terre à toute occasion pour se reposer. Cependant, à Rome, Eugène fut établi Pape par autorité de l'empereur. Il était romain, fils de Rufinien, et clerc dès son bas âge; il ne fut élu que le 9 septembre 655, et tint le saint siége près de trois ans.

» Le pape saint Martin était prisonnier dans l'île de Naxo, où on envoyait de la part des évêques et des fidèles, tout ce qui lui était nécessaire pour ses différents besoins. Mais ses gardes ne souffraient pas que rien de tout cela lui fût remis : ils pillaient tout, même en sa présence, le chargeant des reproches les plus outrageants. Ils maltraitaient même de paroles et de coups ceux qui apportaient les présents et les chassaient en disant : « Quiconque aime cet homme, est ennemi de l'Etat. » Le saint

Pape sentait plus vivement les injures de ses bienfaiteurs, que les douleurs de sa goutte et de ses autres incommodités. Etant partis de Naxo et arrivés à Abyde, ceux qui le conduisaient envoyèrent à Constantinople donner avis de son arrivée, le traitant d'hérétique, d'ennemi de Dieu et de rebelle, qui soulevait tout l'empire. Enfin saint Martin arriva à Constantinople le 17 septembre 654. On le laissa au port, depuis le matin jusqu'à quatre heures après midi, dans le vaisseau, couché sur un grabat, exposé en spectacle à tout le monde. Plusieurs insolents, et même des païens, s'approchaient et lui disaient des paroles outrageantes. Vers le coucher du soleil, vint un scribe nommé Sagolève, avec plusieurs gardes. On tira le Pape de la barque, on l'emporta sur un brancard, on le mena dans la prison, nommée Prandéaria; et Sagolève défendit que personne de la ville ne sût qu'il y était. Le Pape demeura donc enfermé dans cette prison, sans parler à personne, pendant quatre-vingt-treize jours, qui font trois mois, c'est-à-dire depuis le 17 septembre jusqu'au 15 décembre.

» Ce fut apparemment de là qu'il écrivit les deux lettres à Théodore. Dans la première, il se justifie contre les calomnies dont on le chargeait; premièrement, par le témoignage que le clergé de Rome avait rendu de sa foi en présence de l'exarque Calliopas, ensuite par la protestation qu'il fait lui-même de la défendre jusqu'à la mort. Puis il ajoute : « Je n'ai jamais envoyé aux Sarrasins ni argent, » ni lettres, ni l'écrit que l'on dit, pour leur marquer ce » qu'ils doivent croire. J'ai seulement donné quelque peu » de chose à des serviteurs de Dieu qui venaient chercher » des aumônes; mais ce n'était pas pour les Sarrasins. » Quant à la glorieuse vierge Marie, Mère de Dieu, ils ont

» porté faux témoignage contre moi; car je déclare ana-
» thème, et en ce monde et en l'autre, quiconque ne
» l'honore pas au-dessus de toutes les créatures, excepté
» son Fils, notre Seigneur. »

» Dans l'autre lettre, il raconte comme il fut enlevé de Rome, et comme l'exarque Calliopas présenta un ordre de l'empereur pour faire élire un autre pape à sa place. Sur quoi il dit : « On ne l'a encore jamais fait, et j'espère qu'on
» ne le fera jamais; car, en l'absence de l'évêque, l'ar-
» chidiacre, l'archiprêtre et le primicier tiennent sa
» place. » Ayant raconté ce qu'il a souffert dans le voyage, il ajoute à la fin : « Il y a quarante-sept jours que je n'ai pu
» obtenir de me laver ni d'eau chaude, ni d'eau froide;
» je suis tout fondu et refroidi, car le flux de ventre ne
» m'a point donné de repos jusqu'à présent, ni sur mer,
» ni sur terre; j'ai le corps tout brisé, et quand je veux
» prendre de la nourriture, je manque de celle qui me
» pourrait fortifier, et je suis entièrement dégoûté de celle
» que j'ai. Mais j'espère en Dieu, qui voit tout, que quand
» il m'aura tiré de cette vie, il recherchera ceux qui me
» persécutent pour les amener à pénitence. »

» Le vendredi, 15 décembre 654, le pape saint Martin fut tiré de sa prison dès le matin et amené dans la chambre de Bucoléon, sacellaire, c'est-à-dire grand trésorier, où, dès la veille, on avait donné ordre à tout le sénat de s'assembler. Saint Martin y fut apporté dans une chaise, car la navigation et la prison avaient augmenté ses maladies. Le sacellaire, le regardant de loin, lui commanda de se lever de la chaise et de se tenir debout. Quelques officiers représentèrent qu'il ne pouvait, et le sacellaire cria en colère qu'on le soutînt des deux côtés, ce qui fut fait.

» Alors la sacellaire lui parla ainsi : « Dis, misérable,

» Quel mal t'a fait l'empereur? T'a-t-il ôté quelque chose? » T'a-t-il opprimé par violence ? » Le pape ne répondit rien. Le sacellaire lui dit d'un ton d'autorité : « Tu ne ré- » ponds pas ? Tes accusateurs vont entrer. » Aussitôt on les fit entrer au nombre de vingt, la plupart soldats et gens brutaux ; quelques-uns avaient été avec l'exarque Olympius, entre autres André, son secrétaire. Le pape, les voyant entrer, dit en souriant : « Sont-ce là les témoins? » Est-ce là votre procédure? » Puis, comme on les fit jurer sur les Evangiles, il dit aux magistrats : « Je vous » prie au nom de Dieu, ne les faites point jurer ; qu'ils » disent sans serment ce qu'ils voudront, et faites ce que » vous voudrez. Qu'est-il besoin qu'ils perdent ainsi leurs » âmes ! »

» Le premier de ses accusateurs fut Dorothée, patrice de Cilicie, qui dit avec serment, parlant du Pape : « S'il » avait cinquante têtes, il mériterait de les perdre, pour » avoir seul renversé et perdu tout l'Occident. » Il était de concert avec Olympius et ennemi mortel de l'empereur et de l'Etat. Un des témoins dit aussi que le Pape avait conjuré avec Olympius, et pris le serment des soldats. On demanda au Pape s'il en était ainsi. Il répondit : « Si vous » voulez entendre la vérité, je vous la dirai. Quand le Type » fut fait et envoyé à Rome par l'empereur... » Alors le préfet Troïle l'interrompit, en criant : « Ne nous parlez » point ici de la foi, il est question du crime d'Etat. Nous » sommes tous chrétiens et orthodoxes, les Romains et » nous. — Plût à Dieu ! dit le Pape ; toutefois, au jour ter- » rible du jugement, je rendrai témoignage contre vous » sur cet article même. »

» Troïle lui dit en colère : « Quand vous voyiez le mal- » heureux Olympius former de tels projets contre l'empe-

» reur; que ne l'empêchiez-vous, loin d'y consentir? » Le pape répondit: « Dites-moi, seigneur Troïle, quand » Georges, qui avait été moine et depuis magistrat, vint » ici du camp et fit ce que vous savez, où étiez-vous et » ceux qui sont avec vous? Non-seulement vous ne ré- » sistâtes point, mais il vous harangua et chassa du palais » qui il voulut. Et quand Valentin se revêtit de la pourpre » avec un ordre de l'empereur et s'assit avec lui, où étiez- » vous? que ne l'empêchâtes-vous? pourquoi, au con- » traire, prîtes-vous tous son parti? Et moi, comment » pouvais-je résister à Olympius qui avait toutes les forces » d'Italie? Est-ce moi qui l'ai fait exarque? Mais je vous » conjure, au nom de Dieu, faites au plus tôt ce que » vous avez résolu de moi: car Dieu sait que vous me » procurez une grande récompense. » Je ne vois point qui était ce Georges dont parle le Pape; mais pour Valentin, il fut le chef du parti contraire à l'impératrice Martine. Le Pape parlait et ce qu'il disait était expliqué en grec par le consul Innocent, fils de Thomas, qui était d'Afrique. Mais le sacellaire, ne pouvant souffrir les réponses du saint Pape, dit en colère à Innocent: « Pourquoi nous expli- » quez-vous ce qu'il dit? » Puis il demanda au scribe Sagolève s'il y avait encore dehors d'autres témoins. « Oui, seigneur, dit le scribe, il y en a plusieurs. » Mais ceux qui présidaient à l'assemblée dirent que c'en était assez.

» Le sacellaire se leva et entra au palais pour faire son rapport à l'empereur. On fit sortir le Pape de la chambre du conseil, toujours porté sur une chaise, et on le mit dans la cour, qui était devant, près de l'écurie de l'empereur, où tout le peuple s'assemblait, pour attendre l'entrée du sacellaire. Le pape était environné des gardes, et c'était un spectacle terrible. Peu de temps après, on le fit

apporter sur une terrasse, afin que l'empereur pût le voir par les jalousies de sa chambre. On leva donc le Pape, en le soutenant des deux côtés au milieu de la terrasse en présence de tout le sénat; et il s'amassa une grande foule autour de lui. Alors le sacellaire sortit de la chambre de l'empereur, et fendant la presse, vint dire au Pape: « Re- » garde comme Dieu t'a livré entre nos mains. Tu faisais ». des efforts contre l'empereur, avec quelle espérance? » Tu as abandonné Dieu, et Dieu t'a abandonné. » Aussitôt il commanda à un de ses gardes de lui déchirer son manteau et la courroie de sa chaussure, puis il le mit entre les mains du préfet de Constantinople, en lui disant: « Prenez-le, seigneur préfet, et le mettez en pièces » tout maintenant. » Il commanda aux assistants de l'anathématiser. Mais il n'y eut pas vingt personnes qui crièrent anathème; tous les autres baissaient le visage et se retiraient accablés de tristesse.

» Les bourreaux le prirent, lui ôtèrent son pallium sacerdotal et le dépouillèrent de tous ses habits, ne lui laissant qu'une seule tunique sans ceinture; encore la déchirèrent-ils des deux côtés depuis le haut jusqu'en bas, en sorte que l'on voyait son corps à nu. Ils lui mirent un carcan de fer au cou et le traînèrent ainsi depuis le palais par le milieu de la ville, attaché avec le geôlier, pour montrer qu'il était condamné à mort; et un autre portait devant lui l'épée dont il devait être exécuté. Malgré ses souffrances, il conservait un visage serein, mais tout le peuple pleurait et gémissait, hors quelque peu qui lui insultaient. Etant arrivé au prétoire, il fut chargé de chaînes et jeté dans une prison avec des meurtriers. Mais, environ une heure après, on le transféra dans la prison de Diomède. On le traînait si violemment, qu'en montant

les degrés, qui étaient hauts et rudes, il s'écorcha les jambes et les jarrets, et ensanglanta l'escalier. Il semblait prêt à rendre l'âme, tant il était épuisé; et, en entrant dans la prison, il tomba et se releva plusieurs fois. On le mit sur un banc, enchaîné comme il était et mourant de froid, car l'hiver était insupportable, et c'était, comme il a été dit, le 15 décembre. Il n'avait personne des siens, qu'un jeune clerc qui l'avait suivi et se lamentait auprès de lui.

» Deux femmes qui gardaient les clefs de la prison, la mère et la fille, touchées de compassion, voulaient soulager le saint Pape; mais elles n'osaient à cause du geôlier qui était attaché avec lui, et elles croyaient que l'ordre allait venir pour l'exécuter à mort. Quelques heures après un officier appela d'en bas le geôlier, et, quand il fut descendu, une de ces femmes emporta le Pape, le mit dans un lit et le couvrit bien pour le réchauffer. Mais il demeura jusqu'au soir sans pouvoir parler. Alors, l'eunuque Grégoire, qui de chambellan était devenu préfet de Constantinople, lui envoya son maître d'hôtel, avec quelque peu de vivres, et lui en ayant fait prendre, il lui dit : « Ne succombez pas en vos peines, nous espérons en » Dieu que vous n'en mourrez pas. » Le saint Pape, qui désirait le martyre, n'en fut que plus affligé; aussitôt on lui ôta les fers.

» Le lendemain, l'empereur alla voir le patriarche Paul, qui était malade à la mort, et lui compta tout ce que l'on avait fait au Pape. Paul soupira, et se tournant vers la muraille, il dit : « Hélas ! c'est encore pour augmenter ma » condamnation. » L'empereur lui demanda pourquoi il parlait ainsi; Paul répondit : « N'est-ce pas une chose dé» plorable de traiter ainsi un évêque. » Ensuite il conjura

instamment l'empereur de se contenter de ce que le Pape avait souffert. Paul mourut en effet, après avoir tenu le siége de Constantinople treize ans ; et Pyrrhus, qui était présent, voulut y entrer. Mais plusieurs s'y opposaient et publiaient dans le palais le libelle de rétractation qu'il avait donné au pape Théodore, soutenant qu'il s'était par là rendu indigne du sacerdoce et que le patriarche Paul l'avait anathématisé.

» Comme le trouble était grand à cette occasion, l'empereur voulut être éclairci de ce que Pyrrhus avait fait à Rome ; et pour cet effet, il envoya Démosthène, commis du sacellaire, avec un greffier, pour interroger le Pape dans la prison. Quand ils furent entrés, ils lui dirent : « Voyez en quelle gloire vous avez été, et en quel état » vous êtes réduit. C'est vous seul qui vous y êtes mis. » Le Pape répondit seulement : « Dieu soit loué de tout ! » Démosthène dit : « L'empereur veut savoir de vous ce qui » s'est passé ici à Rome à l'égard de Pyrrhus, ci-devant » patriarche. Pourquoi alla-t-il à Rome ? Fut-ce par ordre » de quelqu'un, ou de son mouvement ? — De son propre » mouvement, répondit le Pape. » Démosthène dit : « Comment fit-il ce libelle ? Y fut-il contraint ? » Le Pape répondit : « Non, il le fit de lui-même. » Démosthène dit : « Quand Pyrrhus vint à Rome, comment le Pape Théodore, votre prédécesseur, le reçut-il ? comme un évêque ? » Le Pape répondit : « Et comment donc ? Puisqu'avant que Pyrrhus vînt à Rome, Théodore avait écrit » nettement à Paul qu'il n'avait pas bien fait d'usurper le » siége d'un autre. Pyrrhus, venant ensuite de lui-même » aux pieds de saint Pierre, comment pouvait-il s'empêcher de le recevoir et de l'honorer comme évêque ? — » Il est vrai, dit Démosthène. Mais d'où tirait-il sa subsis-

» tance? » Le Pape répondit : « Sans doute du palais pa-
» triarcal de Rome. » Démosthène dit : « Quel pain lui
» donnait-on? » Le Pape répondit : « Vous ne connaissez
» pas l'Eglise romaine. Je vous dis que quiconque y vient
» demander l'hospitalité, quelque misérable qu'il soit,
» on lui donne toutes les choses nécessaires : saint Pierre
» ne refuse personne. On lui donne du pain très blanc et
» des vins de diverses sortes, non-seulement à lui, mais
» aux siens. Jugez par là comme on doit traiter un évê-
» que. »

Démosthène dit : « On nous a dit que Pyrrhus a fait ce
» libelle par force, qu'on lui a mis des entraves et fait
» souffrir beaucoup de maux. » Le Pape répondit : « On
» n'a rien fait de semblable. Vous avez à Constantinople
» plusieurs personnes qui étaient alors à Rome, et qui
» savent ce qui s'y est passé, si la crainte ne les empêche
» de dire la vérité. Vous avez entre autres le patrice Pla-
» ton, qui était exarque, et qui envoya ses gens à Pyrrhus.
» Mais à quoi bon tant de questions? me voilà entre vos
» mains, faites de moi ce qu'il vous plaira. Quand vous
» me feriez hacher en pièces, comme vous avez ordonné
» au préfet, je ne communique point à l'Eglise de Cons-
» tantinople. Est-il encore question de Pyrrhus, tant de
» fois déposé et anathématisé? » Démosthène et ceux qui
l'accompagnaient, étonnés de la constance du Pape, se
retirèrent après avoir mis par écrit toutes ses réponses.

» Le Pape saint Martin demeura donc dans la prison de
Diomède quatre-vingt-cinq jours, qui font près de trois
mois, et avec les trois mois de la première prison, près de
six, c'est-à-dire depuis le 17 septembre jusqu'au 10 mars
654. Alors le scribe Sagolève lui vint dire : « J'ai ordre
» de vous transférer chez moi et de vous envoyer dans

» deux jours où le sacellaire commandera. » Le Pape demanda où on le voulait mener ; mais il ne voulut pas le lui dire, ni lui permettre de demeurer dans la même prison jusqu'à son exil. Vers le soir, le Pape dit à ceux qui étaient auprès de lui : « Venez, mes frères, disons nous adieu, » on va m'enlever d'ici. » Alors ils burent chacun un coup, et le Pape, se levant avec une grande constance, dit à un de ses assistants qu'il aimait : « Venez, mon frère, donnez-» moi la paix. » Celui-ci, qui avait déjà le cœur serré, ne put retenir sa douleur et fit un grand cri ; les autres s'écrièrent aussi. Le saint Pape, les regardant d'un visage serein, les en reprit ; et mettant les mains sur la tête du premier, il dit en souriant : « Tout ceci est bon, mon » frère, il est avantageux ; faut-il en user ainsi? Vous de-» vriez plutôt vous réjouir de mon état. » Celui-ci, lui répondit : « Dieu le sait, serviteur de Jésus-Christ, je me » réjouis de la gloire qu'il vous prépare ; mais je m'afflige » de la perte de tant d'autres. » Après donc l'avoir salué tous, ils se retirèrent. Aussitôt vint le scribe, qui l'emmena dans sa maison ; et il fut dit qu'on l'envoyait en exil à Chersone.

» En effet, on le fit embarquer secrètement le jeudi saint, qui, cette année 655, était le 26 mars, et après avoir passé en divers lieux, il arriva à Chersone le 15 mai. C'est lui-même qui le dit ainsi, dans une lettre qu'il écrivit à un de ses plus chers amis à Constantinople, où il ajoute : « Le porteur de cette lettre est arrivé un mois » après nous de Byzance à Chersone. Je me suis réjoui de » son arrivée, croyant que l'on m'aurait envoyé d'Italie » quelque secours pour ma subsistance. Je le lui ai deman-» dé, et ayant appris qu'il n'apportait rien, je m'en suis » étonné ; mais j'en ai loué Dieu qui mesure nos souf-

» frances comme il lui plait. Vu principalement que la
» famine et la disette est telle en ce pays, que l'on y parle
» de pain, mais sans en voir. Si on ne nous envoie du se-
» cours d'Italie ou de Pont, nous ne pouvons absolu-
» ment vivre ici : car on ne peut y rien trouver. Si donc il
» nous vient de là du blé, du vin, de l'huile, ou quelque
» autre chose, envoyez-les-nous promptement, comme
» vous pourrez. Je ne crois pas avoir si maltraité les saints
» qui sont à Rome, ou les ecclésiastiques, qu'ils doivent
» ainsi mépriser à mon égard le commandement du Sei-
» gneur. Si saint Pierre y nourrit si bien les étrangers,
» que dirai-je de nous, qui sommes ses serviteurs pro-
» pres, qui l'avons servi du moins quelque peu et qui
» sommes dans un tel exil et une telle affliction? Je vous
» ai spécifié certaines choses que l'on peut acheter par de
» là, et que je vous prie de m'envoyer avec votre soin
» ordinaire, à cause de mes grands besoins et de mes fré-
» quentes maladies. »

» Il écrivit encore une lettre, au mois de septembre,
où il dit : « Nous sommes non-seulement séparés de tout
» le reste du monde, mais privés même de la vie. Les
» habitants du pays sont tous païens, et ceux qui y vien-
» nent d'ailleurs en prennent les mœurs, n'ayant aucune
» charité, pas même la compassion naturelle qui se trouve
» entre les Barbares. Il ne nous vient rien que de dehors,
» par les barques qui arrivent pour charger du sel, et je
» n'ai pu acheter autre chose qu'un boisseau de blé pour
» quatre sous d'or. J'admire le peu de sensibilité de tous
» ceux qui avaient autrefois quelque rapport avec moi,
» et qui m'ont si absolument oublié qu'ils ne veulent pas
» seulement savoir si je suis encore au monde. J'admire
» encore plus ceux qui appartiennent à l'église de Saint-

» Pierre, du peu de soin qu'ils ont d'un homme qui est
» de leur corps. Si cette église n'a point d'argent, elle ne
» manque pas, Dieu merci, de blé, de vin et d'autres pro-
» visions, pour nous donner au moins quelque petit se-
» cours. Avec quelle conscience paraîtrons-nous au tri-
» bunal de Jésus-Christ, nous qui sommes tous formés de
» la même terre? Quelle crainte a saisi tous les hommes
» pour les empêcher d'accomplir les commandements de
» Dieu? Ai-je paru si ennemi de toute l'Eglise et d'eux
» en particulier? Je prie Dieu toutefois, par l'interces-
» sion de saint Pierre, de les conserver inébranlables
» dans la foi orthodoxe, principalement le pasteur qui la
» gouverne à présent, c'est-à-dire le pape Eugène. Pour
» ce misérable corps, le Seigneur en aura soin. Il est
» proche, de quoi suis-je en peine? car j'espère en sa mi-
» séricorde qu'il ne tardera pas à terminer ma carrière. »

» Le Pape saint Martin ne fut pas frustré de son espérance, car il mourut le jour de sainte Euphémie, 16 du même mois de septembre, indiction quatorzième, l'an 655. Il avait tenu le saint siége, à compter depuis son ordination jusqu'à sa mort, six ans un mois et vingt-six jours. En deux ordinations, au mois de décembre, il fit onze prêtres et cinq diacres; et d'ailleurs trente-trois évêques. Il fut enterré dans une église de la Vierge, à une stade de la ville de Chersone; et il y eut depuis un grand concours de peuple à son tombeau. L'Eglise grecque l'honore comme confesseur, le 14 avril; et l'Eglise latine, comme martyr, le 2 novembre. On prétend que ses reliques ont été depuis rapportées à Rome, dans l'église dédiée longtemps auparavant à saint Martin de Tours. »

Après la mort du Pape Martin, Pyrrhus qui avait été chassé du siége de Constantinople y rentra, mais au bout

de quelques mois, il y fut remplacé par Pierre, monothéliste forcené, qui ne tarda pas à démasquer ses mauvais desseins, en persécutant l'abbé Maxime, qui était à cette époque l'une des plus brillantes lumières de l'Eglise. L'empereur avait plus de haine pour ce saint abbé que pour le pape Martin lui-même. Cela s'explique par les antécédents de Maxime. Né à Constantinople, d'une famille illustre, il avait été secrétaire d'état sous l'empereur Héraclius; mais comme à cette époque le monothélisme faisait de grands progrès, il avait quitté une cour infectée d'hérésie, pour se retirer dans le monastère de Chrynopolis. Après avoir confondu Pyrrhus en Afrique dans une célèbre conférence, Maxime était venu à Rome au concile de Latran, et y avait, comme les autres membres de cette sainte assemblée, prononcé l'anathème contre le monothélisme et ses fauteurs.

L'empereur poussé par le patriarche Pierre, fit enlever Maxime qui fut amené à Constantinople. On l'accusa de crime d'état. C'était la même tactique, qu'à l'égard du pape Martin. On lui imputa la perte de l'Egypte, d'Alexandrie, de la Pentapole, de Tripoli, en un mot de tout ce que l'empire avait récemment perdu en Afrique. Cette accusation était si insoutenable, qu'elle fut abandonnée au cours de l'instruction. Deux fois le saint fut interrogé en présence du sénat. Le sacellaire, celui que nous avons vu si acharné contre le pape saint Martin, était le président de ce jugement. Saint Maxime qui, à une instruction solide et profonde, joignait une lucidité, une précision d'esprit très grande dans la discussion et qui avec cela défendait la vérité contre les adversaires, n'eut pas de peine à les accabler. Confondus par sa dialectique, écrasés par les preuves de son innocence, convaincus d'hérésie par la dé-

monstration éclatante qu'il fit des principes de la foi, ils terminèrent l'affaire comme font tous ceux qui ont tort. Un ordre de l'empereur intervint portant que Maxime serait exilé à Bizye, et l'un des deux Anastase, ses disciples qu'on avait arrêtés avec lui, à Selymbrie, l'autre à Perbère.

Fort peu de temps après, deux commissaires délégués par l'empereur, se rendirent à Bizye, avec Théodose, évêque de Césarée de Bitynie, qui se faisait fort de vaincre saint Maxime dans la discussion. L'évènement fut tout autre; ce furent Théodose et les deux commissaires qui furent vaincus par le savant et saint abbé, et qui se rendirent à ses raisons. Mais leur conversion finit quand ils eurent respiré l'air séducteur et fatal de la cour.

En quittant le saint abbé, l'évêque Théodose lui remit différentes choses qu'on lui envoyait, et entre autres deux habits. L'un des deux était une tunique. L'évêque de Byzie, qui était présent, se l'appropria.

Le huitième de septembre suivant, on commençait la quinzième indiction, la même année six cent cinquante-six, le consul Paul vint à Byzie, apportant à saint Maxime un ordre de l'empereur pour le transférer au monastère de Saint-Théodore de Rége, près de Constantinople, et l'exécuta sur-le-champ. Mais, quoique cet ordre portât que saint Maxime serait mené avec beaucoup d'honneur et de soin, tant à cause de sa vieillesse et de ses infirmités, que du rang qu'il avait tenu à la cour, toutefois, on lui ôta à Rége le peu d'argent qu'on lui avait donné, ses habits et le reste de ses pauvres meubles. Le treizième de septembre, veille de l'Exaltation de la Croix, les patrices Epiphane et Troïle vinrent avec une grande suite, et l'évêque Théodose avec eux. Ils montèrent à la tribune de

l'église du monastère, et après les compliments ordinaires, ils s'assirent et obligèrent saint Maxime à s'asseoir. Le patrice Troïle prit la parole et lui dit : « L'empereur nous a envoyés pour vous expliquer ses ordres ; mais dites-nous premièrement si vous les exécuterez ou non ? » Saint Maxime répondit : « Seigneur, que je sache ce qu'ordonne Sa Majesté et je répondrai. » Mais comme ils insistaient et témoignaient par leurs regards et par leurs paroles être aigris de ce retardement, il leur dit : « Je vous déclare, en présence de Dieu et de ses anges, que si l'empereur m'ordonne quelque chose que ce soit touchant les affaires de ce monde, et ce qui doit périr avec lui, je l'exécute volontiers. » Alors Troïle se leva et dit : « Priez pour moi, je m'en vais ; cet homme ne veut rien faire. » Ils s'éleva un grand bruit et une grande confusion, et l'évêque Théodose dit : « Dites-lui la réponse de l'empereur, et voyez ce qu'il dira ; car de s'en aller ainsi, sans avoir rien dit ni rien entendu, il n'y a pas de raison. » Le patrice Ephiphane dit : « Voici ce que vous mande l'empereur : Puisque tout l'Occident et tous ceux qui sont pervertis en Orient ont les yeux sur vous, je souhaite que vous communiquiez avec nous suivant le Type, et nous irons en personne à Chalcé vous saluer, vous donner la main et vous amener à la grande église pour recevoir avec vous le corps et le sang de Jésus-Christ, et vous déclarer notre père. Car nous savons certainement que si vous communiquiez avec le saint siége de Constantinople, tous ceux qui s'en sont séparés se réuniront. »

Alors saint Maxime se tourna vers l'évêque Théodose et lui dit avec larmes : « Seigneur, nous attendons tous le jour du jugement. Vous savez ce dont on est convenu sur les saints Evangiles, la sainte croix, l'image de no-

tre Seigneur et de sa sainte mère. » L'évêque, baissant le visage, dit d'une voix troublée : « Et que puis-je faire, quand l'empereur est d'un autre avis ? » Saint Maxime reprit : « Pourquoi donc avez-vous touché les saints Evangiles, vous et ceux qui vous accompagnaient, si vous n'aviez pas le pouvoir d'exécuter vos promesses? Assurément toutes les puissances du ciel ne me persuaderaient pas de faire ce que vous désirez. Car, que répondrais-je, je ne dis pas à Dieu, mais à ma conscience, si j'abjure la foi pour une chose aussi vaine que la gloire des hommes? » A ces mots, ils se levèrent transportés de fureur, et commencèrent à le tirailler, lui arracher la barbe, lui donner des coups de poing et à le couvrir de crachats depuis les pieds jusqu'à la tête; en sorte qu'on en sentit l'infection jusqu'à ce que ses habits eussent été lavés.

L'évêque se leva aussi et dit : « Il ne fallait pas en user ainsi; il fallait écouter sa réponse et la rapporter à l'empereur. Les affaires ecclésiastiques ne se traitent pas de la sorte. » A peine put-il les arrêter et les faire rasseoir; mais ils continuèrent à charger le saint abbé d'injures et de malédictions inouïes; et Epiphane lui dit en fureur : « Dis, misérable vieillard, prétends-tu que nous soyons des hérétiques, et la ville de Constantinople et l'empereur? Nous sommes meilleurs chrétiens et meilleurs catholiques que toi. Nous confessons que notre Seigneur a une volonté divine et une volonté humaine, et que toute nature intelligente a la volonté et l'opération. Enfin, nous ne nions pas les deux volontés et les deux opérations. »

Saint Maxime répondit : « Si vous croyez comme l'Eglise, pourquoi me voulez-vous contraindre à recevoir le Type qui ne tend qu'à détruire cette créance? — On l'a fait par condescendance, dit Epiphane, pour ne pas troubler le

peuple par ces subtilités. — Au contraire, dit saint Maxime, tout le monde est édifié de la confession exacte de la foi. » Troïle dit ensuite : « Ayez dans le cœur ce que vous voudrez, personne ne vous en empêche. » Saint Maxime répondit : « Dieu n'a pas renfermé dans le cœur, tout ce qui est nécessaire pour le salut. Il a dit : Qui me confesse devant les hommes, je le confesserai devant mon Père. Et l'apôtre : On croit du cœur pour la justice, et on confesse de la bouche pour le salut. » Alors Epiphane lui demanda d'un ton aigre : « Avez-vous souscrit au libelle ? » Il voulait dire le décret du concile de Rome. Saint Maxime dit . « Oui, j'y ai souscrit. — Et comment, reprit Epiphane, avez-vous osé anathématiser ceux qui croient comme toute l'Eglise ? Assurément, si j'en suis cru, vous serez mené dans la ville, attaché au milieu de la place, et on fera venir les comédiens, les comédiennes et les principales courtisanes, avec tout le peuple, afin que chacun vous donne des soufflets et vous crache au visage. — J'y consens, dit saint Maxime, s'il est vrai que nous ayons anathématisé ceux qui confessent deux opérations naturelles. Lisez les actes, Seigneur, et le décret ; et si vous trouvez ce que vous dites, faites ce qu'il vous plaira. Ils dirent : Si nous nous amusons à l'écouter, nous ne boirons ni ne mangerons. Allons diner, et puis nous entrerons au palais pour rapporter ce que nous avons ouï. Cet homme s'est vendu à Satan. » Ils sortirent ; mais ils avaient dit auparavant à saint Maxime : « Nous amènerons vos deux disciples, nous les examinerons aussi et nous verrons ce qu'ils deviendront. Mais sachez, seigneur abbé, que si les infidèles nous donnent un peu de relâche, par la sainte Trinité, nous vous mettons avec le Pape, qui s'en fait accroire, et tous ceux

qui discourent en ce pays-là et tous vos autres disciples, et nous vous traiterons tous, chacun à votre place, comme Martin a été traité. »

Le lendemain, quatorzième de septembre, jour de l'Exaltation de la croix, le consul Théodose vint, dès le matin, trouver saint Maxime, lui ôta tout ce qu'il avait et lui dit, de la part de l'empereur : « Puisque vous n'avez pas voulu d'honneurs, vous en serez privé. Allez au lieu dont vous vous êtes jugé digne, avec vos deux compagnons. » Le consul Théodose prit saint Maxime et le mit entre les mains des soldats, qui le menèrent à Sélymbrie. Ils y demeurèrent deux jours, jusqu'à ce qu'un des soldats eût été au camp dire à toute l'armée, pour l'exciter contre saint Maxime : « Le moine qui blasphème contre la Mère de Dieu, vient ici. » Le soldat étant revenu, le mena au camp. Mais le commandant, touché de Dieu, envoya au-devant de lui le chef des bandes, les enseignes, les prêtres et les diacres. Saint Maxime, les voyant, se mit à genoux, ils en firent autant; puis ils s'assirent, et le firent asseoir. Alors, un vénérable vieillard lui dit avec grand respect : « Mon père, on nous a scandalisés en disant que vous ne nommez pas mère de Dieu la Sainte Vierge. C'est pourquoi je vous conjure, par la sainte Trinité, de nous en dire la vérité, de peur que nous ne soyons scandalisés injustement. » Saint Maxime se mit à genoux, se releva, et, étendant les mains au ciel, il dit avec larmes : « Quiconque ne dit pas que notre dame, la très sainte Vierge, a été véritablement la mère de Dieu, créateur du ciel et de la terre, soit anathème, de par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et toutes les vertus célestes, et les apôtres, les prophètes, les martyrs et tous les saints, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. *Amen.* »

Alors les assistants dirent, en pleurant : « Mon Père, Dieu veuille vous donner la force d'achever dignement votre course. » Ensuite, ils tinrent plusieurs discours si édifiants, que les soldats s'assemblaient en foule pour les entendre. Mais un des gardes du général, voyant que leur nombre croissait toujours et qu'ils blâmaient la manière dont on traitait le saint vieillard, le fit enlever et mettre à deux milles du camp, jusqu'à ce qu'on l'emmenât à Perbère. Les clercs de l'armée le suivirent à pied, pendant ces deux milles, et, après avoir pris congé de lui, le mirent à cheval de leurs propres mains. On le mena à Perbère et on le mit en prison.

Ensuite, on le mena à Constantinople avec son disciple, le moine Anastase, et on tint contre eux un concile, où ils furent tous deux anathématisés, et, avec eux, le Pape saint Martin, saint Sophrone de Jérusalem, et tous les adhérents, c'est-à-dire tous les catholiques. On amena ensuite l'autre Anastase, que l'on anathématisa de même. Et le concile, conjointement avec le sénat, prononça contre tous les trois une sentence, où il disait : « Après avoir porté contre vous le jugement canonique, il restait que vous fussiez soumis à la sévérité des lois pour vos impiétés, quoiqu'il n'y ait point de peine proportionnée à de tels crimes. Toutefois, laissant au juste juge la plus grande punition, nous vous donnons la vie, en nous relâchant de l'exactitude des lois, et nous ordonnons que le préfet, ici présent, vous emmène incontinent dans son prétoire, qu'il vous fasse battre le dos de nerfs de bœuf et couper jusqu'à la racine la langue, qui a été l'instrument de vos blasphèmes, et la main droite, qui a servi à les écrire. Ensuite vous serez promenés par les douze quartiers de cette

ville et condamnés au bannissement et à la prison perpétuelle, pour y pleurer vos péchés le reste de vos jours. » Cette sentence fut aussitôt exécutée : le préfet se saisit de saint Maxime et des deux Anastase, les fit fouetter, leur fit couper la langue à chacun et la main droite, les promena par toute la ville de Constantinople et les envoya en exil dans le pays de Lazes. (*Fleury*, l. XXXIX. *Labbe*, t. 6. Op. S. Max.)

Ils y arrivèrent le huitième jour de juin, indiction cinquième, en six cent soixante-deux, et furent aussitôt séparés. On leur ôta même le peu qu'ils avaient pour leurs besoins, jusqu'à du fil et une aiguille. Comme saint Maxime ne pouvait se tenir à cheval, ni souffrir les voitures ordinaires, il fallut faire un brancard d'osier pour le porter comme dans un lit, et on le conduisit à un château, nommé Schémari, près le pays des Alains. Les deux Anastase furent enfermés en deux autres châteaux, d'où, peu de jours après, on les tira, et on mena le moine Anastase à Sumas; mais il était si faible des tourments qu'il avait souffert à Constantinople des fatigues du voyage, qu'il mourut le vingt-quatrième de juillet de la même année six cent soixante-deux. Saint Maxime étant arrivé à Schémari, prédit le jour de sa mort, qui fut le samedi treizième d'août, indiction cinquième, la même année six cent soixante-deux. L'Eglise honore sa mémoire le même jour 3. (*Op. S. Maxim.*

Ainsi moururent glorieusement, à sept ans d'intervalle, les deux plus fermes soutiens de la foi contre l'hérésie du monothélisme : le pape saint Martin en l'année 655, le saint abbé Maxime en 662. Nous regrettons de ne pouvoir donner leurs actes originaux, qui sont parfaitement caractéristiques et qui font voir ce qu'étaient l'empereur,

le sénat et tous les personnages mêlés à cette persécution. On trouve dans ces drames de la persécution de saint Maxime tout ce que le servilisme le plus ignoble peut produire de lâchetés. Un saint homme croit ce que l'Eglise enseigne. Les juges lui disent : «Nous avons la même croyance que vous, mais nous en confessons une autre de bouche, seulement pour plaire à l'empereur. Faites comme nous. » Il refuse et tous ces lâches lui crachent au visage, l'accablent de mauvais traitements et lui servent de bourreaux. Nous défions qu'on trouve quelque chose de plus vil et de plus lâche en même temps.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, saint Anastase l'apocrisiaire avait été séparé de saint Maxime et de l'autre Anastase. Durant sept mois, nu-pieds et privé de tout, même d'aliments, il fut conduit de forteresse en forteresse. Mais un nommé Grégoire, ayant succédé à celui qui commandait en ce pays, le saint fut mieux traité. Il a laissé plusieurs ouvrages remarquables. Comme il avait la main coupée, il se fit attacher au bout de son moignon deux petit bâtons avec lesquels il tenait sa plume. C'est ainsi qu'il écrivit durant les dernières années de sa vie. On dit de lui qu'il parlait distinctement quoiqu'il eut la langue arrachée jusqu'à la racine. Nous ne voulons rien nier ; mais nous doutons fort que pareille opération puisse être faite, si on suit les termes employés ici. Nous croyons en pareil cas, aux figures de rhétorique. Le fait est qu'on aura coupé la langue au saint. Quant à la possibilité de parler après, médecin, nous avons dit ailleurs ce que nous en pensons.

Saint Anastase mourut en 666, le 11 octobre, dans la forteresse de Thusume, au pied du Caucase. On rapporte

qu'il avait fait de nombreuses conversions et opéré quantité de miracles dans ce pays.

Deux disciples qu'il avait formés, les deux frères Euprépius et Théodore, enfants du grand panetier de l'empereur, voulurent se réfugier à Rome après le premier exil de leur maître à Trébisonde; mais on les arrêta près d'Abydos. Sur leur refus de souscrire au Type ou formulaire de Constant, ils furent dégradés de leurs dignités, dépouillés de leurs biens, battus de verges, et exilés dans la Chersonèse. Le plus jeune, Euprépius, y finit ses jours le 20 octobre 670. Quant à Théodore, il lui survécut plusieurs années.

Pendant que l'Orient était déchiré par l'hérésie des Monothélites; que les Sarrasins démembraient l'empire, l'Occident grandissait de plus en plus dans la foi. Cependant, de temps en temps, soit la barbarie des princes que le christianisme n'avait pas encore complètement adoucis, soit les païens, faisaient des martyrs. Ainsi saint Chaumond tombait en 657 martyr de la charité sous les coups d'Ebroïn; ainsi saint Livin, patron de Gand, était martyrisé par les païens à Esche en 659. En 666 saint Germain, abbé de Luxeu, et saint Raudoald ou Raudant, l'un de ses moines, étaient assassinés par ordre de Boniface, duc d'Alsace, et l'un des types des brigands féodaux de cette époque, parce qu'ils étaient allés lui faire des représentations à propos des déprédations qu'il exerçait à main armée envers ses vassaux. Nous passons très rapidement sur ces faits, qui sont isolés et qui tiennent à des causes telles qu'on pourrait à la rigueur les élaguer d'une histoire des persécutions de l'Eglise. C'est ainsi que nous ne rappellerons que pour mémoire sainte Maxellende assas-

sinée à Caudri, diocèse de Cambrai, en 670, par un jeune homme qui voulait l'épouser et qu'elle refusait parce qu'elle avait voué sa virginité au Seigneur.

En 678, Ebroïn fit mettre à mort saint Léger, évêque d'Autun, sous prétexte de complicité dans l'assassinat de Childéric. Cette accusation n'avait aucune espèce de fondement et l'histoire ne fournit aucun document, non pas qui autorise à le croire, mais même à élever un doute à cet égard. C'est avec raison que Rohrbacher, dans son 10e volume, reproche vivement à l'historien Sismondi de s'être fait sciemment le défenseur mensonger de cette calomnie que l'Eglise a du reste jugée par avance, puisqu'elle honore comme martyr le bienheureux évêque d'Autun. C'est encore avec raison que Rohrbacher reproche à M. Guizot d'indiquer l'histoire de son confrère en protestantisme comme la meilleure à mettre entre les mains des jeunes gens. Seulement le docte écrivain ne doit pas être surpris de ces bons offices de confraternité d'un protestant à l'autre; pourtant, nous croyons à la loyauté de M. Guisot. Il n'a pas eu conscience des erreurs historiques de Sismondi.

Nous mentionnerons ici pour mémoire saint Killen de Wurtzbourg, honoré comme martyr par l'Eglise catholique, mais mis à mort dans des circonstances particulières qui ne tiennent pas précisément leur place dans une histoire des persécutions de l'Eglise. On fait sa fête le 8 juillet.

Il n'en est pas de même des deux saint Ewald, frères, et connus, l'un sous le nom d'Ewald le noir, l'autre sous le nom d'Ewald le blanc. Tous deux partirent d'Angleterre leur patrie, pour aller prêcher l'Evangile chez les Saxons.

Ils demandèrent à être conduits devant le roi du pays; mais les guides craignant que ces saints missionnaires ne convertissent leur prince, les massacrèrent en route, et jetèrent leurs corps dans le Rhin, où le moine Tilman les découvrit miraculeusement. Cet évènement arriva en 690. L'Eglise honore ces deux saints le 3 octobre.

Vers la même époque les saints Luglius et Luglien, frères aussi, Irlandais d'origine, furent massacrés par des brigands dans la vallée de Ferfay en Artois, comme ils se rendaient en Terre-Sainte. L'Eglise les a mis au nombre des martyrs et les honore en cette qualité le 23 d'octobre.

En 707 ou 708, le 17 septembre, saint Lambert, évêque de Maestricht, fut martyrisé comme nous allons le raconter. Chassé de son évêché pendant sept ans, il y fut rétabli par Pepin à la mort d'Ebroïn, et y vint reprendre ses fonctions qu'avait usurpées l'intrus Pharamond. C'était vers l'an 681.

Il recommença donc à s'acquitter de ses fonctions avec un très grand zèle; et trouvant encore des païens dans la Toxandrie, petit pays voisin de Maestricht, il s'appliqua à leur conversion, adoucit leur barbarie par sa patience, et abattit plusieurs temples et plusieurs idoles.

« Mais deux frères, Gallus et Riolde, pillaient les biens de l'église de Maestricht, et se rendaient insupportables par leurs violences. Les amis et les parents de saint Lambert en furent tellement indignés, que, se voyant poussés à bout, ils les tuèrent. Les deux frères étaient parents de Dodon, domestique de Pépin, qui possédait quantité de terres et de serfs. Il résolut de venger leur mort sur l'évêque même; et, ayant assemblé quantité de gens armés, il vint l'attaquer à *Leodium*, sur la Meuse, alors simple village, aujourd'hui la grande ville de Liége. Saint Lam-

bert reposait, après matines, quand un de ses serviteurs, nommé Baldouée, qui était de garde et veillait auprès de lui, sortit dehors, et vit l'armée de Dodon qui venait en plusieurs troupes. Etant arrivés, ils rompirent les palissades et les portes, et montèrent sus les toit. Baldouée courut avertir le saint évêque, qui commençait à s'endormir. Dans le premier mouvement, il prit une épée pour se défendre; mais, pensant à Dieu, et se confiant en lui, il jeta l'épée à terre, aimant mieux mourir que de mettre la main sur ces méchants. Aussitôt ils entrèrent, et donnèrent de leurs lances contre les murailles. Deux neveux de l'évêque les chassèrent à coups de bâton ; mais il leur dit, et aux autres qui l'accompagnaient : « Si vous m'aimez véritablement, aimez Jésus-Christ comme moi, et lui confessez vos péchés; pour moi, il est temps que j'aille vivre avec lui. » Un autre de ses neveux lui dit : « N'entendez-vous pas comme ils crient de mettre le feu à la maison pour nous brûler tous vifs? » Alors saint Lambert dit à ses neveux : « Souvenez-vous que vous êtes coupables de ce crime, c'est-à-dire de la mort des deux frères; allez maintenant en recevoir la juste récompense. » Ensuite, ayant fait sortir tout le monde de sa chambre, il se prosterna les bras étendus en forme de croix, et se mit à prier avec effusion de larmes. Les ennemis entrèrent dans la maison, passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils y trouvèrent, et un d'eux étant monté sur le toit de la chambre où était le saint évêque, lui lança un dard dont il le tua. (*Fleury*, vol. III, p. 48). Le corps du saint, transporté à Maestricht, fut enterré dans l'église de saint Pierre.

Comme on le voit, nous venons de franchir un grand d'années sans presque trouver de persécutions. Nous

éprouvons le regret de ne pouvoir rien dire de celles qui eurent lieu dans les conquêtes des Sarrasins jusqu'à cette époque, mais les documents nous manquent. Nous touchons à une époque où les faits vont se presser. La persécution des Iconoclastes commence, elle sera l'une des plus acharnées que nous ayons à décrire.

CHAPITRE II.

Persécutions de l'Église, depuis l'an 725, commencement de la persécution des Iconoclastes, jusqu'à sa fin en 842.

Nous sommes en 725. Le pape Grégoire II occupe le siége de Saint-Pierre; Léon III, dit l'Isaurien, est assis sur le trône de Constantinople. Déjà l'empire des descendants de Constantin est de toutes parts attaqué par les fils de Mahomet; et, jusqu'à ce qu'il tombe, il sera en lutte acharnée avec eux. La capitale, Constantinople, vient pour la troisième fois d'être assiégée par les Barbares. Mais cette fois encore elle a glorieusement triomphé de l'effort de ses ennemis. Quatre cent mille Sarrasins périrent, soit par les armes, soit de la peste que la disette de toutes choses occasionna dans leur camp.

Léon vainqueur gouvernait avec gloire, ses sujets l'aimaient et il était redouté de ses ennemis. Volontiers on l'eût pris pour un de ces hommes providentiels suscités

dans les époques de crise, pour soutenir ou relever les empires qui tombent. C'était un homme de génie. Malheureusement il manquait d'éducation, et l'orgueil devint un de ses vices. Soldat parvenu, il passa du métier de marchand de bestiaux au trône impérial, en franchissant glorieusement tous les grades de l'état militaire. Son ignorance était profonde. Il eut le malheur de vouloir, comme ses prédécesseurs, se mêler des questions théologiques. Cette ambition déplacée lui fit croire qu'il pouvait devenir un réformateur. Il ne devint qu'un tyran persécuteur de l'Eglise et persécuteur inintelligent et barbare. Filépique avait conçu le dessein d'abolir le culte des images; Léon l'Isaurien voulut le mettre à exécution. La persécution qu'il suscita dans ce but, à l'Eglise, fut nommée persécution des *Iconoclastes* ou briseurs d'images. Avant de commencer notre récit nous avons à mettre le lecteur au courant des antécédent de l'hérésie des Iconoclastes et un peu aussi de ceux de Léon l'Isaurien, en ce qui touche à cette hérésie.

Cette hérésie parut pour la première fois au 5e siècle, Zénon étant sur le trône impérial. Xenaïas ou Philoxène, nommé évêque d'Hiéraple, par Pierre le Foulon, prêcha entre autres doctrines erronées, que le culte rendu aux images était idolâtrique. Il prétendait qu'on ne devait pas représenter sous une forme matérielle des êtres incorporels, tels que Dieu, le Saint-Esprit, les anges. Dans son diocèse il enleva les images qui représentaient Jésus-Christ et les anges. Or, il faut dire que ce Xenaïas était un persan anciennement esclave et chassé de son pays par le patriarche Calendion ou Calendon, pour les mauvaises doctrines qu'il soutenait. Il est très probable que cet homme avait pris ses idées des Juifs, qui prétendaient

depuis longtemps que les chrétiens qni honoraient les images étaient idolâtres. En cela les Juifs étaient peu mémoratifs de leurs traditions, car leur culte antique reposait sur une foule de pratiques et de cérémonies extérieures, il est un des plus riches en symboles matériels. Quoi qu'il en soit, par haine des chrétiens, ces maudits de l'ancienne loi combattaient le culte des images, et les mahométans, dont ils avaient été en bien des points les instituteurs, partageaient la même croyance et se faisaient partout briseurs d'images. Du reste les enfants de Mahomet, sectateurs du plus matériel de tous les cultes, faisaient une guerre acharnée à tout ce qui représentait une idée, un sentiment, quelque chose d'intellectuel. Ils brûlaient les bibliothèques; ils abattaient les statues, déchiraient les peintures et montraient l'horreur la plus profonde contre tout ce qui, science ou art, tend à élever l'homme au-dessus des régions grossières du monde matériel. Voilà pour les antécédents de l'hérésie des Iconoclastes. Continuons, notre récit nous donnera, sous ce rapport, les antécédents de Léon l'Isaurien.

Léon n'était qu'adolescent encore et habitait l'Isaurie sous le nom de Conon, son nom véritable, car il ne prit que plus tard celui de Léon, quand il rencontra quelques Juifs fugitifs, que le calife Yézid, fils de Moavia, avait chassés de Syrie. Il était pauvre, et il associa son existence aventureuse à celle de ces proscrits nomades. Ce fut en cette compagnie qu'il entendit déclamer contre les saintes images. Or, l'un de ces Juifs, qui certes n'avait rien moins que la prétention d'être prophète, lui dit un jour sous forme de moquerie : « N'est-ce pas, mon ami, que si tu deviens jamais empereur, tu aboliras le culte impie des images? — Oh! pour cela, je le jure, » dit le jeune

homme qui ne croyait pas certainement que cette mauvaise plaisanterie contînt une vérité si grande. Or, quand d'aventurier pauvre et nomade, le jeune Conon eut monté les degrés du trône impérial, plusieurs fois il se souvint de cette circonstance de sa vie. Superstitieux comme le sont les ignorants, il crut qu'il y avait dans cet évènement si simple quelque chose de providentiel et qu'il était appelé à être réformateur du culte chrétien. « Entreprise délicate, dit Lebeau dans son *Histoire du Bas-Empire*, car la religion, ajoute-t-il, redoute la main du prince; elle lui demande la protection et non pas la réforme qu'elle n'attend que de ses ministres, les gardiens légitimes de sa foi et de sa discipline. » Voilà pourtant quels sont les livres écrits pour la jeunesse! Malgré le respect que nous avons pour le professeur émérite en l'Université de Paris, nous nous permettrons d'indiquer la correction que nous voudrions à son livre. « Entreprise sacrilége, car le prince ne doit pas mettre la main aux choses de la religion. Elle n'a que faire de la protection des princes, celle de Dieu lui suffit dans tous les temps. Quant à la réforme, de quelque part qu'elle vienne s'il s'agit de dogmes, elle est hérétique et sacrilége. Les dogmes sont immuables dans l'Evangile expliqué par les décisions des conciles. S'il s'agit de discipline, l'Eglise qui a reçu mission de Dieu saura toujours la mettre en rapport avec les besoins des temps et de l'humanité. Car ce qui fait une des grandeurs de la religion catholique romaine, c'est qu'elle s'adapte à tous les besoins du monde et à toutes les formes politiques qui régissent temporairement les nations. »

Revenons à Léon l'Isaurien.

En ce temps là, un Juif ou mauvais Grec du temps,

Sacantapechys, c'est-à-dire, quarante coudées, à cause de sa grande taille, s'étant insinué dans les bonnes grâces de Yézid, fils d'Abdolmélic, lui persuada de faire la guerre aux saintes images. Le calife rendit en conséquence un édit qui occasionna de grands troubles parmi les chrétiens de ses états. Léon fut jaloux de se voir devancé dans l'exécution d'une idée qu'il regardait comme sienne, et encore de l'être par un prince musulman. Un nommé Beser, ancien apostat, entra dans son intimité et le poussa vivement à la mettre à exécution. Ce Beser, pris par les Sarrasins, s'était fait musulman. Echappé de leurs mains il s'était refait chrétien. A côté de ce digne conseiller, un prélat dissolu, Constantin, évêque de Macolie en Phrygie, encouragea aussi, lui, l'empereur dans son dessein. Il tint même un concile dans lequel il fit condamner le culte des images. Léon n'osait pourtant se décider. Durant l'année 725, il eut de fréquentes conférences avec ses principaux conseillers; maintes fois il annonça l'intention d'agir. Il eût peut-être attendu encore sans ce qui arriva en 726.

A 27 lieues de l'île de Crète, du côté du nord, entre l'île de Thera aujourd'hui Santorin, et celle de Thérasia eut lieu un de ces grands cataclysmes naturels qui ont jadis travaillé le globe et l'ont tant de fois transformé. Sous les mers, les feux souterrains s'ouvrirent une issue, on vit les flots bouillonner et vomir des tourbillons de fumée bitumineuse. Des bruits souterrains, semblables aux grondements du tonnerre, se faisaient entendre au loin. Puis la mer ouvrit ses flancs et des gerbes de feu s'élancèrent, entraînant comme un fleuve de matières incandescentes, de roches embrasées, qui, après s'être élevées à une hauteur prodi-

gieuse, retombaient dans la mer qui semblait transformée en feu.

Bientôt l'abondance de la lave fut telle que deux courants embrasés se formèrent et coururent à près de cent lieues, l'un vers l'Hellespont, l'autre vers les côtes de la Macédoine. Quand le volcan s'apaisa les matières refroidies et condensées formèrent une masse énorme qui se joignit à l'île d'Hiéra. C'était certes un bel et grand spectacle. Exempt de malheurs, c'eût été pour des savants une magnifique occasion d'étudier les œuvres divines. Léon l'Isaurien crut voir en cela un avertissement d'en haut condamnant sa tiédeur à détruire le culte des images.

Telles sont les sources et les causes de l'hérésie des Iconoclastes. Avant d'aborder les faits, un mot de la doctrine. Un seul, car de magnifiques explications en seront données par les défenseurs naturels, les saints martyrs que Dieu suscita pour la défense de la vérité.

D'abord parlons de l'adoration des images. De nos jours encore il existe des esprits forts, qui disent sérieusement : « Jadis on *adorait* les images, » l'expression juge la question. Oui, on *adorait* les images ; seulement, si les Voltairiens savent le français, ils devraient bien un peu savoir le grec et quelques-unes des langues d'Orient. Or, dans ces langues le mot qui signifie *adorer* a plusieurs significations, tandis que ils n'en a qu'une en français. Il y a en grec notamment deux mots qui signifient adorer, l'un dans le sens de se prosterner, de s'incliner profondément par respect devant quelqu'un ou quelque chose, l'autre dans le sens que nous attachons à ce mot. L'expression *adorer les images*, n'avait pas chez les grecs et chez la plupart des orientaux la signification que nous

donnons au mot *adorer* en français, elle n'avait que celle du mot grec προσκυνεῖν. Quant au culte des images, en dehors de la question religieuse, il y a celle de bon sens, de sentiment et d'art. Nous ne sommes pas des êtres immatériels et nos facultés morales sont dans une connexion intime avec nos facultés et nos organes physiques. Nous ne pouvons pas, quoi que nous fassions, nous déshabituer de voir les choses, quelles qu'elles soient, par les sens et par l'imagination. Il est naturel que cela soit ainsi. Comme sentiment le culte des images répond à quelque chose de profondément inscrit dans les besoins de nos cœurs. Nous aimons tout ce qui rappelle à notre souvenir ce que nous chérissons, ce que nous vénérons. Or, rien n'éveille aussi directement nos souvenirs que le portrait par exemple, que la représentation de ce qui nous est cher. Quand nous n'avons pas ce portrait, cette représentation sous une forme matérielle, nous les récomposons dans notre pensée. Ainsi dans le cœur, nous nous inclinons devant la figure d'un père, d'une mère, d'un bienfaiteur que nous évoquons du tombeau pour les revoir vivants.

Défendre le culte des images, c'est aller contre un besoin naturel du cœur de l'homme, c'est proscrire ce culte des souvenirs qui est plus de la moitié de la vie humaine, c'est tuer l'art, c'est découronner la poésie qui parle aux hommes du présent et de l'avenir avec la plume de l'écrivain, le pinceau du poète, le ciseau du sculpteur.

Nous n'insistons pas davantage; car cette question va être complètement traitée, et sous tous les rapports, dans les documents que nous allons citer. Ces documents consistent presque entièrement en pièces authentiques émanées de saint Germain, patriarche de Constantinople,

de saint Jean Damascène. Fleury, Rohrbacher, les citent entièrement, nous le ferons comme eux et les prenons dans le premier de ces deux auteurs (l. XLII.)

Donc, après la dixième année de son règne, l'an de Jésus-Christ 727, ayant assemblé le peuple, il dit publiquement que faire des images était un acte d'idolâtrie, et que, par conséquent, on ne devait pas les adorer. Le peuple gémit à ce discours. L'empereur n'en dit pas davantage alors, et tâcha de donner un autre sens à ses paroles; mais saint Germain, patriarche de Constantinople, lui résista fortement, soutenant que les images avaient toujours été en usage dans l'Eglise et déclarant qu'il était prêt à mourir pour leur défense.

Il essaie aussi de ramener à la raison les évêques qui étaient dans les sentiments de l'empereur, particulièrement Constantin, évêque de Nacolie, auteur de cette hérésie. Nous avons trois lettres que Germain écrivit sur ce sujet. La première à Jean, évêque de Synnada en Phrygie, métropolitain de Constantin, où il dit : « Le patrice Taraise m'a rendu votre lettre où vous parlez de l'évêque de Nacolie. Je vous déclare donc qu'avant que je l'eusse reçue, cet évêque étant venu ici, nous entrâmes en discours, et j'examinai son sentiment touchant ce que j'avais ouï de lui. Et voici la défense, car il faut vous dire tout en détail. Ainsi, ayant ouï, dit-il, ces paroles de l'Ecriture : Tu ne feras aucune image pour l'adorer, soit de ce qui est au ciel, soit de ce qui est sur la terre, j'ai dit qu'il ne fallait point adorer les ouvrages des hommes; mais au reste nous croyons les saints martyrs dignes de tout honneur, et nous implorons leur intercession. Je lui répondis : La foi chrétienne, son culte et son ado-

ration, se rapportent à Dieu seul, comme il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras seul. C'est à lui seul que s'adressent notre doxologie et notre culte. La doxologie est cette prière que l'Eglise répète si souvent : « Gloire soit au Père et au Fils et au Saint-Esprit. » Saint Germain continue : Nous n'adorons point de créatures, à Dieu ne plaise ; et nous ne rendons point à des serviteurs comme nous le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Quand nous nous prosternons devant les empereurs et les princes de la terre, ce n'est pas pour les adorer comme Dieu. Le prophète Nathan se prosterna en terre devant David qui n'était qu'un homme, et il n'en est point repris. Et quand nous permettons de faire des images, ce n'est pas pour diminuer la perfection du culte divin, car nous n'en faisons aucune pour représenter la divinité invisible, que les anges mêmes ne peuvent comprendre.

» Mais puisque le Fils de Dieu a bien voulu se faire homme pour notre salut, nous faisons l'image de son humanité pour fortifier notre foi, montrant qu'il n'a pas pris notre nature par imagination, comme ont enseigné quelques anciens hérétiques, mais réellement et véritablement. C'est à cette intention que nous saluons ces images et que nous leur rendons l'honneur et le culte convenables, pour nous rappeler la mémoire de son incarnation. Nous faisons de même pour l'image de sa sainte Mère, montrant qu'étant femme et de même nature que nous, elle a conçu et enfanté le Dieu tout-puissant. Nous admirons aussi et nous estimons heureux les martyrs, les apôtres, les prophètes et tous les autres saints qui ont été vrais serviteurs de Dieu, éprouvés par leurs bonnes œuvres, par la prédication de la vérité et la patience

dans les souffrances, qui sont ses amis et ont acquis un grand crédit auprès de lui; et nous peignons leurs images en mémoire de leur courage et du service agréable qu'ils ont rendu à Dieu. Non que nous prétendions qu'ils participent à la nature divine, ni que nous leur rendions l'honneur et l'adoration due à Dieu, mais pour montrer l'affection que nous leur portons et pour fortifier par la peinture la créance des vérités que nous avons apprises par les oreilles; car étant composés de chair et de sang, nous avons besoin d'assurer notre âme même par la vue. »

Saint Germain conclut ainsi sa lettre : « Nous avons exposé tout cela à l'évêque de Nacolie, qui l'a reçu et a déclaré devant Dieu qu'il le tenait ainsi et qu'il ne dirait ou ferait rien qui pût scandaliser les peuples. Vous ne devez donc point fatiguer les évêques de votre province, ni vous scandaliser vous-même par ce sujet, mais seulement l'envoyer quérir, lui lire cette lettre et l'obliger à y donner son consentement. » Constantin, évêque de Nacolie, qui était porteur de cette lettre, la tint secrète et ne la rendit point à son métropolitain; c'est pourquoi le patriarche Germain écrivit ainsi à Constantin lui-même : « Jean, métropolitain de Synnada, m'a écrit que vous ne lui aviez pas rendu ma lettre. Je suis fort affligé que vous ayez été si peu touché de la crainte de Dieu, de la charité et de l'honneur que les membres de Jésus-Christ se doivent les uns aux autres. C'est pourquoi je vous enjoins de rendre par vous-même incessamment ma lettre précédente à votre métropolitain, de vous soumettre entièrement à lui suivant l'ordre de l'épiscopat, et de persévérer dans la résolution que vous avez témoignée de suivre nos sentiments sans vous appuyer sur votre propre sens; car je crois que vous n'avez pas oublié que vous m'avez prié d'accepter

votre renonciation à l'épiscopat, sous prétexte que l'on voulait se soulever contre vous pour un crime dont vous ne vous sentiez pas coupable, assurant que vous n'aviez rien dit, ni rien fait d'injurieux à notre Seigneur, ni à ses saints au sujet de leurs images, seulement que vous aviez proposé la doctrine de l'Ecriture : Qu'il ne faut rendre à la créature aucun honneur divin. Je vous lus ce que j'écrivais à votre métropolitain ; vous déclarâtes que vous en étiez d'accord, et je vous en donnai copie. Ne scandalisez donc pas le peuple innocent, mais souvenez-vous du terrible jugement de Dieu contre les auteurs du scandale, et sachez que, jusqu'à ce que vous ayez rendu ma lettre à votre métropolitain, je vous défends, au nom de la sainte Trinité, de faire aucune fonction d'évêque, car j'aime mieux user de quelque rigueur que me rendre coupable moi-même devant Dieu. »

Le patriarche Germain écrivit encore à Thomas, évêque de Claudiopolis, qui s'était déclaré contre les images; il lui dit entre autres choses : « Vous avez été longtemps avec nous, nous logions ensemble, vous proposiez quelquefois des questions de l'Ecriture, sans que jamais vous nous ayez dit un mot sur les images des saints, de Jésus-Christ ou de sa sainte Mère. Vous avez gardé un profond silence sur ce sujet. Toutefois, j'apprends qu'étant de retour en votre ville, vous avez fait ôter les images comme par une commune résolution, un dessein arrêté. J'ai peine à le croire, mais je suis obligé de vous en dire mon sentiment. Souvenez-vous premièrement que nous devons éviter en tout les nouveautés, mais principalement quand ce peut être une occasion de scandale au peuple fidèle, et que l'on s'oppose à une coutume établie depuis longtemps dans l'Eglise. D'ailleurs, nous devons réfuter les

calomnies que les infidèles ramassent contre l'Eglise et montrer sa noble et divine immobilité. Or, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Juifs et les vrais idolâtres nous ont fait ce reproche, sans autre dessein que de noircir notre foi, car ils ne se soucient pas de nous détourner des ouvrages des hommes, eux dont tout le culte y est attaché, qui ne connaissent rien au-dessus des choses sensibles, qui ne font qu'abaisser en toutes manières la nature divine, l'enfermer dans un lieu, et la représenter par des images corporelles. » Quant aux Sarrasins ou Musulmans, il leur reproche la pierre noire de la maison Carrée de la Mecque, qui est le principal objet du pèlerinage. Il s'étend ensuite sur la pureté de la religion chrétienne qui n'a pour objet d'adoration qu'un seul vrai Dieu invisible et inaccessible dans sa gloire. « Au contraire, dit-il, les idolâtres croient faire un dieu qui n'était point auparavant, et quand il est détruit, ils croient n'avoir plus de dieu, s'ils n'en font un autre semblable. Les honneurs qu'ils leur rendent sont pleins de dissolution et de toutes sortes d'actions et de paroles déshonnêtes. Mais au contraire, les images des saints qui sont chez les chrétiens ne servent qu'à les exciter à la vertu, comme feraient les discours des gens de bien; car la peinture est une histoire abrégée, et tout se rapporte à la gloire du Père céleste. Quand nous adorons l'image de Jésus-Christ, nous n'adorons pas les couleurs appliquées sur du bois; c'est le Dieu invisible qui est dans le sein du Père que nous adorons en esprit et en vérité. Et ensuite, depuis la fin des persécutions, on a tenu plusieurs conciles œcuméniques, qui ont fait des canons sur des sujets bien moins importants que celui des images. Cependant, ils n'auraient pas dû le laisser sans examen, si cette ancienne coutume nous con-

duisait, comme l'on prétend, à l'idolâtrie contre la défense des saintes Ecritures, et nous éloignait de Dieu. Car celui qui a promis aux apôtres d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles, l'a promis aussi aux évêques qui devaient après eux gouverner l'Eglise. Et puisqu'il a dit qu'il serait au milieu de deux ou trois, assemblés en son nom, il n'aurait pas abandonné de si grandes multitudes réunies par le zèle de sa religion, sans leur communiquer son inspiration et sa conduite, d'autant plus que cette coutume n'est pas seulement établie dans un petit nombre de villes ou dans les moins considérables, mais presque dans tous les pays et dans les premières et les plus illustres Eglises. »

Il répond ensuite à l'objection tirée de l'Ecriture, où Dieu défend de faire aucune image de ce qui est au ciel ou sur la terre. « Le sens, dit-il, en est manifeste, que la nature divine est invisible et incompréhensible, et qu'il ne faut pas s'imaginer qu'elle ait rien de semblable avec les images corporelles. Car après avoir dit : *Vous n'avez vu aucune image lorsque le Seigneur vous a parlé sur le mont Horeb*, il ajoute aussitôt : *Ne vous trompez pas en faisant quelque sculpture*, et le reste : tant pour les faire souvenir du veau d'or que pour les détourner de la coutume des Egyptiens qu'ils connaissaient. C'est ce que dit saint Paul aux Athéniens : qu'*étant enfants de Dieu, nous ne devons pas croire que la nature divine soit semblable à l'or, à l'argent ou à l'ouvrage des hommes*. Or, nous ne reconnaissons qu'un Dieu, nous n'adorons que lui et nous n'offrons qu'à lui le sacrifice par Jésus-Christ. » Et ensuite : « Les chrétiens ne rendent aucun culte ni aucun honneur aux images de leurs parents ou de leurs amis ; mais, en regardant l'image d'un saint,

nous rendons gloire à Dieu. » Et encore : « On ne doit pas être scandalisé de ce qu'on présente aux images des saints des lumières ou des parfums. Ce sont des symboles de leurs vertus pour signifier leur lumière spirituelle, et l'inspiration du Saint-Esprit. » Et encore : « Ce qui est bien important, c'est que Dieu a fait souvent des miracles sur des images dont il y a plusieurs histoires, comme des guérisons des malades, dont nous avons nous-mêmes l'expérience, des charmes rompus, des apparitions en songe, et ce qui est hors de doute et sans contredit, l'image de la sainte Vierge qui était à Sozopolis de Pisidie, a répandu de sa main peinte un parfum liquide, il y en a plusieurs témoins. » Il ne parle que des images de la plate peinture, et il n'y en avait pas d'autres dans les églises, suivant l'usage que les Grecs conservent encore. C'est pourquoi saint Germain, parlant de la statue de bronze que l'hémorroïsse dressa en l'honneur de Jésus-Christ, ajoute : « Nous ne disons pas cela pour dire que nous devions avoir des statues de bronze. » C'est ce qui m'a paru de plus remarquables dans ces trois lettres.

Il ne manqua pas d'écrire au pape Grégoire ce qui se passait en une affaire si importante, et le Pape lui fit réponse par une grande lettre où d'abord il le félicite sur la vigueur avec laquelle il défend la doctrine de l'Eglise. « Elle ne s'est jamais trompée, dit le Pape, quoiqu'on se l'imagine; et cette tradition n'a rien de commun avec la pratique des païens. Il faut regarder l'intention et non pas l'action. Si les prophéties n'ont pas été accomplies par l'incarnation du Fils de Dieu, il ne faut pas peindre ce qui n'a pas été; mais puisque tout s'est passé réellement, qu'il est né, qu'il a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il est ressuscité, plût à Dieu que le ciel, la terre, la mer,

tous les animaux, toutes les plantes, pussent raconter ces merveilles par la parole, par l'écriture ou par la peinture !

« On appelle idoles les images de ce qui n'est point et qui ne subsiste que dans les fables et les inventions frivoles des païens. Mais l'Eglise n'a rien de commun avec les idoles ; à Dieu ne plaise, nous n'avons jamais adoré des vaches, ni le veau d'or, ni regardé la créature comme un Dieu, ni reçu les mystères de Béelphégor. Que si quelqu'un veut imiter les Juifs en accusant l'Eglise d'idolâtrie, à cause des vénérables images, nous le regardons comme un chien qui aboie en vain et nous lui dirons comme aux Juifs : Plût à Dieu qu'Israël eût profité des choses sensibles que Dieu lui avait ordonnées pour le mener à lui, qu'il eût aimé le saint autel plutôt que les vaches de Samarie, la verge d'Aaron plutôt qu'Astarté, et la pierre dont l'eau était sortie plutôt que Baal. » C'est ainsi que l'Eglise romaine était d'accord avec celle de Constantinople.

L'entreprise de l'empereur Léon contre les images lui attira une révolte des peuples de la Grèce et des Cyclades, qui armèrent une flotte sous prétexte de zèle pour la religion, menant avec eux un nommé Cosme pour le couronner empereur. Les chefs de cette armée étaient Agallien qui commandait en Grèce, et Etienne. S'étant approchés de Constantinople, ils donnèrent une bataille le 18 avril, indiction dixième, l'an 727. Les rebelles y furent entièrement défaits. Agallien se jeta dans la mer tout armé ; Cosme et Etienne furent pris et eurent la tête tranchée. Ce succès encouragea l'empereur Léon à persécuter les catholiques, et il fit de nouveaux efforts pour gagner le patriarche Germain, qui s'était déclaré contre les rebelles. L'empereur, l'ayant fait venir, employait pour le per-

suader les paroles les plus flatteuses. Le patriarche lui dit : « Nous avons bien ouï dire que les saintes images devaient être ôtées, mais non sous votre règne. » Léon l'ayant pressé de dire sous quel empereur, il répondit, « Sous Conon. » Léon reprit : » Il est vrai que mon nom de baptême est Conon. » Et le patriarche reprit : « A Dieu ne plaise, Seigneur, que ce mal s'accomplisse sous votre règne ! Celui qui l'exécutera est un précurseur de l'antechrist, et tend à renverser le mystère de l'Incarnation. » Ensuite, voyant l'empereur irrité de ce discours, il le fit souvenir de ce qu'il avait promis à son couronnement, et comme il avait pris Dieu à témoin qu'il ne changerait rien à la tradition de l'Eglise. L'empereur n'en fut point touché; mais il continua de parler au patriarche pour en tirer, s'il pouvait, quelque discours offensant, afin de le faire déposer comme séditieux. Il était aidé dans ce dessein par Anastase, disciple et syncelle du patriarche; car il était dans les mêmes sentiments que l'empereur, qui lui avait promis de le mettre à la place de Germain dans le siége de Constantinople. Le saint patriarche, qui n'ignorait pas la mauvaise disposition d'Anastase, se contenta de lui représenter sa trahison avec sagesse et douceur. Mais voyant que son égarement était sans retour, il lui dit un jour, comme ils entraient chez l'empereur, et qu'Anastase le suivant avait marché sur sa robe : « Ne vous pressez point, vous n'entrerez que trop tôt dans l'hippodrôme. » Anastase fut troublé de cette parole, aussi bien que ceux qui l'entendirent; mais elle fut vérifiée vingt ans après, quand l'empereur Constantin fit déposer honteusement Anastase, l'an 744 ; car ceci se passait en 729. L'empereur prit donc en aversion le patriarche Germain, accusant d'idolâtrie tous les empereurs ses prédécesseurs, tous les évê-

ques et tous les chrétiens ; car il était trop ignorant pour comprendre la différence du culte relatif et absolu. Et il ne condamnait pas seulement la vénération des images, il rejetait encore l'intercession des saints et avait leurs reliques en horreur.

Au commencement de l'année suivante, le 7 janvier, il tint un concile où il fit un décret contre les images, et voulut obliger le patriarche d'y souscrire; mais le saint vieillard le refusa courageusement et aima mieux renoncer à sa dignité. Il ôta son pallium et dit entre autres paroles dignes d'un docteur de l'Eglise : « Il m'est impossible, Seigneur, de rien innover contre la foi sans un concile œcuménique. » L'empereur, irrité, envoya au palais patriarcal des officiers armés, pour l'en chasser à coups de poings et avec outrages, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. Il se retira dans sa maison paternelle, au lieu nommé Platanie, pour y pratiquer la vie monastique, laissant dans une extrême désolation la ville de Constantinople, dont il avait tenu le siége quatorze ans, cinq mois et trois jours. Il finit saintement ses jours dans cette retraite, et l'Eglise honore sa mémoire le 12 mai. Les Grecs honorent le même jour l'abbé Etienne, que saint Germain fit venir de Palestine pour réformer les moines de Constantinople, et le 26 juin, ils font mémoire de Jean, évêque des Goths, d'au-delà du Pont-Euxin, que ces peuples, après l'avoir élu, envoyèrent à saint Germain pour l'ordonner ; mais craignant qu'il ne fût infecté par le commerce des hérétiques, il l'envoya en Ibérie pour être sacré par les évêques du pays, qui le pouvaient mieux connaître. Saint Germain avait composé un ouvrage que nous n'avons plus, où il défendait saint Grégoire de Nysse contre ceux qui l'accusaient d'origénisme, et on lui attribue quelques

écrits que les meilleurs critiques croient être d'un autre Germain, patriarche de Constantinople, plus nouveau de cinq cents ans.

Sitôt que saint Germain eut été chassé, le 22 janvier 730, Anastase fut ordonné patriarche de Constantinople, et mis en possession à main armée. Il donna tout pouvoir à la cour sur l'église, et l'empereur Léon, se sentant ainsi autorisé, commença à faire exécuter par force son décret contre les images.

Le grand palais de Constantinople avait un vestibule, nommé Chalqué, parce qu'il était couvert de lames d'airain et proche de la place nommée Calcapratéa, c'est-à-dire le marché au cuivre. Dans ce vestibule était élevée une image de Jésus-Christ sur la croix, qui était en vénération singulière. On disait que le grand Constantin l'avait fait faire en mémoire de la croix qui lui apparut au ciel, et on en racontait plusieurs miracles, entre autres celui-ci : Un marchand, nommé Théodore, ayant perdu tout son bien par un naufrage, emprunta cinquante livres d'or à un Juif nommé Abraham, et lui donna pour caution Jésus-Christ représenté en cette image; après quoi, il fit un voyage très heureux : le Juif se convertit, et on nomma cette image *antiphonétès*, c'est-à-dire *le répondant*. L'empereur Léon voulut commencer par cette image, et envoya pour l'abattre un de ses écuyers nommé Jovin. Des femmes qui se trouvèrent présentes s'efforçèrent par leurs prières de le détourner de ce sacrilége; mais sans s'arrêter à elles, il monta à une échelle et donna trois coups de hache dans le visage de la figure. Les femmes tirèrent l'échelle, firent tomber Jovin, le tuèrent sur la place et le mirent en pièces. Toutefois l'image fut abattue et brûlée, et l'empereur fit mettre à la place une simple

croix avec une inscription, pour marquer qu'il en avait fait ôter l'image ; car les iconoclastes honoraient la croix, pourvu qu'elle n'eût pas de crucifix ; ils n'en voulaient qu'aux images qui avaient figure humaine. Les femmes qui avaient massacré Jovin coururent au palais patriarcal, et jetant des pierres, elles criaient contre Anastase : « Infâme ennemi de la vérité ! as-tu donc usurpé le sacerdoce pour renverser les choses sacrées ? » Anastase, outré de cette insulte, courut à l'empereur, et obtint que ces femmes fussent punies du dernier supplice. On fit mourir aussi dix autres personnes, huit hommes et deux femmes, pour cette même image, et l'Eglise grecque les honore comme martyrs le 9 août. Plusieurs chrétiens d'Occident furent témoins de cette violence ; il y en avait de Rome, de France, du pays des Vandales, de Mauritanie, de Gothie, et ils portèrent chez eux ces tristes nouvelles.

Comme l'empereur Léon était ignorant, il persécuta principalement les gens d'étude et abolit les écoles des saintes lettres qui avaient subsisté depuis le grand Constantin. Il y avait à Constantinople, près du palais, une bibliothèque fondée par les empereurs, contenant plus de 30,000 volumes. Le bibliothécaire, nommé Lœcuménique, était un homme d'un mérite distingué, et il en avait douze autres sous lui, qui enseignaient gratuitement la religion et les sciences profanes. Leur mérite était si reconnu, qu'il n'était pas permis, même aux empereurs, de rien faire d'extraordinaire sans les consulter. L'empereur Léon fit son possible, par menaces et par promesses, pour les amener à son opinion touchant les images ; mais enfin, désespérant d'y réussir, il fit entourer la bibliothèque de fascines et de bois sec, et la brûla avec les livres et ceux qui les gardaient. Enfin, il voulut obliger, tant par la

violence que par les caresses, tous les habitants de Constantinople à ôter toutes les images de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints, quelque part qu'elles fussent, les brûler au milieu de la ville et blanchir toutes les églises peintes. Et comme plusieurs refusaient d'obéir, on coupa la tête à quelques-uns, d'autres furent mutilés de quelque partie du corps. Plusieurs, tant clercs que moines et simples laïques, souffrirent le martyre en cette occasion.

La nouvelle de cette persécution étant portée en Italie, on abattit les images de l'empereur, on les foula aux pieds, et les Lombards, profitant de l'occasion, firent des courses dans la Pentapole. Dès l'onzième indiction, c'est-à-dire l'an 728, les Lombards ayant surpris Sutry en Toscane, le Pape fit tant envers le roi Luitprand, par lettres et par présents, qu'il rendit la place, quoique dépouillée de tout. Mais ensuite il convint avec l'exarque Eutychius de joindre leurs forces, afin que le roi pût soumettre à son obéissance les ducs de Spolète et de Bénévent, et que l'exarque se rendît maître de Rome pour exécuter les ordres qu'il avait depuis longtemps contre la personne du Pape. Le roi, ayant soumis les deux ducs, vint aux portes de Rome, d'où le Pape sortit, et lui parla si fortement que le roi se prosterna à ses pieds et promit de ne faire mal à personne. Il ôta même ses armes, et mit devant le corps de saint Pierre son manteau, son baudrier et son épée dorée, une couronne d'or et une croix d'argent. Après avoir fait sa prière, il pria le Pape de recevoir aussi l'exarque à la paix, ce qui fut fait. Le roi Luitprand se retira ainsi, et l'exarque Eutychius entra dans Rome.

Tandis qu'il y séjournait, Tibère, surnommé Pétase, se révolta dans la Toscane, voulant se faire reconnaitre empereur, et attira à son parti trois villes, Manture,

Lune et Blède, qui lui prêtèrent serment. L'exarque, eunuque et timide, en fut fort alarmé; mais le Pape l'encouragea et envoya avec lui et avec son armée les premiers du clergé. Ils arrivèrent à Manture, où Pétase fut tué et sa tête envoyée à Constantinople. Toutefois, l'empereur ne s'apaisa pas envers les Romains. Ensuite ayant fait son décret contre les images, il l'envoya à Rome, promettant au Pape, s'il acquiesçait, de le recevoir en ses bonnes grâces, nonobstant tout le passé, et le menaçant de le faire déposer s'il empêchait l'exécution de ses ordres. Mais le Pape, voyant l'impiété de ses ordonnances, se prépara à résister à l'empereur comme à un ennemi de l'Eglise, et écrivit de tous côtés aux fidèles pour les préserver de cette nouvelle erreur. Les peuples de la Pentapole et l'armée de la Vénétie rejetèrent l'ordre de l'empereur, et déclarèrent qu'ils combattraient vigoureusement pour la défense du Pape. Ils anathématisèrent Paul, exarque de Ravenne, celui qui l'avait envoyé, c'est-à-dire l'empereur et ceux qui lui obéissaient. Ils se choisirent des chefs; et enfin toute l'Italie, par délibération commune, résolut d'élire un autre empereur et de le mener à Constantinople. Mais le Pape, espérant la conversion de Léon, arrêta l'exécution de ce dessein.

Cependant Exhilarat, duc de Naples, avec son fils Adrien, étant maître de la Campagnie, persuada au peuple de cette province d'obéir à l'empereur et de tuer le Pape; mais les Romains le prirent avec son fils et les firent mourir tous deux; ensuite ils chassèrent Pierre, duc de Rome, disant qu'il avait écrit à l'empereur contre le Pape. A Ravenne, le peuple fut divisé : les uns tenaient le parti de l'empereur, les autres celui du Pape et des catholiques; ils en vinrent aux mains et tuèrent le patrice Paul, exar-

que de Ravenne. Plusieurs places de l'Emilie, et Auxume dans la Pentapole, se rendirent aux Lombards. Enfin, ils prirent Ravenne même, comme il paraît par une lettre du pape Grégoire II, à Ursus, duc de Venise, ou plutôt de la province de Ravenne, nommée Vénétie, où il dit : « Puisque pour nos péchés la ville de Ravenne a été prise par la nation infâme des Lombards, et que l'exarque demeure à Venise comme nous l'avons appris, vous devez vous joindre à lui et combattre avec lui pour nous, afin que Ravenne soit rendue à l'empire, et remise sous l'obéissance de nos maîtres, Léon et Constantin. D'un autre côté, l'empereur envoya à Naples le patrice Eutychius, eunuque, qui avait été exarque de Ravenne. Celui-ci envoya un de ses gens à Rome avec ses lettres, portant ordre de tuer le Pape et les premiers de la ville; ce qui ayant été découvert, les Romains voulaient tuer le patrice lui-même; mais le Pape s'y opposa si fortement, qu'il l'empêcha. Ils anathématisèrent donc le patrice Eutychius, et s'obligèrent tous par serment, grands et petits, à mourir plutôt que de permettre que l'on fît aucun mal au Pape qui défendait la foi avec tant de zèle. Le patrice Eutychius envoya des députés au roi Luitprand et aux ducs des Lombards, leur promettant de grandes sommes s'ils voulaient abandonner le Pape. Mais connaissant la mauvaise volonté du patrice par ses lettres, ils se joignirent aux Romains et firent le même serment pour la défense du Pape. Grégoire, de son côté, pour s'attirer un plus grand secours de la part de Dieu, répandait de très grandes aumônes, s'appliquait à la prière et au jeûne, et faisait tous les jours des processions. Et quoiqu'il espérât en Dieu plus qu'aux hommes, il ne laissait pas de rendre grâces au peuple de sa bonne volonté; il l'exhortait doucement à faire des pro-

grès dans la vertu et à conserver la foi, mais en même temps à ne pas se départir de l'affection et de la fidélité qu'il devait à l'empire romain; et toutefois les Grecs ont accusé le pape Grégoire II d'avoir soustrait l'Italie à l'obéissance de l'empereur, mais il en faut plutôt croire ceux qui ont écrit en Italie.

Le nouveau patriarche de Constantinople, Anastase, envoya sa lettre synodique au pape Grégoire II, qui, le voyant soutenir l'hérésie des iconoclastes, ne crut pas le devoir reconnaître pour son confrère; mais il lui écrivit pour l'avertir que s'il ne revenait à la foi catholique, il serait privé du sacerdoce. Le pape Grégoire II ne survécut pas longtemps, et fut enterré à Saint-Pierre, le 13 février, indiction quatorzième, l'an 731, après avoir tenu le saint-siége quinze ans, huit mois et huit jours. Il fit cinq ordinations, quatre au mois de septembre, et ordonna trente-cinq prêtres et quatre diacres, outre cent cinquante évêques. Il fit faire un calice d'or orné de pierreries, du poids de trente livres, et une patène d'or, de vingt-huit livres et demie. Il donna au clergé et aux monastères deux mille cent soixante sous d'or, et deux mille pour le luminaire de Saint-Pierre. L'Eglise l'honore entre les saints le 13 février.

De son temps, il y eut quelques différends entre les évêques de Frioul et de Grade. Sérénus, évêque de Frioul, ayant usurpé quelques droits sur Donat, patriarche de Grade, le pape Grégoire II lui écrivit en 729, lui représentant qu'il lui avait accordé le pallium à la prière du roi des Lombards, mais à condition de se contenter de ce qu'il avait possédé jusqu'alors, sans faire aucune entreprise sur personne. Il lui enjoint donc de se contenir dans ses bornes, qui étaient celles de la domination des Lom-

bards. Il écrivit aussi à Donat, patriarche de Grade, aux évêques, au duc Marcel et au peuple de Vénétie et d'Istrie, les avertissant de prendre garde que les Lombards ne prissent occasion de ce différend entre les évêques, pour entreprendre sur leur pays. Sérénus était proprement patriarche d'Aquilée, résidant à Frioul, et Donat, patriarche d'Aquilée, résidant à Grade, sur les terres des Romains. Après la mort de Sérénus, Calliste, homme noble, archidiacre de Trévise, fut ordonné patriarche d'Aquilée à Frioul avec la faveur du roi Luitprand. Il y avait à Frioul un évêque particulier qui était alors Amator, et le patriarche, sujet des Lombards, ne pouvant demeurer à Frioul, parce qu'il eût été trop exposé aux incursions des Romains, demeurait à Cormone. Calliste, fier de sa noblesse, en fut choqué et ne put souffrir que cet évêque demeurât dans la capitale avec le duc et les Lombards, tandis qu'il était avec le petit peuple. Il fit donc en sorte de chasser Amator de la ville de Frioul, et s'établit dans sa maison. Pemmo, qui était alors duc de Frioul, en fut irrité, et de concert avec plusieurs Lombards, il prit le patriarche Calliste, le mena en un château nommé Ponce, sur le bord de la mer et l'y voulut précipiter ; mais il se contenta de le mettre en prison où il ne lui donnait que du pain. Le roi Luitprand l'ayant appris, entra en grande colère, ôta le duché à Pemmo et le donna à son fils Rachis.

Après la mort du pape Grégoire II, le saint-siége ne vaqua que trente-cinq jours ; car lorsqu'on faisait ses funérailles, tout le peuple de Rome, comme par inspiration divine, enleva de force le prêtre Grégoire qui y assistait, et l'élut Pape. C'était un Syrien très doux, très sage et bien instruit des saintes Ecritures. Il savait les psaumes

par cœur, et s'était exercé à en pénétrer les sens cachés; il savait le grec et le latin, parlait bien, prêchait avec force et agrément. Il était grand amateur des pauvres et donnait l'exemple de toutes les vertus. Il tint le siége dix ans et neuf mois. Les anciens auteurs le nomment souvent Grégoire le Jeune et le confondent quelquefois avec son prédécesseur, principalement les Grecs.

Le pape Grégoire III, dès le commencement de son pontificat, écrivit à l'empereur Léon, pour répondre à une lettre qu'il avait écrite à lui ou à Grégoire II. La réponse du Pape commence ainsi : « Nous avons reçu, pendant la quatorzième indiction de votre règne, la lettre de Votre Majesté de la même indiction, et celle de la quinzième, de la première et des suivantes jusqu'à la neuvième. » Pendant le règne de Léon, l'indiction quatorzième ne se rencontre qu'en l'an 731; mais par la quinzième et les neuf suivantes, il faut entendre les dix premières années de son règne, pendant lesquelles il parut catholique. Le Pape continue : « Nous gardons soigneusement vos lettres dans l'église de Saint-Pierre avec celles de vos prédécesseurs. Dans ces lettres, scellées de votre sceau, et souscrites de votre main avec le cinabre, vous confessez notre sainte foi dans toute sa pureté, et vous déclarez maudit quiconque ose contrevenir aux décisions des Pères. Qui vous oblige donc maintenant à regarder en arrière, après avoir si bien marché dix ans durant? Pendant tout ce temps, vous n'avez point parlé des saintes images, et maintenant vous dites qu'elles tiennent la place des idoles, et que ceux qui les adorent sont des idolâtres. Vous ordonnez de les abolir entièrement et vous ne craignez point le jugement de Dieu, en scandalisant non-seulement les fidèles, mais les infidèles. Pour-

quoi, comme empereur et chef des chrétiens, n'avez-vous pas interrogé les hommes savants et pleins d'expérience? Ils vous auraient appris pourquoi Dieu a défendu d'adorer les ouvrages des hommes. Les Pères, nos maîtres, et les six conciles nous ont laissé cette tradition, et vous ne recevez pas leur témoignage. Nous sommes obligé, parce que vous êtes grossier et ignorant, de vous écrire des discours grossiers, mais pleins de sens et de la vérité de Dieu. Nous vous conjurons de quitter votre présomption et votre orgueil, et de nous écouter humblement.

» Dieu a ainsi parlé à cause des idolâtres qui habitaient la Terre promise et adoraient des animaux d'or, d'argent et de bois, des oiseaux et toutes sortes de créatures, et disaient : « Voilà nos dieux, et il n'y en a point d'autres. » C'est pour cela que Dieu a défendu les ouvrages des hommes, nuisibles et maudits, inventés par le démon. Mais il y en a que Dieu même a ordonnés pour son service, comme les tables de la loi, l'arche et les chérubins. N'était-ce pas des ouvrages de mains d'hommes? Dans les derniers temps, Dieu a envoyé son Fils qui s'est incarné, a paru dans Jérusalem, a fait plusieurs actions sensibles. Ceux qui l'avaient vu l'ont peint comme ils l'avaient vu. On a peint de même saint Jacques, parent de notre Seigneur, saint Etienne et les autres martyrs. Ces images s'étant répandues par tout le monde, on a cessé d'adorer le démon pour les adorer, non d'un culte de latrie, mais d'un culte relatif. » Et ensuite : « Pourquoi ne peignons-nous pas le Père de Jésus-Christ? Parce qu'il est impossible de peindre la nature divine. Si nous l'avions vu, nous le peindrions de même, et vous diriez que c'est une idole. Vous dites que nous adorons des pierres, des murailles

et des planches. Il n'en est pas ainsi, seigneur; c'est pour nous faire souvenir de ceux dont ce sont les noms et les images, et pour élever en haut notre esprit rampant et grossier. Nous ne les regardons pas comme des dieux : à Dieu ne plaise! nous ne mettons pas notre espérance en ces images. Mais si c'est celle de notre Seigneur, nous disons: *Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, secourez-nous, sauvez-nous.* Si c'est celle de sa sainte Mère, nous disons : *Sainte Mère de Dieu, priez votre Fils qu'il sauve nos âmes.* Si c'est d'un martyr : *Saint Etienne, qui avez répandu votre sang pour Jésus-Christ, et qui avez auprès de lui tant de crédit comme premier martyr, priez pour nous.* »

Et ensuite : « Nous aurions pu, comme ayant la puissance et l'autorité de saint Pierre, prononcer des peines contre vous; mais puisque vous vous êtes donné vous-même la malédiction, qu'elle vous demeure. Et ensuite il vaudrait mieux que l'on vous nommât hérétique que persécuteur et destructeur des saintes images. Mais le nom d'hérétique ne vous convient pas, puisque vous combattez ce qui est clair comme la lumière. Ayant un si grand évêque que notre confrère le seigneur Germain, vous deviez le consulter comme votre père, lui qui a une si grande expérience des affaires ecclésiastiques et politiques, à présent âgé de quatre-vingt-quinze ans, qui a servi tant de patriarches et d'empereurs. Vous l'avez laissé pour écouter ce méchant et insensé Ephésien, fils d'Apsimare, et ses semblables, comme Théodose, évêque d'Ephèse, l'un des chefs des iconoclastes. » Le Pape rapporte ensuite l'exemple de Constantin Pogonat, qui fit assembler le sixième concile et le fit exécuter en s'y soumettant le premier, puis il ajoute : « Vous voyez, seigneur, que les

décisions de l'Eglise n'appartiennent pas aux empereurs, mais aux évêques. C'est pourquoi, comme les évêques qui sont préposés aux Eglises s'abstiennent des affaires publiques, les empereurs doivent s'abstenir des affaires ecclésiastiques, et se contenter de celles qui leur sont confiées. Mais la concorde des empereurs et des évêques fait une seule puissance quand on traite les affaires avec paix et charité.

» Vous nous avez écrit d'assembler un concile œcuménique : il ne nous semble pas à propos. C'est vous qui persécutez les images, arrêtez-vous et tenez-vous en repos, le monde sera en paix et les scandales cesseront. Supposez que le concile est assemblé; où est l'empereur pieux, pour y prendre séance suivant la coutume, récompenser ceux qui parleront bien, et poursuivre ceux qui s'écarteront de la vérité? Vous-même êtes rebelle, et agissez en barbare. Ne voyez-vous pas que votre entreprise contre les images n'est que révolte et présomption? Les Eglises jouissaient d'une paix profonde, quand vous avez excité les combats et les scandales; cessez, et il n'est pas besoin de concile. » Il lui marque ensuite comme tout l'Occident est révolté contre lui, depuis qu'on y a appris les violences qu'il a commises à Constantinople. « On a jeté, dit-il, par terre vos images, on les a foulées aux pieds. Les Lombards, les Sarmates et les autres peuples du Nord ont fait des courses dans la malheureuse Décapole, et ont pris Ravenne même, dont ils ont chassé vos magistrats et en ont mis de leur parti. Ils veulent traiter de même vos places les plus proches de nous et Rome aussi, sans que vous puissiez nous défendre. Voilà ce que vous vous êtes attiré par votre imprudence.

» Vous croyez nous épouvanter en disant : « J'enverrai à

Rome briser l'image de saint Pierre et j'en ferai enlever le Pape Grégoire chargé de chaînes, comme Constantin fit à Martin. » Sachez que les Papes sont les médiateurs et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident : nous ne craignons pas vos menaces ; à une lieue de Rome, vers la Campanie, nous sommes en sûreté. » La Décapole dont parle ici le pape Grégoire III est la même province que l'on appelait plus ordinairement la Pentapole et dont Ravenne était la capitale.

L'empereur Léon écrivit encore au Pape qui lui répondit en ces termes : « J'ai reçu votre lettre par Ruffin, votre ambassadeur, et la vie m'est devenue insupportable, voyant que, loin de vous repentir, vous demeurez dans vos mauvaises dispositions. Vous dites : « J'ai l'empire et le sacerdoce. » Vos prédécesseurs le pouvaient dire, eux qui ont fondé et orné les églises et les ont protégées de concert avec les évêques. Au contraire, vous avez dépouillé et défiguré les églises que vous avez trouvées magnifiquement ornées. Que sont nos églises, sinon les ouvrages des hommes, des pierres, du bois, de la chaux, du mortier ? Mais elles sont ornées par les peintures et les histoires de Jésus-Christ et des saints. Les chrétiens y emploient leurs biens ; les pères et les mères, tenant entre leurs bras leurs petits enfants nouveau-baptisés, leur montrent du doigt les histoires, ou aux jeunes gens ou aux gentils convertis ; ainsi, ils les édifient et élèvent leur esprit et leur cœur à Dieu. Vous en avez détourné le simple peuple pour le jeter dans l'oisiveté, les chansons, les fables, le son des lyres, des flûtes et de semblables badineries, au lieu des actions de grâces et des louanges de Dieu. »

Ensuite, il lui marque aussi la différence de l'empire

et du sacerdoce : « Comme il n'est pas permis à l'évêque de regarder dans le palais et de donner les dignités temporelles, ainsi l'empereur ne doit pas regarder dans les églises pour faire les élections du clergé, consacrer ou administrer les sacrements ou même y participer sans le prêtre. Chacun de nous doit demeurer dans sa vocation. Voyez-vous, Seigneur, la différence des évêques et des princes? Si quelqu'un vous a offensé, vous confisquez sa maison, vous le dépouillez, ou le bannissez, ou lui ôtez même la vie. Les évêques n'en usent pas ainsi; mais si quelqu'un a péché et s'en confesse, au lieu de l'étrangler ou de lui couper la tête, ils lui mettent au cou l'évangile et la croix, ils l'emprisonnent dans le trésor de l'église, la diaconie ou la salle des catéchumènes; ils lui imposent des jeûnes, des veilles, des prières, et après l'avoir bien corrigé, ils lui donnent le sacré corps et le précieux sang de notre Seigneur, et l'envoient pur et sans tache devant Dieu. » Un Pape qui parlait ainsi était bien éloigné de prétendre ôter à l'empereur sa puissance temporelle, non plus que son prédécesseur.

Il continue : « Vous nous persécutez et nous tyrannisez par la main de vos soldats et par les armes de la chair. Pour nous, nous sommes nus et sans armes, nous n'avons point d'armées terrestres; mais nous invoquons Jésus-Christ, chef de toutes les créatures, supérieur à toutes les armées des Vertus célestes, avant qu'il vous livre à Satan pour sauver votre âme suivant la parole de l'Apôtre. » Et ensuite : « Vous demandez pourquoi dans les six conciles il n'est point parlé des images : je réponds qu'on n'y a point parlé non plus s'il faut manger du pain et boire de l'eau; nous avons reçu les images par une ancienne tradition, les évêques eux-mêmes en portaient

aux conciles, et aucun de ceux qui aimaient Dieu ne voyageait sans images. »

Le pape Grégoire III envoya cette lettre et la précédente par le prêtre George, qui eut assez de faiblesse pour n'oser la rendre à l'empereur. Il la rapporta à Rome et confessa sa faute au Pape qui, lui ayant fait de grands reproches, voulut le déposer dans un concile; à la prière des évêques, il se contenta de le mettre en pénitence et le renvoya avec les mêmes lettres. L'empereur fit retenir en Sicile les lettres sans permettre que le prêtre George les apportât à Constantinople, et le tint lui-même en exil pendant un an.

Le mépris que l'empereur avait fait des lettres du pape Grégoire III, et la manière dont il avait traité le prêtre George, son légat, l'obligèrent à assembler un concile à Rome, l'an 732, comme l'on croit, dans l'église de Saint-Pierre. Il s'y trouva quatre-vingt-treize évêques, dont les principaux étaient, outre le Pape, Antoine, archevêque de Grade, et Jean, évêque de Ravenne. Les prêtres, les diacres et tout le clergé de Rome y assistaient, avec les nobles, les consuls et le reste du peuple. En ce concile, il fut ordonné que quiconque mépriserait l'usage de l'Eglise touchant la vénération des saintes images, quiconque les ôterait, les détruirait, les profanerait ou en parlerait avec mépris, serait privé du corps et du sang de Jésus-Christ et séparé de la communion de l'Eglise. Ce décret fut souscrit solennellement par tous ceux qui assistaient au concile, et on y joignit les autorités des Papes précédents. Ensuite le Pape envoya par Constantin, défenseur, des lettres à l'empereur Léon qui furent retenues, comme les précédentes, et le porteur Constantin mis en une étroite prison où il demeura près d'un an. Puis on

lui ôta les lettres de force, et après l'avoir menacé et maltraité, on le renvoya. Toute l'Italie en corps envoya une requête à l'empereur pour le rétablissement des images; mais elle fut assitôt ôtée à ceux qui en étaient chargés, par le patrice Sergius, gouverneur de Sicile; on les retint huit mois et on les renvoya honteusement. Le Pape ne laissa pas d'écrire encore sur ce sujet, tant à l'empereur qu'au patriarche Anastase, et envoya à Constantinople, par le défenseur Pierre, les lettres qui furent aussi sans effet. Au contraire, l'empereur Léon, irrité contre le Pape et contre l'Italie révoltée, arma une grande flotte qu'il y envoya; mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique. Sa fureur en augmenta. Il haussa du tiers la capitation de Calabre et de Sicile, faisant tenir registre de tous les enfants mâles qui naissaient, et il confisqua dans les terres de son obéissance les patrimoines de Saint-Pierre de Rome, montant à trois talents d'or et demi qui font 224,000 livres. En Orient, il persécuta violemment ceux qui soutenaient l'honneur des saintes images; mais il ne les faisait pas mourir de peur qu'ils ne fussent honorés comme martyrs. Il se contentait ordinairement de les bannir après les avoir emprisonnés et tourmentés. Les Grecs n'ont pas laissé de conserver la mémoire de ceux qui souffrirent dans cette persécution des iconoclastes, et on les trouve la plupart dans le ménologe de l'empereur Basile. Mais il n'est pas toujours aisé de discerner sous quel empereur ils ont souffert; et on a quelquefois confondu Léon Isaurien avec Léon Arménien, qui ne régna que dans le siècle suivant.

Il y avait en Orient un grand défenseur des saintes images, mais il était hors de la puissance de l'empereur : c'était Jean, né à Damas, d'une famille illustre et chré-

tienne, et d'un père vertueux, qui le fit instruire dans toutes les sciences profanes et dans les saintes lettres. Ensuite il renonça aux richesses de son père et se fit moine avec Côme, depuis évêque de Majume. Ils entrèrent tous deux dans le monastère de Saint-Sabas, près de Jérusalem, et Jean y passa sa vie. Il fut surnommé Mansour et Chrysorroas : le premier nom signifie racheté, le second fleuve d'or, et c'est le nom grec d'un des fleuves qui passent à Damas. On l'attribue à Jean, pour son éloquence, mais il est plus connu parmi nous sous le nom de Damascène.

Quand il eut appris l'ordre que l'empereur Léon avait donné en 730 contre les saintes images, il écrivit pour leur défense un premier discours qui commence par ces paroles convenables à l'humilité de la profession monastique : « Je devais plutôt, connaissant mon indignité, garder un perpétuel silence, et me contenter de confesser à Dieu mes péchés. Mais, voyant l'Eglise fondée sur la pierre, agitée d'une violente tempête, je ne crois pas devoir me taire, parce que je crains Dieu plus que je ne crains l'empereur. Au contraire, c'est ce qui m'excite ; car l'autorité des princes est d'un grand poids pour séduire les sujets. Il y en a peu qui méprisent leurs commandements injustes et qui considèrent que les rois de la terre sont soumis au Roi céleste et doivent obéir aux lois. » Il met pour fondement de son discours que l'Eglise ne peut errer et qu'il n'est pas permis de la soupçonner d'un abus aussi grossier que l'idolâtrie, puis entrant en matière : « Je sais, dit-il, que celui qui ne ment point a dit : *Tu n'auras point de dieux étrangers et tu ne te feras point de sculptures ni d'images de ce qui est au ciel ou sur la terre.* Aussi, je n'adore qu'un seul Dieu, et je n'attribue qu'à lui seul le culte de latrie. Je n'adore point la créature, mais le créa-

teur, qui s'est fait créature pour être semblable à moi. J'adore avec ce grand roi le corps qui est pour ainsi dire sa pourpre. J'ose faire une image de Dieu invisible, non en tant qu'il est visible, mais en tant qu'il s'est rendu visible pour nous. Mais Dieu a dit par Moïse : *Tu ne feras point d'images.* Apprenez comment Moïse l'explique lui-même dans le Deutéronome : *Le Seigneur nous a parlé du milieu du feu ; vous n'avez vu aucune image, vous avez seulement ouï sa voix, de peur qu'en regardant le ciel et voyant le soleil, la lune et les étoiles, vous ne vous laissiez séduire pour les adorer et les servir.* Voyez-vous que son dessein n'est que de vous détourner d'adorer la créature au lieu du créateur, et d'attribuer à quelqu'autre qu'à lui le culte de latrie. Ce précepte était donc pour les Juifs enclins à l'idolâtrie; mais pour nous, à qui il est donné de connaître parfaitement la nature divine, qui avons passé l'enfance, nous savons ce qu'il est possible et ce qu'il est impossible de représenter par des images. Comment pourrait-on faire une image de celui qui n'a ni figure, ni bornes? ou peindre par des couleurs celui qui n'a point de corps? Mais depuis qu'il s'est fait homme, vous pouvez faire l'image de sa forme humaine. Vous pouvez peindre sa naissance de la Vierge, son baptême dans le Jourdain, sa transfiguration sur le Thabor, ses tourments, sa croix, sa sépulture, sa résurrection, son ascension. Exprimez tout cela par les couleurs aussi bien que par les paroles. Ne craignez rien. »

Il explique ensuite les différentes significations du mot image et du mot adoration. « Le Fils de Dieu est l'image vivante du Père. Les idées de Dieu sont les images des choses qu'il veut faire. Les choses sensibles sont des images des choses insensibles. » Ainsi, l'Ecriture, pour s'ac-

commoder à notre faiblesse, attribue quelquefois à Dieu et aux anges des figures corporelles. Ainsi, pour représenter la Trinité, nous employons la comparaison du soleil, de sa lumière et de son rayon, de la source et du ruisseau. Nous appelons encore image le signe des choses futures : ainsi, l'arche d'alliance, la verge d'Aaron et l'urne de la manne signifiaient la sainte Vierge, le serpent d'airain signifiait Jésus-Christ en croix, la mer et la nuée signifiaient le baptême. On nomme encore image ce qui conserve la mémoire des choses passées, soit par lettres, comme quand Dieu écrivit sa loi sur des tables et ordonna d'écrire la vie des hommes qui lui étaient chers, soit par d'autres monuments sensibles, comme l'urne et la verge qu'il fit garder dans l'arche. Otez donc toutes sortes d'images et déclarez-vous contre celui qui les a fait faire, ou recevez-les toutes, chacune comme il lui convient.

» L'adoration se prend en deux manières. Il y a celle que nous rendons à Dieu, seul adorable par sa nature et qui s'appelle latrie ; il y en a une autre que nous rendons à cause de Dieu à ses amis et à ses serviteurs, comme quand Josué et David adorèrent des anges, ou au lieux et aux choses consacrés à Dieu ou aux princes qu'il a établis. Comme quand Jacob adora Esaü, son frère ainé, et quand Joseph fut adoré par ses frères. Il y a aussi une adoration qui n'est qu'un honneur rendu réciproquement, comme entre Abraham et les enfants d'Emor. Otez donc toute adoration, ou recevez-les toutes dans les occasions convenables, n'est-ce pas un seul Dieu et un seul législateur? Pourquoi donc ordonne-t-il des choses contraires? Pourquoi fait-il couvrir le propitiatoire des chérubins faits de main d'hommes? L'arche, l'urne et le propitiatoire ne sont-ce pas les ouvrages des hommes, faits, selon vou ,

d'une manière vile ? Le tabernacle tout entier n'est-il pas, comme dit l'Apôtre, la copie et l'ombre des choses célestes ? La même loi qui défend les images ordonne donc de faire des images ? Et ensuite : Le bois sacré de la croix n'est-il pas matière ? et le lieu du Calvaire et la pierre du Saint-Sépulcre, source de notre résurrection, et les lettres dont les Evangiles sont écrits, et la sainte Table, et l'or et l'argent dont on fait les croix et les vases sacrés, enfin le corps et le sang de notre Seigneur, tout cela n'est-il pas matériel ? Otez donc le culte et la vénération de toutes ces choses, ou convenez que l'on peut honorer les images de Dieu incarnées de ses amis. » On voit ici combien de choses sensibles les iconoclastes respectaient encore.

Saint Jean Damascène ajoute : « Si c'est pour obéir à la loi que vous voulez ôter les images, vous pouvez aussi recevoir le sabbat et la circoncision. Mais sachez que si vous observez la loi, Jésus-Christ ne vous profitera de rien. Et ensuite, ils disent : Contentez-vous de faire l'image de Jésus-Christ et de sa Mère. Quelle absurdité ! Ne voyez-vous pas que vous vous déclarez ouvertement ennemis des saints, puisque vous ne désapprouvez pas leurs images, mais les honneurs qu'on leur rend ? » Et ensuite : « Le temple de Salomon était orné tout à l'entour de chérubins, de palmes, de grenades, de bœufs, de lions. N'est-il pas plus décent d'orner les murailles de la maison de Dieu d'images des saints que d'animaux sans raison ? Nous ne voulons pas peindre Jésus-Christ sans les saints qui composent sa cour. Que l'empereur de la terre se dépouille de la sienne avant que de dépouiller son maître. » Et ensuite : « Autrefois, on ne bâtissait point de temples aux hommes, et on ne célébrait point la mort des justes par la joie, mais par les larmes ; au contraire, celui qui

avait touché un mort, fût-ce le corps de Moïse, était réputé immonde. Otez donc ces fêtes instituées en l'honneurs des saints contre les maximes de l'ancienne loi, ou recevez leurs images que vous prétendez être contraires à la loi. Mais vous ne pouvez abolir ces fêtes établies par les Apôtres et les Pères ; car, depuis l'incarnation du Verbe, nous sommes vraiment sanctifiés, délivrés par ses souffrances, immortels par sa résurrection. Depuis ce temps nous honorons la mort des saints par la joie et non par le deuil. » Et ensuite : « L'ombre ou la ceinture des apôtres guérissait les malades, et chassait les démons : Pourquoi leur image ne sera-t-elle pas honorée ? Ou n'adorez rien de matériel, ou ne soyez point novateur, et n'ébranlez pas les bornes éternelles plantées par vos pères, qui ont établi les usages de l'Eglise, non-seulement par leurs écrits, mais par la tradition. » Ici, saint Jean Damascène rapporte le fameux passage de saint Basile, tiré de son livre du *Saint-Esprit*, et de celui de saint Paul : *Demeurez ferme, et conservez les traditions que vous avez reçues de nous, soit de vive voix, soit par lettres.* »

Ensuite il répond à l'objection tirée de saint Epiphane, qui déchira un rideau où était peinte une image. Saint Jean Damascène dit premièrement que cet écrit n'est peut-être pas de saint Epiphane, ensuite qu'il a pu en user ainsi pour corriger quelques abus, comme saint Athanase ordonna d'enterrer les reliques des saints, pour abolir la mauvaise coutume des Egyptiens qui gardaient leurs morts sur des lits. Car, que saint Epiphane n'ait pas prétendu abolir les images, on le voit par son église qui en est encore à présent ornée. Enfin son autorité seule ne prévaudrait point à celle de toute l'Eglise.

Saint Jean Damascène rapporte, à la fin de ce discours, plusieurs passages des Pères en faveur du culte des images : premièrement, de saint Denis, qu'on appelle vulgairement l'Aréopagite ; puis de saint Basile ; de saint Grégoire de Nysse, qui dit avoir été touché jusqu'aux larmes, de la peinture du sacrifice d'Abraham ; de saint Jean Chrysostôme ; de Léon, évêque de Naples en Chypre, et sur ce dernier il ajoute : « Quel est le meilleur interprète de saint Epiphane, ce saint évêque qui a prêché dans la même île de Chypre, ou ceux qui parlent selon leur sens particulier ? » Et ensuite : « Il y a eu plusieurs évêques et plusieurs empereurs chrétiens, distingués par leur piété, leur doctrine et leur sainte vie ; on a tenu plusieurs conciles, d'où vient que personne n'a condamné le culte des images ? Nous ne souffrirons pas qu'il paraisse que nous ayons eu divers sentiments et varié selon le temps, de peur que les infidèles ne regardent notre foi comme un jeu et une raillerie. Nous n'obéirons point à l'ordre de l'empereur, qui vient renverser la coutume de nos pères. Les princes pieux ne prétendent point abolir les usages de l'Eglise. Ce n'est pas agir en père, mais en voleur, que de commander avec violence au lieu de persuader par raison, témoin le second concile d'Ephèse, que l'on appelle encore *le Brigandage*. Ce n'est pas aux princes qu'il appartient de décider sur ces matières, mais aux conciles. Ce n'est pas aux princes, mais aux apôtres et à leurs successeurs que Jésus-Christ a donné la puissance de lier ou de délier. *Quand ce serait un ange*, dit saint Paul, *qui vous prêcherait un autre Evangile que celui que vous avez reçu...* N'ajoutons pas le reste pour leur donner lieu par notre douceur de changer de sentiment. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils persistent avec opiniâtreté dans leur

erreur, alors nous prononcerons ce qui suit, c'est-à-dire l'anathème. » Ces paroles font croire que ce discours fut publié incontinent après l'édit de l'empereur Léon contre les images, c'est-à-dire l'an 730, avant que l'on eût appris en Palestine l'exil du patriarche saint Germain, dont il n'est parlé que dans le discours suivant.

Au commencement du second discours, saint Jean Damascène se reconnaît obligé de parler pour soutenir la vérité, parce qu'il a reçu le talent de la parole, c'est-à-dire la commission de parler dans l'Eglise, ce qui semble marquer que dès lors il était prêtre. Il ajoute que quelques enfants de l'Eglise l'ont engagé à composer ce second discours, parce que plusieurs n'entendaient pas bien le premier. Il marque les divers artifices du démon pour séduire les hommes, l'athéisme, l'idolâtrie, les hérésies. « Maintenant, ajoute-t-il, ce même imposteur, qui a fait adorer autrefois jusqu'aux images des bêtes, non-seulement aux gentils, mais aux Israélites, prend une autre forme pour troubler la paix de l'Eglise; car il s'est élevé des gens qui disent que les merveilles que Jésus-Christ a opérées pour notre salut, et les combats que les saints ont rendus contre le démon, ne doivent pas nous être proposés dans les images pour les admirer, les honorer, les imiter; il déclare encore qu'il ne veut pas prononcer anathème contre les auteurs de cette erreur, parce qu'il attend leur correction. » Il emploie les mêmes preuves que dans le premier discours; mais pour expliquer les paroles de la loi qui semblent condamner les images, il ajoute : « Il faut examiner l'intention pour reconnaître la vérité d'un discours. Dans l'Evangile, il est parlé des ténèbres, de Satan, de l'enfer; nous ne laissons pas de le recevoir avec le respect et l'adoration convenables;

mais nous rejetons avec horreur les écrits des manichéens et des autres hérétiques, quoiqu'ils contiennent le nom de Dieu. Ainsi, quand il s'agit des images, il faut voir l'intention de celui qui en parle. »

Il insiste ainsi sur la différence des deux puissances, la spirituelle et la temporelle : « *Jésus-Christ*, dit saint Paul, *a établi dans son Eglise des apôtres, des prophètes, des pasteurs et des docteurs*; il ne dit pas des empereurs, ce ne sont pas les rois qui vous ont parlé de la part de Dieu, mais les apôtres et les prophètes. Le gouvernement politique appartient aux empereurs ; le gouvernement de l'Eglise aux pasteurs et aux docteurs. Cette violence, mes frères, est un brigandage. Saül déchira le manteau de Samuel et perdit son royaume. Jésabel persécuta Elie et fut mangé des chiens ; Hérode fit mourir saint Jean et mourut rongé de vers. Et maintenant on vient d'envoyer en exil le bienheureux Germain et plusieurs autres Pères dont nous ne savons pas les noms. N'est-ce pas un brigandage ? » Et ensuite, s'adressant à l'empereur : « Nous vous obéissons, Seigneur, en ce qui regarde la vie civile, comme les tributs et les impositions ; mais dans les matières ecclésiastiques, nous reconnaissons nos pasteurs. » Les chrétiens d'Orient regardaient encore les empereurs de Constantinople comme leurs princes légitimes ; ils conservaient les lois romaines et la langue grecque, en laquelle écrivait saint Jean Damascène. Il ajoute ensuite : « Les manichéens ont composé un Evangile selon saint Thomas, faites-en un selon l'empereur Léon. Je ne reconnais point un empereur qui usurpe le sacerdoce. Je sais que Valens en usa ainsi, persécutant la foi catholique, bien qu'il portât le nom de chrétien, et Zénon, et Anastase, Héraclius et Constantin qui

fut Sicile, et Bardanne surnommé Philippique. » A ce discours, saint Jean Damascène joint les mêmes passages qu'il avait rapportés à la fin du premier, mais il y en ajoute quelques autres de saint Chrysostôme, de saint Ambroise, de saint Maxime et de saint Anastase d'Antioche.

Le troisième discours pour les images ne contient presque rien qui ne soit dans les deux premiers, mais il est suivi d'un plus grand nombre de passages.

Dès que Léon eut une fois trempé ses mains dans le sang de ses sujets, il n'en devint que plus féroce. Pendant les dix années qu'il vécut encore, ce ne fut que deuil et désolation dans tout l'Orient. Les défenseurs des images étaient proscrits, tourmentés, emprisonnées, consumés de faim et de froid, exposés aux outrages de leurs ennemis, traînés par les rues, écartelés, massacrés, sans compter ceux qui abandonnaient leurs biens pour sauver leur vie, se réfugiant dans les déserts, sur les montagnes, dans des cavernes. Il faut avouer que les orthodoxes, emportés par l'ardeur de leur zèle, aigrissaient encore le prince par la liberté avec laquelle ils lui reprochaient ses erreurs, par les anathèmes qu'ils osaient lancer contre lui, par les termes outrageants dont ils l'accablaient en face. Le ménologe des Grecs est rempli de martyrs qui souffrirent les plus affreux supplices tant sous son règne que sous celui de son fils; et il me semble qu'il manquait à ces généreux athlètes, la douceur apostolique et le respect toujours dû aux souverains, lors même qu'il abuse de son pouvoir par des traitements injustes. De tant de supplices, je n'en citerai qu'un seul, qui suppose une recherche de cruauté. Il faisait enduire de poix les che-

veux et la barbe des confesseurs, et entasser sur leurs têtes quantité d'images auxquelles on mettait le feu. Après les avoir traînés par la ville en cet état, on les égorgeait et on jettait leurs corps aux chiens. Ce fut ainsi qu'il traita Hypace, évêque d'Ephèse, auquel il donna pour successeur Théodose, fils de Tibère Aplimare, prélat hérétique, qui signala son zèle en faveur des iconoclastes. Cependant la plupart de ceux qui refusaient d'obéir à l'édit, n'étaient pas mis à mort. Après plusieurs tourments, ils étaient envoyés en exil. Léon en faisant des martyrs craignit de multiplier les images qu'il voulait détruire. (*Lebeau*, vol. XIII, p. 361 à 363.)

Durant les dernières années de Léon l'Isaurien, les persécutions contre les saintes images ne cessèrent pas. Seulement l'empereur fort occupé des guerres que lui faisaient les Sarrasins, eut moins de temps à y donner. Il mourut en 741, ainsi que Charles Martel et Grégoire III.

Pendant que ces évènements se passaient en Orient, les Sarrasins pénétraient en France en franchissant les Pyrénées. Ils s'emparèrent de beaucoup de villes et de provinces du midi, où ils commirent toutes sortes de dévastations. On sait que Charles Martel les vainquit en 732, et en tua près de trois cent mille. Cette défaite les força de se retirer en Espagne. Cette invasion produisit un grand nombre de martyrs; malheureusement on ignore les noms de la plupart. Nous allons parler de ceux dont l'histoire est arrivée jusqu'à nous.

Saint Théofred, vulgairement nommé saint Chaffre, abbé de Carméri en Velai, sachant que les Sarrasins allaient venir attaquer son monastère, fit retirer ses moines dans une forêt voisine. Quant à lui, il ne voulut pas quitter l'église qui lui avait été confiée. Il se mit en priè-

res. Les Sarrasins furieux du départ des moines voulurent forcer le saint à leur dire où ils avaient caché leurs prétendues richesses. Sur son refus, ils le frappèrent cruellement et le laissèrent pour mort. Le lendemain c'était un grand jour de fête religieuse pour eux. Ils y procédaient, quand le saint vint les trouver et leur reprocha leur impiété. Leur surprise fut grande, car ils le croyaient mort. Celui qui présidait au sacrifice le blessa mortellement à la tête d'un coup de pierre. Un violent orage ayant dispersé les Sarrasins, les moines relevèrent leur abbé et l'emportèrent dans le monastère, où il vécut encore six ou sept jours. Sa fête est célébrée par l'Eglise le 19 octobre.

En 731, un peu après le martyre de saint Chaffre, les Sarrasins étant venus dans les environs de Marseille, sainte Eusébie, supérieure du monastère de Saint-Sauveur, engagea toutes ses religieuses à se couper le nez pour que leur pudeur n'eût rien à souffrir des Barbares. Elles le firent. D'abord saisis d'horreur, les Sarrasins devinèrent l'intention de ces saintes filles et les massacrèrent au nombre de quarante qui furent enterrées toutes dans la chapelle de la confession.

Les Sarrasins allèrent ensuite exercer leur rage sur le célèbre monastère de Lerins, qui avait alors repris cet esprit de ferveur dont nous avons vu ailleurs qu'il était déchu. Saint Porcaire, deuxième du nom, en était abbé, et il y gouvernait plus de cinq cent quarante moines. Dieu lui ayant révélé que son monastère était sur le point d'être saccagé, il assembla ses religieux et leur proposa le choix, ou de se sauver par la fuite, ou de cueillir la palme du martyre par une mort généreuse. Ils répondirent presque tous qu'ils préféraient la gloire de mourir

pour Jésus-Christ. Porcaire, consolé par le courage des siens, commença par cacher les reliques du monastère. Ensuite il fit embarquer pour l'Italie trente-six jeunes religieux et seize enfants qui étaient élevés dans la communauté, dans la crainte qu'il eut qu'ils ne pussent résister aux tourments. Tous les autres, qui étaient encore au nombre de plus de cinq cents, se préparèrent au martyre et reçurent le pain des forts afin de se fortifier pour le combat. Il n'y en eut que deux, savoir Eleuthère et Colomb qui, voyant venir les Barbares, furent saisis de frayeur et allèrent se cacher dans un antre du rivage. Les Sarrasins étant débarqués, pillèrent le monastère, brisèrent les croix et les autels, et se saisirent des moines. Comme ils ne trouvèrent pas les trésors dont ils s'étaient flattés, ils tâchèrent par les tourments de les leur faire découvrir. On sépara d'abord les plus jeunes des plus âgés, et l'on fit à ceux-là les plus magnifiques promesses pour les engager à renoncer à la foi. Les vieillards affligés ne cessaient de prier pour les jeunes. Ils furent exaucés, et les uns et les autres montrèrent un courage à l'épreuve des tourments et des caresses. On commença par faire mourir les vieillards par diverses sortes de supplices, à la vue des jeunes, pour les intimider; mais le sang de leurs pères n'ayant servi qu'à leur donner un nouveau courage, ils furent tous massacrés pour la foi à l'exception de quatre jeunes religieux des mieux faits, qui furent embarqués dans le vaisseau du commandant et réservés pour l'esclavage. Colomb qui était caché avec Eleuthère, eut honte de sa lâcheté. Il sortit de son antre pour avoir part au combat et à la couronne de ses frères, et il reçut avec eux la palme du martyre. Le vaisseaux qui portaient les quatre jeunes moines, ayant abordé au port d'Agai

en Provence, ils obtinrent la permission de descendre à terre, sous prétexte de quelque besoin; mais voyant que les Barbares, occupés au pillage, ne les observaient point, ils s'enfoncèrent dans un bois et s'y cachèrent si bien qu'on ne put les découvrir. Echappés ainsi comme par miracle, ils se rendirent à Arlue, monastère de religieuses au diocèse d'Antibes, bâti et gouverné par les abbés de Lerins; et, dès qu'ils surent que les Barbares s'étaient entièrement retirés, ils retournèrent à Lerins même. Ce fut pour eux un bien triste spectacle que de voir la terre jonchée des corps morts de leurs frères. Après avoir mêlé leurs larmes au sang de ces saints martyrs, dont ils enviaient le sort, ils leur donnèrent la sépulture avec Eleuthère, qui était sorti de sa grotte. Ils allèrent ensuite en Italie chercher les jeunes religieux que saint Porcaire y avait envoyés, réparèrent le monastère et en élurent abbé Eleuthère, que la Providence parut avoir conservé à ce dessein. L'Eglise honore, le 12 août, la mémoire de saint Porcaire et de ses compagnons, au nombre de cinq cents.

Les Sarrasins pénétrèrent dans le Viennois et dans la Bourgogne, et ravagèrent tout sur leur passage. Ce fut alors que se vérifia sur la ville de Vienne la prédiction de saint Clair, dont nous avons parlé ailleurs. Ils saccagèrent cette place et ruinèrent les monastères de Grigni et les autres, qui étaient en grand nombre aux environs de Vienne. Ils ruinèrent également, au territoire de Lyon, le monastère de l'Ile-Barbe; ils pillèrent celui de Luxeuil, et y mirent à mort l'abbé Mellin ou Millet, avec un grand nombre de moines. Le monastère demeura quinze ans sans abbé, et la psalmodie perpétuelle y cessa. Ils saccagèrent le monastère de Bèse et celui de Saint-Seine. Ils firent mourir dans ce dernier deux saints moines, nom-

més Altigien et Hilarin, qui y sont honorés comme martyrs, le 13 août.

Dans leur retraite, après la bataille de Poitiers, les Sarrasins traversèrent le pays de Limoges, brûlant les lieux saints et mettant à mort les chrétiens comme pour venger le sang de leurs frères. Ils allèrent droit au monastère de Varacte, nommé aujourd'hui Guéret, dans la Marche, dont saint Pardulfe, vulgairement Pardon, était abbé. C'était un vénérable vieillard, plus respectable encore par ses vertus que par son grand âge. Dès que ses moines eurent appris la marche des Barbares, ils préparèrent un chariot couvert pour le conduire dans quelque lieu écarté. Comme ils le pressaient d'y monter pour sauver sa vie, il répondit qu'il avait toujours regardé son monastère comme son tombeau, et qu'il y était entré pour n'en jamais sortir. Ses moines ne jugèrent pas à propos de l'imiter; ils prirent tous la fuite, et saint Pardon demeura seul avec un domestique, plus hardi que les moines. Le saint abbé, voyant que les Sarrasins approchaient de son monastère, se mit en oraison; et à l'instant même les Barbares firent halte, comme si une force invisible les avait arrêtés. Saint Pardon était fils d'un laboureur du village de Sardène, près Guéret. Comme il jouait avec les enfants de son âge, un accident lui fit perdre la vue pour quelque temps. Il sut si bien mettre à profit cette disgrâce, qu'il parvint à une haute sainteté. Lanthaire, comte de Limoges, ayant bâti un monastère aux sources de la rivière de Gartempe, dans un lieu nommé Varacte, et depuis par corruption, Guéret, il souhaita d'en établir saint Pardon, premier abbé, et lui fit tant d'instance que le saint homme, malgré ses répugnances, accepta cette charge. Il y redoubla les austé-

rités de sa pénitence. Depuis qu'il fut entré dans son monastère, il n'en sortit jamais. Il ne se chauffa jamais, si ce n'est au soleil, par la fenêtre de sa cellule. Il ne mangea ni chair, ni volaille, ne porta point de linge et n'usa du bain que pour cause d'infirmité. Il ne prenait souvent sa réfection qu'une fois la semaine. Pour tourmenter sa chair, il se piquait avec un poinçon, et en carême il se faisait frapper de verges par un de ses disciples ; ce qui marque que la flagellation volontaire était dès-lors en usages. Il mourut âgé de près de quatre-vingts ans, vers l'an 737. Il est honoré le 6 d'octobre. Le monastère de Guéret devint célèbre dans le pays. Et il a donné son nom à la ville de Guéret qui s'est formée en ce lieu. (*Rohrbacher*, vol. 10, p. 485.)

En 741, le pape Zacharie remplaça sur le trône pontifical le pape Grégoire III. Constantin V, dit Copronyme, succéda à Léon l'Isaurien, dans l'empire d'Orient. Elevé dans l'impiété de son père, il continua la persécution que Léon avait faite aux chrétiens pendant toute la fin de son règne. Il outrepassa même l'exemple paternel ; car il défendit de donner le nom de saints à ceux que l'Eglise révère sous ce titre, d'honorer leurs reliques, de demander leur intercession, et il prétendit que la sainte Vierge, digne de respect pendant qu'elle portait Jésus-Christ dans son sein, ressemblait complètement aux autres femmes et ne devait pas inspirer plus de respect qu'elles après avoir enfanté. Aussitôt qu'il fut empereur, il rechercha partout les images, les peintures qui restaient dans les églises oubliées par son père et les fit effacer. Il y substitua des peintures représentant des chasses et des courses de chevaux. Superstitieux à l'excès, il consultait les entrailles des victimes, et invoquait les démons par des sacrifices noctur-

nes. Les persécutions qu'il faisait aux chrétiens, durèrent ainsi jusqu'en 754. Plusieurs fois il assembla des conciliabules contre la vénération des saintes images.

Il préparait ainsi le concile qu'il assembla l'année suivante, sept cent cinquante-quatre, treizième de son règne, indiction septième. Il s'y trouva trois cent trente-huit évêques, à la tête desquels étaient Grégoire de Néocésarée, Théodose, évêque d'Ephèse, fils de l'empereur Absimare, et Sisinnius, surnommé Pastilas, évêque de Perge en Pamphylie. Il n'y avait aucun patriarche, ni personne de la part des grands siéges de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche ou de Jérusalem. Le siège de Constantinople était vacant, car Anastase était mort, la même année, d'une maladie nommée en grec chordapse, c'est-à-dire, nœud de boyau, qui lui faisait rejeter les excréments par la bouche. Ce concile s'assembla dans le palais d'Iliérie, sur la côte d'Asie, vis-à-vis de Constantinople, le dixième jour de février, et dura six mois, jusqu'au huitième d'août, où il passa dans l'église de Blaquernes. Alors l'empereur Constantin monta sur l'ambon, et tenant par la main le moine Constantin, évêque de Sylée, il cria à haute voix : « Longues années à Constantin, patriarche œcuménique ! » En même temps il le revêtit de l'habit sacré et du pallium. Ce même jour, fut terminé le concile, dont il ne nous reste que la définition de foi, qui a pour titre : Définition du grand et saint concile œcuménique.

Après un assez long préambule, le concile dit que Jésus-Christ nous a délivrés de l'idolâtrie, et nous a enseigné l'adoration en esprit et en vérité. « Mais, ajoute-t-il, le démon, ne pouvant souffrir la beauté de l'Eglise, a ramené l'idolâtrie insensiblement, sous l'apparence de christianisme, en persuadant d'adorer la créature, et de prendre

pour Dieu un ouvrage auquel on donne le nom de Jésus-Christ. C'est pourquoi, comme le Sauveur a envoyé autrefois ses apôtres pour la destruction des idoles, ainsi il a suscité maintenant ses serviteurs nos empereurs, imitateurs des apôtres, pour nous instruire et renverser les inventions du démon. C'est ainsi que ces évêques flatteurs se reconnaissent disciples des empereurs, dont l'un était un enfant de quatre ans, savoir : Léon, fils de Constantin, né le 25 de janvier 750, et couronné le jour de la Pentecôte, sixième de juin 751. Ensuite ils déclarent qu'ils reçoivent les six conciles œcuméniques, les exprimant chacun en particulier, puis ils ajoutent : « Ayant donc soigneusement examiné leur doctrine, nous avons trouvé que l'art illicite des peintres combat le dogme capital de notre salut, qui est l'incarnation de Jésus-Christ et renverse les définitions des six conciles. La peinture établit l'erreur de Nestorius qui divise Jésus-Christ en deux, et ne laisse pas d'appuyer celles d'Arius, de Dioscore, d'Eutychès et de Sévère, qui enseignent le mélange et la confusion des deux natures. Car le peintre ayant fait une image, la nomme Christ; or le nom de Christ signifie tout ensemble Dieu et homme. Donc, ou le peintre a renfermé, comme il s'imagine, la divinité immense dans les bornes de la chair créée, ou il a confondu les deux natures unies sans confusion. Celui qui adore l'image est coupable des mêmes blasphèmes, et la même malédiction tombe sur l'un et sur l'autre.

» Ils chercheront sans doute à s'excuser, en disant : Nous ne faisons l'image que de la chair que nous avons vue et touchée, et qui a conversé avec nous. Mais ils retombent par là dans l'impiété de Nestorius; car il faut considérer que, selon les Pères, la chair de Jésus-Christ, sitôt qu'elle

a commencé d'être, a été la chair du Verbe, sans jamais admettre aucune idée de séparation, mais prise tout entière par la nature divine et entièrement divinisée. Comment donc en peut-elle être séparée? Il en est de même de sa sainte âme. Sitôt qu'elle a été, ç'a été l'âme d'un Dieu, et jamais elle n'a été séparée de la divinité, même étant séparée de son corps. Comment donc ces insensés prétendent-ils peindre la chair de Jésus-Christ comme la chair d'un pur homme? C'est supposer qu'elle subsiste par elle-même, et lui donner une autre personne, et par conséquent en ajouter une quatrième à la Trinité!

» La vraie image de Jésus-Christ est celle qu'il a faite lui-même, lorsque, la veille de sa passion, il prit le pain, le bénit, et ayant rendu grâces, le rompit et le donna, disant : Prenez, mangez pour la rémission des péchés, ceci est mon corps. Et de même, en donnant le calice, il dit : Ceci est mon sang, faites ceci en mémoire de moi, pour montrer qu'il n'a point choisi sous le ciel d'autre espèce ni d'autre forme qui puisse représenter son incarnation. Et quelle a été en cela l'intention de Dieu infiniment sage? sinon de nous montrer clairement ce qu'il a fait dans le mystère de son incarnation, c'est-à-dire que, comme ce qu'il a pris de nous n'est que l'essence humaine sans subsistance personnelle, pour ne pas faire tomber sur la divinité une addition de personne, ainsi pour son image il nous a commandé d'offrir une matière choisie qui est la substance du pain, mais sans forme ni figure humaines, de peur que l'idolâtrie ne s'introduisît. Donc, comme le corps naturel de Jésus-Christ est saint, étant divinisé, de même il est évident que ce qui est son corps par institution, c'est-à-dire sa sainte image, est sanctifié d'une certaine manière et divinisé par la grâce. Car, c'est ce que

Jésus-Christ a voulu faire, afin que comme il a divinisé la chair qu'il a prise par une sanctification qui lui est propre et naturelle en vertu de l'union, ainsi le pain de l'Eucharistie, comme étant la vraie image de la chair naturelle, devînt un corps divin, étant sanctifié par l'avènement du Saint-Esprit et la médiation du prêtre, qui fait l'oblation et rend saint ce pain qui était commun ; au reste, comme la chair vivante du Seigneur a reçu l'onction du Saint-Esprit, qui est la divinité, ainsi ce pain divin a été rempli du Saint-Esprit avec le calice de son sang vivifiant. Il a donc été démontré que c'est la vraie image de l'incarnation de Jésus-Christ, qu'il nous a de sa propre bouche enseigné de faire. »

On verra dans la suite, comment les catholiques réfutèrent cette objection et tous les autres sophismes de ce concile. Cependant, on peut remarquer qu'il suppose qu'on adore l'Eucharistie, en disant que Jésus-Christ n'y fait pas paraître sa figure humaine de peur de donner lieu à l'idolâtrie, et qu'il le nomme un pain divin et le calice du sang de Jésus-Christ, qu'il reconnaît que le Saint-Esprit y descend, et que c'est un sacrifice offert par un prêtre. La définition du concile continue ainsi : « Mais ce qu'on appelle faussement des images ne vient pas de la tradition de Jésus-Christ, des Apôtres ou des Pères, elles n'ont point de prières particulières pour les sanctifier, et demeurent profanes et méprisables comme le peintre les a faites. Que si l'on demande pourquoi nous condamnons les images de la Mère de Dieu et des saints, qui sont de purs hommes, sans avoir la nature divine comme Jésus-Christ, nous dirons que l'Eglise est entre le judaïsme et le paganisme, et rejette les cérémonies de l'un et de l'autre : du judaïsme les sacrifices sanglants, du paganisme

la fabrication et le service des idoles, dont l'art détestable de la peinture est la source; car n'ayant point d'espérance de la résurrection, ils ont inventé cette illusion pour rendre présent ce qui ne l'était pas. Mais pour les saints qui vivent avec Dieu, c'est leur faire injure que de les représenter avec une matière morte par l'art des païens. »

Le concile rapporte ensuite quelques passages de l'Ecriture, pour autoriser sa définition, et quelques passages des Pères, savoir : de saint Epiphane, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Jean Chrysostôme, de saint Athanase, de saint Amphyloque, de saint Théodore d'Ancyre, d'Eusèbe de Césarée en Palestine. Après quoi il conclut qu'on doit rejeter de l'Eglise, avec abomination, toute image peinte de quelque manière que ce soit, et défend à toute personne à l'avenir d'en faire aucune, l'adorer, la dresser dans une église, ou dans une maison particulière, ou la cacher, sous peine, aux évêques, aux prêtres et aux diacres, de déposition; aux moines et aux laïques d'anathème, sans préjudice des peines portées par les lois impériales. Mais il ajoute que, sous prétexte de cette défense des images, aucun de ceux qui gouvernent les églises ne pourra s'emparer des vases sacrés, ni des habits, des voiles et des autres meubles destinés au service divin. Que s'il veut les changer, il ne le pourra que du consentement du patriarche de Constantinople et par ordre de l'empereur, afin que ce ne soit pas un prétexte de défigurer les églises. Il est défendu aussi aux magistrats et à tous les laïques d'abuser de ce prétexte, pour se rendre maîtres des églises et les réduire en servitude comme quelques-uns avaient fait.

Le concile prononce ensuite plusieurs articles en forme de canons avec anathème à chacun, dont les premiers ne

contiennent que la doctrine catholique sur la Trinité et l'Incarnation. Mais il y en ajoute plusieurs contre les images de Jésus-Christ et des saints. Toutefois il reconnaît que la sainte Vierge est au-dessus de toutes les créatures et qu'on doit avoir recours à son intercession, comme très puissante auprès de Dieu ; et que tous les saints qui ont vécu sous la loi de nature, la loi écrite ou la loi de grâce, doivent être honorés et priés suivant la tradition ecclésiastique.

Après cela, les empereurs Constantin et Léon, car on les fait toujours parler ensemble suivant l'usage, demandèrent au concile si le décret qui venait d'être lu était publié du consentement de tous les évêques. Ils répondirent : « Nous croyons tous ainsi, nous en sommes tous d'accord, nous avons souscrit avec joie. » Ils firent ensuite plusieurs acclamations à l'honneur des Empereurs, les louant entre autres choses d'avoir aboli l'idolâtrie. Enfin, ils prononcèrent anathème nommément contre saint Germain de Constantinople, George de Chypre, et saint Jean Damascène, en ces termes : « Anathème à Germain, double en ses sentiments et adorateur du bois ! Anathème à George, son complice, falsificateur de la loi de nos pères ! Anathème à Mansour, maudit et favorable aux Sarrasins ! Anathème à Mansour, adorateur d'images et faussaire ! Anathème à Mansour, injurieux à Jésus-Christ et traître à l'empire ! Anathème à Mansour, docteur d'impiété et mauvais interprète de l'Ecriture ! La Trinité les a déposés tous trois. » Tel est le décret du faux concile de Constantinople, tenu par les iconoclastes.

Le 20 du même mois d'août 754, l'empereur Constantin alla dans la place publique avec le nouveau patriarche, Constantin et les autres évêques, et ils publièrent le nou-

veau décret du concile, répétant les anathèmes contre Germain, George et Mansour. Ce décret étant porté dans les provinces, on voyait partout les catholiques consternés, et les iconoclastes changer les vases sacrés et défigurer les églises. On brûlait les images, on abattait ou on enduisait les murailles qui en étaient peintes, mais on conservait celles qui n'avaient que des arbres, des oiseaux ou des bêtes, principalement les représentations des spectacles profanes, comme des chasses ou des courses de chevaux. (*Labbe*, *Theoph. et vit. S. Stephan.* passim.)

Pendant ce temps-là, saint Jean Damascène continuait à défendre l'orthodoxie en Orient et saint Boniface à conquérir l'Allemagne au christianisme. Le pape Zacharie lui ayant accordé de se choisir un successeur au siége de Mayence, il sacra saint Lulle en 754. Libre de suivre la vocation qu'il avait reçue du ciel, il partit pour continuer la conversion des infidèles qui habitaient les côtes les plus éloignées de la Frise. Un certain nombre de saints missionnaires l'accompagnaient dans cette sainte entreprise. Beaucoup de nouveaux convertis furent baptisés, et devaient recevoir la confirmation la veille de la Pentecôte. La cérémonie dut avoir lieu en campagne, aucune église n'étant assez grande pour recevoir tous ceux qui devaient être confirmés. On choisit une plaine sur les bords de la Bordne, auprès de Dockum (à 24 kilomètres de Liewarden).

Saint Boniface y avait fait dresser une tente, dans laquelle il attendait les nouveaux chrétiens; mais les Barbares vinrent l'y assaillir. Ses serviteurs voulaient se défendre. Le saint évêque les exhorta à n'en rien faire, en leur disant que depuis longtemps il soupirait après le martyre. Les infidèles le massacrèrent avec cinquante-deux

autres chrétiens, le 5 juin 755. Son corps fut transporté successivement à Utrecht, à Mayence et à Fulde. Parmi les chrétiens qui furent martyrisés avec saint Boniface, on trouve Loban évêque; Wintrung, Gautier et Adelhère prêtres; Hamond, Strichuld et Bosa diacres; Waccar, Gonderhar, Wiliker et Hadulphe moines. Tous les autres étaient des laïques.

Le pape Zacharie étant mort en 752, Etienne II lui avait succédé. Il était encore sur le trône pontifical, quand en 656, Salem, gouverneur de Syrie et oncle du calife Almansor, exila Théodore, patriarche d'Antioche, au pays des Moabites en l'accusant d'être un espion de Constantin Copronyme. Le saint patriarche venait pourtant de condamner l'hérésie des iconoclastes. Ce gouverneur défendit aux chrétiens de faire aucunes réparations à leurs basiliques, de porter ou d'ériger publiquement des croix, et d'avoir aucune discussion religieuse avec les Arabes. L'oncle de cet homme, le calife Almansor, traitait les chrétiens d'une façon plus tyrannique encore, les accablant d'impôts, sans même exempter de ces vexations fiscales ceux qui vivaient d'aumônes, tels que les moines, les stylites, les reclus. Le tyran s'emparait des trésors de l'Eglise, et vendait à son profit aux juifs les vases sacrés enlevés aux autels. Les musulmans interdirent aux chrétiens, en 759, de tenir les registres publics; mais absolument ignorants des lettres humaines, ils furent bientôt obligés, dans leur propre intérêt, de lever cette défense. Abdallah, un autre oncle du calife Almansor, défendit aussi aux chrétiens d'apprendre les lettres, probablement les lettres grecques, et interdit leurs assemblées durant la nuit dans les églises. Il en fit aussi ôter les croix.

Huit ans après, Mahadi qui avait succédé à son père

Almansor, étant venu à Jérusalem, commanda à l'un de ses officiers, de faire apostasier tous les chrétiens et tous les Juifs. Il arriva jusqu'à Emèse, promettant de ne rien exiger de semblable. Malgré cela, quand il eut découvert ceux qui étaient juifs et chrétiens, il leur fit endurer de grands tourments et en fit mourir un assez grand nombre. Deux femmes d'Emèse, l'une fille, l'autre petite fille de l'archidiacre de la ville, triomphèrent des bourreaux et de la rage du tyran. On leur donna mille coups de nerfs de bœuf, et on leur fit endurer divers autres supplices. Mahadi s'avança jusqu'à Damas et, malgré les traités que les Sarrasins avaient faits avec les chrétiens, ravagea un grand nombre d'églises.

Constantin Copronyme ne cessait de persécuter les catholiques. En exécution de son concile, il continuait de briser ou d'effacer les images, et de persécuter les catholiques, surtout les moines contre lesquels il avait une haine particulière. Alors les plus zélés d'entre eux s'assemblèrent, tant des environs de Constantinople que de la province de Bithynie, et du voisinage de Prusiade, et s'en allèrent au mont Saint-Auxence, monastère fameux, près de Nicomédie, dont le saint fondateur avait assisté au concile de Chalcédoine. Etienne en était alors le sixième abbé, très célèbre pour sa vertu et l'austérité de sa vie. Les moines choisis de ces divers monastères le trouvèrent accablé de douleur, à cause de cette hérésie, et lui dirent: « Mon père, nous sommes dans un embarras extrême, craignant que l'amour de cette vie, si naturel à l'homme, ne nous fasse trahir la religion. » Etienne leur répondit: « Comme il ne reste que trois endroits qui ne participent point à cette détestable hérésie, je vous conseille de vous y retirer. Il y a le voisinage du Pont-Euxin, vers la Scythie, l'île de

Chypre, la basse Lycie, Tripoli, et jusqu'à Tyr et à Joppé; enfin, Naples et l'ancienne Rome. Vous savez que les évêques de Rome, d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie ont non-seulement anathématisé l'erreur des iconoclastes, mais encore n'ont point cessé de charger l'empereur de confusion, par des lettres véhémentes, le traitant d'apostat et d'hérésiarque. Le très vénérable et très sage prêtre Jean Damascène, que ce tyran nommé Mansour, n'a point cessé de lui écrire, l'appelant hérétique découvert, ennemi des saints, et traitant les évêques qui lui sont soumis, de parasites et de gens adonnés à la bonne chère et aux spectacles. » Etienne ajouta plusieurs autres discours de consolation, après quoi les moines qui l'étaient venus trouver, firent une triste prière, se dirent le dernier adieu, et se retirèrent suivant son conseil. Ainsi tous les moines abandonnèrent Constantinople. Les uns allèrent vers le Pont-Euxin, les autres en Chypre, les autres à Rome. (*Théophane*, p. 361 et suiv. traduct. de Fleury.)

Saint Etienne, surnommé le jeune ou du mont Saint-Auxence, est un des plus célèbres martyrs qui versèrent leur sang pour la foi, durant la persécution des iconoclastes. Il naquit à Constantinople en 714 et fut consacré à Dieu pendant qu'il était encore dans le sein de sa mère; ses parents étaient riches, et surtout recommandables par leurs vertus. Ils choisirent pour leur fils les maitres les plus habiles et lui inspirèrent dès l'enfance de grands sentiments de piété. On lui donna une connaissance parfaite de la foi catholique; ce qui, joint à l'amour des devoirs de la religion qu'on lui faisait pratiquer, le préserva dans la suite du poison des nouveautés profanes.

Léon l'Isaurien avait, par un horrible sacrilége, pillé plu-

sieurs églises. Il joignit à ce crime et à beaucoup d'autres, celui de l'hérésie, en attaquant le respect dû aux saintes images. Pour établir son erreur, il excita contre les catholiques une cruelle persécution. Les parents d'Etienne prirent la fuite, à l'exemple de plusieurs autres, afin de ne pas s'exposer aux dangers d'offenser Dieu en restant dans le pays. Mais ils voulurent, avant leur départ, mettre en sûreté la foi de leur fils, qui avait alors quinze ans; ils le placèrent dans le monastère du mont Saint-Auxence, qui était peu éloigné de Chalcédoine. L'abbé lui donna l'habit, et l'année suivante, il l'admit à la profession monastique. Etienne montra une ferveur incroyable dans l'accomplissement de tous ces devoirs. Il fut d'abord chargé de fournir chaque jour au monastère les provisions nécessaires pour la communauté. Son père étant mort quelque temps après, il fut obligé de faire un voyage à Constantinople. Il vendit ses biens et en distribua le prix aux pauvres. Il avait deux sœurs dont une était religieuse à Constantinople; il emmena l'autre en Bythinie, avec sa mère, et les mit toutes deux dans un monastère. Rentré dans la solitude, il fit sa principale occupation, de la méditation de l'Ecriture sainte, et des commentaires de saint Chrysostôme sur ce livre divin. Après la mort de Jean, abbé du monastère, Etienne fut unanimement choisi pour lui succéder, quoiqu'il n'eût que trente ans. Ce monastère n'était autre chose qu'un amas de petites cellules éparses çà et là sur la montagne, une des plus hautes de la province. Etienne, comme son prédécesseur, habita dans une cellule fort étroite, située sur le sommet de la montagne. Il s'y sanctifiait par la prière, le travail des mains qui consistait à copier des livres et à faire des filets. Par ce travail, il gagnait de quoi subsister. Il fournissait encore à

quelques besoins du monastère et des pauvres. Une peau de brebis faisait tout son vêtement, et il portait continuellement une ceinture de fer. Le nombre de ses disciples devint bientôt très considérable. Une veuve de qualité, qui changea le nom qu'elle portait dans le monde en celui d'Anne, se mit aussi sous sa conduite, et il lui fit prendre le voile dans un monastère de filles qui était au bas de la montagne. Quelques années après, Etienne se fit substituer Marin dans le gouvernement de la communauté, afin de mener une vie encore plus solitaire et plus pénitente. Il se retira dans une autre cellule écartée et beaucoup plus étroite que celle qu'il avait habitée jusque-là. Il pouvait à peine s'y tenir debout ou couché. Ce fut à l'âge de quarante-deux ans qu'il s'enferma dans cette espèce de tombeau. (*Butler*, trad. par Godescard, vol. XVI, p. 334.)

Battu en 760 par les Bulgares, Constantin publia en 761 un édit plus furieux que le premier contre les catholiques qui fuyaient de toutes parts et dont il remplit les prisons.

Non content des cruautés qu'il faisait exercer par ses officiers dans la ville et dans les provinces, il voulut présider lui-même aux supplices et voir couler le sang. Il se fit dresser un tribunal dans la basilique de saint Mamas, aux portes de Constantinople. Là environné de bourreaux, au milieu de la pompe impériale, il se fit amener les catholiques prisonniers. A leur arrivée tout se met en mouvement pour les tourmenter, on flagelle les uns, on arrache aux autres les yeux et la langue, on coupe à quelques-uns les pieds et les mains; spectacle horrible pour tout autre que pour l'empereur et ses courtisans.

Le moine André, surnommé le calybiste, parce qu'il vivait en reclus dans l'île de Crète, en était venu exprès ces jours-là, pour soutenir la constance des fidèles au

milieu de la persécution. Il perce la foule, et se présentant à l'empereur : « Prince, lui dit-il, si vous croyez en Jésus-Christ, comment osez-vous traiter ainsi ses images vivantes? » A ces mots, on se jette sur lui, on le traîne, on l'accable de coups. L'empereur arrête cette fureur, le fait approcher, et tente de le gagner par douceur ou de l'intimider par menaces. « Pourquoi, lui dit André, tandis qu'on punit ceux qui outragent les images de l'empereur, ordonnez-vous d'outrager celles de Jésus-Christ qui est plus grand que l'empereur? Pensez-vous qu'il sera moins irrité contre ces profanateurs sacriléges? — Eh bien! repartit Constantin, puisque de ton aveu ceux qui manquent de respect au portrait du souverain, méritent châtiment, que ne mérites-tu pas pour en manquer au souverain même? » Il le fit en même temps dépouiller et déchirer de verges. Ce qui fut étrange, c'est que tous les assistants, pour faire leur cour à l'empereur, devinrent autant de bourreaux ; c'était à qui frapperait le saint martyr à coups de bâtons, à coups de pierres, à coups d'épées. L'empereur le retire encore des mains de ces forcenés ; il essaie encore de le séduire ; il regardait André comme le chef des orthodoxes, et se persuadait qu'en l'attirant à lui, il en entraînerait un grand nombre. Le voyant inflexible il lui fit briser les mâchoires et le renvoya en prison. Quelques jours après, il l'en fit sortir pour endurer le dernier de tant de supplices. On le flagella de nouveau ; attaché par les pieds on le traîna au travers de la ville; il expira enfin au milieu des violences d'un peuple hérétique, qui s'empressait à l'envi de se signaler par ses fureurs. (*Lebeau*, Hist. du Bas Empire, l. LXIV, p. 465.)

Vers le même temps, Constantin ayant entendu parler de saint Etienne, abbé du mont Auxence, envoya vers lui

le patrice Calliste, l'un des docteurs de l'hérésie des iconoclastes, et lui dit : « Dites-lui que par égard pour sa piété, je lui commande de signer la définition de notre saint concile, et offrez-lui de ma part des dattes, des figues et les autres provisions nécessaires à sa position. » Calliste fit ce qu'on lui commandait. Etienne lui répondit : « Seigneur patrice, je ne veux pas attirer sur moi la malédiction du prophète (*Vit. S. Steph.*, t. 1, an. gr. p. 457.), en nommant doux ce qui est amer. Je suis prêt à mourir pour l'adoration des saintes images, sans me soucier de l'empereur hérésiarque, qui a bien osé les rejeter. » Puis, creusant la main, il dit : « Quand je n'aurais que cela de sang, je veux bien le répandre pour l'image de Jésus-Christ. Au reste, reportez la nourriture qu'il m'envoie: l'huile du pécheur ne parfumera point ma tête. »

L'empereur, irrité de cette réponse, renvoya le patrice et des soldats, avec ordre de tirer Etienne de sa cellule, l'amener au monastère d'en bas et l'y garder jusqu'à ce que l'empereur eût résolu ce qu'il en ferait. La cellule de saint Etienne était un trou dans le sommet de la roche, d'environ une coudée et démie de large et de deux de haut. A l'Orient, il avait creusé une petite niche, pour faire sa prière, mais si basse qu'il n'y pouvait tenir que courbé : le reste de la grotte était découvert. C'était plutôt un tombeau qu'une cellule. Ses disciples lui ayant demandé pourquoi il s'était mis si à l'étroit : «C'est, dit-il, que la voie qui mène à la vie est étroite. » Il demeurait donc là, exposé aux ardeurs de l'été et aux rigueurs de l'hiver. Son habit n'était qu'une tunique de peau, et il portait par-dessus une chaîne de fer en croix depuis les épaules jusqu'aux reins, où elle était clouée à une ceinture de fer et à une autre sous les aisselles.

Les soldats étant arrivés à cette cellule, en tirèrent le saint homme, et furent obligés de le porter. Car à force d'être dans ce trou, ses jambes étaient pliées, et il ne pouvait ni les dresser, ni les remuer, joint la faiblesse causée par son extrême abstinence. Les soldats, surpris de ce spectacle et touchés de compassion, le prirent à deux, lui faisant mettre les mains sur leurs épaules et lui tenant les genoux, ils le portèrent au cimetière de Saint-Auxence, où ils l'enfermèrent avec ses moines, et, s'étant assis à la porte, ils attendaient l'ordre de l'empereur. Cependant saint Etienne chantait avec ses moines une prière qui commence : « Nous adorons, Seigneur, votre sainte image; » et ensuite une autre qui dit : « J'ai rencontré les voleurs de mes pensées qui m'ont dépouillé. » Il voulait marquer qu'on l'avait tiré de sa retraite et de la contemplation. Mais les soldats qui l'entendaient branlaient la tête, et se disaient l'un à l'autre : « Hélas! ces moines que l'on maltraite ainsi sans sujet, ont bien raison de nous appeler des voleurs. » Saint Etienne et ceux qui l'accompagnaient demeurèrent ainsi enfermés sans manger pendant six jours; le septième, l'empereur envoya un autre officier, qui remit le saint homme dans sa cellule. Car il était obligé de partir pour la guerre contre les Scythes, c'est-à-dire les Bulgares, qui attaquèrent les Romains au mois de juin, la vingt-deuxième année de Constantin, indiction première, c'est-à-dire l'an sept cent soixante-trois. Les soldats avant que de partir se recommandèrent aux prières de saint Etienne.

Mais le patrice Calliste ayant tiré à part un de ses moines nommé Sergius, lui donna de l'argent, et lui en promit davantage pour l'accuser. Sergius ayant cherché inutilement les moyens de lui nuire en secret, sortit du monas-

tère, et s'adressa à Aulicalame, intendant des tributs du golfe de Nicomédie, avec lequel il composa un libelle d'accusation à l'empereur, où il disait : « Premièrement il vous a anathématisé comme hérétique, et vous dit des injures. » Et après d'autres accusations frivoles, il ajoutait: « Il a séduit une femme noble, qu'il tient dans le monastère d'en bas, d'où elle monte la nuit dans sa cellule, pour leur infâme commerce. » C'était une veuve, qui n'ayant point d'enfants vendit tous ses biens et quitta son pays et sa famille, par le conseil du saint abbé, pour embrasser la vie monastique. Il changea son nom en celui d'Anne, la prit pour sa fille spirituelle, et la mit au monastère des femmes, qui était au bas de la montagne, la recommandant particulièrement à la supérieure. Les calomniateurs subornèrent une esclave qui la servait, lui promettant de l'affranchir et de la marier à un officier du palais, afin de lui faire dire ce qu'ils voulaient contre sa maîtresse et contre Etienne.

Ils envoyèrent le libelle d'accusation par un courrier à l'empereur en Scythie. L'ayant lu, il écrivit aussitôt en ces termes au patrice Anthès, qu'il avait laissé son lieutenant à Constantinople : « Nous vous ordonnons d'aller au plus vite au mont d'Auxence, où demeurent des femmes corrompues, qui feignent d'être pieuses. Emmenez de là une nommée Anne, et nous l'envoyez au camp par ces mêmes courriers en diligence. » Anthès exécuta l'ordre ponctuellement. Il arriva au monastère, comme les religieuses chantaient tierce. Les soldats qui l'accompagnaient entrèrent insolemment dans l'église, à grand bruit, faisant briller en l'air leurs épées nues. Le chant fut changé en cris pitoyables ; l'une se réfugiait dans la balustrade du sanctuaire, une autre se cachait sous l'autel, une autre

courait vers la montagne. L'abbesse qui était en retraite dans une cellule, ayant appris ce désordre, vint hardiment, et dit à ces hommes : « Chrétiens, si vous espérez en Dieu, pourquoi faitez-vous comme les barbares infidèles ? » Ils lui répondirent doucement : « Donnez-nous Anne, l'amie d'Etienne ; l'empereur en a besoin à l'armée. » La supérieure l'appela avec une autre nommée Théophano, et leur dit : « Allez, mes enfants, vers l'empereur, et répondez sagement à ses interrogations. Allez en paix, allez : le Seigneur soit avec vous. » Elles prirent leurs manteaux, se mirent à genoux, reçurent sa bénédiction, et partirent.

Quand elles furent arrivées à l'armée, l'empereur les fit séparer ; et ayant fait venir Anne, il lui dit : « Je suis persuadé de ce que l'on m'a dit de vous, je connais la faiblesse des femmes. Dites-moi donc comment cet imposteur vous a fait renoncer à la splendeur de votre famille, pour prendre cet habit de ténèbres ? » Il nommait ainsi l'habit monastique, parce qu'il était noir. Anne lui répondit : « Seigneur, je suis devant vous, tourmentez-moi, tuez-moi, faites ce qu'il vous plaira, vous n'entendrez de moi que la vérité. Je ne connais cet homme que comme un saint, qui me conduit dans la voie du salut. » L'empereur ne sut que lui dire ; il demeura assis, se mordant le bout du doigt, et remuant l'autre main en l'air, qui était son geste ordinaire. Il fit garder Anne, et renvoya sa campagne malgré elle au monastère où elle raconta tout ce qui s'était passé à l'abbesse et à saint Etienne.

L'empereur, étant revenu à Constantinople, fit enfermer Anne dans la prison du bain, qui était très obscure, avec des fers aux mains. Voulant l'interroger, il lui envoya la veille un des eunuques de sa chambre, pour lui persuader, par menaces et par promesses, d'avouer publiquement le

commerce criminel dont on l'accusait avec Etienne, puisqu'elle était déjà convaincue par son esclave. Anne soupira du fond du cœur, et lui dit : « Retire-toi, mon ami, retire-toi ; la volonté de Dieu soit faite. » Le lendemain matin, l'empereur, ayant assemblé un grand peuple, fit venir Anne et lui montrant quantité de nerfs de bœuf, lui dit : « Je te les ferai tous user sur le corps, si tu ne déclares ton mauvais commerce avec Etienne. » Elle ne répondit rien ; et aussitôt huit hommes robustes la prirent par les deux mains, et l'étendirent en l'air en forme de croix, tandis que deux autres la frappaient de toutes leurs forces, l'un sur le ventre, l'autre sur le dos. Elle ne disait que ces paroles : « Je ne connais point cet homme comme vous me le dites ; Seigneur, ayez pitié de moi. » Alors on lui confronta l'esclave, qui l'accusa avec serment, étendant les mains contre elle, et lui crachant au visage. L'empereur, voyant qu'Anne ne parlait plus, crut qu'elle était morte de la violence des coups, et la fit jeter dans un des monastères de Constantinople. Il n'est plus parlé d'elle depuis.

Cependant l'empereur, cherchant toujours un prétexte pour faire mourir Etienne, fit venir le lendemain un jeune homme nommé George Synclète, qui était un de ses plus intimes confidents, et lui dit : « M'aimez-vous jusqu'à donner votre vie pour moi ? » George l'en assura avec serment. L'empereur lui dit en l'embrassant : « Voici un nouvel Isaac ; » puis il ajouta : « Je ne vous en demande pas tant, je vous prie seulement d'aller au mont d'Auxence et de persuader à ce malheureux qui y demeure de vous recevoir au nombre des siens, puis vous reviendrez ici promptement. » George obéit avec joie ; il alla sur la montagne et se cacha dans les broussailles dont il sortit vers le midi et vint crier à la porte du monastère qu'il s'était

égaré et qu'il craignait d'être dévoré par les bêtes ou de tomber dans un précipice. Saint Etienne ordonna à Marin, son principal disciple, de le faire entrer. Il se mit à genoux et demanda la bénédiction de l'abbé qui reconnut aussitôt qu'il était de la cour, à son habit et à son visage sans barbe; car l'empereur avait ordonné à tous les hommes, même aux vieillards, de se raser entièrement. George avoua qu'il était du palais de l'empereur et ajouta : « Il nous a tous fait judaïser; j'ai eu bien de la peine à revenir de cette erreur, et Dieu m'a conduit ici. Ne me rejetez pas, mon vénérable père, de votre compagnie, et ne me refusez pas le saint habit. » Saint Etienne répondit : « Je ne le puis faire, à cause de la défense de l'empereur; et je crains que, s'il l'apprenait, il ne vous retirât d'ici au péril de votre âme. » George reprit : « Vous répondrez à Dieu de moi, si vous différez, » et il pressa tant que l'abbé lui donna l'habit de probation.

Cependant l'empereur assembla le peuple à Constantinople, dans le théâtre de l'Hippodrôme, et se tenant sur les degrés il dit : « Je ne puis vivre avec ces ennemis de Dieu, qu'on ne nomme point. » Le peuple s'écria : « Seigneur, il ne reste en cette ville aucune trace de leur habit. » L'empereur s'écria en colère : « Je ne puis plus souffrir leurs insultes; ils m'ont séduit tous les miens, jusqu'à George Synclète, qu'ils ont arraché d'auprès de moi pour le faire moine. Mais mettons en Dieu notre confiance, il le fera bientôt paraitre; prions seulement. » Après que George eut porté trois jours le petit habit, saint Etienne lui fit une grande exhortation, lui coupa les cheveux et le revêtit de l'habit monastique; mais trois jours après cet imposteur quitta la montagne et revint au palais. L'empereur l'embrassa et convoqua pour le lendemain une assem-

blée générale de tout le peuple dans le même théâtre. La foule était telle qu'ils s'étouffaient, et l'empereur s'écria : « Dieu a exaucé mes prières, il m'a découvert celui que je cherchais. » Alors il fit paraître George devant le peuple qui, le voyant en habit monastique, s'écria : « Malheur au méchant ! qu'il meure ! qu'il meure ! » Ce qu'ils entendaient d'Etienne. L'empereur fit dépouiller George, premièrement, de l'épomide ou scapulaire, et puis de la cuculle, et on les jeta parmi le peuple qui les foula aux pieds. On lui ôta ensuite l'analabe ou écharpe que les moines portaient au cou et qu'ils croisaient sur la poitrine. L'empereur la prit entre ses mains et la tournait de tous côtés, demandant ce que ce pouvait être. Un sénateur nommé Draconce répondit : « Jetez-la, Seigneur, c'est un cordeau de Satan. » Elle fut aussi foulée aux pieds avec la ceinture. Ensuite quatre hommes étendirent George par terre et, l'ayant mis tout nu, lui renversèrent un sceau d'eau sur la tête comme pour le purifier. Enfin on le revêtit d'un habit militaire; l'empereur lui mit de sa main le baudrier avec l'épée et le déclara son écuyer. Aussitôt il envoya au mont Saint-Auxence quantité de gens armés qui dispersèrent les moines, mirent le feu au monastère et à l'église, et les réduisirent en cendres jusqu'aux fondements. Ils tirèrent saint Etienne de sa caverne et le menèrent à la mer, le frappant à coups de bâton, le prenant à la gorge et lui déchirant les jambes dans des épines. Ils lui crachaient au visage, lui disaient des injures et lui insultaient en diverses manières. Comme il ne pouvait marcher, ils le mirent dans une barque et le menèrent le long de la côte au monastère de Philippique, près de Chrysopolis où ils l'enfermèrent et en avertirent l'empereur qui publia une défense d'approcher du mont Saint-Auxence

sous peine de la vie. Ensuite il fit venir cinq évêques, chefs des iconoclastes : Théodose d'Ephèse, Constantin de Nicomédie, Constantin de Nacolie, Sisinius Pastile et Basile Tricacabe, avec le patrice Calliste, Comboconon, premier secrétaire et un autre officier nommé Masare, et les envoya à Constantin, patriarche de Constantinople, pour aller tous ensemble au monastère de Chrysopolis. Mais le patriarche, qui connaissait la vertu et la capacité de saint Etienne, refusa d'y aller. Ils portèrent avec eux la définition de leur concile, et étant arrivés au monastère, ils firent leur prière à l'église, puis ils s'assirent sur les degrés du bain et mandèrent saint Etienne qui vint soutenu par deux hommes avec les fers aux pieds. Ce spectacle leur tira des larmes. Théodose d'Ephèse lui dit : « Homme de Dieu, comment vous êtes-vous mis dans l'esprit de nous tenir pour hérétiques, et de croire en savoir plus que les empereurs, les archevêques, les évêques et tous les chrétiens? Travaillons-nous tous à perdre nos âmes? » Saint Etienne lui répondit gravement : « Considérez ce que le prophète Elie dit à Achab : Ce n'est pas moi qui cause ce trouble, mais vous et la maison de votre père. C'est vous qui avez introduit une nouveauté dans l'église. On peut vous dire avec le prophète : *Les rois de la terre avec les magistrats et les pasteurs se sont assemblés contre l'Eglise de Jésus-Christ, formant de vains projets.* » Alors Constantin de Nicomédie, qui était un jeune homme de trente ans, se leva pour donner un coup de pied au saint abbé assis à terre; mais un des gardes le prévint et frappa du pied le saint homme dans le ventre comme pour le faire lever.

Les sénateurs Calliste et Comboconon arrêtèrent l'évêque Constantin et dirent à saint Etienne : « Vous avez à

choisir des deux, ou de souscrire ou de mourir comme rebelle à la loi des Pères et des empereurs. » Il répondit : « Ma vie est Jésus-Christ, mon avantage est ma gloire de mourir pour sa sainte image. Mais qu'on lise la définition de votre concile, afin que je voie ce qu'elle contient de raisonnable contre les images. » Constantin de Nacolie ayant lu le titre : *Définition du saint concile, septième, œcuménique*, saint Etienne lui fit signe de la main de s'arrêter et dit : « Comment peut-on nommer *saint* un concile qui a profané les choses saintes? Un de vos évêques n'a-t-il pas été accusé par des gens de bien, dans votre concile, d'avoir foulé aux pieds la patène destinée aux saints mystères, parce qu'on y voyait les images de Jésus-Christ, de sa Mère et de son précurseur? Vous l'avez maintenu dans ses fonctions, et excommunié ses accusateurs comme défenseurs des idoles. Qu'y a-t-il de plus impie? N'avez-vous pas ôté le titre de saints aux apôtres, aux martyrs et aux autres justes, les nommant simplement apôtres ou martyrs? Mais comment ce concile est-il *œcuménique*, sans être approuvé du Pape de Rome, quoiqu'il y ait un canon qui défende de régler sans lui les affaires ecclésiastiques? Il n'a été approuvé ni par le patriarche d'Alexandrie, ni par celui d'Antioche ou de Jérusalem. Où sont leurs lettres? Et comment appelle-t-on septième concile celui qui ne s'accorde point avec les six précédents? » Basile reprit : « Et en quoi avons-nous contrevenu aux six conciles? » Saint Etienne répondit : « N'ont-ils pas été assemblés dans des églises, et en ces églises n'y avait-il pas des images reçues et adorées par les Pères? Répondez-moi, évêque? » Basile en convint, et saint Etienne, levant les yeux au ciel, soupira au fond du cœur, étendit les mains : « Quiconque n'adore pas notre Seigneur

Jésus-Christ renfermé dans son image, selon l'humanité, qu'il soit anathème. » Il voulait continuer, mais les commissaires étonnés de la liberté avec laquelle il parlait, et couverts de confusion, se levèrent, ordonnant seulement qu'on l'enfermât. Quand ils furent de retour à Constantinople, l'empereur leur demanda ce qu'ils avaient fait. Les évêques voulaient dissimuler leur désavantage, mais Calliste dit; « Nous sommes vaincus, Seigneur; cet homme est fort en raisons et méprise la mort. » L'empereur, outré de colère, écrivit aussitôt une sentence pour envoyer le saint homme en exil dans l'île de Proconèse, près de l'Hellespont.

Pendant dix-sept jours que saint-Etienne demeura à Chrysopolis, il ne prit point de nourriture, quoique l'empereur lui en eût envoyé abondamment. Mais il la renvoya comme il avait fait auparavant, ne voulant rien recevoir d'un excommunié. Avant que de partir, il guérit le supérieur du monastère, abandonné des médecins. Etant arrivé à Proconèse, il se logea dans une caverne agréable, qu'il trouva dans un lieu désert sur la mer, près d'une église de Sainte-Anne, et se nourrissait des herbes qu'il rencontrait. Ses disciples, chassés du mont Saint-Auxence, ayant appris le lieu de son exil, vinrent à Proconèse se rassembler autour de lui, à l'exception de deux qui apostasièrent, savoir, Sergius le calomniateur du saint, et Etienne, qui, après avoir été chapelain du patrice Calliste, avait reçu l'habit monastique des mains de saint Etienne qui l'avait établi prêtre du monastère. L'empereur le fit chapelain du palais de Sophie, et ils prirent l'un et l'autre l'habit séculier. Tous les autres disciples de saint Etienne, s'étant remis sous sa conduite, firent un nouveau monastère à Proconèse. Sa mère même et sa sœur quittèrent le monastère des Trichinaires, où elles étaient établies, et

vinrent le trouver dans cette île. Pour lui, il fit faire une petite cage en forme de colonne où il s'enferma pour continuer ses austérités, la quarente-neuvième année de son âge, c'est-à-dire l'an 763; car il était né la première année du ponficat de saint Germain de Constantinople, qui fut l'an 715.

La même année 763, vingt-troisième du règne de Constantin, Côme surnommé Conamite, évêque d'Epiphanie en Syrie, fut accusé par les citoyens, devant Théodore, patriarche d'Antioche, d'avoir dissipé les vases sacrés; et ne pouvant les représenter, il renonça à la foi catholique et embrassa l'hérésie des iconoclastes. Il fut condamné d'un commun consentement par les trois patriarches Théodore d'Antioche, Théodore de Jérusalem, Côme d'Alexandrie avec les évêques de leur dépendance, et le jour de la Pentecôte ils l'anathématisèrent chacun chez eux après la lecture de l'Evangile. Vers le même temps, l'empereur Constantin demanda au patriarche de Constantinople quel mal y aurait-il de dire : Mère de Christ, au lieu de Mère de Dieu? Le patriarche répondit en l'embrassant : « Ayez pitié de nous, Seigneur, Dieu vous garde d'une telle pensée! ne voyez-vous pas comme Nestorius est anathématisé par toute l'Eglise? — Je le demandais pour m'instruire, reprit l'empereur; que ce discours reste entre vous et moi. » Un jour, tenant une bourse pleine d'or, il demanda à ceux qui étaient présents ce qu'elle valait. « Elle vaut beaucoup, » dirent-ils. En ayant ôté l'or, il leur fit encore la même question : ils répondirent qu'elle ne valait plus rien. Il en est de même, dit-il, de la mère de Dieu. Tant que Jésus-Christ était dans son sein, elle valait beaucoup; quand elle en fut sortie, elle était comme les autres. (*Vit. S. Stephan*, passim.)

Vaincu deux fois de suite par les Bulgares en 766, comme il l'avait été en 760, il s'en vengea de la même manière en persécutant les orthodoxes. Sa fureur s'acharnait de préférence sur les moines. Il n'était ni outrages, ni tourments qu'il n'imaginât contre ceux qui demeuraient fidèlement attachés à leur profession et aux pratiques de l'Eglise. On leur brûlait la barbe enduite de poix, on la leur arrachait, on leur brisait sur la tête les images des saints peintes sur bois, on crevait les yeux aux uns, on mutilait les autres. Ces traitements cruels, joints à tout ce que la séduction peut avoir d'attrayant, en pervertirent plusieurs, qui renoncèrent à leurs vœux et prirent des femmes. Les sénateurs, les magistrats, les officiers de guerre n'étaient pas épargnés. L'honneur rendu aux images était un crime de lèze-majesté puni d'exil, souvent même des plus rigoureux supplices. Et afin que personne ne pût se couvrir de l'obscurité de sa condition, l'empereur ordonna par édit à tous ses sujets sans exception, de faire serment entre les mains des magistats de ne jamais rendre aucun culte aux images. Le patriarche Constantin donna l'exemple; il monta dans la tribune de Sainte-Sophie, et tenant une croix entre ses mains, il jura qu'il n'avait jamais révéré ces figures faites de la main des hommes, et qu'il ne leur rendrait jamais aucun hommage. Lorsqu'il fut descendu de la tribune, l'empereur, comme pour le récompenser de son obéissance, lui mit sur la tête une couronne et l'emmena au palais, où il le régala d'un grand festin et d'un concert de musique. Il lui fit manger de toutes sortes de viandes; c'était lui faire abjurer la régularité monastique; et ce fut un grand scandale dans Constantinople. Constantin, moine avant que d'être patriarche, demeurait soumis à toutes les obliga-

tions de son premier état, selon l'usage de l'Eglise en ce temps-là ; et l'abstinence de la chair était alors pour tous les moines un devoir indispensable, comme elle l'est encore aujourd'hui pour les moines grecs.

Chasser les moines, détruire les monastère, n'était pas le coup le plus mortel que l'empereur pût porter à l'état monastique, il s'avisa d'un artifice vraiment diabolique pour les couvrir de mépris et d'horreur. Entre les moines bannis de Constantinople, quelques-uns se rendaient à ses volontés; ils signaient l'édit contre les images, ils changeaient d'habit et se mariaient. Rentrant alors dans la ville et dans tous les droits de citoyens, ils étaient comblés de bienfaits; l'empereur prenait soin de leur fortune. Mais ceux qui restaient attachés à leur foi et à leur état, n'éprouvaient que ces rigueurs.

Un mois après son retour, le vingt-unième d'août, jour auquel il donnait des courses de chars, il les fit rassembler des environs de la ville et amener dans l'hippodrome. Là, sous les yeux du peuple, qui remplissait tous les degrés, il les fit défiler, chacun accompagné d'une femme perdue. Dans cette procession scandaleuse ils furent en butte à toutes les insultes d'une multitude effrénée, également outragés, et par les libertins qui savaient que c'était une méchanceté de l'empereur, et par les gens de bien qui, n'en étant pas instruits, pensaient qu'on les avait surpris avec ces femmes. Ce spectacle plut à l'empereur. Il le renouvela quatre jours après aux dépens de dix-neuf officiers des plus considérables de l'empire, qu'il accusait d'avoir conjuré contre sa personne. Leur véritable crime était d'être attachés à la saine doctrine, d'avoir eu des liaisons avec l'abbé Etienne, relégué dans l'île de Proconèse, d'entretenir commerce avec lui dans son exil, et

d'avoir plusieurs fois donné des éloges à sa constance dans les tourments. Il les fit promener dans l'hippodrome, excitant le peuple à cracher sur eux et à les charger de malédictions; les deux plus qualifiés eurent ensuite la tête tranchée. C'étaient deux patrices frères, Constantin, contrôleur général des postes, et Stratége, commandant de la garde. Les autres furent aveuglés et relégués dans une ile, où il ne manqua jamais, tant qu'il vécut, d'envoyer les bourreaux une fois tous les ans pour donner à chacun cent coups de nerfs de bœufs.

Ayant appris que le peuple touché du supplices de Cosntantin et de Stratége n'avait pu retenir ses larmes et ses murmures, il s'en prit au préfet Procope, qui aurait dû, disait-il, arrêter ces gémissements séditieux; il le fit fouetter et lui ôta sa charge.

Les honneurs indécents et bizarres que le patriarche Constantin avait reçus de l'empereur, furent bientôt suivis d'une éclatante disgrâce. Le prince ayant appris qu'il avait eu des entretiens secrets avec un des seigneurs accusés de conjuration, suborna lui-même des témoins qui déposèrent l'avoir entendu parler contre l'empereur. Et comme le [patriarche interrogé niait constamment le fait et ne pouvait être convaincu, l'empereur engagea secrètement les témoins à confirmer leurs dépositions en jurant sur la croix. Aussitôt, sans autre preuve, il envoya mettre le scellé sur la porte de la maison patriarcale, et relégua d'abord le patriarche au palais d'Hérée, au-delà du Bosphore; peu de jours après il le fit transférer dans l'île du Prince.

C'était le 30 août que Constantin fut déposé. Le 16 novembre l'empereur nomma Nicétas pour remplir sa place, sans observer aucune forme canonique. Ce prince impie

et audacieux, plein de mépris pour les lois de l'Eglise, n'en connaissait aucune que son propre caprice. Le nouveau patriarche, plus indigne encore de cette éminente dignité que n'avait été Constantin, était un eunuque, esclavon d'origine. Occupé dans sa jeunesse au service des femmes, il savait à peine lire. Cependant, à la recommandation de quelques dames de la cour, le patriarche Constantin lui avait conféré la prêtrise et l'avait revêtu d'un titre dans l'Eglise des saints apôtres. Ils méritaient tous deux l'un un tel devancier, l'autre un tel successeur. Nicétas, à son entrée dans le palais patriarcal, montra qu'il était digne du choix de l'empereur, en détruisant de magnifiques mosaïques dont les murailles étaient ornées, et que ces deux prédécesseurs avaient laissé subsister à cause de leur beauté. C'était cette sorte de mérite qui faisait parvenir aux premières dignités de l'empire. Un violent iconoclaste était aux yeux de l'empereur capable de tous les emplois civils et militaires.

Ce fut par là que Michel Nélessen, frère de l'impératrice Eudoxie, obtint le gouvernement de Phrygie, Lachanodracon celui de l'Asie, Manès, celui de Galatie. Fidèle ministre des fureurs du prince, chacun d'eux se signala dans sa province par la profanation des églises, la persécution des moines, la destruction des images. Ils arrachaient des sanctuaires les reliques; celles de sainte Euphémie, martyre, étaient le principal trésor de la ville de Chalcédoine; l'empereur fit jeter la châsse dans la mer, et changea l'église partie en arsenal, partie en un lieu immonde pour recevoir toutes les ordures de la ville. La châsse fut portée par les eaux à l'île de Lemnos, et recueillie par les habitants. Vingt-deux ans après la mort de Copronyme, l'impératrice Irène qui régnait alors avec

son fils Constantin, fit rapporter ce précieux dépôt à Chalcédoine, et nettoyer l'église, qu'elle rétablit dans son ancien état.

Le patriarche Constantin éprouvait depuis treize mois dans l'île du Prince les traitements les plus inhumains. L'empereur apprit que ce malheureux prélat avait révélé le discours impie qu'il avait tenu sur la mère de Dieu, et sur lequel il avait recommandé le secret. Outré de colère, il ordonne de le transporter à Constantinople, et après lui avoir fait donner tant de coups de bâton qu'il ne pouvait plus se tenir sur les pieds, il le fait porter en litière dans l'église de Sainte-Sophie, pour y subir la honte de la dégradation. On le jette sur les marches du sanctuaire; et, en présence de tout le peuple assemblé par ordre de l'empereur, un secrétaire de la cour lit à haute voix un libelle d'accusation, dont il lui frappait le visage à chaque article qu'il prononçait. Pendant ce temps-là Nicétas était assis sur le trône pontifical, il présidait à l'ignominieux traitement que recevait son bienfaiteur. La lecture achevée, Nicétas prit en main le libelle, et ayant fait porter Constantin dans la tribune de l'église, où plusieurs bras le soutenaient debout pour le montrer au peuple, il y fit monter un de ses suffragants, qui prononça l'anathème, le dépouilla des vêtements épiscopaux, et l'apostrophant en termes outrageants, le chassa de l'église en le faisant marcher à reculons. Le lendemain, jour des jeux du cirque, on lui arracha la barbe, les sourcils et les cheveux; et l'ayant revêtu d'une courte robe de lin, sans manche, on lui fit traverser le cirque sur un âne, conduit par son neveu, à qui l'on avait coupé le nez, le peuple et les factions l'accablaient d'injures et d'opprobres. Arrivé à l'extrémité de la carrière, on le jette en

bas, on le foule aux pieds, on le fait asseoir sur une pierre près de la borne, pour y recevoir, tant que dura le spectacle, les outrageantes railleries des cochers qui passaient devant lui. Après tant d'insultes atroces il fut mis en prison, où il demeura comme oublié jusqu'au quinzième d'août de l'année suivante.

Ce jour fut le dernier de ses souffrances. L'empereur lui envoya deux patrices pour lui demander ce qu'il pensait de la foi du prince et de la doctrine du concile. Ce faible prélat, encore courtisan dans son cachot, espérant adoucir ses maux par une réponse flatteuse, s'écria que la foi de l'empereur était sainte, et que le concile avait établi la saine doctrine. « C'est un aveu que nous voulions tirer de sa bouche impure, dirent aussitôt les patrices, il ne te reste plus qu'à mourir. » En même temps ils lui lurent la sentence, et le conduisirent à l'amphithéâtre, où il eut la tête tranchée. Elle fut attachée au Milliaire, et servit de spectacle au peuple pendant trois jours. Ce cadavre fut traîné au Pélagium. C'était la place où avait été une église de saint Pélage, que l'empereur avait fait démolir pour en faire le lieu funeste où l'on jetait les corps des criminels après leurs supplices, comme il avait fait abattre l'église de Saint-André au-delà du golfe, et l'avait changée en une place pour les exécutions. C'est ainsi que ce prince farouche récompensa le patriarche d'avoir sacrifié la foi et sa conscience pour autoriser les impiétés de son maître. Ce fut à cette affreuse tragédie que se terminèrent ces caresses et ces fêtes dont le prince avait couronné les criminelles complaisances de son évêque : traitements d'autant plus barbares que l'infortuné prélat avait contracté avec lui une affinité spirituelle selon l'usage de ce temps-là, en baptisant deux de ses fils. (*Theoph. Niceph.*

Hist. Miscell. Zon. Act. S. Steph., pris dans Lebeau, l. LXVIII.)

Saint Etienne, dans son exil de l'île Proconèse, accomplissait beaucoup de miracles. L'empereur en fut alarmé. Il le fit amener à Constantinople et le fit mettre dans la prison des bains, avec les fers aux mains et les entraves aux pieds. Peu de jours après, il voulut l'interroger lui-même, sur la terrasse du phare, en présence de deux de ses principaux officiers.

« En y allant, le saint se fit donner une pièce de monnaie, qu'il tenait cachée sous son habit. Sitôt que l'empereur le vit entrer, il s'écria : « Voyez quel homme me charge de calomnies. » Le saint regardait à terre sans rien répondre. L'empereur jetant sur lui un regard farouche, lui dit : « Tu ne me réponds point, misérable. » Saint Etienne répondit : « Seigneur, si vous êtes résolu à me condamner, envoyez-moi au supplice : si vous voulez m'interroger, modérez votre colère; car c'est ainsi que les lois ordonnent aux juges d'en user. » L'empereur ajouta : « Dis-moi quels décrets ou quels préceptes des Pères avons-nous méprisés, pour te donner sujet de nous traiter d'hérétiques? » Saint Etienne répondit : « C'est que vous avez ôté des églises les images que les pères ont reçues et adorées de tout temps. » L'empereur reprit : « Impie, ne les nomme pas images, ce sont des idoles. Et comment peuvent-elles compatir avec les choses saintes? Qu'a de commun la lumière avec les ténèbres? »

» — Seigneur, répondit saint Etienne, les chrétiens n'ont jamais ordonné d'adorer la matière dans les images : nous adorons le nom de ce que nous voyons, remontant par la pensée aux originaux. Cette vue élève notre raison jus-

qu'au ciel, et fixe notre curiosité. — Est-il donc juste, dit l'empereur, de faire des images sensibles de ce que l'esprit même ne peut comprendre? — Et qui est l'homme, dit saint Etienne, à moins que d'avoir perdu le sens, qui en adorant ce que l'on voit dans l'église, adore la créature, la pierre, l'or ou l'argent, sous prétexte qu'elle porte le nom des choses saintes? Mais vous autres, sans distinguer le saint du profane, vous n'avez pas eu horreur d'appeler idole l'image de Jésus-Christ, comme Apollon, et celle de la mère de Dieu, comme Diane, de les fouler aux pieds et de les brûler. » L'empereur dit : « Esprit bouché, est-ce qu'en foulant aux pieds les images, nous foulons aux pieds Jésus-Christ; à Dieu ne plaise! »

» Alors saint Etienne tirant de son sein la pièce de monnaie qu'il avait apportée exprès, dit à l'empereur : « Seigneur, de qui est cette image et cette inscription? » L'empereur surpris répondit : « C'est des empereurs, c'est-à-dire, de lui-même et de son fils Léon. » Saint Etienne continua : « Serai-je donc puni si je la jette à terre, et si je la foule aux pieds? » Les assistants dirent : « Assurément, puisqu'elle porte l'image et le nom des empereurs invincibles. » Le saint répondit avec un grand soupir : « Quel sera donc le supplice de celui qui foule aux pieds le nom de Jésus-Christ et de sa mère dans leurs images? ne sera-t-il pas livré au feu éternel? » Alors il jeta la pièce de monnaie et marcha dessus. Ceux qui accompagnaient l'empereur se jetèrent sur lui comme des bêtes féroces, voulant le précipiter de la terrasse en bas, mais l'empereur les en empêcha et l'envoya lié par le cou, et les mains derrière le dos, à la maison publique nommée le Prétoire, voulant le faire juger selon les lois, pour avoir foulé aux pieds l'image de l'empereur. (*Vit. S. Stephan.*, p. 496.)

En rentrant dans sa prison Etienne avait prédit qu'elle serait sa dernière demeure. Il y avait avec lui quarante-deux moines, qui tous étaient plus ou moins mutilés. Aux uns on avait coupé le nez ; aux autres les oreilles, aux autres crevé les yeux. Onze mois le saint resta dans cette prison, ne prenant pour toute nourriture que du pain et de l'eau que lui donnait la femme de l'un des guichetiers.

Un jour, comme il était assis avec les autres moines, on vint à parler des cruautés exercées pendant cette persécution, et Antoine de Crète raconta le martyre de l'abbé Paul en ces termes : « Il fut pris par le gouverneur de l'île, Théophane, surnommé Lardotyre, qui avait fait mettre à terre, d'un côté, l'image de Jésus-Christ en croix, de l'autre, l'instrument de supplice que l'on nomme catapelte. Alors il lui dit : « Paul, tu as à choisir des deux, ou de marcher sur l'image, ou d'aller au supplice. » Paul répondit : « A Dieu ne plaise, Seigneur Jésus, que je marche sur votre image ! » et, se penchant à terre, il l'adora. Le gouverneur, en colère, le fit dépouiller et étendre sur la catapelte, où les bourreaux l'ayant serré entre les deux ais, depuis le cou jusqu'aux talons, et attaché par tous les membres avec des clous de fer, le pendirent la tête en bas, et allumèrent autour un grand feu dont il fut consumé. »

A ce récit, tous les Pères fondaient en larmes; mais, à peine Antoine eut-il fini, que le vieillard Théostéricte, prêtre du monastère de Pélicite, qui avait le nez coupé et la barbe brûlée avec la poix et le naphte, s'avança, et dit : « On ne peut rapporter, sans gémir, la cruauté du gouverneur d'Asie, que l'on nomme *Lachanodracon.* » Saint Etienne lui dit : « Parlez, mon père, vous nous encouragerez si Dieu veut que nous souffrions aussi. » Théos-

téricte reprit ainsi : « Le soir du jeudi saint, comme on célébrait les divins mystères, ce gouverneur entra, par l'ordre de l'empereur, avec une multitude de soldats, fit cesser l'office, prit trente-huit moines choisis, qu'il attacha à des pièces de bois par le cou et par les mains. Quant aux autres, il en fit déchirer à coups de fouet, il en fit brûler, il en renvoya après leur avoir fait poisser la barbe et couper le nez, dont je suis du nombre. Non content de cela, il brûla le monastère depuis l'écurie jusqu'aux églises, réduisant tout en cendres. Il emmena les trente-huit qu'il avait pris, les enferma dans la voûte d'un vieux bain, près d'Ephèse, dont il boucha l'entrée; puis il fit miner la montagne attenante qui les enterra. »

Les moines prièrent ensuite saint Etienne de leur dire à son tour quelques paroles de consolation. Il leur proposa pour exemple Pierre le Reclus, de Baquernes, qui expira sous les coups de nerf de bœuf en présence de l'empereur, et Jean, abbé du monastère de Monagrie, que l'empereur fit enfermer dans un sac et jeter au fond de la mer avec une grosse pierre, pour n'avoir pas voulu fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ et de sa mère.

Saint Etienne, sachant le temps de sa mort, appela la femme qui le nourrissait, et lui dit : « Je veux passer ces quarante jours en retraite et en prières dans l'abstinence. Cessez donc de m'apporter du pain et de l'eau, car je sais que ma vie finira bientôt. » Pendant ce temps, il ne cessa d'animer les moines prisonniers à ne point se décourager dans la persécution; en sorte que quelques personnes pieuses de la ville se couvraient de haillons pour entrer dans la prison, et recevoir sa bénédiction et ses instructions. Le trente-huitième jour au matin, après la prière de prime, il appela la femme qui l'avait servi, et lui dit en

présence des moines : « Venez, femme bénite, Dieu vous rende au centuple le bien que m'avez fait; reprenez vos images, qu'elles vous servent de protection pendant votre vie et de gage de votre foi. » Puis il dit avec un grand soupir : « Demain je partirai d'ici pour aller à un autre monde et un autre juge. » La femme, pénétrée de douleur, prit ses images, et les emporta enveloppées dans un mouchoir, de peur des iconoclastes.

Cependant l'empereur Constantin célébrait la fête païenne des Brumales en l'honneur de Bacchus, nommé par les anciens Romains Brumus; et cette fête se faisait le 24 novembre. L'empereur, assis dans une galerie avec ses courtisans, jouait de la lyre et faisait des libations profanes. Quelqu'un lui vint dire que le chef des *abominables*, Etienne d'Auxence, avait changé le prétoire en monastère, où l'on passait les nuits en psalmodie. Et tous les habitants de Constantinople, ajoute-t-on, courent à lui pour apprendre à idolâtrer. L'empereur, outré de colère, appela un officier de ses gardes, et lui commanda d'emmener le saint hors de la ville, de l'autre côté de la mer, au lieu où avait été l'église de sainte Maure, martyre, qu'il avait abattue et changée en une place pour les exécutions à mort. Il y invoquait aussi les démons, et leur immola le fils d'un nommé Saflamius. Aussitôt il ordonna que l'on fît dans la ville des recherches exactes contre ceux qui avaient un moine pour parent, ami ou voisin, ou qui portaient seulement un habit noir. On les envoyait en exil après les avoir déchirés de coups. Les ennemis avaient le plaisir de dénoncer qui ils voulaient; les esclaves accusaient leurs maîtres; Constantinople était tout en pleurs.

Tandis que l'on menait saint Etienne au lieu de l'exécu-

tion, l'empereur sortit du palais et vint à la place publique où était un bâtiment nommé le Mille. On y avait autrefois peint les six conciles œcuméniques pour l'instruction du peuple, mais il les fit effacer et peindre à la place des courses de chevaux. En ce lieu donc, comme tout le monde le félicitait, il dit : « Mon âme est sans consolation, à cause de ces abominables. » Un de ses courtisans s'écria : « Et quelle trace en reste-t-il, Seigneur, soit à Constantinople, soit dans les autres pays? Ne sont-ils pas tous détruits? Voilà que je viens encore aujourd'hui de rencontrer l'ennemi de la vérité, Etienne d'Auxence, que l'on menait pour être puni par le glaive. » L'empereur lui dit : « Et qu'y a-t-il pour Etienne de plus doux que d'avoir la tête coupée? Je suis persuadé qu'il l'a désiré dès qu'il a été arrêté; il lui faut une mort plus difficile. » Aussitôt il commanda que l'on remît Etienne en prison. Le soir, il appela deux frères constitués en dignité, si bien faits de corps et d'esprit, que depuis il les fit mourir par jalousie; les ayant donc fait venir pendant son souper, il leur dit : « Allez au prétoire, et dites de ma part à Etienne d'Auxence : Vous voyez combien j'ai soin de vous; je vous ai tiré des portes de la mort. Au moins, en cette extrémité, ayez de la complaisance pour moi. Je sais, ajouta-t-il, sa dureté; il me dira des injures. Alors, donnez-lui tant de coups sur le visage et sur le dos, qu'il expire quand vous sortirez. » Les deux frères étant arrivés au prétoire, dirent bien au saint homme ce que l'empereur leur avait ordonné de dire; mais, voyant qu'il n'en était que plus ferme dans la foi, ils lui baisèrent les pieds et reçurent sa bénédiction. Etant de retour, ils dirent à l'empereur : « Comme nous l'avons trouvé opiniâtre, nous l'avons déchiré de coups. Il est étendu sans voix, et nous vous assurons

qu'il ne vivra pas jusqu'à demain. » L'empereur fit un grand éclat de rire et continua son festin.

Le matin, saint Etienne dit adieu aux moines, se recommandant à leurs prières, et se fit ôter le scapulaire, l'écharpe et la ceinture. Il voulait quitter aussi la cuculle, mais ils lui dirent qu'il devait mourir avec l'habit monastique. Il répondit : « On se dépouille pour combattre, et il n'est pas juste que ce saint habit soit déshonoré par le peuple insolent. » Il ne garda donc que la tunique de peau, et, assis avec eux, il les entretenait de piété. L'empereur ayant ayant appris que les deux frères l'avaient trompé, se leva sur les huit heures, en courant au vestibule du palais, criant : « A l'aide! tout le monde m'abandonne! Qu'ai-je à faire des abominables! » Et comme ses courtisans venaient pour manger avec lui, et continuer la fête, il leur dit : « Je ne suis plus votre empereur, vous en avez un autre dont vous baisez les pieds, et dont vous demandez la bénédiction. Personne ne prend mon parti pour le faire mourir et me mettre l'esprit en repos. » Comme ils lui demandaient qui était donc cet autre empereur, il leur dit : « C'est Etienne d'Auxence, le chef des abominables. » A peine l'eut-il nommé que cette troupe sortit en fureur, faisant un bruit effroyable, et courut à la prison, où ils crièrent aux gardes : « Donnez-nous Etienne d'Auxence. » Il s'avança hardiment, et leur dit : « Je suis celui que vous cherchez. » Aussitôt ils le jetèrent par terre, attachèrent des cordes aux fers qu'il avait aux pieds, et le traînèrent dans la rue, le frappant sur la tête et par tout le corps, à coups de pieds, de pierres et de bâtons. En sortant de la première porte du prétoire, comme il rencontra l'oratoire de saint Théodore, il s'appuya des mains contre la terre, et, levant un peu la tête,

tourna les yeux vers le ciel pour dire au saint martyr le dernier adieu. Un des persécuteurs, nommé Philomate, dit : « Voyez cet abominable qui veut mourir comme un martyr. » Il courut à des pompes qui étaient là pour remédier aux incendies, et, tirant un grand piston de bois, il en frappa le saint sur la tête et le tua sur-le-champ. Philomate tomba aussitôt, grinçant des dents et agité du démon, qui le tourmenta jusqu'à la mort.

On continua de traîner le corps de saint Etienne, en sorte que ses doigts tombaient, ses côtes se brisaient, son sang arrosait le pavé. On lui jeta contre le ventre une grosse pierre qui l'ouvrit en deux ; ses intestins sortirent et traînaient à terre. On le frappait, tout mort qu'il était ; les femmes même s'en mêlaient, et les enfants que l'on faisait sortir des écoles, par ordre de l'empereur, pour courir après avec des pierres. Si quelqu'un rencontrant ce corps n'en faisait autant, il était accusé comme ennemi de l'empereur. Ceux qui le traînaient, étant arrivés à la place du Bœuf, un cabaretier qui faisait frire du poisson, croyant le saint encore vivant, lui donna un grand coup de tison, dont il lui cassa le derrière de la tête, et la cervelle se répandit. Mais un homme vertueux, nommé Théodore, qui suivait, faisant semblant de tomber, ramassa la cervelle, l'enveloppa dans son mouchoir, et continua de suivre pour voir où l'on jetterait le corps. Le peuple qui le traînait étant arrivé au monastère où était la sœur du saint, voulait l'en faire sortir et l'obliger à le lapider de ses propres mains ; mais elle s'était enfermée dans un sépulcre obscur, et ils ne purent la trouver. Ils jetèrent le corps dans une fosse où l'empereur avait ordonné qu'on déposât les cadavres des païens et des criminels. On nommait cette fosse le Pelagium, parce qu'anciennement, il

y avait eu au même lieu une église de saint Pélage. La mort de saint Etienne eut lieu le 28 novembre 767.

Quand on vint raconter cet horrible exploit à Constantin, il était à table, il se livra à la joie la plus indécente et la plus féroce, éclatant de rire aux diverses circonstances qu'on lui en racontait. Une exécution si barbare endurcit encore le cœur de l'empereur, et redoubla sa férocité naturelle. Pierre le Floslette fut traité comme Etienne ; Constantinople entière était devenue un théâtre de supplices ; on ne voyait de toutes parts que crever les yeux, couper les narines, déchirer à coups de fouets, jeter dans la mer les catholiques. Invoquer la sainte Vierge, ne fût-ce que par une habitude de langage, dans un accident imprévu, assister aux offices de la nuit, fréquenter les églises, c'était se rendre suspect au prince ; il n'en fallait pas davantage pour être mis à la torture presque toujours suivie de la mort. Les plus célèbres monastères d'hommes et de filles furent donnés pour logement aux soldats. Celui de Saint-Julien fut réduit en cendres avec les moines qu'on y tint renfermés. Le patrice Saint-Antoine, Pierre, maître des offices, les soldats de la garde étaient, à Constantinople, les exécuteurs de ces ordres inhumains. Les commandants des provinces se disputaient à l'envi les bonnes grâces de l'empereur, par leur acharnement contre les catholiques. Théophane Lardatyre, gouverneur de l'île de Crète, se signalait entre les autres ; mais il le cédait encore à Lachanodracon, gouverneur d'Asie, le plus sanguinaire de tous les courtisans. Entre une infinité de cruautés dont ce monstre affligea sa province, on raconte qu'ayant enfermé trente-huit moines dans la voûte d'un vieux bain au pied d'une montagne près d'Ephèse, il en boucha l'entrée, et fit miner la montagne qui les enterra tout

vivants. Le récit de ces horreurs divertissait Constantin; C'étaient les plus amusants de ces propos de table. Il passait le temps dans les festins, dans les concerts, dans les entretiens de libertinage. Tandis que tout était en pleurs, la cour nageait dans la joie, le goût du prince émoussé par l'abus des plaisirs n'en recherchait plus que d'extraordinaire. Il y avait à Constantinople une fille de naissance illustre, nommée Agathe, célèbre par sa beauté. Elle était parvenue jusqu'à la vieillesse sans trouver d'époux qu'elle crût digne d'elle. L'empereur se fit un jeu de la séduire et la combla de richesses. Son caprice excita le mépris, et ses profusions l'indignation publique. La liberté du peuple de Constantinople opprimé alors par ses princes, s'était cependant conservée dans les spectacles; elle allait même quelquefois jusqu'à l'insolence. Un jour que le prince assistait aux jeux du cirque, une mauvaise plaisanterie échappée à un des spectateurs, fut répétée par tout le peuple; on s'écria de toutes parts : « Prince, vous faites aussi des miracles; vous avez rajeuni la vieille Agathe. » Ces railleries, qu'il lui fallait dévorer, le couvraient de honte. Il s'abandonna même à ce vice infâme qui fait rougir la nature et la débauche. Un de ces trop bons amis, nommé Stratége, touché du remords de ses crimes, s'étant jeté entre les bras d'un saint anachorète nommé Macaire, pour en recevoir les remèdes spirituels, il les fit mourir tous deux sous le faux prétexte de conjuration contre sa personne. (Lebeau, vol. XIII, p. 496.)

A l'époque où se passaient les évènements que nous venons de raconter, le pape Paul Ier, successeur d'Etienne II mort en 757, mourait lui-même et était remplacé par Etienne III. Nous ne parlerons pas de l'antipape Constantin, cela regarde l'histoire de l'Eglise.

Jusqu'à sa mort, Constantin Copronyme continua son rôle de persécuteur acharné des catholiques. En 770, un nommé Michel qui avait le gouvernement de Natolie, assembla les moines et les religieuses du pays. « Que tous ceux qui veulent obéir à l'empereur, dit-il, prennent une femme et s'habillent de blanc. Ceux qui refuseront auront les yeux crevés et seront bannis en Chypre. » Beaucoup apostasièrent. Michel traita les autres comme il l'avait annoncé, et l'empereur lui écrivit une lettre de félicitations.

Cet abominable tyran mourut en 775, le 14 septembre, à Strongyle, de pustules malignes qui lui vinrent aux jambes. Il marchait contre les Bulgares. Dans les souffrances atroces qu'il endurait, il sentit la main de Dieu et ordonna de réparer les injures qu'il avait faites à la Vierge, aux saints et aux images. Mais la mort le prévint. Les ennemis de l'Eglise ont exalté ce prince. L'Eglise et l'histoire sincère l'ont toujours regardé comme un odieux tyran digne d'être mis à côté des Dioclétien et des Néron.

Etienne III était mort trois ans avant lui et Adrien I tenait le siége de saint Pierre.

Léon IV, fils de Coponyme, succéda à son père. Il montra dans le commencement de son règne des dispositions favorables aux catholiques; mais vers la fin, il devint persécuteur. Ayant trouvé deux images de la Vierge sous le chevet de l'impératrice Irène, sa femme, il cessa tout commerce conjugal avec elle, et ayant su qu'Irène tenait ces images du concierge du palais, il le fit arrêter ainsi que Jacques premier écuyer, Théophane, Léon et Thomas chambellans; il les fit tondre, fouetter et enfermer en prison; Théophane y mourut. Peu de temps après, la mort vint le surprendre lui-même en 780, et le trône impérial resta

à son fils Constantin VII, enfant de 5 ans. Irène fut régente de son fils. Au commencement de sa régence elle n'osa montrer ses vrais sentiments pour les catholiques, parce que tout autour d'elle était infesté d'hérésie, et qu'on l'eût immédiatement précipitée du pouvoir. Elle se contenta de faire cesser la persécution.

Les choses durèrent en cet état jusqu'en 784. Le patriarche Paul étant mort, Irène choisit pour lui succéder Taraise qui d'abord refusa d'accepter et qui n'y consentit enfin qu'à la condition qu'un concile général serait assemblé pour faire cesser les divisions de l'Eglise. Le nouveau patriarche écrivit au pape Adrien pour qu'il le reçût dans sa communion, et pour lui demander l'autorisation nécessaire pour assembler le concile. L'impératrice écrivit aussi dans le même sens. Le Pape reçut Taraise à sa communion, consentit à la tenue du concile, mais posa pour condition principale qu'on anathématiserait celui qu'avait fait tenir Constantin Copronyme.

Le concile fut ouvert à Constantinople le 17 août 786; mais les soldats de la garde, excités par les prélats iconoclastes, entrèrent en armes dans l'assemblée et forcèrent par leurs violences l'impératrice Irène à le remettre à un autre temps. Irène ayant fait sortir de Constantinople ces troupes séditieuses, les désarma, et l'année suivante le concile se réunit à Nicée, le 24 septembre. Le culte des images y fut rétabli, les iconoclastes anathématisés et la plupart des évêques infectés d'hérésie reconnurent leur erreur devant le concile. Ainsi ce fut au patriarche Taraise que l'Eglise fut redevable de ce grand résultat. La paix qui lui fut ainsi procurée dura jusqu'à Léon l'Arménien et à l'année 815.

Dans cet intervalle le pape Adrien Ier était mort et

Léon III lui avait succédé. Quant au trône de Constantinople, il fut occupé successivement par Irène, seule, dépossédant son fils Constantin; puis par Nicéphore, par Staurace et par Michel-Curopalate auquel Léon l'Arménien ravit perfidement le trône.

Vainqueur des Bulgares, Léon l'Arménien voulut marcher sur les traces de Léon l'Isaurien, pour exécuter une prédiction qui lui avaient faite une sorte de devineresse et un moine qui se prétendait inspiré. Ils lui avaient dit qu'il régnerait soixante-douze ans, s'il faisait la guerre aux saintes images. Une troupe de courtisans serviles et d'hommes tarés l'excitaient à cette entreprise. C'étaient Jean le grammairien, surnommé Lecanomante, abbé d'un monastère de Saint-Serge et de Saint-Bacque et attaché au palais, puis Théodote Cassiteras et quelques autres, surtout les deux sénateurs Sputa et Eutychien. Non contents de donner des conseils à l'empereur, de l'engager sans cesse à se déclarer contre les images, ils suscitèrent de faux anachorètes, et des hommes vendus à leurs desseins qui lui donnèrent de leur côté de semblables conseils, quand il vint les consulter et qui se posèrent devant lui comme des envoyés de Dieu.

L'empereur décidé à agir, mande Jean Lecanomante, lui promet, s'il veut le seconder, de le faire patriarche de Constantinople. Jean se transporte dans les églises et dans la bibliothèque de la ville, il consulte les actes du concile de Constantin Copronyme et se croit dès-lors assez fort contre les orthodoxes dont il brûle les livres. Mais il fallait nn homme qu'on pût opposer au patriarche. On choisit Constantin, évêque de Syllée. Homme d'esprit et plein de ressources oratoires, fourbe, menteur et dissolu,

il était très propre au rôle qu'on voulait lui faire jouer. Il avait pris le nom d'Antoine. Léon le fait venir à la cour et lui fait les plus brillantes promesses.

Cependant avant d'agir par la force, Léon voulut séduire le patriarche, il fit venir au palais le bienheureux Nicéphore. « Le peuple, lui dit-il, est scandalisé du culte des images, il le taxe d'idolâtrie et se persuade que tant d'avantages remportés sur nous par les Barbares sous les règnes précédents, sont autant de châtiments du ciel. Prêtez-vous à ce scrupule, abandonnez une pratique qui ne peut être essentielle à la religion, n'étant recommandée en aucun lieu de l'Ecriture, où elle parait même proscrite. Je ne suis pas théologien, mais je suis empereur et je dois travailler à réunir les esprits dont la division peut jeter le trouble dans l'état. » Le patriarche répondit que le culte des images s'appuyant sur la tradition était, aussi bien que l'Ecriture sainte, le fondement de la foi; qu'elle avait pour base la tradition tout entière et l'autorité de l'Eglise universelle.

L'empereur congédia le patriarche en lui proposant de conférer avec Jean, Nicéphore refusa. Irrité de sa résistance, il voulut le faire condamner par un concile. Il convoqua donc les évêques pensant qu'ils le favoriseraient dans son dessein. Quand ils furent arrivés à Constantinople, il les fit arrêter pour qu'ils n'allassent pas chez le patriarche. Ceux qui paraissaient contraires aux desseins de l'empereur étaient emprisonnés et privés d'aliments. Malgré cela, Nicéphore en assembla environ deux cent soixante-dix dans son palais et il prononça l'anathème contre Antoine, qui avait péché non-seulement comme hérétique, mais encore comme menteur et prévaricateur. L'empereur, l'ayant su, fit mander le patriar-

che, avec tous ceux qui composaient cette assemblée. Quand ils furent arrivés au palais, il leur dit qu'ils troublaient la paix et entretenaient la discorde. « Ce n'est pas nous qui faisons cela, dit le patriarche; car nous sommes d'accord sur ce point avec toute l'Eglise. Rome, Antioche, Alexandrie, Jérusalem, honorent les images. C'est vous qui soutenez une hérésie condamnée. Si quelqu'un a ébranlé votre foi, nous désirons vous éclairer; mais nous ne pouvons entrer en discussion, avec des hérétiques, sur des points déjà condamnés et anathématisés. » Ensuite il traita à fond cette question devant l'empereur. L'entretien avait été entre l'empereur et le patriarche.

Alors on fit entrer les évêques, les abbés, puis tous ceux qui tenaient au parti des iconoclastes et qui logeaient dans le palais; on fit venir aussi les grands de la cour, les officiers et tous ceux qui occupaient des charges importantes auprès de l'empereur. Les officiers entrèrent l'épée nue à la main, pour intimider les catholiques. « Dites-moi si ce qui n'existe pas peut tomber? » demanda le patriarche. On se regardait, ne sachant pas ce qu'il voulait dire. Il reprit : « Les images sont tombées sous Léon l'Isaurien et sous Constantin : donc elles existaient auparavant. » L'empereur dit : « Mes Pères, je suis du même avis que vous. » Tirant un reliquaire, il l'embrassa. « Mais puisque la question est posée devant moi, il faut bien que je la fasse examiner. » Les catholiques qui voyaient manifestement la mauvaise intention, et qui du reste savaient parfaitement que les choses décidées par des conciles ne pouvaient pas sans cesse être remises en question, refusèrent d'entrer en discussion avec les hérétiques. Emilien de Cyzique dit : « S'il s'agit d'une affaire ecclésiastique, qu'on la traite dans l'Eglise, ainsi que c'est

la coutume. — Je suis enfant de l'Eglise, dit l'empereur, et je veux vous écouter comme médiateur. » Michel de Synnade lui dit : « Si vous êtes médiateur, faites-le voir. Vous nourrissez, logez et choyez nos adversaires ; quant à nous, nous sommes partout maltraités par vos ordres. » — Parlez, si vous avez des preuves, dit l'empereur. — Nous avons des preuves, dit Théophylacte de Nicomédie; seulement nous manquons d'auditeurs pour les faire entendre. » Eutymius de Sardes parla avec un admirable courage. « Ce que nous suivons, dit-il, c'est la foi de l'Eglise, celle de la tradition confirmée par le second concile de Nicée. Quiconque ose s'élever contre, soit anathème. » Théodore Studite ajouta : « L'Apôtre dit que *Dieu a mis dans l'Eglise des apôtres, des prophètes, des pasteurs et des docteurs ;* mais il n'a point parlé des empereurs. Vous êtes chargé de l'Etat, de l'armée; prenez-en soin, mais laissez l'Eglise se gouverner elle-même. » L'empereur, furieux, les chassa de sa présence, et leur recommanda de rester chacun chez soi, sans communiquer les uns avec les autres. Cet ordre leur fut transmis à tous individuellement par le préfet de Constantinople. Quand on le porta à saint Théodore Studite, il répondit : « Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'à vous ; nous nous laisserons plutôt couper la langue que de cesser de défendre la foi. »

Les iconoclastes ne se donnaient pas moins de mouvements pour animer l'empereur et le porter aux extrémités. Sur la porte du palais, nommée la porte d'Airain, s'élevait une figure de Jésus-Christ, avec cette inscription : *Léon, devenu empereur, a fait abattre cette image*; *Irène l'a rétablie.* Une troupe de soldats excités secrètement par Antoine et par Jean Lecanomante, va la couvrir de

boue et l'insulter à coups de pierres, vomissant d'horribles blasphèmes. L'empereur, qui avait lui-même consenti à cet attentat, se transporte sur le lieu, comme s'il en eût été irrité, et s'adressant au peuple qui frémissait d'horreur : « Citoyens, dit-il, sauvons cette image respectable de ces outrages scandaleux. » Antoine et Jean se chargent de la commission et l'image est enlevée.

A ce premier signal de la persécution, les évêques et les abbés s'assemblent de nouveau chez le patriarche : ils consultent tous les monuments de la tradition. Nicéphore leur explique dans le sens catholique les passages dont les hérétiques abusaient. Fortifiés par les discours du patriarche, ils déclarent tous qu'ils combattront jusqu'à la mort pour soutenir la doctrine et la pratique de l'Eglise, et ils en signent une protestation.

La fête de Noël approchait : Nicéphore va trouver l'empereur; il tâche encore de l'instruire; il le conjure avec larmes de ne pas faire de vains efforts pour ébranler l'édifice de l'Eglise fondé sur Jésus-Christ même, cimenté par le sang de tant de martyrs, affermi par une tradition non interrompue. « Si ma personne, ajouta-t-il, est une occasion de trouble, je quitterai le pratriarcat avec joie. Puisse ma retraite rétablir la paix! L'Eglise n'a pas besoin de Nicéphore; mais elle ne peut subsister sans la foi. » L'empereur, que tous les écrivains de ce temps-là nomment le Caméléon, change de couleur à ses paroles, il feint d'être attendri : « Et qui oserait, dit-il, déposer le patriarche, notre père? qui oserait changer l'état de l'Eglise? C'est le scrupule de quelques orthodoxes qui m'a obligé d'examiner la question des images. Ils craignent que les hommages que nous leur rendons, n'approchent de l'idolâtrie. C'est par condescendance que j'ai voulu les

satisfaire. Pour moi d'ailleurs, je m'accorde avec vous dans la croyance comme dans la pratique. » En même temps il tira de son sein un reliquaire qu'il baisa. Ce déguisement de l'empereur était l'effet de la crainte d'être exclu de l'Eglise par le patriarche à la fête de Noël ; ce qui aurait causé un scandale dangereux. C'était la fête de l'année où le prince étalait le plus de magnificence : au sortir de l'office, il donnait un splendide festin à tous les seigneurs de la cour, et jamais la majesté impériale ne brillait avec plus d'éclat.

Le patriarche et les évêques, dupes de sa dissimulation, ressentirent une extrême joie de ce changement. La fête fut célébrée avec la pompe la plus solennelle. Léon revêtu des habits les plus précieux, accompagné d'un superbe cortége, vint à l'église, entra dans le sanctuaire selon la coutume des empereurs, baisa la nappe de l'autel, sur laquelle était brodée l'image de la naissance du Seigneur Jésus Christ, et combla de joie tous les catholiques qui assistaient à cette auguste cérémonie. Cette hypocrisie ne fut pas de longue durée. A la fête de l'Epiphanie, Léon étant venu à l'église, on s'aperçut par sa contenance et par ses regards qu'il n'avait que du mépris pour les images qui représentaient le mystère. Dès ce moment il leva le masque et le lendemain il fit publier un édit qui défendait, sous peine d'exil et de châtiments rigoureux, de rendre aucun honneur à des représentations que la loi de Dieu avait proscrites.

Il n'en fallut pas davantage pour intimider la plupart des prélats qui avaient juré à Nicéphore une constance inébranlable. Léon se servit de plusieurs d'entre eux pour faire dire à Nicéphore que, s'il n'usait de condescendance aux volontés de l'empereur, il ne pouvait rester sur le

siége patriarcal. Nicéphore les regardant avec indignation : « Allez, leur répondit-il, dire à celui dont vous craignez la colère, plus que celle de Dieu même, que je ne renoncerai jamais aux décisions de l'Eglise pour me soumettre à celles de Jean Lecanomante. »

Léon se disposait à lui faire éprouver sa colère; mais une grande maladie survenue au patriarche, en suspendit les effets. En peu de jours Nicéphore fut déscspéré des médecins et Léon se flattait de lui donner bientôt un successeur à son gré. Il fut trompé dans son espérance; Nicéphore commençait à se rétablir, et l'empereur n'en fut pas plutôt averti, qu'il chargea des officiers de confiance, d'aller de nuit enlever le patriarche sans donner l'alarme au peuple. L'ordre fut mal exécuté. Les soldats commandés enfonçaient à grands bruit les portes du palais patriarcal, en jurant et chargeant de malédictions Nicéphore et ses prédécesseurs. Le peuple catholique réveillé par ce fracas, accourt de toutes parts pour défendre son pasteur; et l'on allait voir un combat sanglant, si le patrice Thomas qui avait la charge de protecteur de Sainte-Sophie, ne fût venu en diligence. Il fait sortir les soldats déjà dans la cour du palais, ferme les portes et apaise le peuple en l'assurant que l'empereur n'a point ordonné cette violence. Il va aussitôt trouver l'empereur, et l'instruit de ce tumulte. Léon à qui le mensonge ne coûtait rien, parait lui-même étonné; il répond qu'il n'a donné aucun ordre ; que ce sont apparemment les ennemis de la superstition, qui, rebutés de l'obstination du patriarche, se sont portés d'eux-mêmes à cette entreprise. Thomas qui le connaissait assez pour ne rien croire de ce qu'il disait, lui représente que, s'il veut se défaire du patriarche, il ne faut envoyer que deux hommes pour lui signifier

l'ordre de l'empereur, et pour le soutenir dans le chemin, parce qu'il n'a pas encore la force de marcher.

La chose fut ainsi exécutée la nuit suivante. Ceux qui l'enlevèrent avaient ordre de s'arrêter quelque temps dans la grande place, où des soldats, à la faveur des ténèbres, devaient fondre sur lui et le tuer. Ils y demeurèrent une heure; l'obscurité était profonde et le silence régnait dans toute la ville. Voyant qu'il ne se faisait aucun mouvement et que le jour allait paraître, ils le conduisirent au bord de la mer et le firent passer à Chrysopolis. On l'enferma dans un monastère, qu'il avait lui-même fait bâtir au bord du Bosphore; d'où il fut peu après transféré dans un autre monastère plus éloigné, dont il était aussi fondateur. Il vécut treize ans dans cet exil; il avait gouverné son église près de neuf ans. Pendant vingt-sept ans le siége de Constantinople fut successivement occupé par trois patriarches hérétiques.

Le lendemain de l'enlèvement de Nicéphore, second jour de février, le bruit s'étant répandu dans la ville que le patriarche ne paraissait plus, l'empereur assembla le peuple dans Sainte-Sophie; et étant monté dans la tribune: « Vous voyez, mes frères, dit-il à haute voix, que le patriarche vous abandonne. Nous lui avons représenté l'abus des images; que c'était en punition de cette idolâtrie que Dieu, qui veut être seul adoré, nous avait si souvent fait succomber sous le glaive des infidèles, comme autrefois le peuple Juifs. Ce prélat opiniâtre, n'ayant rien à nous répondre, a pris le parti de s'enfuir et de renoncer à sa dignité. Choisissons donc un autre patriarche. » Son dessein était de faire élire Jean Lecanomante, auquel il avait promis cette place éminente, et qui avait fait tout ce que Léon désirait pour la mériter. Mais les patrices lui représentè-

rent qu'ils ne pourraient se résoudre à révérer un homme que ni son âge ni ses mœurs ne rendaient respectable. Léon n'osa rejeter ces raisons ; il fit élire Théodote Cassiteras, commandant d'une des compagnies de la garde, iconoclaste aussi décidé, mais moins emporté et moins violent que Jean Lecanomante. Il reçut aussitôt la tonsure cléricale, et le jour de Pâques, qui tombait cette année au vingtième d'avril, il fut sacré patriarche. C'était un homme du monde, accoutumé à la vie militaire, fort ignorant, sans goût pour les choses spirituelles, qui n'avait jamais lu l'Ecriture, n'aimant que le plaisir, le jeu et la table. Aussi, dès qu'il se vit à la tête du clergé de Constantinople, il crut n'avoir autre chose à faire qu'à le divertir et à lui faire bonne chère. C'était, selon lui, le moyen le plus efficace de maintenir les uns et d'engager les autres dans ses sentiments. Il donnait deux fois par jour des repas somptueux, où les prêtres, les moines, les évêques, nourris dès leur jeunesse dans l'abstinence, selon la coutume de ces temps-là, se remplissaient de vin et de viandes et se dédommageaient de la vie austère qu'ils avaient menée jusqu'alors. La table de ses prédécesseurs n'avait connu qu'une honnête frugalité ; la cordialité fraternelle, les conversations édifiantes en avaient fait le principal assaisonnement. A la sienne régnaient l'abondance, le luxe, les propos licencieux, la gaîté immodérée. Les amusements qui la suivaient étaient encore plus tumultueux ; des moines échauffés par le vin, une fois sortis des bornes d'une profession régulière et modeste, ne connaissait point cette retenue et cette décence que l'éducation apprend aux gens du monde à conserver jusque dans leurs plaisirs.

Après Pâques, l'empereur assembla un concile dans l'église de Sainte-Sophie. Le nouveau patriarche y présidait

avec Constantin, fils de Léon, qui n'y voulait pas assister lui-même de peur d'anathématiser par sa souscription la foi qu'il avait jurée à son avènement à l'empire, quoiqu'il ne craignît pas de se parjurer par ses édits : scrupule bizarre que démentait sa conduite. On fit la lecture des actes du concile tenu sous Constantin-Copronyme, qu'on honora du nom de septième concile général. Nicéphore et tous les orthodoxes furent frappés d'anathème. On y traîna par force plusieurs prélats catholiques ; on déchira leurs habits ; on les jeta par terre, on les foula aux pieds ; et après toutes les insultes et les fureurs d'une troupe fanatique et effrénée, meurtris et sanglants, ils furent jetés dans des cachots. On les en retira quelques jours après, pour voir si tant d'indignes traitements auraient amolli leur courage. Aussi fermes qu'auparavant, ils furent abandonnés à la sévérité de l'empereur qui les exila. Mais peu satisfait d'une peine à son gré trop légère, il envoyait de temps en temps des bourreaux et des juges non moins cruels, pour leur faire souffrir de rigoureuses tortures.

La troisième session termina le concile par la souscription des évêques iconoclastes et du fils de l'empereur. Armée de ce décret, la persécution devint plus violente : on abattit, on brûla les images dans toutes les églises ; on brisa les vases sacrés qui portaient quelque figure ; on coupait la langue à ceux qui osaient murmurer contre l'impiété ; on déchirait à coups de fouets les hommes et les femmes qui n'adhéraient point à l'erreur. La confiscation des biens accompagnait toujours le supplice. C'était une grâce que l'exil ; on s'étudiait à le rendre le plus incommode et le plus douloureux qu'il était possible. On choisissait de préférence des pays barbares, où le nom chrétien était en horreur. Mais nul orthodoxe n'était

traité plus rigoureusement que les évêques et les moines. Les uns expiraient sous les coups de fouet; les autres cousus dans des sacs étaient jetés à la mer. Aucun asile ne les mettait à l'abri de la cruauté de l'empereur qui les poursuivait jusque dans le creux des montagnes et des rochers. Constantinople elle-même était devenue un lieu sauvage. Une inquisition barbare rendait la capitale de l'empire un repaire de bêtes féroces. Tout était rempli d'espions. Les récompenses promises aux délateurs avaient brisé tous les liens de la société civile et même de la nature. Les esclaves accusaient leurs maîtres ; on vit des enfants trahir ceux qui leur avaient donné le jour. Avoir une image, un livre qui en approuvât le culte, recevoir un exilé, servir un prisonnier, c'était un crime digne de la flagellation et du bannissement. En vain la mère de l'empereur s'efforçait d'adoucir la barbarie de son fils ; ses remontrances, ses prières étaient rejetées avec mépris; il croyait faire beaucoup de les pardonner à l'imbécillité de la vieillesse. Jean Lecanomante était seul écouté du prince; le patriarche n'était que son ministre. Ce prélat ignorant était étonné du bruit que causait la chute des images. Nourri dans les maximes du despotisme militaire, il pensait que la religion devait obéir au signal de la volonté du souverain. Il envoya ses lettres synodales au pape Pascal qui refusa de les recevoir et députa des légats pour soutenir la cause des images. Leur mission ne servit qu'à les rendre eux-mêmes témoins des horreurs qu'ils voulaient arrêter.

Le Pape ne pouvant faire cesser la tempête élevée contre les orthodoxes, fut réduit à leur procurer un asile. Il fit bâtir à Rome le monastère de sainte Pradède pour y retirer les Grecs fugitifs, qui trouvaient dans cette retraite

la subsistance et le repos qu'on leur refusait dans leur patrie.

Je laisse à l'histoire ecclésiastique le détail des maux que souffrirent jusqu'à la fin du règne de ce prince un grand nombre de prélats, de saints moines et de laïques religieux, dont le courage invincible est gravé en caractères ineffaçables dans les registres du ciel, et dans les annales de l'Eglise qui en doivent être la copie. Mais je ne pourrais sans une sorte d'ingratitude passer sous silence l'éloge que mérite Théophane, dont l'ouvrage quoique assez grossièrement écrit et peu exact sur tout pour les affaires d'Occident, m'a cependant été fort utile. J'en ai déjà parlé au sujet du concile de Nicée auquel il assistai. Il était abbé du monastère de Sigriane en Bythinie, lorsque Léon monta sur le trône. Le prince persuadé que l'exemple d'un homme de ce mérite produirait un grand effet en faveur de l'hérésie, fit tous ses efforts pour l'engager à condamner le culte des images. Comme Théophane était sourd à toutes ses sollicitations, il fut chargé de chaines et conduit à Constantinople, quoique malade au lit depuis un ans. Constant dans ses refus il fut mis en prison et souffrit pendant deux ans les traitements les plus durs. Enfin, affaibli par tant de maux et respirant à peine, on le transporta dans l'île de Samothrace, où il ne vécut que vingt-trois jours. Il est honoré du titre de confesseur. Son ouvrage intitulé *Chronographie*, commence à la première année de Dioclétien, et se termine à la première année du règne de Léon l'Arménien. (*Labbe*, *Théoph.*, passim.)

Bientôt après Léon l'Arménien mourut assassiné. Michel qui lui succéda laissa chacun libre de pratiquer la religion comme bon lui semblait. Il donna l'ordre de rappel pour les exilés. Saint Nicétas sortit de prison et vint près

de Constantinople, où il mourut trois ans après en 824. Saint Théodore Studite, sortit aussi lui de prison. Ils vinrent avec le patriarche Nicéphore trouver l'empereur, et le prièrent de leur rendre leurs églises et de chasser les usurpateurs de leurs siéges. Michel les reçut et les écouta, mais il leur dit : « Je ne vous persécuterai pas. Jamais je n'ai honoré aucune image ; que chacun reste en son sentiment; mais je défends que vous ayez aucune image dans Constantinople. » Nicéphore lui ayant écrit, il promit de le rétablir dans son siége, s'il voulait rejeter le concile de Taraise. Le saint patriarche retourna dans son exil.

Bientôt Michel le Bègue renonça même à cette fausse douceur ; il se déclara contre les catholiques et particulièrement contre les moines. Saint Méthode était rentré à Constantinople, où il enseignait hardiment la foi catholique. Michel l'accusa de troubler la ville et lui fit donner sept cents coups de fouet ; puis il l'envoya dans l'île de Saint-André, près d'Acride, où on l'enferma dans un sépulcre avec deux criminels. L'un d'eux étant mort, on laissa son cadavre se putréfier auprès de saint Méthode.

Euthyme, évêque de Sardes, fut aussi chassé de Constantinople. Théophile, fils de Michel, à l'instigation de Jean Lecanomante fit donner à ce saint homme tant de coups de nerf de bœuf qu'il en mourut. Le même Jean Lecanomante fit mettre en prison et chasser ensuite de Constantinople Théodore et Théophane, apocrisiaires de Jérusalem.

Après la mort de Léon III en 816, d'Etienne IV en 817, de saint Pascal 1er en 824, Eugène II était monté sur le trône pontifical, il mourut en 827. Il en fut de même de Valentin, son successeur, qui fut remplacé par Grégoire IV.

Michel II mourut en 829 et eut pour successeur son fils

Théophile. Dans les commencements, il montra assez de zèle pour la justice ; mais bientôt, en 835, le patriarche étant mort, Jean Lecanomante monta sur le siège de Constantinople, et engagea l'empereur à renouveler la persécution avec une grande violence.

Un édit ordonna de briser, d'effacer, de brûler, de détruire d'une manière quelconque les images qu'on avait rétablies en quelques églises. Les prisons s'emplirent de nouveau d'orthodoxes. Partout dans l'empire on recommença à supplicier ceux qui refusaient d'embrasser la secte impie des iconoclastes. L'impératrice, femme de Théophile, honorait les saintes images ; il entra comme un furieux chez elle, la traita d'idolâtre, l'accabla d'injures et fut sur le point de se porter à son égard aux violences les plus brutales. Les évêques, les prêtres et les moines devinrent surtout l'objet de la fureur de Théophile, qui les chassa des villes et abandonna les monastères aux séculiers. Poursuivis partout, ils étaient obligés de se réfugier dans les rochers, dans les cavernes, où ils mouraient de faim et de misère. Tous ceux du monastère des abrahamites étant venus lui faire des remontrances, il les chassa de Constantinople, et les fit conduire au bord du Pont-Euxin, où il les fit assomer à coup de bâtons. Le moine Lazare qui était peintre et qui s'occupait à faire des images fut par ordre de l'empereur déchiré à coups de fouet. On lui brûla l'intérieur des mains avec des lames de fer rouge, pour qu'il ne pût plus exercer son art. Il persécuta cruellement deux frères, moines tous les deux, Théodore et Théophane. Tous deux furent fouettés cruellement et relégués dans l'île d'Aphusia. Après deux ans l'empereur les fit revenir, il tenait beaucoup à les gagner à sa cause. Théophane raconte lui-même ce qui se passa en cette occurence.

« Celui qui était chargé des ordres de l'empereur étant arrivé à l'île d'Aphusia, nous mena en grande diligence à Constantinople, sans nous en dire le sujet. Nous arrivâmes le 8 juillet. Celui qui nous conduisait, ayant vu l'empereur, eut ordre de nous enfermer aussitôt dans le prétoire. Six jours après, c'est-à-dire le 14 du même mois, on nous mena à l'audience de l'empereur. Comme tout le monde savait le sujet pour lequel on nous amenait, nous n'entendions que des menaces. « Obéissez au plus tôt à l'empereur, » disaient les uns; d'autres : « Le démon les possède, » et des discours encore pires. Environ à la dixième heure, c'est-à-dire quatre heures après midi, nous entrâmes dans la salle dorée, le gouverneur marchant devant nous. Il se retira et nous laissa en présence de l'empereur, qui nous parut terrible et animé de colère. Après que nous l'eûmes salué, il nous dit d'un ton rude d'approcher plus près, puis il nous demanda le pays de notre naissance. « C'est, dîmes-nous, le pays des Méabites. » Il ajouta : « Qu'êtes-vous venus faire ici ? » Et sans attendre notre réponse, il commanda qu'on nous frappât au visage. On nous donna tant et de si grands coups, que nous tombâmes à terre tout étourdis : et si je n'eusse pris celui qui me frappait par le devant de sa tunique, il m'aurait aussitôt jeté sur le marche-pied de l'empereur. Mais je me tins ferme jusqu'à ce qu'il fît cesser de nous frapper.

» Il nous demanda encore pourquoi nous étions venus à Constantinople, voulant dire que nous n'y devions pas venir si nous ne voulions embrasser sa créance. Et comme nous baissions les yeux sans dire mot, il se tourna vers un officier qui était proche, et lui dit d'une voix rude et regardant de travers : « Prenez-les, écrivez sur leurs visages ces vers iambiques, et mettez-les entre les mains de

deux Sarrasins pour les emmener en leur pays. » Un nommé Chrystodule, qui avait composé ces vers, était là et les tenait. L'empereur lui ordonna de les lire et ajouta : « Ne te mets pas en peine s'ils sont beaux ou non. » Un des assistants dit : « Ces gens-ci, Seigneur, n'en méritent pas de plus beaux. » Il y avait douze vers dont le sens était : « Ceux-ci ont paru à Jérusalem, comme des vaisseaux » d'iniquité pleins d'une erreur superstitieuse et ont été » chassés pour leurs crimes. S'en étant enfuis à Constanti- » nople, ils n'ont point quitté leur impiété. C'est pourquoi » ils en sont encore bannis, étant inscrits sur le visage, » comme des malfaiteurs. »

Saint Théodore continue ainsi son récit : « Après la lecture de ces vers, l'empereur nous fit ramener au prétoire, mais à peine y fûmes-nous entrés qu'on nous ramena en grande hâte devant l'empereur qui nous dit : « Vous direz sans doute quand vous serez partis, que vous vous êtes moqués de moi, et moi je veux me moquer de vous avant de vous renvoyer. » Alors il nous fit dépouiller et fouetter, commençant par moi. L'empereur criait toujours, pour animer ceux qui me frappaient, et je disais cependant : « Nous n'avons rien fait contre Votre Majesté, Seigneur ; ayez pitié de moi ! sainte Vierge, venez à notre secours ! » Mon frère fut ensuite traité de même, et après qu'on nous eut déchirés de coups, l'empereur nous fit sortir. Mais aussitôt on nous fit revenir, et un receveur nous demanda de la part de l'empereur : « Pourquoi vous êtes-vous réjouis de la mort de Léon, et n'avez-vous pas embrassé la même créance que lui. » Nous répondîmes : « Nous ne nous sommes pas réjouis de la mort de Léon, nous ne sommes pas venus vers lui et nous ne pouvons pas changer notre créance, comme vous qui la changez selon le

temps. » Le receveur ajouta : « N'êtes-vous pas venus sous le règne de Léon? — Non, dimes-nous, mais sous le prédécesseur de l'empereur, c'est-à-dire sous Michel le Bègue. » Nous revînmes au prétoire, et quatre jours après on nous présenta au préfet, qui, après plusieurs menaces, nous ordonna d'obéir à l'empereur. Nous dîmes que nous étions prêts à souffrir mille morts plutôt que de communiquer avec les hérétiques. Le préfet revint aux caresses et nous dit : « Communiquez seulement une fois, on ne vous demande pas davantage; j'irai avec vous à l'église, allez ensuite où il vous plaira. » Je lui dis en souriant : « Seigneur, c'est comme qui dirait à un homme : Je ne vous demande autre chose que de vous couper la tête une seule fois, après quoi vous irez où vous voudrez. On renverserait plutôt le ciel et la terre que de nous faire abandonner la vraie religion. » Alors il ordonna qu'on nous marquât au visage, et quoique les plaies des coups de fouet fussent encore enflammées et fort douloureuses, on nous étendit sur des bancs pour nous piquer le visage en y écrivant les vers. L'opération fut longue, et le jour venant à manquer il fallut cesser. Nous dîmes en sortant : « Sachez que cette inscription nous fera ouvrir la porte du paradis et qu'elle vous sera montrée en face de Jésus-Christ. Car on n'a jamais fait rien de semblable, et vous faites paraître doux tous les autres persécuteurs. »

Méthodius enfermé pendant sept ans dans un sépulcre, en avait déjà été délivré par un caprice singulier de Théophile. Ce prince plein de feu et de vivacité était curieux, de cette sorte de curiosité vague qui dévore tout sans rien digérer. Il lisait des livres de toute espèce. Il lui en tomba un entre les mains, rempli de questions difficiles, on ne dit pas sur quelle matière. Jean Lecanomante et le

philosophe Léon, qu'il consulta, ne purent lui fournir d'éclaircissement. Un de ces chambellans qui aimait Méthodius, prit cette occasion de le faire connaître au prince. Il lui fit l'éloge de sa sagesse et de l'étendue de ses connaissances. Théophile fit porter à Méthodius les questions qui l'embarrassaient, et il en reçut une solution satisfaisante. Charmé d'avoir découvert un si habile homme, il donne ordre de le tirer de son sépulcre, et de l'amener au palais; il lui assigne un logement avec une pension honorable. On rapporte que le criminel enfermé avec lui depuis tant d'années, refusa de sortir en même temps de cet horrible séjour, où il avait été converti par les discours et par les exemples de Méthodius, et que par esprit de pénitence il se condamna lui-même à y passer le reste de ses jours. Méthodius ne fut pas longtemps sans tomber dans une nouvelle disgrâce. On avertit l'empereur qu'il dogmatisait en faveur des images et qu'il avait déjà inspiré ses sentiments à plusieurs officiers de la cour. Outré de colère, après l'avoir accablé de reproches, il le fit fouetter avec violence et descendre dans une cave du palais, pour y être enfermé comme dans le tombeau qui lui avait si longtemps servi de demeure. Quelques amis l'ayant retiré pendant la nuit, et transporté chez eux, l'empereur confisqua la maison. Cependant quelque temps après, le besoin qu'il croyait avoir des lumières de Méthodius, l'adoucit à son égard. Il le fit revenir. Il prenait même plaisir à l'entendre expliquer les passages de l'Ecriture, que les iconoclastes citaient en leur faveur. Il se faisait accompagner de Méthodius dans ses expéditions; en sorte que, sans abjurer l'hérésie, il devint beaucoup moins ardent à la soutenir et à persécuter les orthodoxes. (*Act. Sanct.*, 14 juin.)

Quelque temps après, Théophile mourut en 842, au milieu des guerres qu'il faisait aux Sarrasins. Ses derniers efforts contre eux n'avaient pas été heureux; le calife Mutasem avait pris la ville d'Amorium, et en avait emmené un très grand nombre de prisonniers, entre autres quarante-deux officiers parmi lesquels étaient le patrice Aëtius et Théodore Cratère. Ils furent enfermés, les chaînes aux pieds, dans un cachot ténébreux. Là, privés de toute consolation, sans lumière, sans lit, sans autre nourriture que du pain et de l'eau, ils ne voyaient que leurs geôliers et leurs gardes. On permettait seulement quelquefois à un d'entr'eux d'aller mendier du pain dans la ville, enchaîné et escorté de soldats. On les tenta par toutes sortes de voies; ils résistèrent aux menaces, aux promesses, aux séductions des docteurs musulmans. Badizès, qui s'était fait musulman, fut employé pour les gagner et rejeté avec horreur. On espéra que la longueur de leurs souffrances abattrait enfin leur courage; on les tint sept ans enfermés dans cet horrible cachot, où la main de Dieu les conserva tous au milieu des incommodités les plus capables, non-seulement d'affaiblir, mais même de détruire la nature.

Mutasem mourut dès le mois de janvier suivant; son fils Ouatheg ne régna pas six ans entiers; ainsi, ces généreux athlètes ne furent tirés de leur prison pour subir le dernier supplice qu'au commencement du règne de Mosaouakkel, et frère et successeur d'Ouatheg. Enfin l'an 848, le 5 mai, veille du jour marqué pour l'exécution, Badizès vint les avertir qu'ils mourraient le lendemain, s'il ne se rendaient au désir du Calife, il s'avisa même de les exhorter à suivre son exemple; qu'il n'était question que de se laisser circoncire, cérémonie par elle-

mêmeindifférente, et d'aller à la mosquée, où ils pourraient, sans scrupule, unir leurs prières à celles des Musulmans, qui adoraient comme eux le vrai Dieu ; en sorte que sous un extérieur mahométan ils conservaient une âme chrétienne. Ils renvoyèrent avec indignation ce misérable suborneur, et, rendant grâces à Dieu de leur prochaine délivrance, ils passèrent la nuit à chanter des hymnes.

Le matin un magistrat musulman vint à la prison, et les fit sortir pour les conduire au bord du fleuve ; il tenta encore de pervertir Cratère, persuadé que son exemple entraînerait les autres. Mais il sentit qu'il n'avait rien à espérer de cette âme invincible. Les musulmans accourus en grand nombre à ce spectacle contemplaient avec étonnement la contenance tranquille et assurée de ces guerriers, qui allaient à la mort comme à un triomphe. Sur leur front brillait déjà un rayon de la gloire céleste, la pâleur et l'effroi avaient passé sur le visage des spectateurs. Pendant que les bourreaux éthiopiens préparaient leurs épées, Cratère, que la Providence semblait avoir donné pour chef à ses compagnons dans cette glorieuse journée, craignant que le patrice Aëtius ne s'attendrît en voyant couler le sang de ses amis, s'approche de lui : « Seigneur, lui dit-il, vous avez toujours marché à notre tête; votre rang et votre vertu vous appellent le premier à cueillir la palme du martyre. — Non, lui répondit Aëtius; si j'ai droit de vous commander encore, marchez et donnez-nous l'exemple. » Cratère s'étant recommandé à Dieu, se présenta au coup mortel, et le reçut avec joie. Il fut suivi d'Aëtius et de toute la troupe, qui s'avançant sur une file au devant de la mort, chacun selon le rang qu'il occupait dans le service militaire, fit trembler par sa

constance intrépide le magistrat qui présidait à l'exécution. Leurs corps furent jetés dans le fleuve.

Cet évènement à jamais mémorable et consacré dans les fastes de l'Eglise, fut suivi d'un autre auquel on ne s'attendait pas, et qui ne mérite pas moins d'être remarqué. Au récit d'une mort si généreuse, le Calife forcé d'admirer ces braves guerriers, sentit un vif regret de n'avoir pas épargné leur vie, et voyant devant lui le renégat Badizès : « Ce traître, dit-il, sans doute aussi mauvais musulman qu'il a été mauvais chrétien, n'est pas digne de leur survivre. » Aussitôt il le fait saisir, conduire et décapiter au même lieu. Le corps est jeté dans le Tigre entre ceux des martyrs. Comment la trahison ose-t-elle encore se produire, après tant d'exemples de traîtres punis par ceux mêmes qu'ils ont servis?

Pour raconter ces faits, nous avons anticipé sur l'ordre des temps. Revenons à ce qui regarde les iconoclastes.

La mort de Théophile marqua la fin de l'hérésie des iconoclastes; car l'empereur Michel III étant monté sur le trône, et l'impératrice Théodora, étant régente parce que Michel était tout enfant, le culte des saintes images fut rétabli, Jean Lecanomante déposé et Méthodius remis sur le siége de Constantinople.

ADMONITIO

In hanc Notitiæ Africanæ editionem.

1. Episcoporum catholicorum, qui pro fidei suæ ratione reddenda, præcepto Hunerici regis Vandalorum Ariani Carthaginem convenerant, catalogum, sub *Notitiæ provinciarum et civitatum Africæ* titulo, ex antiquo manuscripto codice Cathedralis ecclesiæ Laudunensis primus omnium publici juris fecit, vir ob antiquitatis sacræ studium et summ m eruditionem clarissimus, Jacobus Sirmundus Societatis Jesu presbyter. Verum cum in eo codice fidei Libello, qui tertium Victoris Vitensis Historiæ librum constituit, Notitia ista subjungeretur, Petrus Franciscus Chiffletius ex eadem Societate, ansam inde accepit, eam integram Victoris Historiæ, in nova hujus anctoris editione, quam procuravit, inserendi; tribus potissimum, ut ipse ait in opusculo Elucidationum in Victorem capite II ad id faciendum rationibus inductus. Primo scilicet, quod, ut jam diximus, Notitia hæc fidei professioni, quæ apud Victorem habetur, subjecta in codice Laudunensi fuerit. Deinde quod non solum Episcoporum aut civitatum nomina ibi nude recenserentur, sed etiam monuerit auctor qui eam collegit, quid cuique antistitum acciderit,

quinam scilicet perierint ex iis in itinere, aut remanserint quive fugerint, aliaque ejusmodi peculiariter observata fuerint, quæ colligere debuerat is, qui persecutionis historiam integram describendi provinciam in se suscepisset. Denique Abrahamus Ortelius, qui in Thesauro Geographico sæpe sæpius ex manuscripto codice hanc Notitiam laudat, cam passim Victori Uticensi tribuit.

2. Verum licet ultro fateamur, Notitiæ Africam, prout à Sirmundo edita est, ac in codice manuscripti. Laudunensi habetur, ad Vandalicæ persecutionis historiam pertinere; non statim tamen inserendum esse putamus, eam à Victore adoptatam fuisse, præsertim cum alia monumenta ad idem argumentum pertinentia ex stitisse certum sit, quæ tamen suæ Historiæ non inseruit iste auctor, qui multa de Martyrum et Confessorum præclaris actionibus se prætermisisse non semel fatetur. Sed et eorumdem Martyrum *Passiones* aliquas laudat Gregorius Turonensis libro II. Historiæ Francorum, quas tamen non habet Victor, ut nihil de præclara Eugenii Carthaginiensis epistola, ab eodem Gregorio nobis servata, dicamus quam Eugenius suis scripserat in exsilium porrecturus, ut eos ad constanter in fide perseverandum adhortaretur; qua proinde nihil magis ad persecutionis Vandalicæ historiam pertinebat. Omisit tamen eam Victor quâ ratione, nobis divinare non licet: sicut neque de aliis rebus, quæ ex libera hominum voluntate pendent, rationem reddere tenemur. Sufficit enim nobis, ut eam Notitiam seorsim à Victoris historia proferamus, quod in nullo prorsus manuscripto codice, saltem ex iis qui hactenus nobis sunt noti, Victoris historiæ inserta habeatur. Nec multum nos movet, quod Abraham Ortelius hanc Notitiam sæpius sub *Victoris Uticensis* nomine laudaverit. Verisimile quippe est eam

in codice Halleri, à quo Ortelius illam acceperat, subjunctam fuisse fidei Libello, ut in codice Laudunensi; quem quidem libellum cum Victorinæ historiæ partem esse deprehendisset Ortelius, totum simul *Fragmentum Victoris* appellavit. Eodem pacto Victorem dixit *Uticensem*, quod nempe in editis eum sic nominatum legisset.

3. Verum ut sit ea de re, quæ sane magni momenti esse mihi non videtur, manuscriptis codicibus, virorum eruditorum consilio, inhæsimus, nobisque multo magis animo fuit tam pretiosi monumenti diligentem et accuratam editionem procurare, quam rescire an revera Victor ipsum suæ historiæ inseruerit necne. Quare cum jam ab aliquot annis in Campaniam profectus, Lauduno transirem, gavisus sum hanc occasionem opportunam me nanctum fuisse inspiciendi coram ipsum codicem manuscriptum, cujus rei cum mihi ab humanissimis hujus urbis insignis ecclesiæ Canonicis copia facta fuisset, Sirmundi editionem cum manuscripto, qui optimæ notæ est; et ab annis ad minus octingintis diligenti et accurata manu descriptus, sedulo contuli, variasque lectiones annotavi quas inferius in Notis referemus. Ut vero nihil à me desideraretur ex iis, quæ in mea potestate fuissent, Abrahami Ortelii Thesaurum Geographicum ab eo recognitum et auctum Antuerpiæ anno 1596, evolvi; atque civitatum Africanarum nomina, quæ in ea editione ex Fragmento Victoris Uticensis manuscripto passim laudantur collegi, quæ cum simul cum Notitia à Sirmundo edita contulissem, deprehendi quibusnam in locis convenirent, aut inter sese discreparent codices illi duo, de quibus rebus lectorem suo loco monere curabo Fragmentum porro illud sæpius sub *Halleri codicis* nomine laudamus, quod hoc ipsum à *viro clarissimo Ludovico Hallero ab Harlesteyn*,

sacræ antiquitatis studiosissimo, se accepisse passim Ortelius profiteatur.

4. Unum superest de quo lectorem monitum velim, priusquam Notitia exhibeatur, quod scilicet post pleraque Episcoporum, qui in hac Notitia recensentur, nomina, Sirmundus has litteras *per.* apposuerit; quamvis in manuscripto codice hæ habeantur *prbt.* aut in aliquibus *prb.* ita ut in istis vocabulis lineola litteram *b* per medium ut plurinum secet. Sirmundi restitutioni, aut potius conjecturæ favet codex ipse manuscriptus Laudunensis, in quo post recensita seorsim omnium Confessorum nomina, quantus fuerit eorum numerus exponit, exindeque quot ex eorum numero *perierint*, quotve *permanserint*, aut in exsilium abierint indicat. Sicque litteras illas, quæ post episcoporum aliquot nomina habentur, nihil aliud significasse probabile est, quam hos ipsos, qui tali vocula à ceteris discernuntur, in via periisse; sicut et eos, qui in Corsicam relegati, aut fuga elapsi erant, his vocibus *Corsica*, aut *fug.* designati inveniuntur. Deinde verisimile non est, his litteris presbyteros, quod aliquando suspicabar, designari. Non enim presbyteri ad conventum illum venire jussi fuerant; nec tot occurrissent, qui pro suis episcopis comparerent, idque non impune tulisset Tyrannus. Accedit quod nonnumquam etiam post eorum nomina, qui priores recensentur, hæc vocula occurrat. Verum licet hæc omnia momenta ad mutandam codicis lectionem Sirmundum inducere potuissent, visum est tamen melius, rem prout in manuscripto habetur exhibere, relinquens ea de re, cuique prout voluerit, liberum judicandi arbitrium. Et quidem non semel deprehendi iisdem litteris in aliquot manuscriptis presbyteros fuisse designatos, quod potissimum observavi in codice.

manuscripti. Bibliothecæ Colbertinæ num. 3281 ab annis circiter octingintis scripto, et in altero ejusdem bibliothecæ annorum 600. num. 401 quamvis in isto sæpius his litteris *prbr.* vox presbyter scribatur. Plura de hac re proferre superfluum esset. Fortassis aliquando codex aliquis occurret, cujus opera difficultas hæc elevari poterit.

5. Denique numerus Episcoporum qui summatim in ejusdem Notitiæ fine repetitur, non congruit cum eo qui deprehenditur eosdem Episcopos seorsim enumerando qua in re etiam manuscripti lectionem servavimus, cum fieri potuerit, ut aliquot nomina è Notitia exciderint. Ne tamen hoc aliquibus incommodum videatur, quod alius numerus in singulorum enumeratione habeatur, et alius in iis simul collectis : retenta manuscripti lectione, Sirmundi restitutiones inter ansulas apponi curavimus. Sic et titulum ab eodem viro docto huic monumento impositum, *Notitia* scilicet *provinciarum*, etc., ei qui in manuscripto habetur, *Incipiunt nomina*, etc., præmisimus.

NOTITIA

PROVINCIARUM ET CIVITATUM

AFRICÆ

Ad codices manuscriptos, Laudunensem unum, et Halleri alterum emendata.

INCIPIUNT NOMINA

Episcoporum Catholicorum diversarum provinciarum, qui Carthagine ex præcepto regali venerunt, pro reddenda ratione fidei, die Kalend. Februarias, anno sexto regis Hunerici.

Nomina Episcoporum provinciæ Proconsularis, vel qui in exsilium missi sunt

1. Eugenius Carthaginiensis, Tamalleni.
Felix Abaritanus, exsilium.
Paulus Sinnarensis, exsilium.
Felix Piensis, Corsica, exsilium.
5. Marianus Hippzaritensis, ut supra.
Pascasius Gunelensis, ut supra.
Sacconius Uzialensis, ut supra.
Bonifacius Membrositanus, fug.
Gulosus Beneventensis, Corsic.
10. Reparatus Utimmirensis, ut supra.

Pastinatus Puppitanus, ut supra.
Reparatus Puppianensis.
Fortunatianus Araditanus, Corsic.
Deumhabet Thelensis, Corsica.
15. Liberatus Mullitanus, ut supra.
Mannucius Duassedemsai.
Hirundinus Missuensis, Corsic.
Jona Lapdensis, ut supra.
Peregrinus Assuritanus, in exsilium hic.
20. Quintianus Urcitanus.
Cresconius Tennonnensis, prbt.
Florentinus Uticensis, Corsic.
Pascasius Migirpensis, ut supra.
Carissimus Gisipensis, in exsilium.
25. Gaïus Uzitensis, prbt.
Exitziosus Verensis, Corsic.
Cresces Cicsitanus, in exsilium.
Bonifacius Bolitanus, Corsica.
Felix Carpitanus, ut supra.
30. Carcadius Maxulitanus, ut supra.
Cyprianus Bonustensis.
Dalmatius Tinnisensis, Corsic.
Æmilianus Culsitanus, Corsic.
Felix Bullensis, prbt.
35. Clementinus Neapolitanus, Corsic.
Felix Curbitanus, ut supra.
Deuterius Simminensis, ut supra.
Aurelius Clipiensis, ut supra.
Coronius Meglapolitanus, ut supra.
40. Benenatus Timidensis, ut supra.
Vincentius Ziggensis, in exsilium.
Florentius Seminensis, Corsic.

Honoratus Tagaratensis, prbt.
Vindemius Altuburitanus, exsilium.
45. Cyprianus Cellensis, in exsilium.
Augentius Uzipparitanus, in exsilium.
Cassosus Ausanensis, hic.
Maximinus Maraggaritanus, hic.
Felix Muzuensis.
50. Johannes Bullensium regio.
Cresciturus Titulitanus.
Benenatus Tuburbitensis.
Victor Eudalensis.
Pascasius Tulanensis.
Sunt numero LIV.

Nomina Episcoporum provinciæ Numidiæ.

1. Felix Berceritanus.
Augentius Gazaufulensis, prbt.
Quodvultdeus Calamensis.
Honoratus Castellanus.
5. Leontius Burcensis.
Firmianus Centurionensis, prbt.
Rufinianus Vadensis.
Paulus Nibensis, prbt.
Martialis Girensis.
10. Victor Cuiculitanus.
Cresconius Amporensis.
Adeodatus Fesseitanus, prbt.
Vitalianus Bocconiensis.
Dumvirialis Damatcorensis, prb.
15. Donatus Ausuccurensis.
Palladius Idicrensis, prbt.

Gaudentius Putiensis.
Victor Suggitanus.
Benenatus Lamviritanus.
20. Timotheus Tagurensis.
Melior Fossalensis, Nà.
Frumentius Tubursicensis.
Felix Lamsortensis.
Abundius Tididitanus, prbt.
25. Valentianus Montensis, prbt.
Adeodatus Nobabarbarensis.
Adeodatus Idassensis,
Florentius Nobagermanicnsis.
Villaticus de Casis-medianensis.
30. Eusebius Susicaziensis.
Victorinus de Noba-Cæsaris.
Vitalianus Vazaritanus.
Junior Tigillabensis.
Vigilius Ressanensis, prbt.
35. Leporius Augurensis.
Pascentius Octabensis.
Petrus Madensis.
Felix Matharensis, prbt.
Florentius Centenariensis.
40. Felix Gilbensis, prbt.
Florentianus Midilensis.
Fluminius Tabudensis.
Optantius Casensicalanensis.
Peregrinus Punentianensis, prbt.
45. Felix Nobasparsensis, prbt.
Felicianus Metensis.
Domnicus Cæsariensis, prbt.
Candidus Nobasinensis, prbt.

Quodvultdeus Cælianensis, Nam.
50. Januarius Jacterensis.
Victorinus de Castello Tituliano.
Fructuosus de Giru Marcelli.
Cresconius Tharasensis.
Maximus Sillitanus, prbt.
55. Vigilius Hizirzadensis, prbt.
Victor Municipensis.
Servus Arsicaritanus.
Felix Casennigrensis.
Donatianus Veselitanus.
60. Pudentius Madaurensis.
Donatus Rusticianensis.
Donatus Villadegensis.
Crescens Buffadensis, prbt.
Adeodatus Sistronianensis, prbt.
65. Rusticus Tipasensis.
Simplicius Tibilitanus.
Stephanus Sinitensis.
Pascentius Cethaquensusca.
Donatianus Teglatensis.
70. Cresconius Zabensis.
Antonianus Mustitanus.
Reparatus Tubuniensis.
Anastasius Aquenobensis.
Victorinus Babrensis, prbt.
75. Felix Tebestinus.
Domninus Moxoritanus, metallo.
Secundus Tamogaziensis, prbt.
Victorinus Legiensis.
Quodvultdeus Respectensis.
80. Januarius Velesitanus.

Benenatus Mazacensis, prbt.
Donatus Lugurensis, prbt.
Victor Circensis, prbt.
Pardalius Macomadiensis.
85. Janarius Legensis, prbt.
Quodvultdeus ad Turres Concordi.
Maximus Lamfuensis, prbt.
Marcellinus Vagrautensis.
Domnicosus Tigisitanus.
90. Donatus Gilbensis.
Fortunius Regianensis, prbt.
Donatus Silensis.
Victor Gaudiabensis.
Januarianus Marculitanus.
95. Januarius Centuriensis.
Felix Suabensis.
Crescentianus Germaniensis.
Annibonius Vadesitanus.
Januarius Gaurianensis, prbt.
100. Fortunatianus Naratcatensis.
Maximus Lamiggigensis.
Felix Garbensis, prbt.
Julius Vagarmelitanus.
Ponticanus Formensis, prbt.
105. Victor de Turres Ammeniarum.
Servus Belesasensis.
Honoratus Fatensis.
Mensor Formensis.
Peregrimus Muliensis.
110. Gedalius Ospitensis.
Fulgentius Vagadensis, prbt.
Secundinus Lamasuensis.

Crescentius Tacaratensis.
Benenatus Milevitanus.
115. Quodvultdeus Ullitanus.
Profitius Seleucianensis, prbt.
Proficius Vadensis, prbt.
Januarius Tagastensis, prbt.
Donatus Maximianensis.
120. Adeodatus Zaradtensis, prbt.
Felicianus de Giru-Tarasi.
Cardelus Lamiggigensis.
Flabianus Vicopacensis.
Sunt numero cxxv. *

Nomina Episcoporum provinciæ Byzacenæ.

Vassinassensis. *
Et aquis.
1. Liberatus prbt. Amudarsensis.
Mansuetus Afufeniensis.
Pascasius Septimuniciensis.
Hortulanus Benefensis.
5. Victorinus Ancusensis.
Eubodius Mididitanus.
Terentianus Tubulbacensis.
Rogatianus Vadentinianensis.
Bonifacius Masclianensis.
10. Victorinus Seberianensis.
Victor Narensis.
Leontius Decorianensis.
Servus Dei Tambeitanus.
Lætus Neptitanus.
15. Felix Custrensis, prbt.

Flabianus Bulellanensis.
Decimus Theuzitanus.
Serbandus Putiensis.
Restitutus Thagamutensis.
20. Præsidius Sufetulensis, in exsilium.
Eustratius Sufetanus.
Secundinus Garrianensis, prbt.
Præfectianus Abaradirensis, prbt
Sabinicuus Octabiensis.
25. Adelfius Mactaritanus.
Restitutus Aquiabensis,
Antacius Medianensis.
Mensius Turrensis.
Filtiosus Aggaritanus.
30. Fastidiosus Egnatiensis.
Germanus Peradamiensis.
Donatus Ermianensis.
Pascasius Tenitanus.
Domninus Tarazensis.
35. Hilarinus Trofinianensis.
Fortunatianus Leptiminensis.
Honoratus Tagariatanus.
Albinus Octabensis.
Aurelius Feradimaiensis.
40. Felix Crepedulensis.
Cyprianus Unuzibirensis.
Innocentius Muzucensis.
Possidius Massimanensis, non occurrit.
Victor Vitensis, non occurrit.
45. Victorinus Scebatianensis.
Adeodatus Pederodianensis.
Athenius Circinitanus.

Florentinus Tuziritanus.
Vindicianus Marazianensis.
50. Adelfius Mattaritanus.
Adeodatus Præcausensis.
Restitutus Aquis-Albensium.
Felix Irpinianensis.
Victorinus Usulensis.
55. Habetdeus Tamallumensis.
Concordius Cululitanus.
Servus Menefessitanus.
Quintianus Casulis-Carianensis.
Restitutus Acolitanus.
60. Vindemialis Capsensis.
Quodvultdeus Durensis, prbt.
Heliodorus Cufrutensis.
Marcellinus Tasbaltensis.
Fortunatianus Cilitanus.
65. Honoratus Tiziensis.
Bonifacius Foratianensis.
Servius Arsuritanus.
Felix Forontonianensis.
Succensianus Febianensis.
70. Julianus Vararitanus.
Bonifacius Frontonianensis.
Secundianus Mimianensis, in exsilium.
Donatus Boanensis.
Bonifacius Maraguiensis.
75. Pirasius Nationensis.
Faustus Præsidiensis.
Rusticus Tetcitanus.
Primianus Gurgaitensis.
Bonifacius Filacensis.

80. Honoratus Macrianensis, prbt.
Frumentius Teleptensis.
Honorius Oppennensis.
Fortunatianus Tagarbalensis.
Simplicius Carcabianensis.
85. Donatus Rufinianensis.
Liberatus Aquarum-regiarum, prbt.
Victorianus Quæstorianensis.
Rufinianus Victorianensis.
Maximus Gummitanus.
90. Peregrinus Materianensis.
Fortunatus Mozotcoritanus.
Pacatus Vicoateriensis.
Proficius Sublectinus.
Saturus Irensis.
95. Mangentius Ticualtensis.
Villaticus Auserensis.
Cresconius Temoniarensis, prbt.
Paulus Turreblandinus, prbt.
Restitutus Segermitanus, in exsilium.
100. Victor Gauvaritanus.
Donatianus Eliensis.
Stephanus Rusfensis.
Vinitor Talaptulensis.
Hortensius Autentesis.
105. Tertullus Juncensis.
Eusebius Jubaltianensis, prbt.
Servitius Unuricopolitanus.
Donatus Aggaritanus.
109. Vigilius Tapsitanus.
Sunt numero CVII.

Et cathedræ quæ Episcopos non habuerunt.

110. Madassuma.
Dionysiana.
Sulianis.
Orrea-Cælia.
Cunculiana.
115. Ticibus.
Sunt numero v.

Nomina Episcoporum Mauritaniæ Cæsariensis.

1. Glorinus Juncensis.
Teberianus Quidiensis.
Victor Sufaritanus.
Syrus Corniculanensis.
5. Lucius Itensis.
Honoratus Timicitanus.
Donatus Nobicensis, prbt.
Patera Milianensis.
Reparatus Girumontensis.
10. Avus Altabensis.
Donatus Panatoriensis.
Martialis Columpnatensis.
Subdatius Sucardensis.
Subitanus Idensis, prbt.
15. Donatus Tifiltensis.
Felicianus Idensis.
Onesimus Fidolomensis.
Victor Taborentensis.
Verecundus Nobensis.
20. Stephanus Zucabiaritanus.
Apocorius Cæsariensis.

Felix Rusubiritanus.
Donatus Subbaritanus.
Januarius Aquensis.
25. Martianus Murustagensis, prbt.
Claudius Vagalitanus.
Passitanus Tigisitanus.
Salo Fallabensis.
Donatianus Usinadensis.
30. Paulus Flumenzeritanus.
Nicetius Castellominoritanus.
Restitutus Florianensis.
Mensius Alamiliarensis.
Maxentius Tigamibenensis, prbt.
35. Urbanus Amaurensis, prbt.
Crescens Sestensis, prbt.
Donatus Ternamunensis.
Fortis Caputcillensis.
Januarius Nasbincensis, prbt.
40. Palladius Bacanariensis.
Balens Villenobensis.
Passinatus Masuccabensis, prbt.
Longinus Pamariensis.
Honorius Benepotensis.
45. Burco Vardimissensis, prbt.
Felix Ambiensis.
Æmilius Mediensis.
Arator Catulensis.
Cæcilius Minnensis.
50. Lucidus Cartennitanus.
Victor Regiensis.
Rogatianus Vannidensis, prbt.
Primus Caprensis.

Metcun Rusuccuritanus.
55. Rufus Sfasferiensis.
Eusebius Obbitanus.
Securus Timidanensis.
Donatus Frontensis.
Victor Icositanus.
60. Quodvultdeus Tablensis, prbt.
Restutus Lapidiensis, prbt.
Donatus Voncariensis.
Bonifacius Rusguniensis.
Benantius Oppidonebensis, prbt.
65. Mattasius Castelliiabaritanus.
Felix Aquisirensis.
Victor Caltadriensis, prbt.
Crescens Tigabitanus.
Idonius Rusaditanus.
70. Gelianus Reperitanus.
Ingenuus Ubabensis.
Petrus Oboritanus.
Faustus Castrascberianensis.
Vitalis Castranobensis.
75. Petrus Castellanus, prbt.
Quintasius Mutecitanus.
Paulinus Rubicariensis.
Pascasius Mammillensis.
Tacanus Albulensis.
80. Emptacius Siccesitanus.
Talasius Gratinopolitanus.
Victor Manaccenseritanus, prbt.
Pannonius Bitensis.
Felix Flenucletensis, prbt.
85. Campanus Bidensis.

Valentinus Castelli-Mediani.
Romanus Sufaritanus.
Secundus Maurianensis.
Reparatus Bulturiensis.
90. Lucius Maturbensis, prbt.
Cæcilius Balianensis.
Rogatus Sereddelitanus.
Mingin Nobensis, prbt.
Reparatus Castelli-Tatroportensis.
95. Philo Arsinnaritanus.
Vassinus Elfantariensis, prbt.
Patera Catabitanus.
Vincemalus Baparensis.
Reparatus Tipasitanus, prbt.
100. Romanus Tamadensis, prb.
Victor Voncarianensis.
Maddanius Murconensis.
Crispinus Tabadcarensis.
Quodvultdeus Summulensis, prbt.
105. David Tadamatensis.
Candidianus Catrensis, prbt.
Reparatus Cissitanus.
Pœquarius Tasaccurensis, prbt.
Quintus Tabuniensis, prbt.
110. Maximus Tuscamiensis.
Auxilius Gunugitanus, prbt.
Reparatus Sitensis.
Saturninus Vissalsensis, prbt.
Felix Maxitensis, prbt.
115. Gaïus Adsinnadensis, prbt.
Crescens Satafensis, prbt.
Saturninus Sertensis, prbt.

Victor Numidensis, prbt.
Cerealis Castelloripensis.
120. Lucius Tamazucensis.
Sunt numero CXX.

Et cathedræ quæ Episcopos non habuerunt.

Majucensis. Maurensis.
Nabalensis. Tingariensis.
Tubunensis. Oboritanus.
Num. III.

Nomina Episcoporum provinciæ Mauritanæ Sitifensis.

1. Rufinus Tamallumensis.
Donatus Sitifensis.
Maximus Coviensis.
Domitianus Igilgitanus.
5. Honorius Aquæ-albensis.
Festus Satafensis.
Victor Horrensis.
Maximus Thugusubditanus.
Victor Jerafitanus.
10. Vadius Lesuitanus.
Pacatus Equizotensis.
Felix Castellanus, prbt.
Constantius Gegitanus.
Victor Eminentianensis.
15. Saturnius Sociensis, prbt.
Jacobus Lemelefensis.
Cresciturus Cellensis, prbt.
Emeritus Macrensis, prbt.
Redux Nobalicianensis.
20. Argentius Zallatensis.

Vindemius Lemfoctensis.
Abus Ficensis.
Restutus Macrianensis, prbt.
Vitalis Assafensis.
25. Victor Flumenpiscensis.
Inventinus Maronanensis.
Romanus Molicunzensis.
Victorinus Serteitanus, prbt.
Montanus Cedamusensis.
30. Clemens Thamagristensis.
Adeodatus Pribatensis.
Rogatus Parteniensis.
Villaticus Mozotensis.
Honoratus Tamascaniensis, prbt.
35. Justus Acufidensis, prbt.
Æmilius Asvoremixtensis.
Uzulus Thuccensis.
Aufidius Suristensis.
Victorinus Perdicensis.
40. Possessor Zabensis.
Pascasius Salditanus.
Flavianus Vamallensis.
Sunt numero XLIV.

Nomina Episcoporum provinciæ Tripolitanæ.

1. Calipides Leptimagnensis.
Leo Sabratensis.
Faustinus Girbitanus.
Cresconius Oensis.
5. Servilius Tacapitanus.
Sunt numero V.

Nomina Episcoporum insulæ Sardiniæ.

1. Lucifer Calaritanus.
Martinianus de Foru-Trojani.
Bonifacius de Sanafer.
Macarius de Minorica.
5. Vitalis Sulcitanus.
Felix de Turribus.
Helias de Majorica.
Opilio de Euuso.
Sunt numero VIII.

Ac sic fiunt omnes Episcopi diversarum provinciarum numero CDLXVI.

Ex quibus perierunt numero LXXXVIII. id est.
De Proconsulari numero III. (IV.)
De provincia Numidæ numero XXXIII. (XXXIV.)
(De provincia Byzacena numero X.)
De provincia Mauritaniæ Cæsariensis numero XXXII.
(De provincia Mauritaniæ Sitifensis numero VIII.)
Permanserunt numero CDLXXVIII. (CCCLXXVIII.)
Corsica relegati numero XLVI.
Hic relegati numero CCCII.
Fugerunt numero XXVIII.
Passus numero I.
Confessor numero I.

NOTE.

Note A (Page 5).

Victor de Vite dit que Genséric garda pour lui l'Abaritaine et la Gétulie, et qu'il partagea à ses troupes *Zeugitanam vel Proconsularem*. Cette expression peut signifier que la Zeugitane et la Proconsulaire n'étaient qu'une province qui avait ces deux noms et que c'étaient deux provinces différentes, *vel* dans la corruption du latin, se prenant très communément *et;* c'est ainsi en effet qu'il le faut entendre en cet endroit, puisque dans la suite on voit qu'il a voulu marquer plusieurs provinces distribuées aux Vandales : *memoratarum provinciarum et Proconsularem provinciam*. La Proconsulaire est connue partout. C'est celle qu'on appelait quelquefois simplement l'Afrique, et dont Carthage était capitale. La Zeugitane n'est pas si célèbre. Je n'en trouve rien dans Ptolémée, ni dans Strabon; Pline qui en parle, la confond avec l'Afrique proprement dite, qui est la Proconsulaire, on la place entre cette province et la Numidie. Il ne dit point si c'était vers la mer ou vers les montagnes, mais on voit par l'itinéraire d'Antonin, qu'elle était sur le chemin de Carthage à

Cirthe, et tenait depuis Carthage, ou à peu près, jusqu'à Lares Cirque, et Bulle-Royale. On voit aussi qu'elle s'étendait du côté de la Byzacène. Elle était donc au midi de la Proconsulaire, ou plutôt c'était la partie méridionale de cette province, qui n'avait point d'autres magistrats que ceux de Carthage et de la Proconsulaire. Nous ne voyons point qu'elle soit jamais comptée dans le dénombrement des provinces ou ecclésiastiques ou civiles de l'Afrique. Les villes qu'Antonin dit être dans la Zeugitane sont attribuées à la Proconsulaire, et les trois évêques de la Zeugitane et de la Proconsulaire, qui restaient encore en 488, de 164 évêchés qui composaient ces deux provinces, sont tous trois mis dans la Proconsulaire par la notice d'Afrique. Il paraît même que la Proconsulaire et la Zeugitane se prenaient quelquefois l'une pour l'autre. Car comme la Zeugitane est presque toujours comprise sous le nom de Proconsulaire, nous voyons au contraire qu'Orose, dans le dénombrement des provinces d'Afrique, parle de la Zeugitane, qu'il appelle Zougis, et y met Carthage sans rien dire dutout de la Proconsulaire. Il faut distinguer la Zeugitane des Arzuges, qui tenaient la partie la plus méridionale de l'Afrique sujette aux Romains, et s'étendaient particulièrement dans la Tripolitaine, qui en prenait quelquefois le nom. Il semble aussi que dans le département des provinces ecclésiastiques, les Arzuges étaient quelquefois compris dans la Bizacène. Je ne trouve point de province appelée Abaritaine. Serait-ce seulement le territoire d'une ville de la Proconsulaire, car nous trouvons entre les évêques de cette province un Félix Abaritain et néanmoins Victor met l'Abaritaine loin de la Proconsulaire.

Le nom de la Gétulie et des Gétuliens, est célèbre dans l'histoire. Mais il est difficile de dire où l'on peut placer celle dont parle Victor. Car assurément ce n'est pas celle que Ptolémée met au-dessous de la Mauritanie. Strabon semble la mettre au midi de la Numidie et de la Byzacène, le long du mont Atlas, et jusqu'aux Cyrthes. Orose met les Gétuliens barbares au midi de la Tripolitaine.

Ainsi ils étaient encore plus méridionaux que les Arzuges. Saint Augustin distingue la Gétulie de la Numidie, dépeignant celle-ci comme un pays assez couvert, où il pleuvait, et où il venait du blé tous les ans, mais qui ne se gardait pas; et la Gétulie comme un pays tout découvert, où il pleuvait fort rarement, de sorte que le blé y

venait aussi rarement, mais il y venait en grande abondance, et se conservait longtemps.

Note B. (p. 8.)

Le lecteur trouvera peut-être cette note peu intéressante : n'importe, je ne puis résister à l'attrait de l'écrire... Il y a un an bientôt, je rentrais chez moi, rue de Sèvres, n° 99, c'était l'hiver, à 10 heures du soir; il ventait fort et la pluie tombait à torrents. En approchant je vis sous la porte cochère fermée un vieillard à cheveux blancs qui cherchait à se garer du vent et de la pluie; mais inutilement, il était trempé. Je fis ce que tout autre à ma place eût fait, et l'invitai à entrer chez moi pour y trouver un abri et pour y recevoir les soins dont il pouvait avoir besoin. « Vous ne me connaissez pas, Monsieur, dit-il, je crains vraiment d'abuser de votre politesse en acceptant à cette heure. » Je devais insister, je le fis, et fus enchanté de voir le vénérable vieillard accepter mon invitation. Tous deux nous revenions de voir des malades; moi, pour soigner le corps, lui pour soigner l'âme, car il était prêtre. Ce vieillard, c'était l'abbé Grégoire Kabaragy Garabed, arménien, traducteur de l'ouvrage que je cite si souvent dans ce volume. Depuis ce jour sa bienveillante amitié m'a donné tous les conseils qui pouvaient m'être nécessaires, et c'est avec son autorisation que je puise si largement dans son livre. J'aurais pu le faire en le citant, comme je le fais. J'aime mieux avoir son agrément; qu'il reçoive ici l'hommage de ma respectueuse attention et de ma sincère gratitude.

Note C. (p. 161.)

Fingar (saint) martyr, est vulgairement nommé par les Bretons saint Guigner. Il était fils d'un roi d'Irlande, qui le chassa parce qu'il avait accueilli saint Patrice, quand il vint prêcher la foi dans ce pays, et parce qu'après avoir reçu le prédicateur, il avait embrassé sa doctrine. Chassé des états de son père, Fingar s'embarqua pour l'Armorique; celui qui commandait dans ses contrées, prince ou gouverneur, l'accueillit honorablement: l'exil est un passeport pour les malheureux partout où il y a des sentiments humains. Au bout de quelque temps il apprit la mort de son père, il retourna en Irlande, mais n'y resta que très peu de temps. Il en repartit emmenant avec lui quelques chrétiens. Ils abordèrent tous ensemble dans la Cornouaille armoricaine. Ils se destinaient à la vie solitaire; ce pays leur convenait. C'est encore aujourd'hui l'un des derniers pays que leurs remparts naturels aient protégés contre les envahissements de la civilisation, qui met ses alignements froids, ses plantations compassées à la place des beautés agrestes et si grandioses de la nature. La vieille Bretagne, avec ses haies vives, ses vallons et ses forêts au bord des landes ses bruyères, est encore un pays poétique. A chaque pas, dans ces sites pitoresques, on s'attend à voir paraître le vieux celte ou Fingar le solitaire. On sent que c'est encore la patrie de l'histoire nationale. Dans nos contrées où la charrue a tout nivelé, où, à la place des hêtres séculaires, le propriétaire aligne des peupliers dont l'accroissement chaque année lui vaut vingt sous et qu'il abattra dans vingt ans, on se sent l'âme froide, on sent une nature factice qui résume l'industrie actuelle, mais qui ne dit rien des choses du passé. J'ai vu dans la Bretagne, j'ai vu dans l'Anjou les grottes des solitaires encore conservées par la piété des habitants. J'allais souvent visiter, à mi-chemin du Pont-de-Cé, un lieu dit l'Ermitage. Les pro-

priétaires n'ont rien détruit, un petit sentier mène au désert. Tout autour sont des champs labourés où jaunit l'épi, où mûrit le raisin. Mais quand on y est entré, on est en pleine solitude. C'est un espace inculte, situé en amphithéâtre sur le penchant d'un côteau. Des chênes puissants et vénérables poussent à sa base et l'ombragent presque entièrement. Des buissons d'arbustes sauvages le tapissent, nne chaumière rustique de six pieds carrés est adossée à une anfractuosité rocheuse ; un sentier étroit descend jusqu'an ruisseau qui coule au bas ; c'était par là que le saint allait puiser de l'eau. Quand on y est quelques instants, on oublie le monde, on se recueille malgré soi. Il semble qu'on se repose des agitations de la vie dans la paix de la solitude ; puis on attend, on regarde involontairement à chaque détour : on attend l'hôte de ces lieux. Pauvre cher ermitage, puisses-tu rester longtemps, histoire écrite du temps passé, souvenir d'autrefois que les pères apprennent aux enfants ! Hélas ! quelque froid géomètre tracera demain dans les buissons la route d'un chemin de fer. Peut-être un commerçant retiré y bâtira son logis peint en ver, et fera de la chaumière le pigeonnier de la basse-cour ! Gardons, gardons le culte des souvenirs ; respectons ces héritages des temps psssés ; assez de réalités mesquines envahissent le sol ; un coin pour la poésie, un coin pour le cœur et l'idéal.

A l'époque où Fingar et ses compagnons vinrent habiter l'Armorique, l'empire romain était en pleine décadence. Chaque peuple barbare arrachait un lambeau de la pourpre impériale. Les invasions arrivaient toutes par les Gaules ; chaque prince avait fait sa part ; la Bretagne avait ses petits rois. L'un d'eux Therrdic, vint dans les solitudes de Cornouailles, il massacra les solitaires, en l'an 455. Une portion des reliques de saint Fingar est dans l'église du bourg de Puivigné, au diocèse de Vannes. Avec lui furent martyrisés tous ceux qui l'avaient suivi, et entre autre sainte Piale, sa sœur, et sainte Jia, jeune vierge irlandaise. Cette dernière qu'on nomme en Bretagne sainte Jies, a donné son nom à un bourg du canton de Cornouailles

La fête de ces saints a lieu le 14 décembre.

NOTE D. (p. 180.)

Beaucoup d'écrivains ont loué Genséric, parce que beaucoup l'ont admiré. La gloire a des splendeurs qui éblouissent et qui voilent à bien des yeux les vices d'un caractère et les crimes d'une vie illustre. Nous avons écrits : *cruel comme Néron;* justifions notre dire. Genséric fut le bourreau de sa famille. Il fit sans nécessité, étant maître de l'Afrique, noyer dans le fleuve Ampsaga, la femme et les enfants de son frère Gondéric. Pour conquérir l'Afrique, il commit toutes les horreurs imaginables. Qu'on trouve un autre conquérant qui, pour forcer à se rendre les défenseurs des villes, rassemble sous les murailles les habitants des lieux voisins et les y massacre, afin d'empoisonner les habitants par les miasmes putrides exhalés des cadavres? Dans ces courses déprédatrices en Orient, il avait coutume d'enlever autant de captifs qu'il le pouvait. Après avoir ravagé Xanthe, il fit charger ses vaisseaux de quatre ou cinq cents personnes. En mer il les fait tous massacrer. Avons-nous besoin d'alléguer d'autres faits? nous n'en manquerions pas.

NOTE E. (p. 194.)

SUGGERENDA.

Hunerico regi data ab Eugenio episcopo carthaginiensi.

Ut ad Collationem de communis fidei causa habendam etiam Transmarini episcopi vocentur

Quoties animæ vel vitæ æternæ ac fidei Christianæ causa tractatur, intrepide (sicut regalis providentia compromisit) necesse est, ut quod

competit suggeratur. Nuper potestas regia per Witarit notarium parvitatem meam admonere dignata est, qui nobis de merito ac religione fidei, præceptum ejus in ecclesia præsente clero et plebe recensuit. Ex cujus tenore cognovimus, ad omnes coëpiscopos meos præceptum regium similiter emanasse, ut die constituta pro disputatione fidei veniatur, quod nos venerabiliter accepisse suggessimus. Cui præfato notario humilitas mea suggessit, debere etiam transmarinarum omnium partium, qui nobiscum sunt in una religione vel communione consortes, agnoscere; quia ubique regno ejus obtemperant universi: maxime quod totius mundi sit causa, non specialis provinciarum Africanarum tantummodo. Et quia secundo responso suggerendam me promisi oblaturum, merito suppliciter peto magnificentiam tuam, ut ad domini et clementissimi Regis aures memoratam suggessionem meam perferre digneris; quo ejus clementia dignanter agnoscat, nos disputationem legis, cum Dei adjutorio nullatenus declinare vel fugere; sed sine universitatis assensu, nos non debere asserendæ fidei nostræ causas assumere. Quod petimus ut benignitate, qua tantus est, et justitia sapientiæ suæ dignetur annuere. Data ab Eugenio episcopo ecclesiæ catholicæ Carthaginis.

Note F. (p. 230.)

Dans ce chapitre les évènements sont rares, nous franchissons plus d'un siècle. Nous ne pouvons par conséquent charger notre récit de la succession chronologique des Papes, des empereurs et des autres souverains, qu'il est pourtant nécessaire de ne pas perdre de vue pour suivre le fil des faits. Voici des nomenclatures de souverains ce qui correspond à cette époque.

En 484 le siége de saint Pierre est occupé par Saint Félix III, mort en 492

Saint Gelase.	—	499
Saint Anasthase II.	—	498
Symmaque.	—	514
Laurent antipape.		
Hormisdas.	—	523
Saint Jean I.	—	526
Félix IV.	—	530
Boniface II.	—	532
Dioscore antipape.		
Jean II.	—	535
Agapet ou Agapoiz.	—	536
Sylvère.	—	538
Vigile.	—	555
Pélage I.	—	560
Jean III.	—	573
Benoît I.	—	578
Pélage II.	—	590
St-Grégoire-le-Grand	—	604
Sabinieu.	—	606
Boniface III.	—	607
Boniface IV.	—	615

En 484 le trône d'Orient est occupé par Zenon. mort en 491

Anastase 1er.	—	518
Justin 1er.	—	527
Justinien I.	—	565
Justin II.	—	578
Tibère II.	—	582
Maurice	—	602
Phocas	—	610

TABLE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

SUITE.

Chapitre XVI.

Chapitre XVII.

Chapitre XVIII.

Chapitre XIX.

Chapitre XX.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Chapitre Ier.

Chapitre II.

FIN DE LA TABLE.



